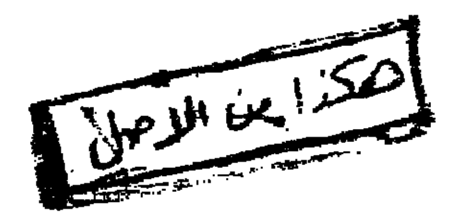


« Initiatives » : L'ancienneté ou la modernité

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14750 – 6 F

MERCREDI 1er JUILLET 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le Haut Comité d'Etat en quête d'un nouveau président

Le pouvoir algérien désemparé après l'assassinat de Mohamed Boudiaf

L'assassinat, lundi 29 juin, de Mohamed Boudiaf, président du Haut Comité d'Etat algérien (HCE), a été vivement condamné par l'ensemble de la communauté internationale et les différentes formations politiques en Algérie, à l'exception de l'ex-Front islamique du salut, demeuré silencieux. Dans le lot de ceux que sa volonté de changement dérangeait, voire menaçait, il paraît difficile aujourd'hui de montrer du doigt les éventuels commanditaires d'un meurtre qui n'avait pas été revendiqué mardi matin. Le HCE, qui est en quête d'un nouveau président, a annoncé que les obsèques auraient lieu mercredi. Les festivités prévues pour le trentième anniversaire de l'indépendance, le 5 juillet, ont été annulées. Dans un entretien accordé quelques jours avant son assassinat, Mohamed Boudiaf soulignait l'urgence de rétablir l'autorité de l'Etat et la confiance des Algériens. A propos des « extrémistes qui se servent de la religion », il se déclarait plutôt confiant : « Ils commettront encore quelques crimes, mais à la fin, c'est le bon sens qui gagnera », disait-il.

A tous les périls...

A quelques jours de la date-anniversaire du 5 juillet, le bilan plutôt sombre de trente années d'indépendance s'est encore une fois dangereusement alourdi. L'assassinat du président Mohamed Boudiaf illustre, de façon dramatique, la fraglité de l'Algérie. Jadis phare du tiers-monde, ce pays – que son pétrole mettait à l'abri du besoin et qui pratiquait, sous le signe du non-alignement, une diplomatie active – vit aujourd'hui recroquevillé sur lui-même, au rythme de drames successifs.

Lorsque, en janvier dernier, le pouvoir lui fut confié avec la bénédiction de l'armée, Mohamed Boudiaf, de retour d'exil, redécouvrit son pays sens dessus dessous, avec effarement et presque accablement. Avait-on alors abusé cet homme courageux sur la liberté de manœuvre dont il jouirait pour engager l'Algérie sur la voie des réformes, et, plus avant, pour la remettre sur des rails démocratiques ? S'il n'eut pas les moyens de son ambition, du moins rassembla-t-il autour de sa personne à la fois la haine des intégristes et de ceux qui avaient intérêt au maintien d'un certain statu quo.

IL savait que, pour arriver à ses fins, il devait s'appuyer sur le concours des pays étrangers, et singulièrement de la France. Des pays qui, s'en tenant strictement aux formes, avaient refusé d'avaliser la manière cavalière avec laquelle il avait accédé au pouvoir.

Le temps a joué contre Mohamed Boudiaf. La démonstration qu'il voulait faire a tourné court. Et, du coup, l'Algérie paraît de nouveau perdre ses repères. L'état de confusion dans lequel elle est plongée réduit son crédit auprès des bailleurs de fonds qu'inquiète l'incapacité de sa classe dirigeante à organiser le changement.

QUELS que soient les commanditaires du crime, l'ex-Front islamique du salut (FIS) peut en tirer parti pour prouver à tous ceux qui – en désespoir de cause – continuent de regarder dans sa direction, combien est fragile, malgré les apparences, ce pouvoir qui, pourtant, lui mène la vie dure. D'autres dirigeants islamistes à travers le monde arabe, de l'Egypte à la Tunisie voisine, ne manqueront pas de se saisir du cas algérien pour remonter le moral de leurs troupes et relancer leur « guerre sainte ».

L'Algérie se trouve maintenant exposée à tous les périls. Elle qui, justement, au sein de ce monde arabe si peu sensible aux vertus de la démocratie, avait tenté, bon gré mal gré, et avec quelque présomption, de montrer le bon *exemple*.

Lire

- **Lundi, 11 h 30 à Annaba, une phrase inachevée** par DOMINIQUE LE GUILLEDOUX
- **Stupéfaction à Alger** par JACQUES DE BARRIN
- **Le dernier entretien du président assassiné** par PIERRE DEVOLUY
- **« Un rebelle idéaliste »** par MOUNA NAÏM
- **Mystères algériens** par DANIEL SCHNEIDERMANN

pages 3 à 5 et page 25

M 0147 - 0701 0 - 6,00 F



Un gêneur

ALGER

de notre envoyé spécial

Cet homme venu d'ailleurs qui, pendant près de trente ans, avait coupé les ponts avec son pays, était un gêneur. Il en dérangeait plus d'un. C'est dire combien il est difficile, aujourd'hui, de montrer du doigt ceux qui ont commandité l'assassinat de Mohamed Boudiaf. Un crime que, bien sûr, personne ne prendra le risque de revendiquer.

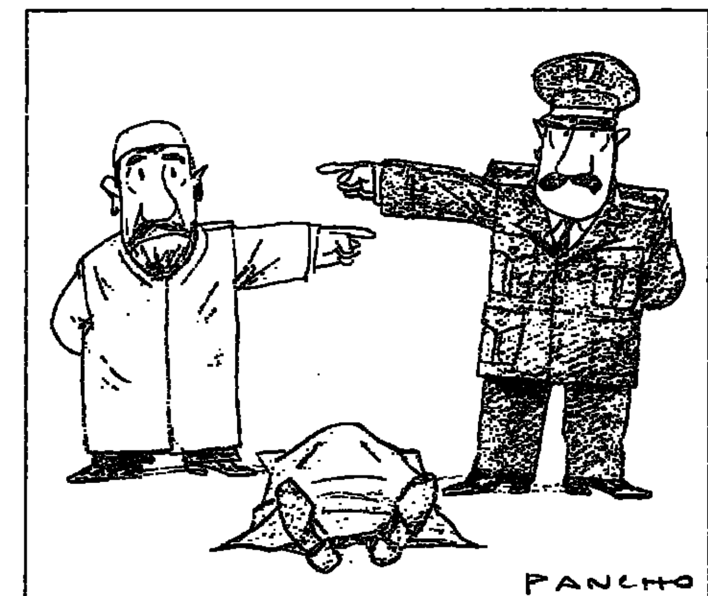
Transfuge du Front islamique du salut (FIS), maintenant interdit, et conseiller auprès de M. Sid Ahmed Ghozali, le premier ministre, M. Ahmed Merani, se contente de fustiger globalement *« les ennemis de l'Algérie »*.

Le président du Haut Comité d'Etat (HCE) savait-il, au juste, dans quel pays il posait le pied lorsqu'à la mi-janvier, il débarqua à Alger, en provenance du Maroc où il vivait paisiblement en exil.

Il ne lui fallut guère de temps pour prendre la mesure des choses et annoncer un *« changement radical »*, jugeant alors que l'on n'avait pas été le chercher pour inaugurer des chrysanthèmes, faire de la figuration. Ce fut peut-être là l'erreur d'appréciation fatale qui l'a conduit à sa perte.

JACQUES DE BARRIN

Lire la suite page 3
et nos informations pages 3 à 5



Inculpé d'ingérence

M. Léotard renonce à tous ses mandats

M. François Léotard, inculpé d'ingérence, trafic d'influence et corruption, à Lyon, par le président de la chambre d'accusation, chargé du dossier de Port-Fréjus, a exprimé l'intention de se démettre de tous ses mandats.

L'inculpation notifiée lundi 29 juillet à M. Léotard, en tant que président de la Société d'économie mixte de l'aire de Fréjus (SEMAF), s'inscrit dans le cadre de la procédure ouverte à la suite des plaintes déposées contre les opérations immobilières engagées sur le site de Port-Fréjus. La municipalité de Fréjus, que dirige l'ancien ministre, est accusée d'avoir favorisé des intérêts privés sous couvert d'utilité publique.

Le parquet a confirmé les inculpations de six autres administrateurs de la SEMAF, trois autres élus locaux et trois promoteurs. M. Léotard s'est déclaré certain de bénéficier d'un non-lieu.

Lire page 8 les articles de DANIEL CARTON et ALAIN ROLLAT

Après le déploiement des casques bleus sur l'aéroport

Le blocus de Sarajevo a été rompu

Après trois mois de siège, le blocus de l'aéroport de Sarajevo a été rompu par l'arrivée, lundi 29 juin, du premier Transall français transportant six tonnes et demie de vivres. Mais seuls trente-quatre « casques bleus » assurent, pour l'instant, la sécurité de l'aéroport.

Ils ont attendu jusqu'au dernier moment. A quelques minutes seulement de l'expiration de l'ultimatum fixé par l'ONU aux forces « serbo-fédérales » pour quitter l'aéroport de Sarajevo, les derniers chars serbes se sont ébranlés dans un nuage de fumée à travers les pistes, en direction de la caserne de l'armée yougoslave de Lukavica, escortés par deux véhicules blindés français. L'attente a été longue, très longue. Malgré les assurances données, dimanche, par le chef des unités serbes de Bosnie, M. Radovan Karadzic, le premier convoi de trois cent vingt véhicules n'a commencé son évacuation qu'en début de soirée, alors que des tirs d'artillerie se faisaient encore entendre à quelques kilomètres de là. Ultime baroud d'honneur : les doigts levés en signe de V de la victoire par les jeunes miliciens serbes qui quittaient après trois mois de siège impitoyable cet aéroport, devenu le symbole de la « ville martyre de l'Europe ».

Une heure après le début des opérations, à 19 h 10 précises, un officier belge a lentement hissé le drapeau de l'ONU sur l'aéroport. Une cérémonie courte et simple qui s'est déroulée en la présence du général canadien McKenzie, le chef de la FOPRONU (Force de protection des Nations unies), d'une trentaine de « casques bleus » et d'une vingtaine de journalistes.

L'abcès venait d'être crevé, mais tout reste encore à faire : *« Bravo, mais rappelez-vous que ce n'est qu'un tout petit pas »*, a prudemment insisté le général McKenzie, qui ne dispose actuellement sur l'aéroport que de trente-quatre hommes, en attendant les renforts qui devraient arriver mercredi dans la soirée. Ces renforts, des « casques bleus » canadiens basés en Croatie, se sont mis en route, mardi à l'aube, après l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies, autorisant le déploiement immédiat de mille soldats supplémentaires pour assurer la sécurité de l'aéroport de Sarajevo.

Malgré les maigres effectifs de la FOPRONU, la présence toujours menaçante des « snipers » – les francs-tireurs – dans les collines environnantes et une piste d'atterrissage malmenée par des semaines de combats, le premier Transall français, en provenance de Split (Croatie), s'est posé en début de soirée sur l'aéroport, chargé de six tonnes et demie de médicaments et de vivres : *« Le blocus est rompu »*, a fièrement déclaré M. Jean Musitelli, le porte-parole de l'Elysée.

Le premier « petit pas », impensable il y a encore quelques jours, venait d'être franchi.

Lire la suite et les articles de FLORENCE HARTMANN et de SERGE MARTI page 6

A nos lecteurs

A partir de demain (numéro daté jeudi 2 juillet) le prix de vente de notre journal sera porté à 7 francs. Jacques Lesourne explique, page 26, les raisons de cette décision.

POINT

Superphénix en sursis

Soumis à la pression des écologistes, le gouvernement a décidé de « geler » Superphénix, le surgénérateur de Creys-Malville (Isère). Une nouvelle enquête publique a été ordonnée, ainsi que des travaux supplémentaires visant à améliorer la sûreté de l'installation.

pages 11 et 12

L'ÉTÉ FESTIVAL

Baroque à Beaune, robotique à Linz: les festivals ont les idées larges. Tandis qu'en Autriche naissent mondes virtuels et hommes orchestres électroniques sur fond de théories métapsychiques, la musique ancienne a trouvé en Bourgogne une terre d'accueil où se retrouvent les plus grands noms, de Leonhardt à Kuijken.

page 16

L'armée à l'horizon 97

Les divisions terrestres seront dénucléarisées et réduites de moitié

par Jacques Isnard

En réduisant de moitié le nombre de ses divisions, comme cela est prévu par étapes dans ce qu'on appelle *« le projet 1997 »*, qui n'a pas encore été rendu public, et en s'étant séparée de ses armes nucléaires dites préstratégiques, l'armée de terre française va vivre une révolution plus lourde de conséquences que les retours d'Indochine, puis d'Afrique du Nord, n'en avaient engendrées dans les esprits. Même son chef d'état-major l'admet. Devant les stagiaires de l'Ecole de guerre, le général Amédée Monchal, qui n'a pas encore reçu l'autorisation de présenter officiellement la nouvelle « maquette », a reconnu récemment que *« l'armée de terre va subir une mutation sans précédent »* avec *« le projet 1997 »* qui laissera loin derrière les « cicatrices » des six réformes, plus ou moins achevées, de 1945, 1959, 1967, 1977, 1984 et 1990.

Devant ces officiers appelés à devenir les hauts cadres de demain, le général Monchal n'a pas hésité à parler, en termes évocateurs, de ce qui les attend. Il prédit *« une révolution culturelle »* qui *tient au fait que, désormais, l'armée de terre devra adopter « une démarche pragmatique »* et rechercher constamment *« l'adaptabilité »* dès lors que, compte tenu d'une situation internationale mouvante, *« l'univers le plus probable dans vingt ans*, leur a-t-il dit, *n'est plus identifiable »*.

Quoi de plus difficile, en effet, que de préparer une armée à accepter de se réduire pour des raisons budgétaires et, en même temps, de devoir lui expliquer qu'on ignore la nature des conflits futurs et que *« l'incertitude est néfaste au moral »*.

Avec *« le projet 1997 »*, l'armée de terre française va subir de plein fouet un double choc psychologique. Le premier est qu'elle n'aura plus le doigt sur ce qu'il est convenu d'appeler improprement le *« bouton nucléaire »*.

Lire la suite page 9

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Maastricht

Espoirs et peurs d'Europe

par Edgar Morin

LE *traité de Maastricht* a réveillé tous les espoirs et toutes les *craintes* que soulève l'unification européenne. Il réveille, non seulement le problème politique clé des abandons de souveraineté, mais aussi d'autres problèmes, réels et profonds, que sont les menaces sur les identités séculaires, l'hyperdéveloppement d'une Europe technobureaucratique ainsi que d'une Europe des marchands, le danger d'une Allemagne réunifiée risquant d'écraser ses partenaires, l'insuffisance d'une Europe dissociée de sa partie orientale.

Il a été souvent et justement dit que les grands problèmes pour chaque nation, les problèmes vitaux pour tous les peuples, sont devenus inter- et supranationaux : problèmes d'une économie de plus en plus mondialisée dont chaque nation subit le devenir, les aléas et les perturbations ; problèmes du développement de la civilisation techno-industrielle, des modes et des genres de vie devenus *planétaires* ; problèmes de la désintégration d'un *monde paysan millénaire au profit* de mégapoles tentaculaires ; problèmes écologiques comme le réchauffement de l'atmosphère, la *pollution et la toxicité des eaux*, les trous dans la couche d'ozone, l'érosion des *sols* ; *problèmes de la drogue*, contre laquelle toute politique *nationale est dépassée, tant dans* les zones de production, que dans les *zones de consommation*, *et la lutte* contre l'énorme mafia internationale. *L'Etat national est devenu* trop petit par rapport à ces problèmes *qui, de plus en plus grands*, excèdent ses capacités. Pour beaucoup d'entre eux, la compétence strictement européenne est même dépassée, *et les solutions ne peuvent* venir que d'institutions mondiales, *issues ou non de l'ONU*. Mais, de toute façon, l'Europe permettrait de recréer des possibilités d'action et de décision à son niveau collectif.

Quoi qu'il arrive, le dépérissement de la souveraineté absolue de l'Etat-nation suit son cours inexorable. *Or ce cours est éminemment* souhaitable s'il amène à des formes associatives, *et non à des soumissions aux* mégapuissances ; cet *absolutisme a épuisé sa fécondité* historique (qui fut de créer de *larges espaces de civilisation, puis* de permettre les émancipations à l'égard *d'empires oppresseurs*). Seuls demeurent les vices et dangers de ce pouvoir absolu, *accrus* par les armes d'anéantissement qui sont en train de se généraliser. La mission de l'Europe est de dépasser l'Etat-nation qu'elle a créé, qui fut inséparable de son essor, mais qui l'a finalement conduite au désastre des deux guerres mondiales.

Le processus métanational

Dépassement ne signifie pas liquidation. Les Etats-nations demeurent et demeureront au sein de l'ensemble européen. Ils conserveront leur souveraineté propre sur tout ce qui relève de leurs niveaux de compétences. Le principe de subsidiarité permettra même de restituer aux Etats des compétences qui incombent actuellement à Bruxelles.

Le processus métanational n'entraînerait-il pas, toutefois, la dissolution des identités ? Le problème identitaire est aujourd'hui à *la fois profond* et aigu. Il est tel pour deux raisons principales. La première vient du formidable développement d'un même type de civilisation homogénéisante, qui, ayant déferlé dans les trente dernières années en Europe occidentale, provoque un réflexe de défense des identités culturelles. La seconde vient de la crise du futur qui, ayant désintégré la certitude d'un avenir meilleur, entraîne le reflux des esprits, *via* le présent de plus en plus chargé d'anxiétés et de difficultés, sur le passé où s'enfoncent les racines identitaires religieuses, ethniques et nationales.

On ne saurait minimiser ces problèmes, mais ils ne sont pas affectés par Maastricht. L'homogénéisation des mœurs, des standards de vie, qui vient de l'hyperdéveloppement de la civilisation techno-industrielle, s'est effectuée dans le cadre des Etats-nations, qui n'ont rien empêché mais, au contraire, ont tout favorisé. Qui a réagi contre le déferlement d'une civilisation anonyme ? Ce n'a jamais été l'Etat *français, ce sont les mouvements* régionalistes et écologistes, et, en ce qui concerne l'Europe des Douze, ce sont également dans les consciences régionales, provinciales, *ethniques, écologiques que se trouvent* les foyers de défense des *identités menacées. Les craintes identitaires* devraient donc plutôt conduire à *renforcer ces défenses et* accroître les décentralisations régionales. Et, étant donné que la défense de ces identités est un problème commun à toutes les régions de l'Europe, c'est dans une institution européenne commune que pourrait s'affirmer la prise de conscience de ce problème commun, et s'élaborer une politique de sauvegarde.

Nous sommes dans une période de ressourcement, pour le meilleur et pour le pire. Le pire, nous en avons l'exemple à l'Est, c'est la surexcitation des ethnocentrismes prenant la forme nationaliste exacerbée. A l'Ouest, le réveil de l'exaspération nationaliste ne se manifeste pas (encore ?) contre le voisin territorial, mais se porte contre l'Arabe et le juif, unis dans une haine aussi imbécile que celle qui les oppose l'un à l'autre. Le meilleur serait non seulement la défense *commune de la diversité des identités culturelles*, mais aussi la reprise *en charge de l'héritage humaniste*, universaliste, problématisant, autocritique, *qui a été élaboré par la* dialogique culturelle européenne. En fait, si l'Europe *politique est* notre échafaudage, l'Europe culturelle est notre source. Et c'est en se ressourçant aux vertus de cette culture que nous serons peut-être capables de constituer un nouveau futur.

La menace technobureaucratique

La crainte d'une Europe technobureaucratique est compréhensible et justifiée : l'appareil de Bruxelles a révélé ses carences, son abstraction, sa myopie et, parfois même, son crétinisme dans nombre de décisions, notamment en ce qui concerne les agricultures européennes. Toutefois, il faut aussi remarquer que la marche vers l'Europe politique n'a pu se faire que grâce à l'action de la pensée et de la stragégie d'un homme aux commandes de cet appareil, Jacques Delors.

Le problème de la technobureaucratisation ne saurait toutefois être concentré sur Bruxelles. Ce *sont* les Etats-nations qui se sont d'abord technobureaucratisés, *et dont* les décisions les plus importantes émanent *d'experts spécialistes (qui* ne voient jamais les problèmes globaux, complexes et *fondamentaux*), et de commissions (où se dissout la responsabilité). Ainsi, l'Etat français a lui-même aménagé et encouragé le processus de la destruction de la paysannerie, au nom des principes purement quantitatifs de rentabilité/productivité, sans jamais envisager la possibilité de préserver des petites ou moyennes exploitations qui auraient été vouées à la production de qualité, aux besoins nouveaux de nourritures artisanales et « biologiques », à l'accueil des familles urbaines. Plus largement, c'est à l'intérieur de chaque Etat-nation que s'amplifie un déficit démocratique, avec la privatisation des citoyens, à la fois renvoyés à la vie privée et privés des débats politiques sur tous les problèmes vitaux, *lesquels sont réservés aux experts*. Bruxelles a prolongé et surbureaucratisé *un processus sans* l'avoir créé. La force de la technobureau*cratie vient de ce que la vie démo*cratique et la pensée politique se sont affaiblies *dans chaque nation*. Mais en même temps l'avenir de Bruxelles, s'il *passe par Maastricht*, crée les conditions d'une réaction efficace contre l'emprise technobu*reaucratique en ouvrant* la possibilité d'une opinion publique européenne. Le nouveau cadre européen, déjà même à partir du Marché commun de 1993, va créer les conditions pour que les agriculteurs et les travailleurs des différents pays d'Europe puissent s'organiser de façon confédérative. C'est l'Europe qui, en créant des institutions communes et des problèmes communs, permet la constitution d'une opinion publique européenne, qui sera alors seule capable de contrôler l'appareil technobureaucratique européen. Le nouveau cadre européen permettra alors le dépassement et l'asservissement de l'acteur qui l'a créé.

La puissante Allemagne

Le cadre que Maastricht dessine, au-delà de ses dispositions propres, à l'horizon du millénaire, c'est celui de la citoyenneté européenne. C'est pourquoi le vote municipal des résidents européens a une valeur sym*bolique qui dépasse de beaucoup la* minuscule incidence pratique de *son institution*.

Ajoutons que la constitution du *cadre civique/politique* européen ouvrirait, par la voie de l'harmoni*sation, la possibilité d'envisager un* grand nombre de réformes bloquées dans le cadre *français (comme la* réforme fiscale, celle de l'éducation). De plus, la formation d'une opinion publique européenne, avec partis et syndicats transnationaux, permettrait de désclérosér la vie politique.

Mais voici une autre crainte. L'Allemagne n'est-elle pas devenue une puissance écrasante ? Et n'est-ce pas la peur de l'écrasement qui a fait basculer le vote danois dans le refus de Maastricht ?

Oui, l'Allemagne devient le cen*tre de gravité de l'Europe. Mais il* vaut mieux, pour elle-même et pour *ses voisins, que cette puissance soit* au cœur d'une Europe intégrée que *soudain déliée dans une Europe* désintégrée. Il faut pour cela main*tenir le couple fondateur* franco-allemand et en resserrer les liens, *mais dans le processus même de* constitution d'une Europe polycen*trique, et l'achèvement de cette* Europe polycentrique ne pourrait se *faire que dans la «grande confédération»* qui rassemblerait toutes les nations *dissociées de 1945 à 1990*. La seule et véritable prévention à l'éventuelle renaissance d'un danger allemand n'est que dans le dévelop*pement associatif*, lequel passe nécessairement par Maastricht.

L'idée d'une Europe unie est avant tout une idée de paix, de *solidarité et d'ouverture. Elle a une* source culturelle, humaniste, universaliste. Proposée *dès le début des* guerres entre nations européennes, elle s'épanouit au dix-neuvième siècle dans l'idée hugolienne des Etats-Unis d'Europe. C'est bien cette idée qui ressuscite et se renforce au lendemain de la guerre mondiale.

Les voies unificatrices du Marché commun et de la technobureaucratie ont été les bras que le fleuve a dû former prioritairement pour envelopper la résistance des souverainetés politiques absolues et compenser l'échec de la Communauté européenne de défense. Mais ces contours vont dans le sens du fleuve. Le Marché commun et la technobureaucratie travaillent en fait à leur propre dépassement puisqu'ils ont créé les conditions d'une Europe politique, diplomatique et militaire. Ce processus nous amène justement à Maastricht où l'on est obligé de regarder en face ce que l'on regardait de biais : le dépassement des souverainetés absolues des Etats-nations dans et par la constitution d'une Confédération qui, peut-être comme la confédération helvétique, deviendrait progressivement fédération.

La lettre du traité est illisible, mais le texte est moins important que le contexte historique, c'est-à-dire le déferlement actuel de forces formidables de dislocation et de rupture. L'interprétation des articles du traité peut susciter des exégèses sans fin, mais le sens du traité résultera de la dynamique qu'il déclenchera.

C'est juridiquement un mauvais traité, mais c'est politiquement un bon événement s'il est catalyseur et propulseur.

Un pari de prudence

Ici même, Jean-Marie Colombani a parlé de pari pascalien. Comme dans tout pari, il y a évidemment du risque dans le pari européen. Ce que nous pouvons attendre de l'Europe dépend d'un réveil de vie démocratique, d'une prise de conscience des problèmes gigantesques qui se posent aujourd'hui, de la formation d'un projet civilisateur *renouvelé*. On ne peut exclure la cristallisation d'une Europe vouée à *la seule puissance économique*; de plus, la débilité et la crise de la *pensée politique* de gauche, d'où est né l'idéal européen, rendent possi*ble la dégradation en une Europe* égocentrique et fermée, qui se vou*drait une* grosse Suisse *repue dans* un monde de misères et de tour*ments*.

Mais, compte tenu de ces risques, *le pari de Maastricht, comme le* pari de Pascal, est avant tout un *pari de prudence. Le pari pour* l'association contre la dissociation est un pari contre la barbarie et la mort.

Et par là même c'est un pari de foi : foi dans le rôle désormais vital du principe associatif à l'échelle de notre continent, et aussi, au-delà, à l'échelle de notre planète Terre; foi dans les valeurs de solidarité, de démocratie, de liberté.

Bien sûr, toute foi risque d'être égarée et trompée. Mais le *parti de* ne pas parier ne protégera de rien. Le repli sur l'Etat-nation n'éliminera pas la tempête que font lever justement les réveils nationalistes dans un contexte de crise planétaire.

Aujourd'hui, une course de vitesse est engagée en Europe entre les processus de dissociation et de désintégration et ceux d'association et d'intégration. Le sens premier et fondamental de Maastricht qui surclasse et englobe tous les autres est : association. Il est la seule résistance possible contre les ruptures formidables dont certaines prennent déjà *forme de guerre, comme la guerre* atroce en Yougoslavie entre nations *qui ont vitalement intérêt à l'union*. Il est la seule cristallisation qui *puisse inhiber les processus de désintégration* est-européens et qui puisse au *contraire élargir le processus* d'association d'ouest en est.

L'avenir est incertain. On ne peut écarter les pires hypothèses. Une *crise couve en Occident; nous* voyons fermenter et se creuser les *frustrations, anxiétés, malaises*, recherches des coupables-boucs *émissaires. La crise n'est pas déclarée*; on ne saurait encore en discer*ner la figure, et nul ne saurait* encore en prévoir l'épicentre. Le vent s'est déjà levé en *rafales*, tout proche de nous. C'est pourquoi *nous devons faire* l'arche de Noé européenne, et, vers la pleine mer de fin du millénaire, préparer le bateau pour la tempête.

TRAIT LIBRE

PINTER

Le Monde

Édité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

BIBLIOGRAPHIE

L'archipel du « laogai »

CHINE : L'ARCHIPEL OUBLIÉ
de Jean-Luc Domenach
Fayard, 704 pages, 160 F.

PETIT frère du goulag soviétique, l'archipel du «laogai» chinois a longtemps été mal connu, «*oublié*». Outil-clé de tout despotisme, il présente des caractéristiques communes, celles de l'univers concentrationnaire si bien décrit par Hannah Arendt. Mais l'empire du Milieu a toujours été un monde à part. *C'est ce qu'a voulu montrer* Jean-Luc Domenach dans sa *thèse de doctorat sur l'«enfermement» comme méthode de pouvoir*.

L'accession du grand public au *lourd appareil de la recherche universitaire* est indispensable à *l'avancement de la connaissance*. Il est donc crucial de le mettre à sa portée sous peine d'en faire un savoir confisqué. Et de conforter ainsi, paradoxalement, le mode de pensée des systèmes despotiques qui se maintiennent au pouvoir, non seulement par la répression, mais par le contrôle du savoir. Jean-Luc Domenach l'a bien compris, qui, en évitant les pièges de la vulgarisation, nous livre l'essence de sa thèse.

Le «laogai» préexiste à la fondation de la Chine populaire puisqu'il fut créé dans les «*zones libérées*» dès les années 30, à une époque où les forces qui se disputaient le pays, Kuomintang, communistes et Japonais, ne rechignaient devant aucun moyen. *Il se distingue de son* parent soviétique, auquel il doit *néanmoins beaucoup*, par sa redoutable efficacité : personnel *plus nombreux, rôle économique* plus important, contrôle plus *strict de la population et, surtout*, volonté – en partie héritée du confucianisme – de «*rééducation*».

«*Guérir la maladie pour sauver l'homme*», disait Mao Zedong. *Ou plutôt remodeler la pensée* par ce qu'on a appelé le «*lavage de cerveau*», dans un but *moral* autant que d'uniformité sociale absolue. Cette «*mission*», qui n'a pas empêché des dizaines de millions de *morts, était facilitée par* le contrôle absolu exercé par le Parti, y compris – c'est une autre différence avec l'URSS et son KGB – sur sa propre police. Comme le remarque Jung Chang, auteur du remarquable *Cygnes sauvages* (1), Mao tenait tellement bien la Chine, utilisant la population pour réprimer et dénoncer, qu'il n'avait pas besoin d'un KGB, *créé seulement* après sa mort.

Voilà aussi pourquoi on a longtemps manqué de témoignages sur le «laogai» du type de ceux écrits par d'anciens *zeks* soviétiques. Témoignages éparpillés, incontrôlables, partiels, jusqu'à la *fin de la révolution culturelle* et l'apparition de la «*littérature de cicatrices*». L'écrivain Zhang Xianliang dans *Mimosa* ou *La moitié de l'homme, c'est la femme* (2), fait par exemple revivre l'horreur de ses *années* d'enfermement. Mais c'est le mérite de Jean-Luc Domenach de *nous* fournir la première étude exhaustive, globale du «laogai», appuyée sur une masse de documents (3).

Mais tout système a ses faiblesses. *Le «laogai» n'aura permis* ni le triomphe de la *révolution culturelle, ni aux* ultra-gauchistes de conserver le *pouvoir, ni même aux «réformistes»* comme M. Deng Xiaoping, d'éviter la contestation qui a explosé à la figure de celui-ci place Tiananmen il y a trois ans. Ni même d'empêcher un retour en force de la corruption, de la criminalité, phénomènes que Mao affirmait avoir éradiqués à jamais de la surface de la Chine (4).

PATRICE DE BEER

(1) Plon, 1992, 516 pages, 130 F.

(2) *Panda Books, Pékin 1985, et* Belfond 1987, 288 pages, 120 F.

(3) Même s'il semble faire peu de cas du travail des correspondants du *Monde* à Pékin.

(4) *L'Empire et son milieu, la criminalité en Chine populaire*, de Jean-Louis Rocca, Plon, 1991, 334 pages, 160 F.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

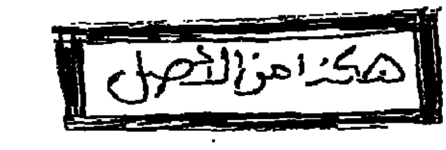
Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms
et index du Monde au (1) 40-65-29-33



L'ASSASSINAT DU PRÉSIDENT MOHAMED BOUDIAF

L'assassinat du président du Haut Comité d'Etat algérien, M. Mohamed Boudiaf, lundi 29 juin à Annaba, a suscité une forte émotion à travers le monde, seules deux organisations islamistes extrémistes le jugeant inscrit dans la logique du *« non-respect de la volonté des peuples »*.

Le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, s'est déclaré *« choqué et consterné »* par cet *« acte de terrorisme »*, cependant que les Etats-Unis ont exprimé leurs *« plus profonds regrets »* à la suite de cet *« acte insensé »* et appelé *« toutes les parties concernées à éviter de faire couler davantage de sang »*. Se déclarant lui aussi *« choqué »* par cet assassinat, le premier ministre britannique, M. John Major, a rendu hommage au *« grand courage et à la grande détermination »* de M. Boudiaf, pour ses tentatives de réforme. La présidence portugaise de la Communauté européenne, exprimant sa *« consternation »*, a réitéré sa *« vive condamnation de la violence quels qu'en soient les buts »* et espéré que *« ce fait douloureux ne viendra pas compromettre la poursuite du processus démocratique en Algérie »*. Le gouvernement espagnol a condamné *« sans réserve »* cet assassinat, qualifié de *« lâche »* par le gouvernement allemand. Cuba et le Venezuela ont décrété un deuil officiel de trois jours pour souligner l'amitié qui les lie à l'Algérie.

Dans le monde arabe, la Tunisie a pris la même décision. Les drapeaux ont été mis en berne sur tous les bâtiments publics et la radio tunisienne a diffusé de la musique classique, nous signale notre correspondant Michel Deuré. Le Front Polisario du Sahara occidental, que M. Boudiaf considérait comme une création des régimes algériens précédents, a lui aussi décidé un deuil national. Dans un message de condoléances au Haut Comité d'Etat (HCE), le roi Hassan II du Maroc a exprimé sa *« grande émotion »* et *« sa profonde douleur »*. Le secrétaire général de l'Union du Maghreb arabe, M. Mohamed Amamou, a *« sévèrement »* condamné ce *« crime crapuleux »* contre un *« grand militant maghrébin »*.

L'Organisation de libération de la Palestine, le roi Fahd Ben Abdel Aziz d'Arabie saoudite, le premier ministre libanais, M. Rachid Solh, ont adressé des messages de condoléances au HCE. Les dirigeants africains réunis dans le cadre du sommet de l'OUA à Dakar se sont déclarés eux aussi *« bouleversés »* par l'assassinat de celui qui était *« l'un des grands fils du continent »*, selon le président sénégalais Abdou Diouf.

Les relations entre Téhéran et Alger s'étant sérieusement détériorées au cours des derniers mois – Alger accusant Téhéran d'ingérence aux côtés des islamistes, – les médias iraniens se sont bornés à annoncer la nouvelle de l'assassinat. La télévision a néanmoins fait état d'*« informations selon lesquelles cet attentat serait l'œuvre de groupes islamistes qui considéraient le président Boudiaf comme un obstacle à la création d'un Etat islamique »*. Sans détour, le Hezbollah libanais pro-iranien a invité le pouvoir algérien *« à réviser son attitude et à permettre au peuple de choisir le régime qui lui convient »*. *« Voilà où on en arrive lorsqu'on ne respecte pas la volonté des peuples »*, a déclaré de son côté, presque en écho, le porte-parole de la confrérie des Frères musulmans en Egypte, M. Maamoun al-Hodeiby, ajoutant qu'il fallait que cette volonté populaire *« prévale »*. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Lundi, 11 h 30, à Annaba, une phrase inachevée...

« Les autres pays nous ont devancés par la science et la technologie. L'islam... » Mohamed Boudiaf n'a pas le temps de terminer sa phrase. Le vieil homme revenu au pays après vingt-huit ans d'exil s'écroule à la tribune, le dos et la tête criblé de balles, expirant un dernier souffle à Annaba (ex-Bône) où il effectuait, lundi 29 juin, sa deuxième sortie officielle depuis son arrivée au pouvoir. Annaba, dans le grand Est algérien, berceau du nationalisme où ce chef historique du FLN fit ses premières armes, région de naissance aussi de ce « sage » au visage émacié, à la voix calme et posée. *« Islam »*, c'est sur ce dernier mot que Mohamed Boudiaf s'affaisse à 11 h 30 (12 h 30 à Paris) à la maison de la culture d'Annaba où il prononçait un discours devant un parterre de notables et de jeunes gens en bras de chemise. La tentation serait grande d'y chercher une portée symbolique tant l'homme appelé à présider le Haut Comité d'Etat était vilipendé par les islamistes de l'ex-FIS tout en étant cependant redouté par l'oligarchie politico-militaire soucieuse de préserver ses privilèges.

Toujours est-il que l'homme armé qui a surgi derrière le rideau de la tribune – qui, selon le Haut Comité d'Etat, a été arrêté sur le fait et non pas abattu par les forces de l'ordre comme il avait été précisé quelques heures après le drame – n'a eu visiblement aucune difficulté à pénétrer dans l'enceinte présidentielle, pourtant solidement protégée, et à s'approcher aussi près de Mohamed Boudiaf. Une facilité et une préparation minutieuse qui n'est pas sans rappeler le scénario de l'assassinat du président égyptien Anouar El Sadate, le 6 octobre 1981.

Alors que Mohamed Boudiaf, en costume gris, assis à une tribune ornée d'œillets, s'adresse *« à la jeunesse »*, exhortant celle-ci à s'organiser, et à l'administration, invitée à *« œuvrer main dans la main »* avec elle, une première explosion est entendue à gauche de la salle, détournant l'attention de l'auditoire. Mohamed Boudiaf interrompt son discours, puis le reprend quand une deuxième grenade explose devant la tribune. Un éclair blanc : immédiatement le public se couche à terre, la salle semble déserte, les fauteuils vides. L'assassin, qui porte un uniforme des brigades anti-émeute, posté à quelques mètres derrière le président Boudiaf, mitraille ce dernier de deux rafales à la tête et dans le dos.

On ne distingue pas vraiment si c'est la mince silhouette de Mohamed Boudiaf ou sa veste fripée qui gît sur la table devant le micro. A côté, seul à être resté assis, un homme demeure figé, la tête entre ses mains, ne semblant pas y croire. On ne connaît pas encore les circonstances précises de l'interpellation du meurtrier, ni le nombre de ses éventuels complices. Toujours est-il qu'une dizaine de minutes après l'assassinat du président, une fusillade nourrie a éclaté de nouveau à l'intérieur de la maison de la culture. Et le dernier bilan officiel faisait état, lundi soir, de quarante et un blessés parmi lesquels figurent le ministre de l'industrie et des mines, M. Abdennour Kéramane, touché par les balles tirées sur le président Boudiaf, et le préfet d'Annaba, atteint par des éclats de grenade.

Le corps du président a été déposé sur une civière, enveloppé d'un linge qui ressemble à un drapeau. Transporté par avion au centre de réanimation de l'hôpital militaire d'Ain-Naadja, Mohamed Boudiaf aurait succombé, selon des sources hospitalières, vers 18 h, ce qui peut paraître étonnant puisque le Haut Comité d'Etat avait annoncé sa mort en début d'après midi. Aussitôt après l'attentat, selon l'agence officielle algérienne APS, une totale confusion s'est emparée de la ville. Mouvements de foule et de panique dans la rue, chacun tentant de se réfugier tant bien que mal, les commerçants s'employant à baisser à la hâte leur rideau de fer tandis que des ambulances font la navette entre la maison de la culture et l'hôpital. Des hélicoptères de la gendarmerie survolent la ville qui, quadrillée par l'armée, deviendra vite déserte.

Appel au calme

Les radios nationales ont alors interrompu leur programme et commencé à diffuser des versets du Coran en signe de deuil. Annonçant publiquement la mort de Mohamed Boudiaf deux heures après l'attentat, les autres membres du Haut Comité d'Etat ont appelé la population à une réaction « digne » et à faire preuve de « sang-froid », de « vigilance » et de « calme », précisant que le HCE avait décidé de rester en réunion permanente avec le Conseil national de sécurité, sans donner plus de précision sur les premiers éléments de l'enquête, ni sur la réponse politique à cet attentat.

Selon les dispositions en vigueur, le HCE doit élire en son sein un successeur au président assassiné. Lundi soir, le Haut Comité d'Etat rendait un premier hommage à Mohamed Boudiaf à travers un communiqué remis à l'agence APS : *« Le peuple avait constaté et lu sur son visage généreux, au moment de son retour, qu'il n'était pas venu par amour d'un pouvoir qu'il a longtemps refusé, ni pour des règlements de compte avec qui que ce soit. Il était entré pour rassembler, unifier des rangs dispersés et réhabiliter un Etat ébranlé, qui n'avait plus aucune autorité. »*

Sans en dire plus, le HCE déclarait que *« l'enquête en cours dévoilera les instigateurs de ce crime et leurs complices, crime dirigé contre la sécurité, la stabilité, l'unité et l'indépendance du peuple algérien »*, affirmant *« la détermination* (du HCE) *à préserver l'autorité de l'Etat »*. Une semaine de deuil national a été décrétée et les cérémonies qui devaient marquer le 30e anniversaire de l'indépendance du pays ont été annulées.

C'est avec des sanglots dans la voix que le ministre algérien des affaires étrangères, M. Lakdar Ibrahimi, a évoqué, à la tribune du sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), lundi 29 juin à Dakar, la « tragédie », assurant que *« le peuple sera à la hauteur de cette épreuve »*. Les principaux partis politiques algériens ont condamné l'assassinat du président Boudiaf et exprimé leurs craintes pour l'avenir.

« Cet attentat aggrave l'instabilité politique dans le pays », déclare le Front des forces socialistes (FFS) de Hocine Aït Ahmed pour lequel, *« plus que jamais, la sérénité, la lucidité politique et la sagesse s'imposent aux autorités (...) L'unité nationale, la paix civile et l'espérance démocratique doivent être préservées avant tout »*. Le Front de libération nationale (FLN) estime pour sa part que cet attentat constitue *« un précédent grave dans la vie politique algérienne et un développement dramatique dans le processus de violence »*.

L'ancien président algérien M. Ahmed Ben Bella, compagnon de détention de Mohamed Boudiaf dans plusieurs prisons en France, dénonce quant à lui *« un acte criminel (qui) touche l'Algérie dans ses fondements et son avenir (et qui) vient couronner toute une spirale de violence dans laquelle l'Algérie s'est engagée et qui hypothèque à coup sûr l'espoir que nous avions d'empêcher que le pays ne sombre dans un processus qui menace l'unité du pays »*. Le mouvement islamiste modéré Hamas a lancé un appel en faveur d'une *« rapide réconciliation nationale »*.

D. Le G.

Dans les rues d'Alger

Stupéfaction et émotion, indifférence et fatalisme

ALGER

de notre envoyé spécial

La fête est finie avant même d'avoir commencé. Pour cause de deuil national. On attendait, dimanche prochain, au stade du 5-Juillet, plus de cent mille personnes, à l'occasion du trentième anniversaire de l'indépendance. Un *« méga-concert comme à Wembley »*, disaient fièrement les organisateurs. Entre autres chanteurs et musiciens, Cheb Khaled s'était annoncé *« pour donner aux jeunes de* [son] *pays un instant de bonheur »*. Il n'y auront pas droit car, ici, une fois encore, tout a basculé dans le drame.

Alger la Blanche se préparait à ces célébrations : on repeignait, à tout va, murs et façades. On rafistolait, ici et là, ce qui avait besoin de l'être. Les oriflammes, déjà, claquaient au vent. Et le soleil enfin de la partie donnait presque, à la ville, un air d'insouciance. Mais, soudain, une rumeur folle, comme il en court toujours beaucoup. Au fil des minutes, elle prend du poids et puis se confirme : *« Boudiaf a été assassiné. »* Stupéfaction, émotion aussi.

Pas plus aujourd'hui qu'hier l'homme de la rue ne comprend le pourquoi des choses, d'un crime qui, apparemment, ne profite à personne. Entrevoit-il un risque de guerre civile ? *« C'est nous les pauvres gens qui, une fois encore, allons trinquer »*, commente, désabusée, une ménagère. D'autres s'étonnent que l'on s'en soit pris à *« un homme qui, contrairement à Chadli, n'a fait ni bien ni mal, qu'on ne connaît pas »*. Pas de panégyrique, mais le constat un peu froid de la mort de *« quelqu'un qui a couru des risques et qui les a assumés »*.

A la mi-journée, un communiqué du Haut Comité d'Etat annonce le décès de M. Boudiaf et invite la population à réagir *« dignement »*. Appel entendu. Versets du Coran à la télévision, musique classique sur les ondes et drapeaux en berne. Rien d'autre n'indique la nature du drame qui s'est joué à Annaba, à quelque 600 kilomètres à l'est de la capitale. Ici, à vue d'œil, ce lundi après-midi, aucune mesure de surveillance renforcée, sauf quelques blindés devant le siège du gouvernement. Les policiers sont à leur poste de travail et l'armée dans ses casernes.

Même dans les quartiers populaires d'Alger, comme à Belcourt ou à Bab-el-Oued, où l'ex-Front islamique du salut (FIS) recrute le gros de ses sympathisants, on se garde bien de pavoiser et encore moins de revendiquer l'assassinat du *« Pharaon »*. Les plus modérés s'en remettent, fatalistes, au bon vouloir de *« Dieu qui donne la vie et qui la reprend »*. Les plus sarcastiques affichent un air entendu : *« De toutes manières, ça devait arriver : les tyrans se bouffent toujours entre eux... »*

Dans son petit bureau de l'ancien gouvernement général (GG), M. Ahmed Merani, conseiller auprès du premier ministre, évoque déjà avec sérénité l'après-Boudiaf. A son avis, des chefs *« historiques »*, il n'y en a peut-être plus guère qui puissent faire l'affaire, mais il ne manque pas d'hommes qui, malgré tout, soient capables de tenir avec autorité les rênes du pouvoir. *« Tout va continuer, chacun à sa place »*, conclut-il. Comme avant ?

J. de B.

Un gêneur

Suite de la première page

Certes, son comportement paraissait velléitaire et sa démarche hésitante à beaucoup de ses compatriotes, qui appréciaient mal l'autonomie dont il disposait au sein d'un pouvoir quelque peu éclaté mais sur lequel l'armée assurait son emprise. Cet homme d'autorité, ce *« chef historique »*, dut apprendre à composer sans renoncer, pour autant, à son intention sans cesse affichée d'aller, dès qu'il le pourrait, au bout de ses audaces verbales.

Cet empêcheur de « magouiller » en rond avait dénoncé, il y a quelques jours encore, lors du lancement du Rassemblement patriotique national (RPN), un *« débat politique abstrait et formel qui refuse de s'engager sur les vrais problèmes du pays et dont l'objectif semble être surtout la défense de situations personnelles »*. Et d'afficher même son impatience : *« On ne peut pas rester à attendre indéfiniment. On ne peut pas se contenter de demi-mesures. Il faut s'engager résolument pour le changement. »*

Le changement dont il rêvait pour son pays n'était évidemment pas celui que prêchaient les islamistes, contre lesquels il avait engagé un combat sans merci, refusant de dialoguer avec *« ceux qui se croient beaucoup plus musulmans que les autres »* et qui utilisent l'arme de la violence pour arriver à leurs fins. A longueur de colonnes, dans leur presse clandestine, les *« fous de Dieu »* vilipendaient ce *« prince pervers et communiste »* qu'ils surnommaient *« Boudiov »*.

Il en est, dans la famille islamique, qui sont ainsi entrés dans une logique de *« Djihad »*, de guerre sainte contre l'Etat, prenant pour cibles privilégiées les agents du maintien de l'ordre qui ont payé très cher leur engagement au service du pouvoir : une bonne centaine de morts en cinq mois. Ces groupes terroristes, dont l'action n'a jamais été désavouée par l'ex-FIS, et qui pratiquent à outrance l' « intox », ne paraissaient pas être en mesure d'organiser une opération de grande envergure.

L'inconscience de quelques illuminés n'aurait pas suffi pour mener à bien l'assassinat de Mohamed Boudiaf. Il y fallait aussi des complicités en tous genres. Il est vrai que, par les temps qui courent en Algérie, le virus islamique a pénétré, à des degrés divers, l'ensemble de la société. Et l'armée n'a évidemment pas été épargnée. Le général-major Khaled Nezzar, ministre de la défense, vient de reconnaître plusieurs désertions dans ses rangs. D'une manière générale, l'on estime que près du quart de ses effectifs n'est pas insensible au discours des *« barbus »*.

Mafias et politique

Si les islamistes étaient impliqués dans l'attentat d'Annaba, encore faudrait-il se demander qui a armé leur bras. Il est, en effet, facile, pour des commanditaires, de passer commande d'un *« sale boulot »* à des gens vers lesquels, dans le contexte actuel, la suspicion se porte très immédiatement et tout naturellement et qui sont disposés à partager en secret la responsabilité d'un mauvais coup pourvu qu'on leur en donne les moyens.

Mohamed Boudiaf paraissait bien seul au pouvoir et, pour sortir de cette solitude qui finissait par lui peser, il avait créé le RPN, comme une passerelle lancée au-dessus d'un ravin, au creux duquel grouillaient toutes sortes de mauvais génies. C'est directement avec le peuple qu'il voulait dialoguer et entreprendre de grandes choses, quitte à imposer aux siens un « remake » du passé, plutôt que de passer sous les fourches caudines d'une classe politique, pour laquelle il n'avait que mépris et méfiance. La plupart des partis désespéraient de le voir prendre en considération leurs appels à une *« réconciliation nationale »* qui, de leur part, n'était pas sans arrière-pensées, et s'inquiétaient de le voir faire cavalier seul.

C'est au moment même où il avait entrepris de sortir de son bunker algérois pour aller au devant du peuple que la mort l'attendait. La semaine dernière, il s'était rendu à Aïn-Témouchent et à Oran dans l'ouest du pays. Cette semaine, ce devait être au tour d'Annaba et de Skikda, dans l'est de l'Algérie, de recevoir sa visite. Avait-il en tête d'entrer dans l'arène politique et, pour ce faire, de se chercher une majorité, notamment en mordant sur le *« fonds de commerce »* du FLN dont il avait juré la perte, une majorité sur laquelle il pourrait s'appuyer pour engager des réformes en profondeur ? Son souci d'organiser une élection présidentielle dès que le retour au calme le permettrait, donnait à penser que M. Boudiaf était prêt à descendre de l'Olympe.

Pour avoir quelque chance d'être entendu par la population, il avait, très vite, compris qu'il devait s'atteler à la moralisation de la vie publique. L'inculpation et l'arrestation, au début du mois de mai, du général Mostéfa Belloucif, ancien secrétaire général du ministère de la défense et homme de confiance de l'ancien président Chadli, fit grand bruit sans que l'on sache si les procédures judiciaires iraient jusqu'à leur terme. *« Un coup d'épée dans l'eau »*, jugèrent beaucoup d'Algériens, peu préparés à croire que l'armée accepte facilement d'entrer ainsi dans le petit jeu des règlements de comptes, dont elle aurait du mal à sortir blanchie.

Autre action dangereuse qui ne pouvait manquer de valoir de solides inimitiés au pouvoir qu'il incarnait : la lutte contre le *« trabendo »* – le marché noir – et les tricheries de tout acabit. Il y a quelques jours, le HCE avait, dans un communiqué, redit son intention de *« poursuivre les coupables quels que soient leur position sociale et leur rang hiérarchique »*.

Au début du mois de juin, de nouvelles dispositions avaient été mises à l'étude, notamment pour criminaliser la fraude fiscale et pour créer un impôt spécial sur l'enrichissement sans cause. Le pouvoir s'était, en outre, offert quelques belles prises de « trabendistes » notoires, dont celle de Hadj Bettou à Tamanrasset. Tout récemment, il avait entrepris de démanteler un réseau de trafiquants qui, avec la complicité de responsables locaux des douanes, et par falsification de documents administratifs, approvisionnait le marché parallèle.

C'était ainsi s'attaquer à forte partie, remettre en cause des pratiques qui font entrer en jeu des sommes colossales. Dans l'état de décrépitude économique dans lequel vit le pays, le « trabendisme » est nécessairement, pour beaucoup, comme une seconde nature. D'aucuns en viendraient presque à comparer l'Algérie à la Sicile, avec ses chefs mafieux et leur clientèle, à ce point habitués à braver les interdits du pouvoir qu'ils s'étonnent de ne plus pouvoir trafiquer en toute impunité.

Grande lassitude de la population

« Jusqu'où peut aller M. Boudiaf », s'interrogeait, il y a quelques jours, *le Soir d'Algérie* qui se demandait si les « trabendistes » avaient raison de paniquer. Nombre d'Agériens se doutaient bien que la cohabitation n'était pas facile entre le président du HCE et les hommes – civils et militaires – qui l'avaient porté au pouvoir pour s'y maintenir eux-mêmes, de manière peut-être un peu moins voyante mais tout aussi efficace que par le passé.

Dans un entretien à cœur ouvert qu'il avait accordé, au Maroc, à des journalistes algériens, peu de temps avant la démission-déposition du président Chadli et l'interruption du processus électoral, il avait dit de M. Ghozali, avec dédain, qu'il était *« issu du magma du FLN »*. Il avait, d'autre part, invité l'armée à *« respecter les règles du jeu puisqu'elle avait accepté le passage par les urnes »*. C'est, pourtant, avec ces hommes-là qu'il a dû partager le pouvoir, si tant est qu'il y ait eu division du travail à son initiative et à son profit.

Comment donc était-il possible à M. Boudiaf de *« construire une société solidaire et juste »* si ceux qui, avec lui, conduisaient le changement, traînaient les pieds ? N'a-t-il pas présumé de ses forces et ne s'est-il pas entêté à vouloir *« rassembler le peuple »* comme s'il voulait le prendre à témoin du travail de sape des appareils politico-militaires ?

Etait-ce déjà trop tard ? Même si la restauration d'une certaine autorité de l'Etat l'avait soulagée, la population paraissait souffrir d'une grande lassitude, n'être prête à s'enthousiasmer pour rien, ni pour personne. *« La volonté est la caractéristique des peuples qui ne veulent pas disparaître »*, avait dit, tout récemment, M. Boudiaf. Croyait-il encore un miracle possible ? Son assassinat, à moins d'une semaine du trentième anniversaire de l'indépendance, résonne comme un terrible et douloureux désaveu.

JACQUES DE BARRIN

Le dernier entretien, au mois de mai, du président du Haut Comité d'Etat

« Les intégristes ne reculent devant rien, pas même devant le crime »

Au mois de mai dernier, le journaliste indépendant Pierre Devoluy avait réalisé un long entretien avec Mohamed Boudiaf, qui n'a jamais été diffusé. Voici le témoignage de Pierre Devoluy.

« Ils commettront encore quelques crimes, mais, à la fin, c'est le bon sens qui gagnera. » « Ils », ce sont *« les extrémistes qui se servent de la religion et pas seulement les membres du FIS !* (...) *Le totalitarisme crée l'extrémisme et l'extrémisme se discrédite par le terrorisme ! »*

Mohamed Boudiaf parle. Il ne sait pas qu'il n'a plus que quelques jours à vivre. Fataliste, il ajoute cependant : *« Quant à ma destinée, je suis croyant et, tout en essayant de diriger au mieux notre vie, nous sommes guidés par une main supérieure : la seule règle est d'agir pour le bien de tous, jamais pour ses propres intérêts. C'est ma règle. A partir de là, tout peut m'arriver demain... »*

« Ghozali ? Il est bien à sa place »

Nous sommes à la fin d'un mois de mai que la chaleur boude encore. Mohamed Boudiaf égrène ses souvenirs ; l'entretien devait porter sur le trentième anniversaire de l'indépendance algérienne. Il a complètement dévié après que Mohamed Boudiaf eut révélé quelques anecdotes historiques – comment, par exemple, au cours d'une marche de nuit dans le Rif pour se rendre à une rencontre d'opposants *marocains, en septembre 1954, lui* même et Ben M'Hidi (autre « chef historique ») ont eu *« l'idée à voix basse »* de créer un Front de libération nationale qui serait situé au-dessus des querelles de personnes et de tendances. Le projet avait été jugé inintéressant pendant trente ans...

Puis, fébrilement, Boudiaf s'étend longuement sur la situation actuelle de l'Algérie : sur l'urgence qu'il y a à rétablir l'autorité de l'Etat, la stabilité économique, la confiance des Algériens.

Alger a toujours été un village féroce : dès janvier dernier, on y disait de Boudiaf : *« Il est isolé, décalé et ambitieux. »* Isolé ? L'homme est grand, plus charpenté et moins sec que son visage osseux (on l'appelait « Ramsès II ») ne le laisse imaginer. Et infiniment plus affable ! Il occupe la résidence *située dans l'enceinte du palais* présidentiel, sur les hauteurs de la capitale, que Chadli avait ignorée. Il a fallu tout refaire et douze jardiniers ont mis plus de deux mois à restaurer le jardin.

Éloge du Maroc

Du palais un peu « Belle au bois dormant », Boudiaf ne sort pratiquement jamais. *« Trop de travail pour le moment ; dans quelques jours, je commencerai à parcourir le pays »*, dit-il, pour expliquer la nécessité de créer un grand rassemblement de tous les Algériens. Son aide de camp, qui est aussi son beau-frère, précise que le président fait une demi-heure de marche tous les matins dans son jardin puis s'enferme jusqu'à 16 heures dans le bureau présidentiel. *« C'est un passionné de tennis*, dit-il, *il suit tous les grands tournois sur les chaînes sportives que nous recevons grâce aux antennes paraboliques. »*

L'Algérie a alors trois pouvoirs : l'armée pour restaurer la sécurité, Mohamed Boudiaf pour reconstruire la politique et Sid Ahmed Ghozali pour sauver l'économie. Chacun de ces pouvoirs tente, chacun de son côté, de mener à bien sa mission. Boudiaf ne voit guère le ministre de la défense en dehors de la réunion hebdomadaire du Haut Conseil d'Etat (HCE) le mardi matin. Pas d'officier de liaison permanent à ses côtés. Juste un premier cercle de conseillers techniques (*« Ils ont tous l'accent parisien »*, persifle-t-on dans les couloirs) qui aide Boudiaf à superviser le pouvoir et, surtout, à imaginer une stratégie politique. Les contacts avec le premier ministre Sid Ahmed Ghozali ne sont ni fréquents ni réguliers. A la rumeur : *« Ghozali ne passera pas l'été »*, Boudiaf, sans protocole ni chaleur particulière, répond : *« Pourquoi ? Il travaille beaucoup, il va rétablir les finances, il est bien à sa place ! »*

Un président décalé ? Comme de Gaulle parlait de la Russie et jamais de l'URSS, Boudiaf disait *« l'Afrique du Nord »* et jamais le Maghreb. Citant souvent l'exemple du Maroc, où il avait passé plus de vingt ans : *« Au Maroc, il n'y a pas eu de sclérose de l'Etat comme cela s'est produit en Algérie ; c'est une monarchie, mais l'autorité existe. Le roi est le représentant de la Ouma ; cependant, les prêches dénoncent la corruption et les abus de pouvoir. Le Maroc est l'un des pays qui ont su voir venir à temps le danger intégriste. »*

Décalage également dans le discours à propos du Sahara occidental : *« Qu'est-ce que ce conflit a rapporté à l'Algérie et au Maroc ? Rien ! Je crois qu'il y a aujourd'hui une réelle volonté de donner une solution à ce problème. Pour l'Algérie, il y a le problème des Sahraouis. Ce sont des réfugiés. Ils sont ici depuis dix-sept ans. Nous les avons aidés. Nous les avons gérés. Il faut essayer d'enlever de la mentalité des gens que cette histoire ne peut trouver d'autre solution que celle de l'affrontement, et cela dans l'intérêt de tous. Imaginez qu'une seule des parties ne soit pas d'accord en ce qui concerne le référendum. Le Maroc se retirera du processus et nous nous retrouverons au point de départ. Il y va de l'intérêt général de trouver une solution. »*

Même franchise à propos de la Libye : *« Je l'ai dit au frère Kadhafi : nous sommes à ses côtés mais il doit régler lui-même ses problèmes. Comment construire une région économiquement et politiquement forte tant que l'un de ses membres sera pratiquement en conflit avec le reste du monde ? »*

La « démagogie » de l'arabisation

Décalé enfin par rapport aux tabous intérieurs, comme l'enseignement du français, victime de l'arabisation : *« Tout cela, c'est de la démagogie. Seulement voilà, il faut compter avec les pesanteurs. Il y a une sensibilité arabe qui se pose au niveau de l'éducation nationale, quelque chose de très artificiel. L'arabe, l'islam, les valeurs nationales... et aujourd'hui ce genre d'arguments reviennent souvent, mais nous les dépasserons. »*

Verra-t-on l'Algérie revenir au week-end le samedi et le dimanche ? *« Personnellement, je voudrais qu'on en arrive là*, dit Boudiaf. *Au fond, l'islam n'impose pas un jour particulier de congé. Si, par exemple, on avance dans l'édification du Maghreb, le Maroc et la Tunisie observant le samedi-dimanche comme jours de repos, nous serons probablement amenés, avec le temps, à en faire autant. Autrement, les Algériens risqueraient de ne travailler que trois jours par semaine ! »*

« Peut-être Chadli aimait-il bien vivre... »

Le ton monte lorsque Mohamed Boudiaf aborde le problème des islamistes. *« Depuis mon retour ici*, dit-il, *j'ai bien vu quelles étaient les méthodes des intégristes, leur recours à la désinformation, aux calomnies, au mensonge. En ce moment, ils font circuler un faux diplôme portant de multiples cachets, disant que j'appartiens à la franc-maçonnerie. Ils ne reculent devant rien, pas même devant le crime. Leur arrivée au pouvoir aurait été une catastrophe pour le pays et aussi pour la Méditerranée et l'Europe. »*

Il est une qualité que personne n'aura songé à mettre en doute chez Boudiaf : c'est la probité. A Kenitra, il dirigeait une briqueterie de huit employés dont quatre membres de sa famille. *« C'est le seul président algérien qui ait gagné sa vie à la sueur de son front »*, dit un soldat en faction devant la présidence. Ali Aroun, grand défenseur des droits de l'homme en Algérie, et fidèle de toujours, raconte volontiers comment il a trouvé Boudiaf, il y a moins d'un an, pataugeant dans la glaise jusqu'aux genoux pour aider un de ses ouvriers. *« Je n'avais pas prévenu de ma visite »*, commente simplement Aroun.

« Il faut lutter contre la corruption, déjà des anciens dignitaires sont inculpés, la justice passera », affirme Boudiaf. Mais verra-t-on aussi l'ancien chef de l'Etat, le président Chadli, être inquiété ? *« Je ne pense pas .. Je ne pense pas qu'il y ait vraiment quelque chose contre lui. Ben Bella l'accuse à tort. Moi, j'ai les dossiers. Je les ai lus. Bon... Peut-être aimait-il vivre bien ? On dit qu'il possède des maisons, que son fils possède un appartement, que sa belle-famille, etc. Mais, lui, personnellement, je ne pense pas qu'il possède grand-chose. »*

Restait le péché capital : l'ambition politique. A son arrivée en Algérie, au mois de janvier dernier, Boudiaf laissait entendre que son rôle se limiterait à relancer la démocratie. Fin mai, à la question : *« Serez-vous candidat à la présidence ? »*, il répond : *« Je ne sais pas ! Je vous assure... Je vous le dis honnêtement, si demain un homme beaucoup plus valable que moi se présentait, je lui laisserais la place tout de suite ! Car je considère que le pouvoir est une charge avant toute autre chose. Ce n'est pas à mon âge que je vais faire une carrière politique. Je considère que ma mission et celle des gens de ma génération, c'est de permettre à cette jeunesse algérienne de reprendre le flambeau dans les meilleures conditions. Cela ne peut se faire que dans une démarche démocratique, honnête, où les élites algériennes pourraient prendre les devants de la scène. Je vous l'ai dit, nous allons réussir parce que nous n'avons pas d'autre choix. »*

Isolé, décalé, ambitieux ? Singulière destinée, en tout cas, que celle de Mohamed Boudiaf : l'homme avait déclenché, avec la lutte armée, le terrorisme, pour donner l'indépendance à son pays. Il aura péri par le terrorisme.

PIERRE DEVOLUY

Quatre années de troubles

1988

– 6 octobre : L'état de siège est décrété à Alger après de graves émeutes.

– 10 octobre : Le président Chadli Bendjedid promet des *« réformes politiques »*. Le calme revient.

– 12 octobre : L'état de siège est levé. Le président Chadli annonce un référendum pour le 3 novembre sur une modification de la Constitution.

– 3 novembre : Les amendements constitutionnels sur la séparation des pouvoirs entre le chef de l'Etat et le premier ministre sont approuvés par référendum.

– 22 décembre : Le président Chadli est réélu pour un troisième mandat de cinq ans.

1989

– 23 février : La nouvelle Constitution, qui ouvre la voie au multipartisme, est approuvée par référendum.

– 2 juillet : L'Assemblée nationale adopte la loi qui autorise le multipartisme.

– 14 septembre : Le gouvernement de M. Mouloud Hamrouche légalise le Front islamique du salut (FIS).

– 15 décembre : M. Hocine Aït Ahmed, l'un des chefs historiques de la révolution algérienne, rentre au pays après vingt-trois ans d'exil.

1990

– 12 juin : Le FIS remporte les élections locales avec 54,25 % des suffrages exprimés.

– 27 juillet : Un ministre de la défense, le général Khaled Nezzar, est nommé pour la première fois depuis 1965.

1991

– 1er avril : L'Assemblée populaire nationale adopte par 232 voix la nouvelle loi électorale, qui institue un scrutin majoritaire uninominal à deux tours.

– 4 avril : Le président Chadli annonce que des élections législatives anticipées auront lieu les 27 juin et 18 juillet.

– 25 mai : Le FIS lance un mot d'ordre de grève générale illimitée pour exiger une élection présidentielle anticipée et l'abrogation de la loi électorale.

– 7 juin : Le nouveau premier ministre, M. Sid Ahmed Ghozali, annonce la tenue d'élections législatives et présidentielle avant la fin de l'année.

– 18 juin : Le FIS estime que *« le pays s'oriente vers l'apaisement »* avec l'annonce de la formation d'un nouveau gouvernement.

– 25 juin : L'agitation reprend dans les rues d'Alger.

– 30 juin : Les dirigeants du FIS, MM. Madani et Ali Benhadj, sont arrêtés.

– 7 juillet : Le nouveau porte-parole du FIS, M. Mohamed Saïd, est arrêté à son tour.

– 27 septembre : Le responsable du FIS par intérim, M. Abdelkader Hachani, est arrêté. Il sera libéré le 29 octobre.

– 29 septembre : L'état de siège est levé.

– 15 octobre : Le président Chadli annonce que le premier tour des élections législatives aura lieu le 26 décembre.

– 5 décembre : Le Parlement adopte une loi permettant aux autorités civiles de faire appel à l'armée pour maintenir l'ordre public.

– 14 décembre : Le FIS décide de participer aux législatives.

– 26 décembre : Au premier tour des élections, le FIS obtient 188 sièges, le Front des forces socialistes (FFS) 25, le FLN 15 et les indépendants 3.

1992

– 2 janvier : Quelque 300 000 personnes manifestent à Alger, à l'appel du FFS pour *« la sauvegarde de la démocratie »*.

– 9 janvier : Des centaines de femmes manifestent à Alger contre le FIS.

– 11 janvier : Le président Chadli est contraint de démissionner. L'intérim est assuré par le président du Conseil constitutionnel, M. Abdelmalek Benhabiles.

– 12 janvier : Un Haut Conseil de sécurité annule les élections législatives.

–14 janvier : Le Haut Comité d'Etat (HCE), présidé par Mohamed Boudiaf, prend le pouvoir.

– 22 janvier : Le président du bureau exécutif provisoire du FIS, M. Abdelkader Hachani, est arrêté ainsi que la majorité des responsables du mouvement.

– 4-8 février : De violents affrontements opposent les forces de l'ordre aux militants islamistes.

– 9 février : Le HCE instaure l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire pour une durée d'un an.

– 4 mars : La Chambre administrative du tribunal d'Alger décide la dissolution du FIS.

– 12 mars : Le ministère de l'intérieur publie un bilan officiel des récents affrontements s'élevant à 103 morts et 414 blessés.

– 22 avril : M. Boudiaf décide la création d'un Conseil consultatif national (CCN) chargé de seconder le pouvoir exécutif.

– 29 avril : La Cour suprême confirme la dissolution du FIS.

– 2 mai : Le général Mostefa Belloucif, ancien chef d'état-major de l'armée, est inculpé de corruption.

– 8 juin : Le président Boudiaf appelle au lancement d'un *« rassemblement national »*.

– 27 juin : Le procès devant un tribunal militaire de MM. Madani et Benhadj s'ouvre à Blida.

– 29 juin : Le président Boudiaf est assassiné.

Un « rebelle idéaliste »

« Le gouvernail est bien tenu et le cap sur le changement sera maintenu » : c'était le 22 avril dernier, à l'occasion de l'installation du Conseil consultatif national. Trois mois après son accession à la présidence du Haut Comité d'Etat algérien (HCE), Mohamed Boudiaf exprimait sa confiance dans les membres de cette instance collégiale provisoirement au pouvoir et dans leur programme de gouvernement.

Le propos peut paraître aujourd'hui présomptueux. Il reflétait surtout une certaine méconnaissance de la réalité d'un pays que Mohamed Boudiaf avait quitté vingt-huit ans plus tôt, pour un exil volontaire en France d'abord, puis au Maroc.

Cet opposant incorrigible et incorruptible à tous les régimes qui se sont succédé à Alger depuis l'indépendance en 1962, avait accepté en janvier de se compromettre avec le pouvoir *« dans un seul et unique but »*, un sens de *« la mission à remplir »*. Ainsi, celui qui avait bien mérité son surnom de *« rebelle idéaliste »*, plaçait-il ses idéaux au service d'un pays qu'il aurait voulu remettre sur les rails.

Mais depuis son accession à la tête du HCE, il avait donné l'impression, faute de moyens plus efficaces, et face à une situation proprement chaotique, de se livrer à un volontarisme naïf, multipliant les appels à un sursaut national, pour empêcher *« les pêcheurs en eau trouble »* de réaliser leur objectif et réussir le *« changement radical »* qu'il appelait de ses vœux.

C'était compter sans la détermination des islamistes – malgré ou peut-être à cause de l'arrestation de leurs principaux chefs – à déstabiliser le pays et ses dirigeants. L'enquête dira s'ils sont responsables de son assassinat, eux qu'il avait menacés de traiter *« avec la plus grande sévérité »*. Mohamed Boudiaf n'aura pas fait une *« carrière politique »*. *« A mon âge »*, disait-il, ce n'est pas ce que l'on vise. Mais ses meurtriers ne lui ont pas non plus laissé le temps d'entrer dans l'Histoire comme l'homme du salut algérien.

Inconnu du grand public jusqu'à son retour d'exil le 16 janvier dernier à la demande du HCE qui venait d'être constitué, après la démission forcée de l'ex-président Chadli Bendjedid, Mohamed Boudiaf avait pourtant déjà une longue expérience derrière lui. Considéré comme le plus « politique » des quatre chefs historiques du FLN, capturés lors de l'interception de leur avion le 22 octobre 1956 par la chasse française, et incarcérés pendant six ans, il était entré très jeune en militantisme, d'abord *dans les rangs du Parti du peuple* algérien (PPA) et du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) de Messali Hadj.

Né le 23 juin 1919 à M'Sila, petite ville des hauts plateaux du constantinois, dans une famille de « grande tente » – une appellation donnée aux vieilles lignées du Sud Constantinois – Mohamed Boudiaf est dans un premier temps responsable d'une section locale du MTLD, avant de participer à la création de l'Organisation spéciale (OS), sa branche militaire secrète. En 1950, la police française le recherche déjà.

Entré dans la clandestinité, il est alors *« Taïb »*, *« Ali »*, *« Smaïn »*, délégué de l'OS pour le Constantinois. Après la dissolution de l'OS, il participe à la fondation du Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA), dont les neuf chefs déclenchèrent l'insurrection de la Toussaint 1954. La guerre ainsi lancée, Mohamed Boudiaf se multiplie entre Alger, Paris, Le Caire et Madrid. Chargé de la logistique du FLN, il part en 1956 pour l'Egypte, puis séjourne à Tétouan en vue de se procurer des armes pour les résistants oranais.

Même en prison en France, il maintient les liens avec la résistance. Il est également ministre d'Etat puis vice-président du Conseil provisoire de la République algérienne.

Premier démissionnaire du FLN

A l'indépendance, ce militant de la première heure aurait pu s'intégrer au système. Mais cet impénitent, favorable au multipartisme, se brouille très vite avec Ben Bella, qui le fait arrêter dès la fin juillet 1962. Libéré quelques jours plus tard, il refuse de participer aux premières élections qu'il qualifie de *« préfabriquées »*, affirmant à l'époque au *Monde* qu'*« aucun parti populaire ne pourra naître à l'ombre des mitraillettes »*. Lui qui était le titulaire de la carte numéro un du FLN, fut aussi le premier à démissionner du parti pour fonder le Parti de la révolution socialiste (PRS), dont les Algériens apprennent la naissance par des tracts, jetés dans les rues d'Alger au cours de la nuit.

Mohamed Boudiaf et ses amis y dénonçaient – déjà – *« la faillite du FLN... qui ne peut plus prétendre être un mouvement révolutionnaire »*. *« L'équipe qui se proclame « direction du FLN » ... prépare la voie à un régime policier de dictature personnelle ou militaire »*, ajoutait-il. En 1963, Ben Bella le fait arrêter à nouveau pour *« complot contre la sécurité de l'Etat »*. Libéré en octobre, il choisit l'exil au Maroc où il va animer, avec le PRS, la résistance clandestine de gauche au régime.

Son refus de toute compromission, sa rigueur, il la portait jusque sur ses traits. Un visage taillé à la serpe, le sourire rare, le teint blafard, une silhouette sèche d'ascète, le refus de la formule facile ou de la langue de bois, un langage simple. *« Il ne faut pas mentir au peuple »*, martelait-il.

MOUNA NAÏM

Le tragique destin des « chefs historiques » du FLN

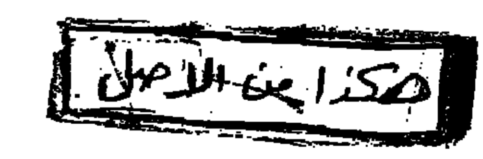
Mohamed Boudiaf est le troisième des neuf « chefs historiques » du Front de libération nationale (FLN) à avoir été assassiné depuis l'indépendance de l'Algérie.

Le premier fut l'ancien secrétaire général et trésorier du mouvement indépendantiste devenu le parti au pouvoir pendant près de trois décennies, Mohamed Khider, tué le 3 janvier 1967 dans une rue de Madrid.

Arrêté avec Ahmed Ben Bella, le 22 octobre 1956 – après le détournement de leur avion par les Français, – Mohamed Khider était entré en dissidence en quittant l'Algérie en 1963. Détenteur du trésor de guerre du FLN, évalué à quelque 60 millions de francs, il était parvenu à bloquer ces fonds à la Banque commerciale arabe de Genève, malgré les pressions des présidents Ben Bella puis Boumediène, n'entendant les restituer qu'à un gouvernement « légitime ». Après son assassinat, le contentieux entre la Suisse et l'Algérie ne fut réglé qu'en 1979, l'État algérien récupérant alors les fonds bloqués.

Le deuxième, Krim Belkacem, a été découvert étranglé dans une chambre d'hôtel à Francfort le 18 octobre 1970. Ministre des affaires étrangères du GPRA (gouvernement provisoire de la République algérienne), chef de la délégation algérienne aux négociations d'Evian, il s'était exilé après l'arrivée au pouvoir de Houari Boumediène et déclarait en 1969 : *« Sept années d'indépendance ont été pires que sept ans de guerre. »* Condamné à mort pour *« trahison et conspiration avec l'étranger »*, Krim Belkacem sera réhabilité à Alger à titre posthume, tout comme Mohamed Khider, lors du 30e anniversaire de l'insurrection algérienne, en novembre 1984.

Ahmed Ben Bella, ancien chef de l'Etat renversé par le colonel Boumediène en 1965, est récemment rentré en Algérie pour y fonder un parti d'opposition, comme Hocine Aït Ahmed qui l'avait précédé et qui dirige le Front des forces socialistes (FFS). Figuraient aussi parmi les « neuf » : Larbi Ben M'Hidi, Mostefa Ben Boulaïd et Mourad Didouche, tous trois tués dans le combat pour l'indépendance. Après l'arrivée au pouvoir du FLN en 1962, Rabah Bitat fut le seul survivant à n'avoir pas connu l'exil.



SINAT DU PRÉSID… Haut Comité d'Etat … même devant le crim… «rebelle idéaliste…

MOHAMED BOUDIAF

Les réactions dans les milieux politiques

M. Mitterrand : « l'Algérie pourra compter sur l'amitié de la France »

M. François Mitterrand a adressé, lundi 29 juin, un message au Haut Comité d'Etat de la République algérienne, dans lequel il écrit : *« C'est avec une très vive émotion que j'ai appris la brutale et tragique disparition du président du Haut Comité d'Etat de la République algérienne démocratique et populaire. J'espère que l'Algérie saura surmonter cette lourde épreuve. Elle sait qu'elle pourra compter sur l'amitié de la France dans ce chemin. Au nom du peuple français et en mon nom personnel, je prie le Haut Comité d'Etat de bien vouloir transmettre toutes mes condoléances à la famille de M. Boudiaf et au peuple algérien. »*

Pour sa part, dans un message adressé à son homologue algérien, M. Lakhdar Brahimi, M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, qui se trouvait en visite officielle à Djedda, en Arabie saoudite, s'est dit *« atterré par cet attentat commis à un moment où l'Algérie était plus que jamais engagée dans la voie de sa propre rénovation »*.

M. Stasi (CDS) : « Un homme lucide et courageux »

Les porte-parole de tous les partis politiques français ont rendu hommage au président algérien et ont condamné son assassinat. M. Henri Emmanuelli, président (PS) de l'Assemblée nationale, a salué en Mohamed Boudiaf une *« figure exceptionnelle par son patriotisme et sa stature morale »*, ajoutant : *« La nouvelle de son assassinat, dans des conditions particulièrement odieuses, ne peut que soulever l'horreur et la consternation. »* M. Laurent Fabius, premier secrétaire du PS, a condamné l'attentat *« avec la plus grande fermeté »*, estimant qu'*« aucune situation de désespoir ne peut trouver d'issue dans des actes de violence »*. Au nom du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. Jean Auroux, son président, a salué *« la mémoire d'un homme intègre, d'un patriote, qui a sacrifié sa vie à ses convictions et à son pays »*, en précisant que *« seul le dialogue dans la paix civile permettra à l'Algérie de créer le sursaut collectif porteur d'un renouveau »*.

Le Parti communiste a fait part de sa *« vive émotion devant l'odieux assassinat »* du président algérien et assuré le peuple algérien de *« la profonde solidarité des communistes français dans sa lutte pour la justice, la démocratie et le développement »*.

A droite, M. Valéry Giscard d'Estaing a affirmé que l'assassinat de Mohamed Boudiaf, *« revenu d'exil pour tenter de rétablir la stabilité et la tolérance en Algérie »*, doit être *« universellement condamné »*. *« Il faut souhaiter que l'Algérie trouve les moyens de reprendre sa démarche pacifique et représentative »*, a dit l'ancien président de la République. M. Jacques Barrot, président du groupe UDC de l'Assemblée nationale, a déclaré que Mohamed Boudiaf *« constituait la chance d'une Algérie menacée par le fanatisme »* et que *« son assassinat est une terrible épreuve pour le peuple algérien »*. *« Nous nous devons de témoigner au peuple algérien une profonde solidarité et de soutenir les Algériens qui dans son sillage veulent épargner à leur pays le risque de l'aventure »*, a-t-il ajouté.

M. Bernard Stasi, premier vice-président du CDS, a souligné que le président algérien était *« un homme lucide et courageux »*. Il a déclaré avoir été *« impressionné par sa détermination à lutter contre la mainmise du fondamentalisme musulman sur la société algérienne, contre un FLN usé par le pouvoir et disqualifié par l'échec, contre la corruption »*. *« Dans la période de trouble qui risque de s'ouvrir dans ce pays*, a-t-il ajouté, *la France doit plus que jamais aider ceux qui ont fait le choix difficile de la démocratie »*. M. Jean Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, a également affirmé que *« la France doit manifester sa solidarité à l'égard du peuple algérien, qui nous est si proche, et convaincre ses partenaires de la Communauté que l'avenir de l'Europe est concerné par la situation au Sud de la Méditerranée »*.

M. Juppé (RPR) : « Une redoutable spirale de violence »

M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, s'est déclaré *« atterré par le lâche attentat »* contre le président algérien. Il a exprimé la crainte que cet assassinat ne déclenche *« une redoutable spirale de violence »* en Algérie, *« alors qu'il était plus que jamais nécessaire que le peuple algérien surmonte ses divisions »*. *« Tous les amis de l'Algérie sont aujourd'hui inquiets pour l'avenir d'un pays si proche auquel nous attachent tant de liens et dont la stabilité est une condition* sine qua non *de la paix en Méditerranée »*, a précisé M. Juppé.

M. Jacques Roseau, porte-parole du Recours-France, a estimé que *« la tragique disparition de Mohamed Boudiaf constitue pour l'Algérie une épouvantable catastrophe, dans le mesure où le président du Haut Comité d'Etat apparaissait comme un ultime rempart face au danger de l'intégrisme islamique. Cet assassinat ouvre pour l'Algérie l'année de tous les dangers »*.

Enfin, M. Yvon Briant, président du CNI, a affirmé que *« le pouvoir français est mal venu de verser sur la mort de Mohamed Boudiaf des larmes de crocodile, car les meneurs du FIS, responsables de l'attentat, trouvent en France, et notamment dans les mosquées, un asile complaisant »*.

La situation économique

Une dette extérieure écrasante

Coïncidence malheureuse, les dirigeants de la Sonatrach, la compagnie pétrolière nationale, organisaient à Londres une opération de relations publiques le jour même où Mohamed Boudiaf était assassiné. Objectif : inciter les pétroliers internationaux à revenir en Algérie pour investir dans la recherche d'hydrocarbures.

Il y a quelques années, à Alger, cette démarche aurait été considérée comme une trahison. Aujourd'hui, plus personne ou presque n'y trouve à redire. Les esprits ont évolué. A la fois grâce aux discours pédagogiques de M. Sid Ahmed Ghozali, nommé chef du gouvernement en juin 1991 et confirmé à ce poste en janvier 1992 par Mohamed Boudiaf. Du fait, aussi, des difficultés économiques traversées par le pays. Le retour des compagnies pétrolières n'a-t-il pas été présenté – bien imprudemment – à l'opinion publique comme une manne pour les finances du pays (5 à 7 milliards de dollars attendus).

L'argument ne pouvait que faire mouche dans un pays aux prises depuis des années avec une dette extérieure dont le remboursement (intérêts et principal) « mange » bon an mal an les trois quarts des recettes d'exportations (pétrole et gaz en pratique). Pour alléger le fardeau sans devoir « rééchelonner » – un mot encore tabou en Algérie – les pouvoirs publics ont négocié des « reprofilages » de la dette.

Un chômage dramatique

Reprofilage bilatéral avec l'Italie et l'Espagne. Puis, en mars, reprofilage de la dette bancaire. Celui-ci prévoit que le remboursement des échéances comprises entre le 1er octobre 1991 et le 31 mars 1993 (en pratique 1,5 milliard de dollars pour une dette globale de 26 milliards) seront étalées sur huit années, avec un délai de grâce de trois années. Ce ballon d'oxygène a permis du coup à Alger d'obtenir des crédits de la CEE (400 millions d'écus, soit 2,8 milliards de francs), du FMI et de la Banque mondiale (dont les équipes étaient la semaine dernière en Algérie). Reste maintenant à « reprofiler » la dette algérienne à l'égard de la France.

Au-delà de la gestion de la dette et des appels de Mohamed Boudiaf exhortant ses concitoyens à *« la lutte contre les dépenses superflues »*, depuis le début de l'année, le gouvernement algérien n'a guère brillé par l'audace de sa politique économique. Chômage dramatique (il touche, estime-t-on, 25 % de la population active alors que près de 300 000 jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail), inflation inquiétante (30 % en 1991, année faste pourtant pour l'agriculture ; entre 35 % et 40 % prévus en 1992) ; descente aux enfers du dinar, la monnaie algérienne (1 dollar s'échangeait contre 5 dinars en 1986 ; aujourd'hui il en vaut près de 25). Face à ces poisons, les dirigeants algériens, à l'image de leurs prédécesseurs, ont très classiquement opté pour une voie libérale marquée, notamment, par une libération quasi complète des prix. Depuis quelques semaines, seuls la farine (donc le pain), la semoule et le lait restent subventionnés. L'huile, le sucre, les légumes secs... ne le sont plus.

Dans le domaine industriel, le temps des ruptures est révolu. Adversaire des monopoles étatiques, M. Mouloud Hamrouche, le prédécesseur de M. Ghozali, incitait les entreprises publiques – la plupart en piteuse santé – à nouer des accords de partenariat avec des firmes étrangères. La question ne paraît plus d'actualité. *« Après une période de flottement, on assiste à un retour en arrière. L'administration reprend ses droits tandis que les entreprises privées pâtissent d'un traitement discriminatoire »*, constate un homme d'affaires. Quant aux investissements étrangers, pétrole mis à part, rien n'est fait pour les attirer durablement.

Pourtant, le temps presse. En 1991, la production industrielle de l'Algérie était inférieure à celle de 1984. Entre-temps, le nombre d'Algériens s'est accru de plus de deux millions.

JEAN-PIERRE TUQUOI

Chez les beurs de Paris

La rage et l'angoisse

Condamner sans nuances, sans pardon. Condamner avec tristesse mais aussi avec rage. Et dire l'angoisse, le vertige ; l'impression de chaos et la sensation de fatalité, ce vilain mot... Les radios parisiennes de l'immigration ont aligné leur message. Sans se concerter, car elles ne se parlent guère. Mais avec la même foi et la même émotion. Avec les mêmes questions. Et puis, parmi quelques appels d'auditeurs révulsés, le sanglot étranglé d'une femme bouleversée. *« Si je pouvais crier dans la rue, comme je le ferais ! »*

Mais la rue, même à la Goutte-d'Or, ne se prête guère à ces manifestations d'émotion. Les femmes, à la tombée du jour, n'y traînent pas et laissent le pavé aux hommes. Les gosses, puisqu'il fait chaud, envahissent aussi cet espace, se disputent un bâton qui flotte dans le caniveau, trottinent derrière un chat aveugle, crient et se chamaillent, vite hélés depuis les étages. La rue, les cafés sont aux hommes. Et, ce lundi 29 juin, les hommes, le front soucieux, ont à parler ensemble.

Certains ont apporté leur transistor et partagent. Des téléviseurs avec rallonges de fil sont posés sur quelques bars. Mais les mieux informés du quartier, certains militants, des auditeurs fidèles, d'anciens interviewés, plus simplement des voisins, rendent visite, rue Polonceau, à Radio Beur, la station de la deuxième génération de l'immigration maghrébine. La porte vitrée est ouverte, le petit salon accueillant ; le bureau attenant paraît plus sélectif car c'est là qu'on y consulte sur Minitel les dépêches de l'AFP et qu'un télescripteur de l'agence de presse algérienne ne cesse de crépiter. Une régie grande comme un mouchoir de poche reçoit plus loin les appels des auditeurs en conservant la maîtrise sonore du studio. Car la rumeur de la rue s'arrête à la double porte du studio. Au-delà c'est d'Alger qu'elle survient.

Un journaliste de la radio publique algérienne y fait en direct le récit de cette journée folle. Mouloud, qui anime d'ordinaire une émission sur la culture berbère, a décommandé *in extremis* son invité du jour, le chanteur Hacene Adjroud, et s'adapte avec gravité au sujet du moment. Sa fureur est extrême. *« Le FIS est un poison ! Le Haut Conseil de sécurité n'en a pas pris assez la mesure. Sa douceur l'a perdu. A sa place, j'aurais liquidé les islamistes ! »*

Egalement à Alger, Saïd Saadi, du RCD (Rassemblement pour la culture et la démocratie), veut un message positif. *« On n'a plus le droit de marchander ou de tergiverser. La démocratie algérienne avait besoin d'un symbole ? Le martyr Boudiaf va fournir le déclic. Tous les démocrates sont décidés à se battre ! »* Même tonalité du côté du président de la Ligue des droits de l'homme : *« Le sacrifice de Boudiaf doit servir au rassemblement de tous les démocrates, de tous ceux qui ont l'Algérie au cœur. »* Joint à Paris, un ancien compagnon du président Boudiaf hausse le ton. *« L'Algérie est musulmane, elle n'est pas islamique ! Il faudra dire non à un régime fasciste, réactionnaire, rétrograde (...) A bas les urnes si elles doivent donner naissance à Hitler, Khomeiny et Madani ! »* Les auditeurs appellent. Ils veulent savoir qui a tué le président Boudiaf, comment on l'a laissé passer, quelle est la responsabilité du FIS, et ce qui va advenir de l'Algérie, des frères ennemis. *« Mais comment répondre ?* demande Akli Mahamedi, le président de l'Association Radio Beur. *L'embryon d'espoir commençait tout juste à prendre et voilà qu'on l'assassine. Beaucoup d'Algériens de France se préparaient à traverser la Méditerranée pour aller en vacances et voilà qu'on crée à nouveau le drame. Il y a comme une malédiction ! »*

Le mot inquiète et glace. *« Cela n'existe pas !* dit sèchement un visiteur. *Il faut aller sur place ! Il faut témoigner de notre soutien, exprimer notre solidarité. »* Le chaos ? La guerre civile ? *« C'est le trou noir ce soir*, admet Chérif Chikh, sociologue et responsable de la radio. *On a tué le seul espoir démocratique et tout est remis en cause. On peut s'attendre à tout. Y compris à une guerre fratricide. Je ne peux m'empêcher de penser à la Yougoslavie. Quel vertige ! »*

ANNICK COJEAN

Dans les mosquées parisiennes

« Un martyr »

Devant la mosquée de Paris, une poignée de fidèles ne cache pas sa satisfaction. *« La place est libre pour un Etat islamique »*, dit un habitué des lieux. *« Madani et Benhadj sont des otages »*, ajoute, péremptoire, Moussa, un jeune chômeur. Pourtant, certains s'émeuvent. Fakhr-ed-dine n'ose pas prendre le contre-pied du groupe qui attire les micros, mais confie à part : *« Nous sommes bien plus nombreux à regretter la mort de notre président, mais désormais personne ne veut s'exprimer. »* Cet enfant de l'Oranie, ouvrier du bâtiment, craint aussi que l'Algérie ne soit entraînée dans la guerre civile.

La rue Jean-Pierre-Timbaud, dans le onzième arrondissement, est un lieu fréquenté pour ses librairies et ses mosquées. Là aussi alternent des réactions contrastées. *« Boudiaf est un martyr*, dit le jeune propriétaire d'un café. *Il a consacré sa vie à son pays. Il n'a jamais volé. Les corrompus et les fondamentalistes ont eu sa peau. »*

Quelques youyous s'échappent de l'arrière-salle. Certains fidèles essuient leurs larmes. Une étudiante à la Sorbonne venue acheter des ouvrages de littérature arabe s'exclame et s'indigne. *« Tout ça pour des gens qui veulent que je porte Dieu sur ma tête*, dit-elle, paraphrasant la poétesse Fatiha Berazak. *Le HCE doit continuer le combat, et jusqu'à la fin. »*

BIBLIOGRAPHIE

« De la barbarie en général et de l'intégrisme en particulier », de Rachid Mimouni

La grande discorde algérienne

De l'archaïsme du Front islamique du salut (FIS), tout ou presque a déjà été dit. Auteur de *De la barbarie en général et de l'intégrisme en particulier*, Rachid Mimouni s'autorise néanmoins de sa qualité d'écrivain pour fustiger le fondamentalisme musulman – tel, du moins, que M. Abassi Madani et consorts le comprennent et le présentent, – *« ennemi des intellectuels et de la culture »*, dont le *« discours fait appel à la passion plutôt qu'à la raison, à l'instinct plutôt qu'à l'intelligence »*. Et de rappeler que dans les communes dont ils se rendirent maîtres à la faveur des élections municipales de juin 1990, les *« fous de Dieu »* transférèrent à des associations religieuses les crédits destinés aux centres culturels.

Qu'ont fait les hommes de culture pour lutter contre cet envahissement qui risque de conduire à la barbarie, se demande l'auteur dans cet ouvrage en forme d'autocritique ? *« Triste histoire que celle des intellectuels algériens*, note-t-il. *Chaque fois qu'ils avaient rendez-vous, ils ont raté le coche de l'Histoire. »* Cette « trahison des clercs », Rachid Mimouni la fait remonter à la Toussaint 1954 : *« Ce furent quelques marginaux qui osèrent annoncer au monde entier qu'ils déclenchaient une lutte armée pour revendiquer l'indépendance nationale*, raconte-t-il. *Les intellectuels ne commencèrent à rejoindre le FLN qu'à partir de 1956. »*

Ces lâchetés individuelles et collectives ont conduit à une *« dégradation continue »* qu'aucun gouvernement, sans prise sur une réalité récalcitrante, n'a réussi à freiner, depuis l'époque de *« l'impulsif et brouillon Ben Bella »* jusqu'à celle de *« l'antisocialiste viscéral Chadli »* en passant par celle de *« l'austère Boumédiene »*. Constat dramatique de l'auteur : *« L'Algérien d'aujourd'hui n'accorde plus de crédit à ses dirigeants. Il est convaincu qu'aucun d'entre eux n'est en mesure de lui procurer un emploi, un logement, le lait pour son nouveau-né, le médicament pour son père hospitalisé. »*

Les Algériens *« affrontent un monde chaotique, toutes règles et valeurs sont abolies. Plus personne ne croit à rien, du paysan kabyle aux tenants du pouvoir »*, assure Rachid Mimouni. A l'en croire, *« il existe un marais de 40 % constitué de gens indifférents au sort du pays »*. Cette majorité silencieuse, en général analphabète et dénuée de formation politique, n'a d'autre préoccupation que d'*« améliorer ses dures conditions d'existence »*.

« La tendance islamiste représente le quart de l'opinion nationale. Elle sera durable, affirme l'auteur. *Le pouvoir et les démocrates devront compter avec elle. »* C'est dire que la recherche d'un consensus, ou du moins d'un *modus vivendi*, est plus nécessaire – et pourtant plus aléatoire – que jamais entre frères ennemis, et qu'ainsi *« l'Algérie est entrée dans une ère de grande discorde »*.

JACQUES DE BARRIN

► Le Pré aux Clercs, 172 p., 98 F.

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : la succession de M. Shamir

M. Natanyahu candidat à la direction du Likoud

Dans la perspective du retrait annoncé de M. Itzhak Shamir, M. Benjamin Natanyahu, vice-ministre chargé de l'information dans le gouvernement sortant, a posé, lundi 29 juin, sa candidature à la direction du Likoud.

« Je présente ma candidature car le temps est venu d'opérer un changement profond dans la direction de notre mouvement », a déclaré M. Natanyahu à la télévision israélienne. La direction du Likoud avait décidé dimanche que les membres du parti éliraient directement, pour la première fois, leur chef de file, jusqu'à la fin de l'année 1992.

Le ministre des affaires étrangères, M. David Lévy, et M. Benny Begin, fils du fondateur du parti, ainsi que le ministre du logement, M. Ariel Sharon, briguent également la présidence du Likoud. M. Sharon a été accusé, lundi, par deux députés de gauche, MM. Moshe Shahal et Dedi Zucker, d'avoir ordonné la destruction de documents gênants relevant de son ministère, avant la passation de pouvoirs consécutive à la défaite de son parti aux législatives du 23 juin.

Par ailleurs, les membres de la délégation palestinienne aux négociations de paix sur le Proche-Orient ont pu regagner leurs domiciles à leur retour, lundi, dans les territoires occupés, venant d'Amman, après avoir été interrogés par la police israélienne sur leur rencontre publique en Jordanie la semaine dernière, avec le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, en infraction de la loi israélienne. Les délégués palestiniens, conduits par M. Fayçal Husseini, ont refusé de répondre aux enquêteurs et ont été libérés sous caution. – *(AFP.)*

SYRIE

Un nouveau gouvernement dans la continuité

La Syrie est dotée, depuis lundi 29 juin, d'un nouveau gouvernement, présidé par le premier ministre sortant, M. Mahmoud Al Zohbi, qui avait présenté la démission de son cabinet mercredi dernier et que le président Hafez Al Assad avait chargé de former un nouveau cabinet. Dix-huit ministres font leur entrée dans la nouvelle équipe de trente-sept membres, où les titulaires des ministères-clés restent les mêmes. Il s'agit notamment de MM. Moustapha Tlass à la défense, Farouk Al Charch aux affaires étrangères, Mohammad Al Imadi à l'économie, Mohammad Harba à l'intérieur, et Mohammad Salmane à l'information. Les ministères techniques du pétrole, des communications, de l'industrie et des transports ont été confiés à des universitaires. Outre Mme Najah Al Attar, ministre de la culture, une autre femme fait son entrée au gouvernement. Il s'agit de Mme Salha Sounkour, nommée ministre de l'enseignement supérieur. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

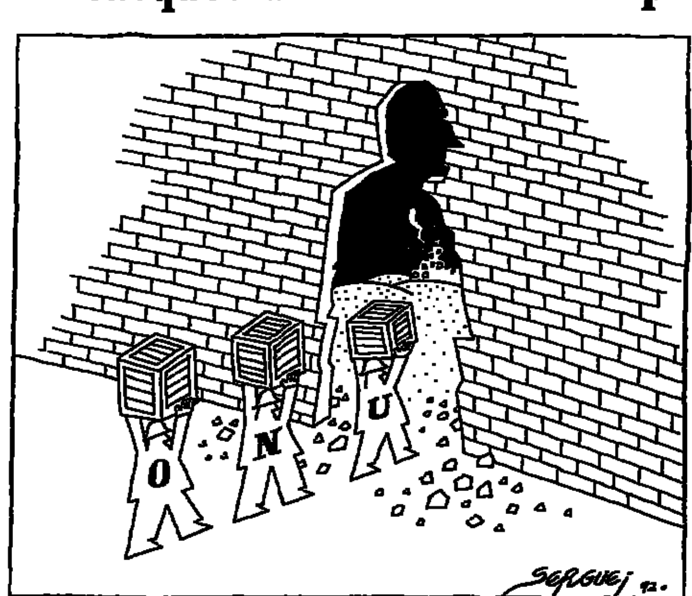
Après la visite de M. Mitterrand dans la capitale bosniaque

Le Conseil de sécurité autorise le déploiement d'un millier de « casques bleus » sur l'aéroport de Sarajevo

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

Prenant en compte la déclaration qui lui avait été précédemment soumise par le secrétaire général et dans laquelle M. Boutros Boutros-Ghali faisait état *« des progrès considérables »* qui, depuis peu, avaient permis au détachement de la Force de protection des Nations unies en Yougoslavie (FORPRONU) de commencer à exercer son autorité sur l'aéroport de Sarajevo, le Conseil de sécurité a voté à l'unanimité, lundi 29 juin, une résolution autorisant le *« déploiement immédiat d'éléments additionnels »* de la FORPRONU pour assurer la sécurité et le fonctionnement de cette installation ainsi que l'acheminement de l'aide humanitaire destinée à la population civile. Dans cette même résolution (n° 761), le Conseil se réserve toutefois la possibilité de recourir à *« d'autres mesures »* au cas où toutes les parties intéressées au conflit ne coopéreraient pas pleinement avec la FORPRONU et avec les agences internationales et dans l'éventualité où elles ne prendraient pas toutes les dispositions permettant d'assurer la sécurité des membres de ces organisations.



Dans sa déclaration, faite de Dakar, où il participe au sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le secrétaire général admettait qu'un *« cessez-le-feu absolu »* n'avait pas pu être constaté sur le terrain, mais il invitait toutefois le Conseil à *« saisir l'occasion fournie par les derniers développements »* à Sarajevo pour autoriser le déploiement de nouvelles forces onusiennes, conformément à une disposition de la résolution 758 votée le 8 juin.

Contrôle aérien

Dans les prochaines quarante-huit heures, le bataillon canadien de 850 hommes, actuellement basé en Croatie et qui fait partie des quatorze mille « casques bleus » appelés à stationner dans ce pays, va se déployer à Sarajevo, appuyé par une présence française. Celle-ci sera composée d'une unité chargée du contrôle aérien et d'une autre assurant le déchargement des avions, de cent à cent cinquante pilotes d'aviation légère et d'une soixantaine de militaires convoyant des véhicules transporteurs de troupes.

Le contingent de casques bleus canadiens devrait ensuite regagner ses cantonnements en Croatie pour être remplacé par quatre cents hommes détachés par la France (outre les deux mille autres déjà stationnés en Croatie et les soixante experts militaires présents en Bosnie-Herzégovine) et par d'autres contingents fournis par l'Egypte et l'Ukraine. *« Nous sommes restés dans le cadre d'une opération de maintien de la paix, avec l'accord des parties »*, constatait avec satisfaction l'ambassadeur de France, M. Jean-Bernard Mérimée, à l'issue de la réunion du Conseil de sécurité, en faisant valoir que la visite effectuée la veille par le président Mitterrand à Sarajevo avait *« énormément aidé »* l'ONU dans son entreprise.

« Zones roses »

Le Conseil de sécurité devait reprendre ses consultations le 30 juin pour se prononcer sur un projet de résolution entérinant le contenu d'un autre rapport de M. Boutros-Ghali consacré cette fois à la Croatie et dans lequel le secrétaire général s'inquiète des attaques lancées par l'armée croate contre des forces de défense territoriales serbes situées dans des « zones roses », protégées par les Nations unies, à l'intérieur de la Croatie. Ces affrontements, estime-t-il, compromettent la prise en charge de ces secteurs par la FORPRONU et l'application du plan du Conseil de sécurité visant à obtenir la démilitarisation des forces paramilitaires et irrégulières dans cette région.

SERGE MARTI

Le blocus a été interrompu

Suite de la première page

Le « Pont aérien », réclamé par M. François Mitterrand, existe et c'est une victoire, un soulagement immense pour ces trois cent mille habitants de Sarajevo, terrés comme des rats depuis des semaines dans les caves de leurs immeubles. Le deuxième *« petit pas »*, l'ouverture d'un « couloir humanitaire » jusqu'à la ville, éloignée de quelques kilomètres, est encore à faire.

Encore la prudence : un officier de la FOPRONU estime que les cargaisons d'aide ne pourront pas être distribuées tant que les conditions de sécurité ne sont pas réunies pour acheminer les vivres à la population. Mais Le général McKenzie est résolu à aller de l'avant : les vivres, a-t-il insisté mardi matin, seront déchargés dans la journée avec l'aide du Haut Commissariat pour les réfugiés. Le blocus de Sarajevo continue, mais lundi soir, la première brêche a été ouverte.

Un deuxième avion français, un Hercules C-130, était attendu, mardi, avec des équipements de signalisation de piste, un groupe électrogène et une équipe de déchargement. *« On attend que nos partenaires nous rejoignent »*, a indiqué M. Musitelli, sans doute satisfait que la France ne soit plus accusée d'être « à la traîne » comme on le lui a souvent reproché depuis le début du conflit yougoslave.

Washington et Londres ont aussitôt exprimé leur satisfaction après la réussite de la première opération française, mais ont ardemment souligné que leur participation à un pont aérien ne se fera que dans le cadre d'un plan de l'ONU. Même si la nuit de lundi à mardi a été relativement calme à Sarajevo, des tirs sporadiques ont néanmoins été entendus dans le quartier de Dobrinja, situé entre l'aéroport et le centre-ville. Il s'agit-là, certes, d'une « escarmouche » après le cauchemar vécu depuis des semaines par les habitants de la capitale bosniaque.

Le blocus, il est vrai, a été levé mais les trente-quatre « casques bleus » ne peuvent assurer qu'un contrôle précaire de l'aéroport avant l'arrivée des renforts de l'ONU. A Sarajevo, le pire reste encore à craindre.

Y- M. R.

Deux journalistes blessés

Deux journalistes ont été blessés par des tirs, lundi 29 juin en début d'après-midi près de Sarajevo, dans le village de Stpsko. Leur voiture a été criblée de balles alors qu'ils se rendaient à l'aéroport. Il s'agit de notre confrère Jean Hatzfeld, de *Libération*, et du photographe britannique Kevin Weaver. Jean Hatzfeld, sérieusement blessé à la jambe, indique mardi son journal, a été opéré à l'hôpital de Kosevo. Selon les médecins, ses jours ne sont pas en danger. Légèrement atteint, Kevin Weaver n'a pas été hospitalisé. – *(AFP.)*

Le PS s'inquiète de « l'indifférence » et de « l'impuissance » des nations

Au lendemain de la visite de M. François Mitterrand à Sarajevo, M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a affirmé lundi 29 juin, que ce geste représentait *« la condamnation de l'indifférence et de l'impuissance des nations »* face au drame yougoslave. M. Queyranne a ajouté que *« la France avait une mission à tenir sur la scène internationale »* et qu'*« elle parlait au nom d'une Europe qui reste à construire, à affirmer sur le plan de la politique étrangère et de défense »*. Pour sa part, M. Pierre Bérégovoy a déclaré, lors d'une cérémonie de remise des insignes de chevalier de la Légion d'honneur à M. Jean-Baptiste de Foucauld, commissaire au Plan *(nos dernières éditions du 30 juin)*, que le droit d'ingérence humanitaire prôné par le ministre de l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, s'était *« manifesté avec éclat et avec courage »*. *« Ceux qui ont accompli cet acte l'ont fait parce que tel était leur devoir »*, a-t-il ajouté.

M. Raymond Barre, ancien premier ministre, a salué, dans un communiqué, la visite du président François Mitterrand à Sarajevo comme *« un geste symbolique et courageux »*, M. Alain Madelin, vice-président de l'UDF, qui était l'invité du « Club de la presse d'Europe 1 », a parlé d'*« un beau geste qui ne doit pas cacher une mauvaise politique »*, et M. Jean Lecanuet, président (Un. cent.) de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, a rendu hommage au *« geste courageux et fortement symbolique »* du chef de l'Etat, en exprimant l'espoir que *« cette initiative ne soit pas ressentie comme un geste isolé »* par les partenaires de la France dans la Communauté européenne.

Au RPR, M. Philippe Séguin, député des Vosges, a *« applaudi » et « approuvé sans réserve »*, sur RTL, la visite de M. Mitterrand, en soulignant qu'elle le *« renforce dans ses convictions »* anti-Maastricht. *« Ce qu'a fait M. Mitterrand, il l'a fait au nom d'un grand pays, au nom de la France*, a-t-il dit. *Avant Maastricht, ces choses-là sont possibles, je ne suis pas sûr qu'elles le soient après. »*

De même, M. Pierre Mazeaud, député RPR de la Haute-Savoie, qui est l'un des opposants au traité de Maastricht, mais qui s'est dit *« choqué »* par la visite de M. Mitterrand, a estimé que le président de la République *« venait de faire la démonstration contraire de ce qu'il souhaite, que l'Europe n'existe pas »*.

Réitérant son refus de démissionner

Le président Milosevic accepte la tenue d'une table ronde avec l'opposition serbe

BELGRADE

de notre correspondante

Belgrade a continué lundi 29 juin à vivre sous le signe de la contestation. Des dizaines de milliers de manifestants, qui s'étaient rassemblés dimanche à l'appel de l'opposition serbe, occupaient toujours la place du Parlement fédéral, dans le centre de la capitale. Non loin de là, dans les facultés, l'université de Belgrade, les étudiants entraient dans leur seizième jour de grève.

Tous revendiquent la démission du président de Serbie, Slobodan Milosevic, tenu pour responsable de la mise à l'index de la Serbie par la communauté internationale et de la crise économique et sociale. Confronté à l'endurance des manifestants, Slobodan Milosevic a accepté, lundi, que son mandat soit soumis à des élections ou à un référendum, L'opposition cependant ne semble pas se contenter de ce *« faux-fuyant »* du pouvoir de Belgrade qui vise avant tout à amadouer les contestataires.

A l'issue d'un entretien d'une heure, lundi matin, avec une délégation du Mouvement démocratique serbe (DEPOS) qui organise la manifestation de protestation contre le régime de Belgrade, M. Milosevic a accepté de négocier l'organisation d'une table ronde entre le pouvoir et l'opposition et de soumettre son mandat à vérification. Arguant qu'il avait été élu démocratiquement lors des élections multipartites de décembre 1990, M. Milosevic a réitéré son refus de démissionner sous la pression de la rue.

Les effets de l'embargo

Son départ doit par conséquent être décidé par l'ensemble du corps électoral, lors d'une consultation dont la date approximative n'a pas été mentionnée. Les maigres concessions de M. Milosevic ont suscité la déception de l'opposition qui est consciente de l'urgence de la situation alors que les effets de l'embargo imposé à la Serbie par la communauté internationale se font sentir plus violemment chaque jour.

Le mécontentement prévalait également parmi les manifestants qui ont sifflé et hué le résultat des négociations de lundi en scandant sans relâche : *« démission !, démission ! »*. Le « Sabor », l'assemblée suprême du peuple serbe constituée dimanche par tous les manifestants, avait rendu son verdict : le mouvement doit continuer *« jusqu'au départ de M. Milosevic »*. Sur la tribune d'honneur adossée aux marches du Parlement fédéral, un membre de DEPOS dénonçait *« la manœuvre »* du président serbe *« pour gagner du temps alors que la Serbie n'en a plus »*. Un autre intervenant soulignait *« le piège tendu »* par M. Milosevic *« qui n'est pas plus enclin au changement qu'auparavant »* .

Dans les jours prochains, DEPOS – le mouvement de l'opposition qui regroupe des intellectuels, des syndicats indépendants et plusieurs partis dont le mouvement du renouveau serbe de Vuk Draskovic – doit présenter aux autorités serbes sa conception de la table ronde. Celle-çi devrait, pour l'opposition, permettre de négocier la formation d'un gouvernement de salut national avant la tenue de nouvelles élections. Toutefois, le premier ministre serbe, M. Radoman Bozovic, qui a reçu également les représentants des manifestants, a semé la confusion en affirmant que le principe d'une table ronde était inacceptable puisque cela n'était pas prévu par la Constitution.

Le conseiller de M. Milosevic, M. Zeljko Simic, prétend que le président serbe a fait lundi *« toutes les concessions »* et qu'il ne peut pas offrir plus qu'une consultation pour vérifier sa légitimité auprès des électeurs. Personnellement, M. Simic estime que le leader serbe n'est pas menacé et qu'il remportera le scrutin puisque *« il continue à symboliser au sein de l'opinion publique l'intérêt serbe »*. Le diagnostic de M. Simic ne faisait pas l'unanimité à Belgrade, où l'on pensait que la paupérisation et la mise en chômage technique d'un tiers de la population active en raison de l'embargo pétrolier, commercial et aérien, devaient inévitablement se faire ressentir sur les intentions de vote.

FLORENCE HARTMANN

□ **Un militaire français de la FORPRONU blessé en Croatie.** – L'agence de presse Tanjug a annoncé qu'un militaire français membre de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU), a été blessé, lundi 29 juin près de Zadar (côte croate) lorsqu'un véhicule blindé du contingent français a été touché et sérieusement endommagé par une mine anti-chars. L'incident s'est produit sur le territoire de la République serbe de Krajina, autoproclamée sur le territoire croate. – *(AFP.)*

CEI : tirs sur la mission de l'ONU en Moldavie

M. Eltsine donne de nouveaux gages à l'armée russe

Le président Boris Eltsine a promu, lundi 29 juin, deux généraux à poigne dans l'armée russe, donnant à celle-ci de nouveaux gages au moment où les conflits ethniques s'intensifient dans les périphéries de l'ancien empire.

Le général de division Alexandre Lebed a ainsi été nommé chef de la XIVe armée russe, stationnée en Moldavie. Celle-ci affirme sa neutralité dans le conflit qui déchire cet Etat, mais fournit les armes de la « garde » des séparatistes russophones de Transnistrie.

Le général Lebed, un proche de M. Eltsine, a, dès sa nomination, annoncé que *« le caractère de cette neutralité changera. Elle deviendra une neutralité armée »*. Comme seul éclairage de ce nouveau concept, le général a précisé qu'il *« n'est pas dans la tradition ou dans le caractère du Russe de rester les bras croisés lorsque des civils sont tués ou mutilés »* devant ses yeux.

Il a évoqué le *« génocide »* qui aurait été commis à Bendery, une ville aux mains des russophones que les forces moldaves avaient tenté de reprendre il y a une semaine. Les combats y auraient fait entre cent et cinq cents morts en dix jours. Lundi, les tirs s'y poursuivaient et ont atteint notamment le véhicule de la mission de l'ONU envoyée en Moldavie. Les trois observateurs se sont réfugiés pendant trois heures dans un commissariat, puis ont quitté la ville.

Le second promu est le général Boris Gromov, qui devient vice-ministre de la défense, aux côtés d'autres jeunes officiers de sa génération nommés il y a dix jours. Le général Gromov, très populaire au sein de l'armée depuis qu'il avait supervisé son retrait d'Afghanistan, est un conservateur bon teint, mais n'a pas été impliqué dans le putsch raté d'août dernier à Moscou.

Lundi, le ministre de la défense, M. Pavel Gratchev, a adressé un message à l'armée russe, affirmant qu'*« elle seule est capable de sauvegarder des milliers de vies humaines dans ces conditions de chaos civil et d'affontements interethniques »*. Exhortant les militaires à la patience, il les a assurés du soutien du président Eltsine. Des accords signés la semaine dernière par ce dernier pour mettre fin à ces conflits, un seul – celui opposant Géorgiens et Ossètes alliés aux Russes – a connu un début d'application : lundi, du matériel lourd des milices géorgiennes a commencé à être évacué des environs de Tskhinvali, chef-lieu assiégé d'Ossétie du Sud. – *(AFP, Reuter.)*

ESTONIE : le référendum sur la Constitution

Une majorité s'est prononcée contre le droit de vote des russophones

TALLIN

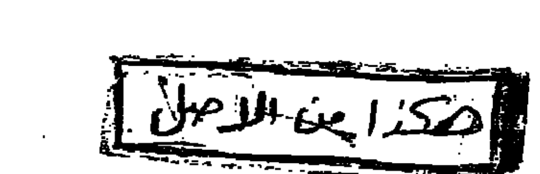
de notre envoyé spécial

Consultés par référendum, dimanche 28 juin, les Estoniens ont approuvé massivement – 91,1 % de oui pour 66,6 % de participation selon des résultats presque définitifs – le project de Constitution qui leur était soumis et qui établit un régime de type parlementaire. Les prochaines élections législatives devraient avoir lieu à la fin de l'été et la Chambre qui en sera issue désignera à son tour le président de la République.

Environ 53 % des personnes consultées au cours de ce référendum se sont d'autre part prononcées contre la participation à ces prochaines élections des russophones du pays qui avaient déjà demandé la nationalité estonienne mais dont le dossier n'avait pas encore été traité par la commission compétente. Si les personnes concernées par cette décision sont peu nombreuses – 5700 environ, – il est clair que le message envoyé par les Estoniens sera perçu par l'ensemble de la minorité russophone du pays, qui représente plus du tiers de la population totale d'Estonie, comme un refus de l'intégrer politiquement.

La loi sur la nationalité adoptée en février par le Parlement estonien apparaît certes comme très libérale, mais elle prévoit que tous les candidats à la nationalité puissent prouver une connaissance satisfaisante de la langue estonienne, clause qui avait été très mal acceptée par les russophones. Le résultat du référendum de dimanche pourrait ainsi aiguiser les conflits latents entre les Estoniens de souche et la minorité russophone.

JOSÉ-ALAIN FRALON



EUROPE

Inquiétudes européennes

A la lumière du sommet de Lisbonne, l'après-Maastricht prend déjà un goût amer

BRUXELLES,
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Faute de s'entendre sur le financement de la Communauté au cours des années à venir, les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze ne sont pas parvenus à donner à l'opinion cette image d'unanimité sereine et déterminée qu'ils considéraient, à la veille du conseil européen, comme le meilleur remède pour venir à bout du syndrome danois (*le Monde* du 30 juin).

Le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors a sans doute raison de ne pas s'inquiéter, outre mesure, d'un contretemps provisoire qui illustre la course d'obstacles à laquelle les Douze doivent s'astreindre sur chacun des dossiers où leurs intérêts diffèrent.

Cet accident, qui est venu souligner l'ambiance plutôt morose du dernier conseil européen de Lisbonne, témoigne également de l'ampleur des difficultés qu'il faudra surmonter pour que la politique de Maastricht devienne un succès. Au point de se demander si la révolte observée aujourd'hui, dans une partie de l'opinion, révèle non pas tant une protestation à l'égard d'un supposé déficit démocratique ou d'une insuffisante clarté, que le sentiment diffus que l'aventure de Maastricht, pour tentante qu'elle soit, est mal engagée.

M. Felipe Gonzalez, chef du gouvernement d'un Etat membre au comportement exemplaire, qui, depuis son adhésion à la CEE, le 1er janvier 1986, n'a jamais entravé par des revendications excessives la bonne marche de la Communauté, sait parfaitement que son pays ne sera pas capable de relever le défi de l'Union économique et monétaire (UEM) sans un concours financier puissant de ses partenaires.

L'Allemagne ne l'ignore pas non plus, mais presque asphyxiée par le coût de la réunification, sans parler de l'effort de solidarité qu'elle juge nécessaire de consentir à l'Est, elle éprouve du mal à suivre. Quant à la Grande-Bretagne, qui sort à peine d'une des crises économiques les plus rudes de l'après-guerre, le sort de l'UEM ne constitue certainement pas sa préoccupation première.

L'impuissance de l'Etat italien à mettre en œuvre les réformes qu'exigerait la participation à l'Union monétaire, a été confirmée de façon éclatante au printemps lorsque les ministres des finances des Douze ont constaté que le *« plan de convergence »* qu'il avait annoncé n'était pas appliqué, que l'économie italienne, loin de se rapprocher des performances requises, s'en éloignait. Pour la France, la conséquence la plus claire de cette défaillance italienne, c'est la perspective, pour 1997 ou 1999, d'un face-à-face au sein de l'Union monétaire avec l'Allemagne et les pays du Benelux, lesquels appartiennent eux-mêmes à la zone mark.

Est-ce là une situation qui rendra possible une gestion collective de l'économie, et singulièrement de la politique monétaire, conforme aux intérêts de la France? La question, qu'il serait absurde d'interpréter comme une manifestation de défiance à l'égard de l'Allemagne, mérite au moins d'être posée. Même si l'Espagne rejoignait le peloton de tête, son poids économique, encore très inférieur à celui de l'Italie, ne permettrait pas le rééquilibrage nécessaire pour éviter que l'Allemagne ne domine l'UEM.

Les inconvénients de l'élargissement

L'échéance de l'élargissement est, quant à elle, plus proche. Il est désormais raisonnable de s'attendre à ce que, le 1er janvier 1995, la Communauté compte quatre membres supplémentaires : l'Autriche, la Finlande, la Suède, la Suisse; peut-être cinq si la Norvège à son tour se décide. L'entreprise a-t-elle été préparée de façon à ne pas altérer le visage de la Communauté? Peut-on alors encore espérer une Europe unie, influente dans les affaires du monde, telle qu'elle devrait résulter de la politique de Maastricht? La réponse est évidemment négative.

Il n'est peut-être pas opportun, aujourd'hui, à trois mois du référendum en France, d'évoquer la possibilité d'un gouvernement européen ou d'une nouvelle organisation politique de la Communauté. Mais comment ne pas comprendre qu'en l'absence d'aménagements institutionnels importants, les « Seize ou Dix-sept » se dirigeront tout droit vers cette Communauté que souhaitent les Anglais, une zone de libre-échange où les liens politiques resteront très lâches et la capacité collective d'agir insignifiante.

L'élargissement rendra illusoire une politique étrangère et de sécurité commune (PESC), déjà plus que problématique à Douze, comme en témoigne la lenteur des réactions de la Communauté dans le conflit yougoslave. Inviter la Suisse, l'Autriche ou la Finlande à renoncer à leur neutralité, en admettant qu'elles s'y résignent de bonne grâce, ne réduira guère la probabilité qu'en raison de leur configuration géographique et de leur histoire, leur sensibilité demeure éloignée de celle de pays comme la France, l'Allemagne ou l'Espagne.

Les différences d'intérêts, la Communauté économique européenne le montre chaque jour, peuvent se surmonter. En revanche, les différences d'objectifs, comme celles qui séparent la France du Royaume-Uni ou des Pays-Bas à propos de la nature du lien à entretenir avec les Etats-Unis, apparaissent comme des fossés presque impossibles à combler.

En fait, en matière de politique étrangère et de sécurité, l'appartenance à la Communauté telle qu'elle existe est souvent ressentie davantage comme une entrave que comme un atout. Aujourd'hui déjà, dans l'actuelle Communauté, la France se retrouve souvent isolée. Sur l'essentiel, si l'on considère les thèmes que pourrait recouvrir une politique étrangère européenne, et en oubliant le cas très singulier du Royaume-Uni, des nations comme les Pays-Bas, le Danemark, voire l'Italie (que dire de la fiabilité de l'Italie de Giani De Michelis quand on se souvient des retournements qu'ont connus depuis deux ans ses positions en matière de défense!) ont des comportements divergents de ceux de la France. Seuls des « rafistolages » permettent de le masquer.

La politique de Maastricht représente probablement le meilleur choix pour la France. L'alternative n'est pas de lui tourner le dos, parce que les perspectives de mise en œuvre se révèlent décevantes. Mais constatant qu'il est malsain d'ajourner sans cesse le traitement des problèmes – quelle organisation politique pour l'Europe? Quels objectifs de politique étrangère? – faudrait-il s'interdire de revoir la liste des partenaires avec lesquels on tentera l'aventure pour qu'elle ait une chance de réussir?

Dans l'Europe d'aujourd'hui, il n'y a pas pour la France d'alternative à l'alliance avec l'Allemagne. Mais il est certainement souhaitable pour les deux pays que le noyau de cette Communauté, capable et surtout désireuse d'appliquer Maastricht, ne soit pas exclusivement franco-allemand. Tels sont peut-être les termes de l'équation d'un après-Maastricht décidément amer.

PHILIPPE LEMAITRE

□ **Le débat de ratification du traité de Maastricht au Parlement grec aura lieu en juillet.** – M. Constantin Mitsotakis, le premier ministre grec, a annoncé, lundi 29 juin, que le Parlement grec se réunirait en session extraordinaire, du 20 au 30 juillet, pour examiner le Traité de Maastricht sur l'union politique et monétaire européenne. M. Mitsotakis a prédit que le traité serait ratifié puisque les partenaires européens d'Athènes *« ont fait preuve de sensibilité, d'une entière compréhension et de solidarité envers la Grèce »*. Au conseil européen de Lisbonne, à la fin de la semaine dernière, les Douze avaient répondu aux vœux de la Grèce en refusant de reconnaître l'ex-République yougoslave de Macédoine tant que celle-ci n'aurait pas changé de nom (*le Monde* du 30 juin). – *(Reuter.)*

ISLANDE : une « réélection » sans vote, faute de candidats

Mme Vigdis Finnbogadottir entame son quatrième mandat présidentiel

REYKJAVIK
de notre correspondant

Mme Vigdis Finnbogadottir, présidente de la République islandaise, a été reconduite dans ses fonctions sans vote, samedi 27 juin, faute de candidat pour s'opposer à elle. Mme Finnbogadottir, dont c'est le quatrième mandat, avait été élue pour la première fois en 1980 à la majorité relative, avec seulement un peu plus du tiers des suffrages exprimés. Elle fut longtemps le premier chef d'Etat de sexe féminin élu au suffrage universel.

Ancien professeur de français, directrice du théâtre municipal de Reykjavik lorsqu'elle brigua pour la première fois la présidence, elle représente une nation de deux cent cinquante mille âmes que la géographie isole et qui n'assiste pour l'instant qu'en spectatrice distante à la construction européenne. Les Islandais savent gré à leur présidente, qu'ils appellent simplement *« Vigdis »*, de rappeler au monde – éternel travail de Pénélope – que l'Islande existe sur la carte.

Sa personnalité fait aujourd'hui l'unanimité. Réélue d'office en 1984, elle affronta une adversaire en 1988 mais obtint plus de 90 % des voix. Ce fut suffisant pour refroidir les ambitions des candidats potentiels : aucun n'a osé se présenter contre elle en 1992.

GÉRARD LEMARQUIS

EN BREF

□ **AFRIQUE DU SUD : l'opposition noire demande la démission du président De Klerk.** – Les obsèques de trente-huit des victimes du massacre de Boipatong, cité noire de la banlieue de Johannesburg, ont donné lieu, lundi 29 juin, à des discours très virulents contre le régime en place, les organisations nationalistes noires exigeant, notamment, la démission immédiate du président Frederik De Klerk, jugé *« incompétent »* et *« incapable de contrôler sa police »*, selon les termes du secrétaire général du Congrès national africain (ANC), M. Cyril Rampahosa.

□ **CÔTE-D'IVOIRE : l'opposition dénonce « l'intrusion » du président dans le domaine judiciaire.** – Le Front populaire ivoirien (FPI), principal parti d'opposition, a dénoncé, lundi 29 juin, *« l'intrusion intolérable »* du président Félix Houphouët-Boigny dans le domaine judiciaire, après que le ministère public eut introduit, dans le cadre du procès du chef de file du FPI, M. Laurent Gbagbo, une requête en *« suspiscion légitime »* auprès de la Cour suprême, pour obtenir le déssaisissement du président de la cour d'appel et de ses deux assesseurs. – *(AFP.)*

□ **INDONÉSIE : 282 des 400 sièges électifs vont au parti officiel.** – Avec 68 % des 98 millions de votes émis aux législatives du 9 juin, le parti officiel Golkar disposera de 282 des 400 sièges électifs à l'Assemblée nationale indonésienne, a indiqué, lundi 29 juin, le président de la Commission électorale nationale. Le PPP (musulman) en aura 62, et le PDI (chrétien, nationaliste) 56. Cent autres sièges sont réservés à des militaires désignés par le président Suharto. – *(AFP, UPI.)*

□ **NIGERIA : liberté sous caution pour cinq opposants.** – Le tribunal correctionnel de Gwagwalada, près d'Abuja, dans le centre du Nigéria, a accordé, lundi 29 juin, la liberté sous caution à cinq opposants, accusés de *« conspiration et trahison »*, parmi lesquels le président du comité nigérian des droits de l'homme, M. Beko Ransome-Kuti, et les avocats Femi Falana et Gani Fawehinmi. Le juge a estimé que l'accusation n'avait pas suffisamment étoffé son dossier. – *(AFP.)*

□ **SRI-LANKA : au moins 70 morts dans une nouvelle offensive de l'armée.** – Une nouvelle offensive a été lancée le 28 juin, avec plus de 7000 hommes, par les forces armées sri-lankaises contre la péninsule septentrionale de Jaffna, place forte des Tigres séparatistes tamouls. Les combats ont fait au moins soixante morts parmi les rebelles et dix chez les gouvernementaux, a annoncé un porte-parole officiel. – *(AFP, Reuter.)*

□ **THAILANDE : élections législatives le 13 septembre.** – Le premier ministre par intérim, M. Anand Panyarachun, a annoncé lundi 29 juin son intention de dissoudre mardi la Chambre basse, élue le 22 mars selon la Constitution « militaire » de la fin de 1991, qui avait été contestée à la mi-mai à Bangkok par le Mouvement démocratique, et qui a été amendée le 10 juin. Les prochaines élections auront lieu le 13 septembre. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : tout en le restreignant

La Cour suprême réaffirme le droit à l'avortement

WASHINGTON
de notre correspondant

Au grand dam des conservateurs, la Cour suprême a réaffirmé, lundi 29 juin, que le droit à l'avortement faisait partie des libertés fondamentales défendues par la Constitution; elle a cependant, dans le même temps, suscité la colère de nombre d'organisations féministes en confirmant le droit des Etats à restreindre la pratique de l'avortement.

S'il ne satisfait vraiment personne, cet arrêt de compromis, rendu à propos d'une loi de Pensylvanie, devrait momentanément calmer le débat sur l'avortement et le tenir hors de la campagne pour l'élection présidentielle de novembre. Les candidats ont sur cette question des positions très tranchées. Le démocrate Bill Clinton et l'indépendant Ross Perot sont convaincus que le droit à l'interruption volontaire de grossesse doit être maintenu : c'est une décision, disent-ils, qui en dernier ressort ne doit dépendre que des femmes. Depuis qu'il a été choisi par M. Ronald Reagan pour être vice-président, le républicain George Bush a quitté le camp des partisans de la liberté du choix pour rejoindre l'aile la plus conservatrice de sa formation et militer ardemment en faveur de l'interdiction de l'avortement.

La Cour avait à se prononcer sur la constitutionnalité d'une loi de Pennsylvanie – d'ailleurs adoptée à l'initiative d'un gouverneur démocrate – restreignant le droit à l'avortement. Ce texte impose à une mineure d'obtenir l'autorisation de ses parents ou d'un juge; à une adulte de *« notifier »* à son conjoint sa décision d'avorter; à toute femme de respecter un délai de vingt-quatre heures entre le moment où elle sollicite une interruption de grossesse et l'intervention du médecin. Les uns redoutaient et les autres souhaitaient que les neuf juges de la Cour suprême, en majorité des conservateurs, en profitent pour annuler un précédent arrêt – Roe contre Wade – rendu en 1973 et qui fait de l'avortement une des libertés protégées par la Constitution (au titre du respect de la vie privée des citoyens).

Une décision fragile

Par cinq voix contre quatre, les juges ont expressément réaffirmé la décision de 1973, mais ils ont, en même temps, autorisé les Etats à limiter l'exercice du droit à l'avortement et validé la plupart des dispositions de Pennsylvanie – sauf celle concernant l'obligation de la *« notification »* d'une femme adulte à son conjoint. Les conservateurs se sont déclarés déçus par la décision de la Cour; les libéraux y ont vu un début d'empiètement grave sur le droit à l'avortement. Le président Bush s'est dit *« satisfait »* : la prohibition de l'avortement aurait révolté nombre d'électrices républicaines et menacé de transformer la convention du parti, à la mi-août, en bataille sur ce thème.

La décision prise paraît fragile. Elle a tenu à une voix et l'un des cinq magistrats à avoir défendu le maintien du droit à l'avortement, le juge Harry Blackmun, est un homme de quatre-vingt-trois ans dont le remplacement pourrait faire pencher la majorité de la Cour dans l'autre sens. Le président de la Cour suprême, William Rehnquist, suivi de trois autres juges, s'est prononcé pour l'interdiction pure et simple de l'avortement. L'arrêt n'en a pas moins confirmé qu'il n'y avait pas de majorité ultra-conservatrice automatique au sein de l'institution. Trois des juges nommés par les présidents Reagan et Bush, qui passaient *a priori* pour des conservateurs, ont défendu le maintien du droit à l'avortement (1), tout comme ils ont récemment voté contre la prière à l'école publique et contre la limitation des procédures d'appel dont peut bénéficier un détenu.

ALAIN FRACHON

(1) Il s'agit des juges Sandra Day O'Connor, Anthony Kennedy et David Souter.

□ **Baisse de M. Perot et remontée de M. Clinton selon un sondage.** – Le milliardaire texan Ross Perot, candidat encore non officiel à la Maison blanche, est en baisse dans les intentions de vote pour l'élection présidentielle du 3 novembre, contrairement au démocrate Bill Clinton, selon un sondage publié lundi 29 juin par la chaîne de télévision ABC et le *Washington Post*. Ce sondage donne 33 % des voix à M. Clinton, 30 % à M. Perot et 29 % au président George Bush. Par rapport au précédent sondage ABC-Washington Post, publié le 7 juin, M. Perot perd huit points, M. Clinton en gagne sept et M. Bush en concède un. – *(Reuter.)*

□ **M. Rodney King brièvement interpellé pour une dispute conjugale.** – L'automobiliste noir passé à tabac par des policiers de Los Angeles en mars 1991 a été interpellé vendredi 26 juin à son domicile. Sa femme avait appelé la police, à la suite d'une dispute conjugale. Il a été libéré peu après. Sa femme ne souffre que de deux coupures superficielles. Aucune charge n'a été retenue contre lui. L'acquittement des quatre policiers qui l'avaient brutalisé avait été à l'origine, en avril dernier, des plus graves émeutes qu'aient connues les Etats-Unis depuis la seconde guerre mondiale. – *(AP.)*

CHILI

La coalition soutenant le président Alwyn a remporté les élections municipales

SANTIAGO
(correspondance)

Voila vingt et un ans que les Chiliens n'avaient pu se rendre aux urnes pour élire leurs maires. Le Chili a franchi dimanche 28 juin une étape supplémentaire dans la voie de sa démocratisation en mettant fin au système des maires désignés par le pouvoir exécutif, système qui avait été mis en place par la junte militaire au lendemain du coup d'Etat du 11 septembre 1973.

Le pays a renoué avec la politique locale par une campagne calme et un scrutin massif. L'obligation d'aller voter sous peine d'amende a bien entendu contribué au faible taux d'abstention enregistré (11 % contre 25 % lors des dernières municipales de 1971). Mais la signification nationale du scrutin n'a échappé à personne et les partis politiques s'étaient fortement mobilisés. Il s'agissait pour eux d'évaluer leur poids respectif pour la première fois depuis 1973 (lors des élections de 1989 leurs voix étaient dissoutes dans de grandes coalitions) et pour la dernière fois avant la présidentielle de décembre 1993. La Concertation, coalition anti-Pinochet allant des socialistes aux démocrates-chrétiens, a démontré qu'elle était toujours majoritaire après deux ans au pouvoir. Avec 53,4 % des voix, le président Aylwin avait tout lieu de se montrer satisfait même si son parti, la démocratie chrétienne, n'obtenait que 28,9 % des voix, soit 3 à 4 points en deçà de ses espérances. *« Les Chiliens ont démontré qu'ils ne voulaient pas d'un retour à un processus politique conservateur »* a-t-il déclaré.

Il n'empêche que la droite chilienne n'a pas forcément à être mécontente des résultats du scrutin, tant s'en faut. Les deux principaux partis de droite obtiennent en effet 30 % des suffrages, nettement plus que ce qui leur était accordé par les sondages. Avec ses 17,9 % des voix (en incluant les indépendants affiliés), Rénovation nationale, le plus modéré des partis conservateurs, peut ainsi se déclarer vainqueur des élections, en particulier face à son allié et concurrent, l'Union démocratique indépendante (pro-Pinochet). La surprise est venue de la gauche, avec le maintien de forces politiques dont on pouvait penser qu'elles auraient mal résisté à dix-sept ans de dictature. A l'intérieur de la Concertation, le petit parti radical (PR) a obtenu 5 % des voix, soit deux fois plus que prévu. De même le Parti socialiste avec ses 8,7 % de voix s'est bien maintenu face aux 9,1 % de sa version « rénovée », le Parti pour la démocratie (PPD). Le Parti communiste a fait mentir tous les sondages . Ceux-ci le créditaient de 2 % des voix. Il en a obtenu 6,8, parvenant même à représenter le quart des électeurs dans la région la plus au nord du pays.

Les élections municipales ne bouleverseront sans doute pas dans l'immédiat la politique chilienne. Mais ce scrutin, en faisant réapparaître la tendance quasi naturelle du paysage politique chilien à se diviser en trois blocs idéologiques de poids égal, pourrait indiquer à terme le caractère désormais un peu artificiel de la coalition au pouvoir.

BRUNO ADRIAN

ARGENTINE : lors d'une élection sénatoriale

Large victoire du Parti radical à Buenos-Aires

BUENOS-AIRES
correspondance

Avec près de 50 % des voix, le Parti radical a remporté une large victoire à Buenos-Aires, dimanche 28 juin, lors du scrutin qui portait sur le renouvellement du poste de sénateur de la capitale. Même si la victoire de M. Fernando De La Rua n'est pas une surprise, Buenos-Aires étant traditionnellement un fief radical, les principaux quotidiens argentins interprétaient, lundi 29 juin, l'échec du candidat officiel, M. Avelino Porto, comme un rejet du style de gouvernement de M. Carlos Menem et notamment des scandales liés à la corruption qui ébranlent régulièrement l'entourage direct du chef de l'Etat.

Même si cette élection ne modifie pas l'équilibre au Sénat, où le parti officiel est majoritaire, l'opposition a cherché pendant toute la campagne électorale à lui donner une valeur de test à l'échelon national et cela au moment où M. Menem souhaite modifier la Constitution avant l'élection présidentielle de 1995. L'objectif du chef de l'Etat serait de pouvoir briguer un second mandat dont la durée serait réduite de six à quatre ans, comme aux Etats-Unis. Pour M. Menem, qui, dans quelques jours, va entamer sa quatrième année de mandat présidentiel, c'est le premier échec important venu des urnes. L'an dernier, lors des élections pour le renouvellement des postes de gouverneurs dans les provinces, le parti au pouvoir l'avait largement emporté dans la majorité du pays. A l'époque, l'atout principal du gouvernement était la stabilité économique. Aujourd'hui, même si le programme économique libéral n'est pas vraiment remis en question comme le démontrent les sondages, le mécontentement des plus démunis est récupéré par l'opposition. L'enjeu était de taille pour les radicaux qui ne se sont jamais tout à fait remis de l'échec de M. Raul Alfonsin et de son départ précipité du gouvernement en 1989. Le triomphe obtenu va au-delà de leurs espérances et permet à M. De La Rua de se poser en candidat dans la course à la présidence en 1995.

CHRISTINE LEGRAND

□ **SALVADOR : désarmement de plus de 1 600 guérilleros.** – Un premier contingent de plus de 1 600 guérilleros devait être désarmé mardi 30 juin en application des accords de paix signés par le gouvernement d'Alfredo Cristiani et la guérilla. Sur les quelque 8 000 guérilleros que compte le Front Farabundo Marti pour la libération nationale (FMLN), 20 % remettront leurs armes en présence des membres de la Mission des observateurs des Nations unies pour le Salvador (ONUSAL), chargés de veiller à l'application des accords de paix. Mme Ana Sonia Medina, connue sous le nom de « commandant Mariana », a déclaré à l'AFP : *« Tout est prêt pour que soit menée à bien la démobilisation des combattants et des responsables du FMLN »*. – *(AFP.)*

POLITIQUE

Inculpé d'ingérence, trafic d'influence et corruption

M. Léotard se démet de tous ses mandats

Impliqué dans l'affaire de Port-Fréjus en tant que président de la Société d'économie mixte de l'aire de Fréjus (SEMAF), M. François Léotard a été inculpé, lundi 29 juin, d'ingérence, trafic d'influence et corruption par le président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon, M. Henry Blondet, en charge de ce dossier (*le Monde* du 27 juin).

Le parquet a confirmé les inculpations de six autres administrateurs de la SEMAF : celles de trois proches de M. Léotard – MM. Michel Hamaide, suppléant de l'ancien ministre à l'Assemblée nationale, ancien député UDF du Var, ancien conseiller municipal de Fréjus, réélu en mars conseiller «divers droite» du canton du Muy, Gilbert Lecat, premier adjoint au conseil municipal de Fréjus, élu en mars conseiller général UDF-PR du canton de Fréjus, Elie Brun, conseiller municipal – et celles de trois des promoteurs intéressés, directement ou indirectement, aux opérations d'aménagement réalisées depuis 1983 sur le site de Port-Fréjus, MM. Marc Mascherpa, Henry Meyer et André Vecchini, qui représentaient respectivement, au conseil d'administration de la SEMAF, le Syndicat du bâtiment et des travaux publics, le Syndicat des constructeurs-promoteurs de l'Est varois et la chambre de commerce et d'industrie du Var.

M. Léotard n'a pas bénéficié de l'immunité parlementaire parce qu'il était personnellement nommé dans le réquisitoire qui a marqué l'engagement des poursuites alors que le Parlement n'était pas en session. Son inculpation étant ainsi prévue depuis près d'un an, l'ancien ministre a réagi aussitôt en annonçant qu'il se démettait de tous ses mandats. Maire de Fréjus depuis 1977 et député depuis 1978, M. Léotard a indiqué, lundi soir, dans un communiqué : *«Pour que la justice puisse faire convenablement son travail, je démissionne de tous les mandats électifs qui m'ont été confiés, ainsi que de mon mandat de président d'honneur du Parti républicain. Ayant la conscience en paix, certain d'avoir scrupuleusement respecté la loi, j'attends avec une grande sérénité l'ordonnance qui doit clore une procédure engagée contre moi par un homme qui s'est situé lui-même, à plusieurs reprises, hors la loi. Dès que le non-lieu aura été prononcé, je reviendrai devant les électeurs de ma circonscription, de ma ville et de mon pays pour qu'ils puissent se prononcer en toute clarté.»*

L'élan interrompu d'un présidentiable

Quinze ans de vie politique remis, en une minute, dans la balance de la justice. Depuis lundi soir, M. François Léotard n'est officiellement plus rien, si ce n'est inculpé et citoyen. Il n'est plus maire de Fréjus, ville paternelle reprise en 1977 aux socialistes. Il n'est plus député du Var, siège conquis dans la vague giscardienne de 1978. Il n'est plus le président d'honneur du Parti républicain, ce parti qu'on vint lui offrir sur un plateau en 1982. Son sang corse n'a fait qu'un tour. M. Léotard a décidé d'affronter l'épreuve qui s'annonce les mains nues. Et, dans un monde où l'on est si prompt à mettre les gants de toutes pointures, cette triple démission volontaire, certainement, le distinguera.

L'épreuve

Cette épreuve était annoncée et «l'affaire» prend aujourd'hui une autre tournure. Jusqu'à présent, ces démêlés locaux, qui durent depuis trois ans, n'avaient pas paru entamer son crédit national. Et même s'il ne le disait jamais publiquement, M. Léotard espérait bien que le pouvoir saurait faire le nécessaire pour lui éviter ce genre de désagrément. En novembre 1991, lorsque son inculpation déjà se profilait, M. Léotard nous confiait que, par rapport à certains de ses amis de la droite, il ne considérait pas que son cas relevait d'une extrême priorité, et qu'en tout état de cause il saurait recevoir comme il se doit le message politique que lui fournirait la suite que l'on croirait utile de donner, ou non, du côté de la Chancellerie, à cette affaire.

M. Léotard était confiant. Il s'est trompé. Sans vouloir encore parler de machination, son entourage, mardi matin, constatait que *«cette inculpation avait bien dû être confirmée quelque part»* et s'étonnait que l'information ait été livrée trois quarts d'heure seulement avant les journaux télévisés de 20 heures.

Interrogé déjà sur cette affaire dans le mensuel *Globe* de juin 1991, M. Léotard avait pour toute réponse déploré que *«certaines méthodes d'attaque en politique relèvent de la saloperie»*. Il lui revient maintenant de prouver qu'il ne s'agit effectivement que de cela. De toute façon, l'épreuve sera rude.

Moralement : le jeune Léotard est entré en 1977 en politique comme en religion, pour venger l'honneur de son père André, victime d'une campagne de calomnie au lendemain de la tragédie du barrage de Malpasset en décembre 1959 ; le fils n'a jamais oublié le drame du père.

Politiquement : M. Léotard se voit stoppé en pleine ascension. Depuis deux ans, chacun s'accordait à reconnaître que le personnage avait pris de l'épaisseur, acquise dans la multiplication des voyages à l'étranger et le retour sur lui-même. Ses positions contre le Front national et pour l'Europe de Maastricht avaient été naturellement saluées. Sa candidature annoncée pour Matignon, sa détermination à participer à la prochaine élection présidentielle retenaient l'attention. M. Léotard, petit à petit, se présentait comme un recours. Recours pour la droite moderne et libérale, recours pour ceux que lasse l'éternelle querelle Giscard d'Estaing-Chirac.

Etrange paradoxe : au moment où les sondages s'apprêtent à le consacrer champion de l'opposition, le voici contraint d'affronter dans d'autres conditions l'opinion et ses «faux amis» de l'opposition. Répétant avoir *«la conscience en paix»*, M. Léotard a promis de revenir devant les électeurs de sa circonscription, de sa ville et... du pays. L'adversité, dit-on, est l'épreuve du courage. Si le syndrome Chaban-Delmas – celui des avoirs fiscaux – l'épargne, si la justice le lave de tout soupçon, M. Léotard s'ouvrira tous les chemins. Sinon...

DANIEL CARTON

L'air du temps

par Alain Rollat

VOILÀ trois ans que M. Léotard n'en finit pas d'essayer de se débarrasser des accusations portées contre lui à propos des opérations immobilières réalisées sur le site de Port-Fréjus, sans décourager ces plaintes. Son principal accusateur est, il est vrai, un homme qui ne lâche pas prise. M. René Espanol, l'entrepreneur qui mène ouvertement campagne contre la Société d'économie mixte de l'aire de Fréjus (SEMAF) en affirmant que celle-ci a favorisé, sous couvert d'utilité publique, les intérêts privés de plusieurs de ses concurrents professionnels, a même été incarcéré à deux reprises pour avoir usé de moyens que la loi condamne en tentant d'empêcher la construction d'une résidence sur le terrain dont il a été exproprié dans des circonstances controversées. Cet homme reste d'autant plus déterminé que les péripéties de l'affaire ont indirectement provoqué, en février 1991 – telle est en tout cas sa conviction, – la mort de son fils, blessé à la tête, onze mois auparavant, au cours d'une bousculade avec les forces de l'ordre requises pour le chasser *manu militari* de ce chantier.

Mais si l'affaire de Port-Fréjus porte témoignage, en quelque sorte, d'un certain «air du temps», c'est parce qu'elle ne se limite pas à une querelle entre une municipalité toute-puissante et un citoyen isolé. Elle met surtout en relief des pratiques où le mélange de la politique et de l'argent fleure l'affairisme, et elle révèle les effets pervers qu'engendre l'absence d'un recours arbitral efficace en présence d'institutions locales désormais dotées, par les lois de décentralisation, de pouvoirs qui peuvent, dans certains cas, devenir exorbitants.

Inculpé en sa qualité de président de la SEMAF, M. Léotard bénéficie, comme les autres administrateurs impliqués, de la présomption d'innocence. Il n'en demeure pas moins que l'accusation, en l'état actuel du dossier, auquel la police a consacré de longues investigations, porte sur le fait que, dans l'aménagement de Port-Fréjus, plusieurs personnalités locales semblent bien avoir été à la fois juges et parties, et avoir tiré des profits personnels des opérations foncières et immobilières engagées sous le couvert de l'utilité publique.

Ni les démentis de la municipalité de Fréjus, ni son Livre blanc de septembre 1990 censé *«balayer le mensonge»* comme *«un coup de mistral»*, ni les procès en diffamation gagnés par son maire n'ont pu faire oublier certaines coïncidences troublantes. Deux des administrateurs de la SEMAF – aujourd'hui inculpés – figurent parmi les promoteurs associés au projet. Le fils d'un troisième – également inculpé – s'est retrouvé associé à l'une des sociétés prestataires de services.

La raison du plus fort

Quant aux soupçons visant le maire de Fréjus en personne, ils ont été nourris par le rapporteur de la chambre régionale des comptes. Dans une «observation» confidentielle en date du 14 mars 1991, celui-ci relevait que M. Léotard avait bénéficié d'une *«libéralité»* évaluée au minimum à 1 100 000 francs pour l'achat de la demeure dont dispose aujourd'hui son ancienne épouse, une gentilhommière que lui avait vendue en 1986 l'un des futurs promoteurs de Port-Fréjus – autre inculpé – à un prix de 1 200 000 francs. Troublée par ce prix, l'administration fiscale avait d'ailleurs infligé au nouveau propriétaire, en décembre 1989, un redressement fiscal de 360 317 francs (*le Monde* du 4 avril 1991).

Et si la justice administrative était outillée pour intervenir aussi vite que peuvent le faire les élus locaux, lorsqu'ils usent de leurs prérogatives pour imposer la raison du plus fort, il n'y aurait peut-être jamais eu d'affaire de Port-Fréjus. Dans un tel contexte, la décision prise par M. Léotard de se démettre de tous ses mandats électifs devenait une élémentaire obligation morale, de la part d'un élu qui pratique volontiers l'éloge de la vertu en politique.

Les réactions

Après la décision de M. François Léotard de se démettre de tous ses mandats, M. Jacques Barrot, président du groupe UDC de l'Assemblée nationale, a salué, mardi matin 30 juin sur France Inter, ce geste qui, a-t-il dit, *«honore François Léotard»*, mais *«ne s'imposait pas»*. *«Inculpation ne veut pas dire culpabilité*, a souligné M. Barrot. *Les hommes politiques doivent être des citoyens ordinaires. Ni privilèges ni contraintes spéciales. Mais il faut que l'instruction retrouve une confidentialité nécessaire»*.

De son côté, M. Louis Mermaz, ministre de l'agriculture, a estimé, sur RMC, que la réaction de M. Léotard n'était *«pas ordinaire»*, mais que ce n'était *«pas forcément une conduite que tout homme politique devra automatiquement suivre»*. *«Cela serait donner aux juges un pouvoir exorbitant*, a-t-il dit. *Les affaires d'honneur sont des affaires strictement individuelles. On est en face de soi-même. Chacun défend son honneur comme il l'entend, selon les moyens qu'il choisit en conscience.»*

Les suites de l'« affaire Boucheron »

Une des sociétés de M. Gabaude fait l'objet d'une nouvelle information judiciaire

BORDEAUX

de notre correspondante

A la demande du parquet général de Bordeaux, une information judiciaire a été ouverte, le 2 juin, sur la Société d'études de pilotage et de construction (SEPC), une des sociétés dirigées par M. Michel Gabaude, inculpé dans deux affaires de fausse facturation mettant également en cause M. Jean-Michel Boucheron, député (non-inscrit) de la Charente, ancien maire socialiste d'Angoulême (*le Monde* du 26 juin). L'information judiciaire ouverte contre X, comportant les chefs d'accusation d'abus de biens sociaux, faux, recel et complicité, a été confiée à Mme Dominique Piot, juge d'instructions chargée des affaires financières au tribunal de grande instance de Bordeaux. La SEPC, dont le siège social est à Mérignac (Gironde), a salarié M. Boucheron, en qualité d'ingénieur technico-administratif de juillet 1986 à mars 1987, pour un montant de 332 500 francs, auquel s'ajoutent des remboursements de frais de 32 395,63 francs.

M. Gabaude détenait un quart du capital de cette SARL à vocation commerciale, qui s'était en fait spécialisée dans le démarchage de marchés publics pour le compte de bureaux d'études appartenant au même groupe. Depuis quelque temps déjà, M. Gabaude ne faisait plus mystère que la SEPC avait contribué au financement du PS charentais par le biais de *«factures majorées»* (*le Monde* du 22 février). Il aurait confirmé cette version après son interpellation le 12 juin et sa brève incarcération à la maison d'arrêt d'Angoulême, dans le cadre de l'information judiciaire sur la station d'épuration de La Couronne. L'information ouverte à Bordeaux devrait permettre de cerner le champ exact des interventions de la SEPC dans le financement occulte du PS sur l'ensemble de la région Sud-Ouest.

G. de M.

La préparation du congrès de Bordeaux

L'adoption du programme du Parti socialiste mobilise le tiers de ses militants

La préparation du congrès extraordinaire que le Parti socialiste réunira à Bordeaux du 10 au 12 juillet pour adopter un projet de programme et de nouveaux statuts est entrée dans sa phase active avec la réunion des congrès fédéraux. La plupart d'entre eux sont prévus pour les 4 et 5 juillet, mais certaines fédérations ont déjà enregistré les votes de leurs militants, qui font apparaître une participation de l'ordre de 35 % à 40 % des quelque cent mille adhérents.

Les premiers congrès fédéraux du Parti socialiste, préparant le congrès extraordinaire prévu à Bordeaux du 10 au 12 juillet, se sont réunis durant le week-end des 27 et 28 juin. Le PS comptant, selon le secrétariat national, environ cent mille adhérents à jour de cotisation, les premiers résultats laissent attendre une participation au vote se situant autour de 35 % à 40 %.

A Paris, où l'on a recensé 1 664 votants dans les sections du PS (soit 40 % des adhérents habilités à participer au vote), le projet de programme adopté par le comité directeur (*le Monde* du 9 juin) a recueilli 71 % des suffrages ; 24,47 % des votants ont choisi le «non» préconisé par Socialisme et république, le courant de M. Jean-Pierre Chevènement, qui conserve des positions importantes dans la capitale autour de M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports, élu du onzième arrondissement ; le texte déposé par la Gauche socialiste, qu'animent MM. Julien Dray, Jean-Luc Mélenchon et Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué au logement, a recueilli 4,41 % des suffrages.

Le vote sur les nouveaux statuts, soumis à un congrès administratif qui précédera le congrès extraordinaire à Bordeaux, a donné 95 % des suffrages aux propositions du comité directeur (*le Monde* du 22 mai). Le congrès parisien n'a pas abordé formellement la question de la direction fédérale, mais le remplacement du premier secrétaire, M. Jean-Marie Le Guen, jospiniste, est envisagé pour le mois de septembre. En place depuis cinq ans, devenu député comme suppléant de M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur (lequel envisage de se présenter aux prochaines élections législatives dans le Tarn), M. Le Guen souhaite, notamment, pouvoir se consacrer à une campagne électorale qui s'annonce difficile, dans le treizième arrondissement, en vue du scrutin de mars 1993.

Confusion dans l'Essonne

La fédération du Val-d'Oise, à direction rocardienne, a, elle aussi, réuni son congrès, pour lequel 503 adhérents ont participé au vote (s'y ajoutent une cinquantaine d'abstentions) : 80 % d'entre eux ont approuvé le texte du comité directeur, et 10 % celui de la Gauche socialiste, 10 % votant «contre». Le congrès le plus animé a été celui de l'Essonne, où la Gauche socialiste, qui dirige la fédération, est en butte à l'hostilité des autres courants depuis les déclarations de Mme Lienemann, elle-même maire d'Athis-Mons, sur l'implication d'élus socialistes du département dans les affaires de fausses factures : 1 200 adhérents sur 1 500 ayant pris part au vote, le texte de la Gauche socialiste a obtenu 35 % des voix et celui du comité directeur 60 %.

Le congrès, réuni le 27 juin à Etampes, a été déserté, après une suspension de séance de plusieurs heures, par les délégués fabiusiens, rocardiens et jospinistes. Ces trois courants ne sont pas parvenus à s'entendre pour mettre en place une nouvelle direction fédérale, celle qu'anime la Gauche socialiste ayant été suspendue il y a plusieurs semaines. Les amis de Mme Lienemann et de MM. Dray et Mélenchon, restés seuls dans la salle, ont enregistré les résultats des votes et désigné leurs délégués pour les assises de Bordeaux, mais, au secrétariat national du PS, on indique que cette fédération n'aura pas de délégation au congrès. Celle du Var, où s'affrontent les partisans et les adversaires de la liste de M. Bernard Tapie aux élections régionales de mars dernier, pourrait être, elle aussi, dans l'impossibilité d'envoyer une délégation à Bordeaux.

PATRICK JARREAU

Après la démission de M. Alain Vivien

M. Claude Sapin (PS) est élu maire de Combs-la-Ville (Seine-et-Marne)

MELUN

de notre correspondant

A la suite de la démission de M. Alain Vivien (*le Monde* du 24 juin), le conseil municipal de Combs-la-Ville (ville de Seine-et-Marne de 20 000 habitants) s'est réuni lundi 29 juin pour désigner son nouveau maire. M. Claude Sapin (PS) – premier adjoint de M. Vivien de 1977 à 1983, puis maire de 1983 à 1989, alors que M. Vivien était devenu conseiller municipal de Melun, évincé enfin lors du retour de son prédécesseur à Combs-la-Ville en 1989 – l'a emporté au troisième tour de scrutin par vingt voix contre sept à M. Geoffroy (RPR), une à M. Minguet (div. d.) et quatre bulletins blancs.

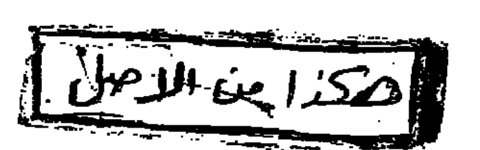
M. Sapin a distancé au premier tour (onze voix contre neuf) M. Claude Barthès, premier adjoint, qui avait été choisi comme candidat quelques jours plus tôt par une partie du groupe PS et apparentés, et qui était officieusement soutenu par M. Vivien. Le nouveau maire entend *«ressouder la cohésion de l'équipe municipale»*. *«Le retour à la confiance sera difficile, mais rien n'est impossible»*, a-t-il déclaré à l'issue d'une élection qui devrait mettre fin, au moins provisoirement, à trois années de crise larvée au sein du groupe majoritaire (cinq adjoints au maire ont démissionné depuis 1989).

Lassé de la gestion locale

Cette élection, à laquelle ne participait pas M. Vivien, éclaire d'un jour nouveau la démission surprise de l'ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, qui avait invoqué dans un premier temps une surcharge de travail. Amer et visiblement lassé d'une gestion locale avec laquelle il avait pris ses distances depuis déjà plusieurs mois, M. Vivien regrette également de n'être plus au gouvernement nous a-t-il déclaré : *«Un certain nombre de chefs d'entreprise et de diplomates se tournent en permanence vers moi parce qu'ils n'ont plus de correspondant au Quai d'Orsay.*

ROLAND PUIG

[Né le 9 juillet 1943 à Dijon, marié, père de trois enfants, M. Claude Sapin (PS) est chargé de mission au ministère de l'économie et des finances. Premier adjoint au maire de Combs-la-Ville de 1977 à 1983, maire de 1983 à 1989, il est depuis cette date conseiller municipal et adjoint au maire sans délégation. Vice-président du Syndicat communautaire d'aménagement de Melun-Sénart de 1977 à 1983, puis vice-président du Syndicat d'agglomération nouvelle de Melun-Sénart chargé des finances de 1983 à 1990, il a été président de l'établissement public d'aménagement de Melun-Sénart d'avril à octobre 1990.]



POLITIQUE

A l'Assemblée nationale

Les députés renforcent le contrôle parlementaire sur la participation de la France au budget européen

Les députés ont adopté, en première lecture, par 544 voix contre 27, dans la nuit du lundi 29 au mardi 30 juin, une proposition de loi organique, présentée en termes quasi identiques par MM. Edmond Alphandéry (UDC, Maine-et-Loire) et Jean Le Garrec (PS, Nord), tendant à « instituer un contrôle du Parlement sur la participation de l'Etat au budget des communautés européennes ». Le RPR, l'UDF, l'UDC et le PS ont voté pour. Les communistes ont voté contre.

Après avoir eu les honneurs de la révision constitutionnelle, le Parlement continue de pousser son avantage sur le dossier européen. Les députés se sont suffisamment plaints du « déficit démocratique » entachant la construction européenne pour ne pas s'entourer d'un maximum de précautions alors que s'amorce le prologue estival de la loi de finances 1993. La mobilisation est telle sur cette affaire que M. Alphandéry (UDC), auteur d'une première proposition de loi, s'est vu rejoint dans son élan par M. Le Garrec, président (PS) de la commission des finances, signataire d'une seconde proposition quasi identique.

Chacun reconnaît qu'il convient de renforcer le contrôle du Parlement sur les fonds français qui alimentent le budget de Bruxelles. L'effort de Paris n'a-t-il pas substantiellement augmenté ces dernières années ? M. Le Garrec a rappelé que les versements bruts de la France aux Communautés européennes ont été multipliés par 2,3 au cours des onze dernières années, ce qui crée, selon lui, *« une situation qualitativement nouvelle »* dans la mesure où *« la part de ce prélèvement pèse directement sur l'équilibre du budget »*. Cette somme, évaluée à 84,2 milliards de francs en 1992, équivaut, a précisé M. Alphandéry, à la moitié de l'impôt sur les bénéfices des sociétés et représente, selon M. Gilbert Gantier (UDF, Paris), le quatrième poste budgétaire de l'Etat. Or la présentation de ces versements n'apparaît dans la loi de finances que sous la forme d'une modeste ligne et non d'un article qui serait débattu en tant que tel. Il est donc urgent, selon M. Alphandéry, de *« sortir de cette quasi-clandestinité »*.

Mais il fallait pour cela modifier le texte de référence, l'ordonnance du 2 janvier 1959, qualifiée par M. Michel Charasse, ministre du budget, de *« tables de la loi »* que l'on ne touche, selon M. Alain Lamassoure (UDF, Pyrénées-Atlantiques) qu'*« avec des mains qui tremblent »*. Les députés se sont pourtant autorisé cette audace, mardi, en insérant dans la sacro-sainte ordonnance un alinéa – reformulé par M. Charasse avec l'avis de chacun – précisant que *« le Parlement évalue le montant de la participation de l'Etat au budget aux Communautés européennes »*.

En outre, le gouvernement sera désormais tenu de remettre aux parlementaires un rapport présentant, *« dans leurs grandes lignes »*, l'avant-projet de budget général des Communautés établi par la commission de Bruxelles, le projet de budget établi par le conseil des ministres en première lecture ainsi que d'autres textes budgétaires européens. Ces documents devront être, en revanche, transmis dans leur version intégrale aux commissions permanentes saisies au fond du projet de loi de finances. Chacun s'est réjoui de cette volonté d'une plus grande transparence, à l'exception de M. Jean-Claude Lefort (PC, Val-de-Marne), pour qui *« oser parler de contrôle du Parlement est un affront à la vérité »*.

Au cours de la journée de lundi, l'Assemblée a également adopté le projet de loi sur le règlement définitif du budget de 1990. Ce texte indique que les recettes définitives de 1990 atteignent 1 200 milliards de francs contre 1 139 milliards en 1989, soit une progression de 5,3 %. Les dépenses définitives, elles, s'élèvent à 1 295 milliards contre 1 224 milliards en 1989, soit une progression de 5,8 %. Le solde d'exécution se traduit donc par un déficit de 93,15 milliards (1,43 % du PIB), alors que les prévisions de la loi de finances initiale étaient de 90,17 milliards.

Les députés ont enfin adopté trois propositions de loi : en première lecture, celles de M. Laurent Fabius (PS, Seine-Maritime) relative à l'organisation et au fonctionnement du conseil économique et social, et de M. Louis Mermaz (déposée lorsque l'actuel ministre de l'agriculture siégeait à l'Assemblée nationale) tendant à assujettir les carrières aux dispositions de la loi du 19 juillet 1976 ; en deuxième lecture, celle de M. François Massot (PS, Alpes-de-Haute-Provence) modernisant le statut des huissiers de justice.

FRÉDÉRIC BOBIN

Au Palais du Luxembourg

Les sénateurs rétablissent l'infraction de dénonciation calomnieuse en matière de harcèlement sexuel

Les sénateurs ont adopté après l'avoir modifié, lundi 29 juin, en seconde lecture, le projet de loi inscrivant dans le code du travail les dispositions protégeant les victimes de harcèlement sexuel. Les sénateurs sont revenus pour l'essentiel au texte adopté en première lecture. Ils ont notamment rétabli l'infraction de dénonciation calomnieuse et supprimé la possibilité ouverte aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de mener des actions d'information et de prévention en matière de harcèlement sexuel. Les sénateurs ont également adopté définitivement le projet de loi relatif à la modernisation des entreprises coopératives. Ils ont enfin commencé l'examen du projet de loi relatif au revenu minimum d'insertion et à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et professionnelle, présenté par M. René Teulade, ministre des affaires sociales et de l'intégration.

□ **Les chasseurs se prononcent contre Maastricht.** – Le mouvement Chasse, pêche, nature, traditions (CPNT) s'est prononcé contre la ratification du traité de Maastricht, samedi 27 juin, à Chambord (Loir-et-Cher), à l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire tenue lors des XIes journées nationales de la chasse et de la pêche. *« Le traité de Maastricht va renforcer le pouvoir des juges et non celui des élus. C'est pourquoi, entre autres, nous allons voter contre la ratification et lancer une campagne d'explication de notre choix »*, a précisé, lundi 29 juin, M. André Goustat, président national de CPNT, indiquant que la décision de son mouvement, prise à une très forte majorité *« fait suite à un séminaire de réflexion sur l'Europe »*.

□ **Onze conseillers socialistes de Marseille exclus de la majorité municipale.** – Onze conseillers municipaux socialistes de Marseille ont été sanctionnés, lundi 29 juin, par M. Robert Vigouroux, maire de Marseille, qui leur a enlevé leur *« représentativité »*. Ils avaient réintégré récemment le Parti socialiste, dont ils avaient été exclus après les élections municipales de 1989 pour avoir choisi de soutenir M. Vigouroux. La décision, prise en séance du conseil municipal, vise des élus qui avaient boycotté la précédente réunion pour marquer leur désaccord avec certaines décisions du maire. Cette décision constitue une nouvelle étape dans la crise latente qui, depuis plusieurs mois, oppose M. Vigouroux à la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône.

Une manifestation de Français d'Afrique du Nord à Lille

La création au service de l'intégration

L'association Coup de soleil, qui réunit des Français originaires d'Afrique du Nord, célébrait à sa manière le trentième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie les 26 et 27 juin à Lille. Connu pour son audace – il avait réuni Guy Bedos, Smaïn et Michel Boujenah à l'Olympia en pleine guerre du Golfe, – M. Georges Morin, son président, a récidivé. Des Arabes, des juifs, des juifs arabes, des pieds-noirs, des Français de souche, en tout près de trois mille personnes, ont participé au Festival des créateurs de France originaires du Maghreb.

Sapho et Cheb Mami ont réussi l'amalgame entre les plus anciens, sensibles aux chants d'Oum Khalsoum adaptés par Sapho, et les jeunes Lillois, touchés par le raï mélodieux de l'Oranais. Funkadelic Force, groupe rap de Roubaix, et Idir, chanteur kabyle, effectuaient leur tour de chant quand M. Pierre Mauroy, maire de Lille, est apparu pour saluer l'assistance. Comme a tenu à le préciser M. Morin, qui est aussi conseiller auprès de M. Louis Mermaz, ministre de l'agriculture, il ne s'agissait pas de commémorer *« l'Algérie de papa »*, mais surtout de préparer l'avenir *« d'une part entre la France et l'Algérie, d'autre part entre tous les originaires du Maghreb vivant en France »*.

De ce fait, les débats sur la période coloniale et l'indépendance se sont limités aux témoignages d'écrivains, comme Michèle Villanueva, qui explique dans *l'Echarde* (Maurice Nadeau) comment, alors que son frère était membre de l'OAS, elle choisit le FLN et vécut dans l'Algérie indépendante jusqu'en 1965, ou Norbert Régina, qui raconte à sa fille, dans *les Crépuscules d'Alger* (Flammarion), l'Algérie de son enfance.

A quelques pas de cette table ronde, la finale de l'Euro 92, retransmise sur écran géant, enflammait le jeune public, et les mélomanes applaudissaient aux chants arabo-andalous de Houria Aïchi et Equidad Bares. *« C'est la foire »*, lançait un spectateur mécontent. *« Non, c'est un brouhaha bien maghrébin ! »* s'exclamait le romancier Rolland Doukhan.

« Le rôle de l'élite beur »

Les chefs d'entreprises étaient mis à contribution. Confrontant leurs expériences, ils appelaient les beurs à suivre leur exemple. Des jeunes de la banlieue parisienne, notamment de Goussainville, expliquaient qu'ils s'étaient pris en charge pour réaliser un long métrage, *Hexagone*, mais se heurtaient à quelques difficultés. *« Quand on veut s'en sortir, tout le monde ne nous aide pas »*, constatait Kader, étudiant à Saint-Denis. *« Nous avons rencontré Jack Lang par hasard, il a fait en sorte que tous les obstacles soient levés... »*, affirmait Hafid à propos de sa récente expérience de metteur en scène.

Une enseignante lilloise d'origine maghrébine évoquait l'origine sociale des jeunes des banlieues défavorisées pour remarquer que *« les gens qui ont des relations n'habitent pas dans ces quartiers »*. Le but de Coup de soleil est notamment de mettre en rapport ces différents acteurs. Un club de parrainage regroupant des décideurs choisira de financer les meilleurs projets qui lui seront proposés. *« Ceux qui ont réussi devraient faire campagne dans les quartiers-galères*, ajoutait Farida, dunkerquoise. *Il faut nous faire la courte échelle. »*

Le dernier débat portait sur « le rôle de l'élite beur ». Si certains réfutaient son existence, Mme Leila Bouachera, jurisconsulte international, chargée d'étude auprès du CSA, parlait de la fascination des beurs pour la réussite de certains issus de la même misère. M. Vincent Gresser, de l'IEP d'Aix-en-Provence, soulignait en revanche que la plupart des jeunes assimilent cette élite à *« des Arabes de service »*.

DÉFENSE

L'armée à l'horizon 97

Suite de la première page

Le second est que, pour ce qui concerne le dispositif classique qui reste l'essentiel de sa participation à la défense du pays, elle ne peut pas espérer disposer à terme de plus de huit divisions – et peut-être même sept, si certaines hypothèses étaient retenues – quand elle a pu en aligner jusqu'à une quinzaine.

Le nucléaire, d'abord. Dès avant la fin de la guerre d'Algérie, le général de Gaulle fit prendre à l'armée de terre un « tournant » historique, en lui attribuant une part des missions de la dissuasion avec le missile préstratégique Pluton qui commença d'arriver dans les unités sous la présidence de Georges Pompidou, pour un premier régiment opérationnel en 1974. Depuis, il y eut cinq régiments Pluton, qui sont aujourd'hui déclassés. Le projet de les remplacer par trois régiments Hadès est définitivement abandonné. A la différence de l'armée de l'air et de la marine qui continuent d'entretenir tout à la fois des systèmes nucléaires stratégiques et préstratégiques, l'armée de terre en sera dépourvue, même si on peut faire valoir qu'elle aura reçu des armements – tel le lance-roquettes multiples – qui, par leur efficacité sur le terrain, entraînent des dommages dissuasifs.

Mais le fait est là. L'armée de terre française, avant même deux autres armées dans le monde – comme aux Etats-Unis et en Russie – où on entreprend de retirer de la panoplie de tels systèmes nucléaires baptisés « tactiques », aura été dénucléarisée. Certaines des charges de ces armes préstratégiques propres à l'artillerie française peuvent être stockées ailleurs que dans leurs dépôts initiaux – et non détruites – en attendant un désarmement global Est-Ouest auquel la France participerait. Mais cela n'empêche pas que cet arsenal a perdu sa vocation militaire, dès lors qu'il a été décidé de ne plus le déployer en configuration opérationnelle.

L'arme nucléaire a donc cessé d'avoir la même priorité que jadis, y compris dans l'ordre stratégique, si, à ce que l'on observe dans l'armée de terre, on ajoute le fait que la flotte des sous-marins nucléaires lance-missiles aura été amputée du tiers, passant de six à quatre unités, et que, globalement, les systèmes à bord des Mirage IV et dans les silos du plateau d'Albion ne seront pas remplacés nombre pour nombre. Face aux risques de prolifération tous azimuts, ce sont là des réalités que ne parvient pas à masquer, aux yeux des militaires français, le discours officiel selon lequel l'armement nucléaire demeure *« la clé de voûte »* de la défense nationale.

Dénucléarisée, l'armée de terre connaîtra, dans l'ordre classique, un second choc psychologique avec *« le projet 1997 »*.

Rassemblant en 1992 quelque 261 000 hommes dans l'ensemble de ses forces, l'armée de terre devrait en compter 225 000 en 1997 si le projet de l'état-major s'arrête à huit divisions, au lieu des quinze qu'on dénombrait avant le début du retrait en 1990 du corps d'armée français outre-Rhin. En 1977, les effectifs atteignaient 330 000 hommes, soit une baisse, depuis, de plus de 21 % à une époque où, comme le note le chef du contrôle général des armées, M. François Cailleteau, dans le numéro de juin de la revue *Défense nationale*, la mode était plutôt à la hausse des agents dans la fonction publique.

Avec une armée de terre à 225 000 hommes, c'est de nouveau, d'ici à 1997, une diminution de 20 % des effectifs par rapport à 1991. Mais, c'est surtout une armée organisée d'une tout autre manière. A ce jour, deux divisions blindées, stationnées en Allemagne, et une division d'infanterie, basée en Picardie, auront disparu. Il est prévu de continuer sur la même voie, avec d'autres unités dissoutes, puisque *« le projet 1997 »* évoque une armée de terre réduite officiellement à huit divisions : quatre divisions dites blindées et mécanisées, pour constituer le corps blindé mécanisé (CBM), et quatre autres plus légères, pour former la Force dite d'action rapide (FAR), utilisables au gré des circonstances par deux états-majors interarmées pour le théâtre européen et le « hors-Europe ».

Un projet encore évolutif

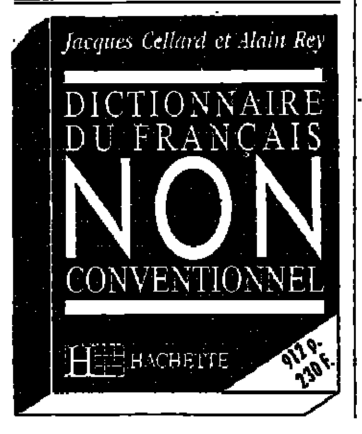
Dans ces conditions, ce qu'on appelle le « corps de manœuvre » français réunit le CBM et la FAR. Il se distingue de ce qui sera la future défense militaire terrestre (DMT), qui prend la suite de la Défense opérationnelle du territoire (DOT), et il se différencie aussi d'un ensemble d'unités vouées, sous un commandement unique et autonome, à constituer un réservoir de forces spéciales pour certaines opérations.

Mais, concrètement, aussi bien le CBM que la FAR perdent des divisions par rapport à l'organisation actuelle. Au lieu de six divisions blindées, il pourrait, selon les études en cours, n'en exister désormais plus que trois dans le CBM (l'actuelle 1re DB en Allemagne, qui entre dans l'Eurocorps ; la 7e DB à Besançon ; et une division blindée nouvelle qui conserverait la tradition prestigieuse de la 2e DB et qui serait composée d'éléments de cette 2e DB à Versailles et de la 10e DB à Châlons-sur-Marne), aux côtés d'une division mécanisée rapide (DMR), qui résulterait de la fusion de la 15e division d'infanterie (dont le PC est à Limoges) et de la 27e division alpine, à Grenoble (*le Monde* du 28 mai). Cette nouvelle DMR serait dotée de blindés à roues VAB et AMX-10 RC, quand les DB auront reçu le char AMX-Leclerc.

Quant à la FAR, de cinq divisions actuellement, elle tombera à quatre, selon le projet en cours d'examen à l'état-major, en s'étant séparée entre-temps de la 27e division alpine. Ce qui n'interdit pas d'autres changements internes, propres aux quatre divisions restantes, comme il en est question, pour le régiment d'infanterie de la 4e division aéromobile (DAM) dotée d'hélicoptères, à Nancy.

Pour l'instant, cette nouvelle « maquette » de l'armée de terre n'a pas été évoquée dans tous ses détails, notamment lors de la réunion avec les officiers de l'Ecole de guerre, par le général Monchal, dans la mesure où, n'étant pas arrêtée définitivement, elle peut encore évoluer. Mais le chef d'état-major n'ignore pas que *« le projet 1997 »* a besoin d'être rapidement explicité à ceux qui en subiront les contre-coups. Ne serait-ce que pour faire taire d'autres rumeurs qui font état, elles, d'une armée de terre à 215 000 hommes et à sept divisions. A un tel niveau des forces, *« les difficultés seront sérieuses »*, prévient M. Cailleteau qui écrit que c'est du rang de la France parmi ses alliés qu'il s'agit en fin de compte.

JACQUES ISNARD





SOCIÉTÉ

Manifestations contre le permis à points

Les professionnels de la route provoquent d'importantes perturbations de la circulation

La circulation était toujours très difficile, mardi 30 juin en début de matinée, sur l'axe Nord-Méditerranée. Des chauffeurs routiers, qui protestent contre la mise en application de *la réglementation sur le* permis à points à partir du 1er juillet, ont mis à nouveau en place des barrages ou des « opérations escargot » sur les nationales et les autoroutes entre Lille et le sud-est de la France. Pourtant, la Fédération nationale des transporteurs routiers FO avait appelé, lundi 29 juin dans la soirée, à la levée des barrages.

Les perturbations étaient particulièrement importantes dans la région Rhône-Alpes, qui avait déjà connu lundi une journée difficile en raison du blocage de l'autoroute A 7 dans la traversée de Lyon et d'une manifestation de chauffeurs de taxi dans le centre de Lyon pendant l'après-midi. L'autoroute A 6 était également bloquée mardi par des chauffeurs-routiers appuyés par des agriculteurs, à la hauteur du *péage de Fleury-en-Bière, en Seine*-et-Marne.

Dans toute la France, des milliers d'automobilistes avaient été immobilisés durant plusieurs heures, lundi 29 juin, parfois très tard, par des dizaines de barrages, souvent provoqués par une poignée de professionnels de la route. La quasi-totalité des autoroutes de la région Nord-Pas-de-Calais, la plupart des accès à Strasbourg et à Toulouse, l'autoroute A 9 entre Nîmes et Montpellier, ont été coupés à plusieurs reprises tout au long de la journée du 29 juin. Environ deux cents véhicules ont défilé lundi après-midi à Paris, entre la porte Maillot et le ministère des transports à la Défense.

M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, a demandé, lundi 29 juin dans la soirée, aux préfets qui ne parviendraient pas à *« persuader »* les routiers de lever leurs barrages de relever l'identité des contrevenants. Ceux-ci pourraient être poursuivis pour *« entrave à la circulation »* en application de l'article L 7 du code de la route. Enfin, M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports routiers, a aussi indiqué que *« l'instauration du permis à points sera accompagnée d'un maximum de garanties pour les chauffeurs de poids lourds »*. M. Sarre rappelle qu'après six mois d'application du permis à points un bilan sera présenté au Parlement.

La colère des dévoreurs d'asphalte

LYON

de notre bureau régional

« Cuirs » rouge et noir des motocyclistes, blouses blanches des ambulanciers, vêtements de ville des chauffeurs de taxi, torses nus et shorts des chauffeurs-routiers : la colère des grands dévoreurs d'asphalte n'avait nul besoin d'uniforme pour manifester un bel ensemble, lundi 29 juin, dans la région lyonnaise. Au milieu de l'après-midi, une cellule de crise, constituée à la préfecture de région, dénombrait une vingtaine de barrages en Rhône-Alpes. Des hélicoptères de la sécurité civile effectuaient des rondes incessantes au-dessus de Lyon, contribuant à lui donner le visage d'une ville assiégée.

Les bouchons les plus sérieux se trouvaient sur l'A 7, à la hauteur du quartier de Gerland et sur la commune de Solaize, un peu plus au sud. On signalait aussi un bouchon à Saint-Romain-en-Gier, entre Lyon et Saint-Etienne, et un autre sur l'itinéraire Lyon-Grenoble.

Les protestataires s'étaient arrêtés près de la métropole régionale dès le milieu de la nuit de dimanche à lundi, après quelques conversations d'une cabine à l'autre, grâce au *« canal 19 »* de la *citizen band,* c'est-à-dire de la radio embarquée. Lundi, alors que le soleil était au zénith, quelques camionneurs, des salariés, saucissonnaient au milieu de la chaussée de l'une des autoroutes les plus fréquentées d'Europe, en attendant un hypothétique *« interlocuteur valable »*.

Sans mot d'ordre syndical et sans grand soutien de leurs employeurs, ils partageaient le casse-croûte, mais aussi les rancœurs. *« On est pris à la gorge de tous les côtés »,* tonnait un Alsacien. Par les grandes surfaces, qui exigent la ponctualité des livraisons à une demi-heure près, sans quoi on risque jusqu'à quarante-huit heures d'attente. Par la cargaison, qui n'attend pas, surtout si elle est composée de légumes « primeurs » ou de marée. *« J'ai même dû faire le parcours Boulogne-sur-Mer-Marseille en douze heures, sans m'arrêter »,* assurait un des pique-niqueurs. Par les patrons, qui vont jusqu'à payer les amendes, en toute illégalité : *« Tu en connais beaucoup qui acceptent de payer deux chauffeurs pour six heures de conduite chacun ? »* Et, enfin, par la police de la route, accusée d'entretenir le sentiment d'une réglementation « à deux vitesses », moins appliquée aux véhicules étrangers ou à des entreprises de courrier rapide.

Avec un tel cumul d'exigences contraires, le risque de perdre bientôt son permis de conduire, en cas de trop nombreuses infractions, paraissait simplement insupportable. La crainte se fait jour, parmi les « gros bras », capables de conduire 100 000 à 130 000 kilomètres par an, que les patrons puissent bientôt consulter le fichier du permis de conduire et connaître ainsi le nombre de points restant à un candidat à l'embauche (1). Un Méridional, chaleureux et ventru, se disait prêt à un compromis : *« Qu'on nous donne un permis à points, mais pas celui du chauffeur du week-end. »*

Devant la préfecture du Rhône, face aux barrières métalliques dressées par la police, un chauffeur de taxi expliquait sa préférence pour la création d'un « permis blanc ». Celui-ci interdirait au titulaire la circulation pendant ses loisirs, mais en autorisant la poursuite de l'activité professionnelle, le temps de regagner la considération des pouvoirs publics.

La peur commune du permis-couperet, du permis-chômage, avait incité les trois syndicats de taxis de l'agglomération (UST, FNAT, SPT) à remettre une motion unique au préfet du Rhône, pendant que trois cents collègues et ambulanciers klaxonnaient au dehors. D'autres bloquaient les accès de l'aéroport de Satolas. Cependant, cette colère-là était mieux canalisée, s'étant fixé un but immédiat et accessible. Il n'en allait pas de même de l'ire des routiers, dont le précédent accès de fièvre, en novembre 1991, à propos des principes tarifaires, avait mis trois jours à s'apaiser.

GÉRARD BUÉTAS

(1) Le fichier des trente-trois millions de permis de conduire délivrés en France est géré par le ministère de l'intérieur. Il est strictement confidentiel et ne peut être communiqué ni aux employeurs ni aux assureurs.

ÉDUCATION

Avec des crédits d'urgence de 170 millions de francs

Des campus universitaires seront rénovés cet été

Le ministre de l'éducation nationale et de la culture devait rendre public, mardi 30 juin, un ensemble d'opérations de rénovation des campus. 170 millions de francs de crédits vont être mobilisés, dans les prochaines semaines, pour améliorer bâtiments et espaces universitaires avant la rentrée.

Ayant marié en un seul ministère l'éducation nationale et la culture – autant dire l'intelligence et la beauté, – il eût été surprenant que M. Jack Lang ne fût pas *conduit rapidement à se pencher* sur le triste sort des campus universitaires. Relégués depuis une vingtaine d'années à la périphérie des villes, coincés entre banlieues et autoroutes, construits à la va-vite et mal entretenus faute de crédits, souvent privés d'équipements sociaux indispensables, bon nombre de campus français sont aujourd'hui dégradés et sans âme.

Le constat n'est pas nouveau. Dès son arrivée, en 1988, M. Jospin avait créé une *« mission campus »*, chargée de débroussailler le terrain. Concours d'idées, colloques et appels d'offre ont, ensuite, tenté de reposer le problème, de repenser ces espaces en jachère et de réfléchir à l'amélioration du cadre de vie des étudiants. Le plan Université 2000 a, d'autre part, précisé les besoins à long terme et mobilisé l'Etat et les collectivités locales pour construire ou rénover des centaines de milliers de mètres carrés d'ici à 1995.

Sept sites prioritaires

Mais, pour le ministre de l'éducation nationale et de la culture, ces constructions nouvelles ne suffisent pas. Il convient, dès à présent, de restaurer les campus délabrés et d'améliorer ainsi les conditions de vie quotidienne à l'Université. C'est l'ambition des mesures d'urgence préparées depuis quelques semaines et qui doivent être engagées cet été afin d'être achevées ou au moins en cours de réalisation – et perceptibles – au moment de la prochaine rentrée.

Au total, ce sont 170 millions de francs de crédits d'urgence (dégagés par redéploiement de son budget) que le ministère prévoit de consacrer à ces opérations d'aménagement. Pour accélérer la mise en œuvre, l'Etat a demandé aux universités, qui auront la maîtrise d'ouvrage de ces chantiers, d'amorcer les financements en mobilisant leur trésorerie, et il s'est engagé à les rembourser dans les prochains mois. Cette enveloppe globale sera répartie sur trois types d'actions : 70 millions de francs seront consacrés à des opérations plus lourdes sur sept campus où les besoins sont particulièrement criants, 50 millions à des programmes exceptionnels de maintenance et 50 millions à *toute une palette d'opérations* plus légères sur une vingtaine de sites.

Les projets les plus significatifs vont porter sur sept sites universitaires : Lille-Villeneuve-d'Ascq (9 millions de francs), Lyon-Bron (10 millions), Toulouse-Le Mirail (10 millions), Marseille-Saint-Jérôme (10 millions), Paris-VIII-Saint-Denis (14 millions), Paris-XIII-Villetaneuse (15 millions) et Paris-Jussieu (4 millions). A l'ex*ception de Jussieu,* où les enjeux sont très complexes et où le processus de rénovation sera tout juste amorcé dans l'immédiat (lancement du concours d'architecture de deux nouvelles bibliothèques universitaires et réfection des peintures de toutes les galeries du parvis), les projets concernant les six autres campus obéissent à une même démarche élaborée par l'architecte Patrick Bouchin, invité par M. Lang à coordonner l'ensemble.

L'idée directrice est simple : elle consiste à jalonner d'aménagements significatifs les parcours et lieux de passage les plus importants des usagers du campus, depuis l'entrée jusqu'aux amphithéâtres, en passant par les halls et cafétérias. Ainsi, à Paris-VIII-Saint-Denis, sont prévus à la fois des aménagements intérieurs des halls principaux, un aménagement paysager à l'extérieur et la construction d'une passerelle de liaison entre les deux parties du campus, ainsi qu'un café-musique. De même à Villetaneuse, où la volonté d'améliorer l'image et la sécurité des accès va conduire à un réaménagement important des voies de circulation et de desserte et à la création, sur le forum central, d'un espace de service plus convivial.

Le projet pour Villeneuve-d'Ascq s'appuie notamment sur la création de deux cafétérias et d'un *club house. Celui de Marseille-Saint-*Jérôme prévoit la construction de 400 mètres carrés de locaux associatifs et l'installation du hall principal. Le campus de Lyon-Bron doit, de son côté, bénéficier d'aménagements significatifs de l'entrée et de ses abords, ainsi que du forum, et d'améliorations de l'éclairage et de la signalétique. Enfin, à Toulouse-le Mirail, devraient voir le jour, dans les prochains mois, une maison de l'étu*diant, une cafétéria et des locaux* associatifs tandis que les galeries ouvertes qui quadrillent le campus seront réhabilitées.

Chaque opération, sur chacun des sites, va être confiée à un concepteur différent et un certain nombre de grands noms de l'architecture, du paysage ou du design devraient être sollicités, comme le paysagiste Alexandre Chemétoff, le designer Philippe Stark ou l'architecte Enzo Piano, dont les noms *sont dès à présent* cités au ministère. Cette démultiplication des projets présente, en outre, l'avantage de fractionner le budget affecté à chaque site et de permettre ainsi de rester au-dessous des seuils qui obligent à passer par les procédures d'appel d'offres publiques. Les contrats pourront donc être passés de gré à gré – plus rapidement – avec les universités.

En outre, pour aider les universités à maîtriser ces chantiers, le ministère va mettre à leur disposition, pendant quelques mois, un *« pilote »*, en général un architecte qui a déjà été désigné, pour coordonner ces aménagements avec un chef de projet désigné par le président de l'université concernée.

Cafétérias et ascenseurs

En dehors de ces sept campus, une bonne vingtaine de sites universitaires vont bénéficier, dans les prochains mois, d'aménagements plus légers (de 1 à 3 millions de francs), toujours confiés à des concepteurs de qualité et destinés à améliorer la qualité de vie quotidienne des étudiants : création de cafétérias (Angers, la Réunion, Lille-III, Nantes) de locaux pour étudiants (Antilles-Guyane) ou de salles de sports et de spectacles (Clermont-Ferrand, Lille-III, Paris-XI-Antony), aménagement des entrées, forums ou halls (Corte, Lyon-I, Nancy-I, Orléans, Paris-I-Tolbiac, Paris-II-Assas, Paris-X-Nanterre, Valenciennes) sont au programme.

Enfin des crédits de 50 millions de francs sont prévus pour lancer, dès cet été, des programmes exceptionnels de maintenance pour les bâtiments les plus dégradés. Ainsi devraient être réalisées la réfection des ascenseurs de Nanterre ou celle de la dalle de l'université de Créteil. Ces premières opérations devraient préfigurer des programmes pluriannuels de rattrapage que le ministère espère mettre en place, à l'avenir, dans le cadre des contrats avec les universités.

Pour le ministre de l'éducation nationale et de la culture, cet ensemble d'opérations ponctuelles devrait permettre de *« créer une dynamique »* et de démontrer concrètement que l'effort de rénovation des campus est accéléré. Reste à coordonner efficacement les opérations et à les compléter de manière significative dès le prochain budget. Faute de quoi ces chantiers de l'été 1992 risqueraient vite d'apparaître comme autant d'opérations tape-à-l'œil.

GÉRARD COURTOIS

Une enquête sur les comportements sexuels en France

L'usage du préservatif est devenu fréquent chez les jeunes de 18-19 ans

Les premiers résultats d'une enquête de l'Agence nationale de recherche sur le sida (ANRS) sur les comportements sexuels en France, effectuée sous la responsabilité de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), ont été rendus publics lundi 29 juin. Près de la moitié des jeunes de 18-19 ans déclarent avoir utilisé un préservatif au cours des douze derniers mois.

Douze ans après le rapport du docteur Pierre Simon sur le comportement sexuel des Français, quatre ans après le rapport sur le sida du professeur Claude Got, les premiers résultats d'une enquête quantitative sur la sexualité en France viennent d'être rendus publics.

Financée par l'Agence nationale de recherche sur le sida (ANRS), avec la participation de l'Agence française de lutte contre le sida (AFLS), du Comité français d'éducation pour la santé (CFES) et de la Direction générale de la santé (DGS), cette étude dotée d'un budget sans précédent – 13 millions de francs, hors salaires – a mobilisé vingt-trois chercheurs (épidémiologistes, démographes, sociologues ou psycho-sociologues de l'INSERM, de l'INED, du CNRS et des universités de Paris) et cent dix enquêteurs, issus des instituts de sondage BVA et MV2.

Le réflexe de protection

Parmi l'échantillon tiré au sort – 20 055 personnes de 18 à 69 ans résidant en France depuis au moins trois mois, soit 37,5 millions de *résidents – une liste de questions* préliminaires a permis de dégager des sujets *« potentiellement à risques »* (2 271 personnes) et un *« échantillon témoin »* (2 549 personnes), qui ont répondu à un questionnaire complémentaire d'environ trente minutes, la version courte durant pour les autres un quart d'heure.

La plus grande perception du risque de transmission du virus du sida semble se situer chez les jeunes ayant un partenaire unique (55 % des garçons de 18-19 ans et 42 % des jeunes filles déclarent avoir utilisé un préservatif dans les douze derniers mois), le chiffre d'utilisation déclinant régulièrement avec l'âge. 18 % des moins de vingt ans, pourtant les moins gênés à l'achat, affirment cependant avoir du mal à se les procurer.

Le réflexe de protection prévaut également chez les homosexuels ou les bisexuels à partenaires multiples (au moins deux partenaires dans l'année écoulée), mais chez les hétérosexuels multipartenaires, l'utilisation du préservatif est moins systématique, 39 % des hommes et 58 % des femmes de la catégorie déclarant même ne jamais l'utiliser. Par ailleurs, plus de la moitié des personnes qui ont répondu se disent *« tout à fait d'accord »* avec un remboursement des préservatifs par les caisses de Sécurité sociale.

Au titre des comportements liés à l'apparition du virus du sida, 22,2 % des personnes interrogées déclarent avoir effectué un test de dépistage des anticorps anti-VIH au moins une fois dans leur vie, 8,9 % plusieurs fois, et 13,5 % au cours de l'année passée. Les hétérosexuels monopartenaires ont plus généralement subi le test lors d'un dépistage systématique (62 % des hommes et 70 % des femmes) tandis que les multipartenaires (59 % des hommes et des femmes) l'ont fait de manière volontaire. Les pratiques sexuelles non liées au risque de sida ne semblent pas avoir connu d'évolution notable depuis 1970, date de l'étude du docteur Simon.

L'âge du premier rapport sexuel semble s'être stabilisé depuis une vingtaine d'années à 18 ans en moyenne chez les femmes et à 17 ans chez les hommes. De même, le nombre de partenaires déclarés au cours de la vie à partir de vingt-cinq ans se situe entre douze et quatorze pour les hommes, et entre deux et cinq pour les femmes, qui avouent néanmoins plus de relations qu'il y a vingt ans.

L'hypothèse d'un *« biais de sous-déclaration »* est souligné dans le cas des pratiques homosexuelles, qui ne varient presque pas (4,1 % des hommes contre 5 % en 1970 ; 2,6 % des femmes contre 2 % en 1970), hormis pour Paris et sa région, où les chiffres doublent. Les pourcentages déclarés sur la masturbation et les caresses bucco-génitales augmentent sensiblement.

Dernière observation : à la question *« Avez-vous déjà subi des rapports sexuels imposés par la contrainte ? »*, 5 % des femmes répondent par l'affirmative. Entre 20 et 34 ans, le chiffre atteint 7 %, et, parmi elles, 64 % disent l'avoir subi avant l'âge de quinze ans.

LAURENCE FOLLEA

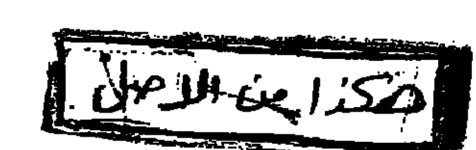
Sujet à risques

Interroger vingt mille personnes par téléphone sur leur intimité sexuelle n'était-ce pas prendre le risque du mensonge, de l'exagération, de l'à-peu-près ? Le docteur Alfred Spira, de l'unité 292 de l'INSERM, a rappelé que *« les résultats ne portent que sur des déclarations »* et expliqué, en prélude à leur diffusion, les choix méthodologiques de l'enquête. Deux *« études pilotes »* effectuées en juillet et en décembre 1990 sur 800 puis sur 600 personnes ont montré que le taux d'acceptation du questionnaire était identique selon qu'il était administré en face-à-face ou par téléphone, et qu'il augmentait même avec l'envoi préalable d'une lettre-avis annonçant l'entretien téléphonique.

20 055 personnes âgées de dix-huit à soixante-neuf ans résidant en France métropolitaine depuis au moins trois mois ont donc été tirées au sort parmi des foyers eux-mêmes pris au hasard dans le *fichier des abonnés au téléphone*. La collecte des données a duré six mois, de septembre 1991 à février 1992. L'anonymat, déjà mentionné dans le courrier d'avertissement, était rappelé dès le début de l'entretien. Quand l'enquêteur inscrivait sur l'ordinateur le sexe de l'enquêté, son nom et son adresse étaient automatiquement effacés. Cette garantie avait fait l'objet d'un travail conjoint avec la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Pour ne pas induire les réponses, les questions sur les pratiques sexuelles intervenaient avant celles faisant référence au virus du sida. En outre, aucune des réponses ne pouvait être comprise par un tiers présent dans la pièce, celles-ci se limitant à des *« oui, non, je ne sais pas, non-réponse »* ou à des chiffres. Les expressions employées étaient les plus simples possibles, ni *« techniques »*, ni *« vulgaires »*. Enfin, une formation spécifique et l'intuition des enquêteurs ont beaucoup joué pour évaluer la sincérité des sondés.

Les premières analyses ont révélé l'absence de contradiction dans les différentes parties du questionnaire portant sur un même sujet, une concordance des réponses formulées par les hommes et par les femmes, un faible taux de non-réponse (les premiers tests ayant permis d'éliminer la mauvaise compréhension ou le refus de répondre ainsi que le biais lié au sexe de l'enquêteur). *« On ne ment pas comme cela pendant trois quarts d'heure »,* estime Alfred Spira.



SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Une circulaire précise les conditions d'accueil d'élèves atteints du sida

Le ministre de l'éducation nationale et de la culture a signé, jeudi 25 juin, une circulaire sur l'accueil dans les établissements scolaires publics et privés sous contrat des élèves contaminés par le virus du sida. Ce texte devrait être publié au *Journal officiel* le 9 juillet. L'objectif de la circulaire est clairement défini par M. Lang : *« L'évolution de l'épidémie de sida*, écrit-il, *suscite des craintes légitimes sur le développement de comportements contraires au respect des droits de l'homme et de l'enfant. Or la loi d'orientation du 10 juillet 1989 rappelle et conforte l'exigence fondamentale du droit à l'éducation pour tous les enfants. C'est pourquoi j'attache une importance particulière à l'accueil et à la scolarisation des enfants porteurs du VIH, au même titre que pour les autres enfants ». »*

Adressée aux recteurs, inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation et directeurs d'établissement, cette circulaire rappelle le principe de non-éviction scolaire des élèves atteints ou au contact du virus du sida, déjà fixé par l'arrêté du 3 mai 1989. Mais le nouveau texte va plus loin.

La circulaire à paraître souligne, en effet, qu' *« en aucun cas, l'admission à l'école ne sera subordonnée à la production du résultat d'un test biologique qui serait exigé des parents ou de l'école »*. Le caractère confidentiel de la maladie est rappelé. Seuls les parents peuvent informer, et uniquement s'ils le souhaitent, le personnel médical, le chef d'établissement ou l'enseignant de la séropositivité de l'enfant. Le médecin et l'infirmière scolaires sont soumis au secret médical, les professeurs à une *« obligation de discrétion »*.

Définissant précisément les règles d'hygiène à observer, le texte vise à dédramatiser l'accueil de ces élèves. Ainsi, il rappelle que *« les enfants porteurs du VIH peuvent mener une vie normale sans faire encourir de risques aux enfants et adultes qui les entourent (...). Le risque théorique de contamination par le sang est écarté par la mise en œuvre systématique des mesures d'hygiène en collectivité »*.

JUSTICE

Le procès des responsables de la transfusion sanguine au tribunal de Paris

Les esquives du docteur Garretta

Dans le procès des responsables de la transfusion sanguine, le président de la 16e chambre correctionnelle de Paris a longuement interrogé, lundi 29 juin, les quatre médecins sur l'état de leurs connaissances, entre 1981 et le début de l'année 1983, concernant le sida et les dangers que ce virus pouvait faire courir aux hémophiles. Ainsi le procès a-t-il réellement commencé après que toutes les conclusions soulevées par la défense et les parties civiles ont été jointes au fond.

Le docteur Michel Garretta a du coffre et le docteur Jean-Pierre Allain pense déjà à l'histoire. Pour que la postérité ne puisse se méprendre, n'a-t-il pas tenu à préciser, devant les micros de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) qui captent les moindres bribes de ce procès, qu'il ne fallait pas le confondre avec un homonyme, membre d'une très sérieuse commission consultative citée par le président Jean-Louis Mazières ?

Ainsi le docteur Allain a-t-il souligné qu'on ne prend jamais assez de précautions... Et derrière sa moustache style Bel-Ami, le docteur Garretta a manifesté avec autant de vigueur qu'il ne déserterait aucun point du champ de bataille. En l'écoutant, en le voyant toujours debout, comme insensible à la chaleur ambiante, on se rappelait la tirade fracassante de l'un de ses conseils, Me François Morette : *« Nous allons vous étonner. Nous allons vous dire tout ce que vous n'avez pas voulu entendre, tout ce que vous ne savez pas. Nous sommes venus livrer bataille. »*

Trois cent soixante minutes et des poussières après l'ouverture des hostilités dans un prétoire bondé, on pouvait légitimement se déclarer déçu. Mais au moins connaissait-on un peu mieux ce médecin aux allures de président de conseil d'administration parlant de lui-même à la troisième personne du singulier comme les généraux : *« Si on veut tout mettre sur la tête de Garretta, il faudra laisser Garretta s'exprimer. »* On l'écouta donc.

Et l'on fut ému lorsqu'il évoqua les raisons de sa vocation : *« J'ai une horreur profonde de la mort et une haine de la maladie depuis que j'ai accompagné la longue agonie de mon père durant mon adolescence. »* Mais l'émotion est chose volatile. Bien vite, l'on n'entendit plus qu'un prévenu tatillon, refusant souvent de répondre clairement aux questions les plus simples.

Une contradiction de taille

Me Georges Holleaux, l'un des conseils des parties civiles, en fit l'expérience lorsqu'il voulut savoir si l'inculpé lisait certaines des plus fameuses revues médicales de langue anglaise comme *The Lancet* ou *The New England Journal of Medicine*. Une fois, deux fois, trois fois, la question fut posée. Trois fois, le docteur Garretta cala devant l'obstacle, préférant revenir à sa préoccupation essentielle : *« Je ne suis pas un spécialiste de l'hémophilie*, dit-il. *J'étais à l'époque directeur général adjoint. J'assumais des responsabilités essentiellement liées au fonctionnement financier, administratif et juridique du Centre national de transfusion sanguine. »*

Autrement dit, adressez-vous au professeur Jean-Pierre Soulier, alors directeur général du CNTS. Ou à l'Etat, *« qui agrée les concentrés, qui définit les normes des produits sanguins, qui rédige même les étiquetages »*. Ainsi parle le docteur Garretta, grand expert du labyrinthe administrativo-politique de la santé publique. Ainsi pense ce médecin promu manager : *« Nous avions deux objectifs majeurs. D'abord, tout faire pour atteindre l'autosuffisance de la transfusion sanguine en France. Ensuite, lutter contre l'hépatite B, notre ennemi majeur, pas le sida, on ne savait pas ce que c'était. Voilà nos deux objectifs obsessionnels dans ces années-là. Vous ne pourrez pas faire taire les faits. »*

Précisément, Mme Michèle Bernard-Requin, substitut, s'est inquiétée d'une contradiction de taille : comment expliquer que le docteur Garretta ait pu se mobiliser totalement pour atteindre l'autosuffisance en produits concentrés pour les hémophiles, obtenus par des techniques brassant plusieurs milliers de dons du sang, alors que le professeur Soulier, en février 1983, plaidait pour la réduction de leur consommation au profit de produits cryoprécipités bien plus sûrs ? *« Que pensiez-vous de l'avenir industriel du CNTS ? Quelle fut votre opinion sur votre directeur général ? »*

C'est à peine si le docteur Garretta marque un instant d'hésitation : *« Le conseil d'administration, l'Etat m'avaient demandé d'assurer l'autosuffisance. Je devais, au niveau où j'étais, mettre en œuvre les moyens adéquats... »*

« Vous bottez en touche, c'est votre spécialité, cingle le substitut. *Vous n'avez pas répondu à ma question.*

– Mon problème n'était pas de porter des jugements, mais de tendre à l'autosuffisance, rétorque le docteur.

– Je ne suis pas entendue, mais je m'y attendais », souffle Mme Bernard-Requin en se rasseyant.

Dans un tout autre registre, le docteur Jean-Pierre Allain, spécialiste de l'hémophilie et directeur de la recherche et du développement des dérivés sanguins au CNTS, n'a guère convaincu. On le vit chercher à maintenir debout une fragile digue de sable battue par les vagues. Il maintint mordicus que les médecins ne pouvaient sérieusement croire que le sida concernant les hémophiles américains pouvait aussi concerner les hémophiles français. *« Fallait-il faire sauter l'Atlantique à ce virus potentiel ? »*, s'interrogea-t-il à voix haute.

« On faisait ce qu'on pouvait »

Le président Mazières s'étonna poliment. N'avait-il pas lu une déclaration du docteur Willy Rozenbaum assurant qu'en 1982 *« il était clair que le sida concernait les homosexuels, les héroïnomanes, les Haïtiens et les hémophiles ou les personnes transfusées »* ? De fait ! Mais le docteur Allain, qui précisa avoir lu à l'époque tout ce qu'il fallait lire, maintint sa ligne.

Le docteur Allain apprécie la rigueur scientifique : *« Il faut replacer les choses dans un contexte de réalité et non d'émotion »*, énonce-t-il doctement. Ainsi balaie-t-il le premier signal d'alarme faisant état de trois hémophiles contaminés par le sida aux Etats-Unis en 1982. Ainsi écarte-t-il derechef l'analyse présentée en janvier 1983 par le *New England Journal of Medecine* : *« Cela s'applique encore aux Etats-Unis. Les situations n'étaient apparemment pas comparables. »* Ainsi réfute-t-il la validité des premières tentatives d'inactivation du virus par la méthode du « chauffage » : *« Tous ces procédés mis en œuvre jusqu'en 1983-1984 sont apparus comme étant seulement partiellement efficaces à la fois chez les chimpanzés et sur un petit nombre d'hémophiles. Ces technologies ne remplissaient donc pas l'objectif qui leur était assigné. »*

« Dix cas d'hémophiles contaminés par le sida avaient été recensés aux Etats-Unis, releva le président. *Ne pouvait-on pas anticiper ?*

– Je pense qu'en l'occurrence il s'agissait de malades avec un sida clinique. C'était la pointe de l'iceberg. On faisait ce qu'on pouvait faire », répliqua le docteur Allain, qui nous laissa sur cette énigme.

Alors, marquant son impatience, Me Holleaux intervint : *« Nous ne sommes pas dans un débat éthéré.* Le Quotidien du médecin, *le 4 mai 1983, indique que des mesures préventives sont nécessaires pour les hémophiles. Le journal s'élève contre « l'optimisme béat » régnant et marque qu'il n'y a pas de frontières en matière virale. »*

A ce moment, seul le « général » Garretta eut la vaillance de se lever pour parer ce coup-là : *« En mai 1983, il y avait en effet des informations disponibles. Des milliers de personnes sont informées, mais n'en tirent pas forcément les conséquences. On ne comprend pas tout... »* Comme le docteur Garretta avait eu l'occasion de le signaler quelques minutes auparavant : *« Le sida, ce n'est alors qu'une nouvelle maladie. Michel Garretta, il n'est pas plus intelligent que les autres. »*

LAURENT GREILSAMER

SCIENCES

Le gouvernement ordonne de nouveaux travaux et une enquête publique

Superphénix « gelé » pour plusieurs mois

Que faire avec un dossier brûlant ? Le passer au voisin, ou le mettre de côté en espérant qu'il refroidisse. C'est ce que vient de faire le gouvernement en décidant de « geler » Superphénix, le surgénérateur de Creys-Malville (Isère), en attendant des travaux supplémentaires visant à améliorer la sûreté de l'installation, et une nouvelle enquête publique. Cette décision trahit l'embarras des socialistes face au nucléaire. Elle peut, en effet, être considérée comme le troisième « moratoire » qu'ils ont décrété dans ce domaine, après celui concernant le stockage des déchets à vie longue décidé en février 1990 par M. Michel Rocard, et celui sur les essais à Muroroa, lancé en avril dernier par M. Pierre Bérégovoy.

Le redémarrage éventuel de Superphénix sera *« subordonné à la réalisation des travaux nécessaires pour faire face aux feux de sodium »*, et une *« enquête publique sera menée préalablement à ce redémarrage, afin de permettre, dans la plus grande transparence, un débat contradictoire sur les garanties de sécurité dans les installations »*, a annoncé le premier ministre. Le communiqué publié, lundi soir 29 juin, par les services de M. Bérégovoy précise par ailleurs que *« le rapport de l'autorité de sûreté sera rendu public »*, et que *« M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de l'espace, remettra un rapport sur l'incinération des déchets et les conditions dans lesquelles Superphénix pourra y contribuer »*.

La pression des écologistes

Cette décision intervient au terme d'un long processus qui avait débuté avec une enquête minutieuse des autorités de sûreté. Le problème de la maîtrise des feux de sodium, métal extrêmement inflammable utilisé pour le refroidissement du réacteur, était l'un de ceux soulevé par les experts du Groupe permanent chargé de la sûreté des réacteurs, puis par la Direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN). Dans leur avis destiné à la DSIN, les premiers soulignaient que les modifications effectuées par l'exploitant à la suite des études et de l'expérience acquise autorisaient un redémarrage dans des conditions de sûreté « acceptable » pour une durée de deux ans, le temps de réaliser des travaux supplémentaires permettant de faire face, en principe, à toutes les éventualités.

Les recommandations remises au gouvernement, le 16 juin dernier, par M. Michel Lavérie, directeur de la DSIN, étaient plus restrictives sur ce point puisqu'il proposait de limiter une éventuelle remise en route à 30 % de la puissance nominale, et à cinq mois, juste le temps de réaliser les travaux nécessaires.

La solution de la DSIN aurait permis d'éviter une nouvelle enquête publique, règlementairement indispensable après deux ans consécutifs d'arrêt de l'installation, soit à dater du 3 juillet. M. Lavérie entendait aussi cependant ne prendre aucun risque car, *« à 30 % de la puissance, il est facile d'évacuer la chaleur résiduelle du réacteur »*, ce qui permet de faire face à la plupart des situations *« sans pénalisation du point de vue de la sûreté »* (*le Monde* du 20 juin).

Soumis à la pression des écologistes et inquiet des réactions d'une opinion publique qui a exprimé ses préoccupations pour l'environnement lors des dernières élections, M. Bérégovoy a préféré temporiser. Il lui a fallu, en outre, concilier les avis, parfois contradictoires, de certains membres du gouvernement, des élus et des partis politiques (*le Monde* du 26 juin).

Le premier ministre ne donne pas directement satisfaction aux écologistes qui réclamaient un arrêt pur et simple de cette installation. Une décision dans ce sens aurait, pourtant, pu paraître politiquement justifiée dans la mesure où les surgénérateurs ne seront, éventuellement, rentables économiquement qu'en 2020 ou en 2030, et où Superphénix a multiplié les ennuis techniques depuis sa mise en route.

« La France favorable au nucléaire »

M. Bérégovoy prend soin, au contraire, de rappeler dans son communiqué que *« la France est favorable à l'énergie nucléaire, qui garantit notre indépendance énergétique et contribue à la lutte contre l'effet de serre, dès lors que le coût de l'énergie produite est compétitif et que la sûreté est maximale »*. Il ajoute aussi que *« le problème posé par les déchets radioactifs est primordial, d'où*, précise-t-il, *l'importance de la sous-génération, qui doit permettre de les incinérer »*. Superphénix, exploité en « sous-générateur », pouvant jouer un rôle important à cet égard.

Mais il ne satisfait pas pour autant les exploitants de la centrale de Creys-Malville. Ces derniers, regroupés au sein de la Nersa, société anonyme regroupant EDF (France 51 %), Enel (Italie 33 %), et SBK (Allemagne 16 %), qui représente aussi les intérêts de la Belgique, de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas, voient le redémarrage de l'installation repoussée à plusieurs mois, sinon à un an ou plus. Et ce pour des raisons qui, compte tenu des avis émis par l'autorité de sûreté, leur paraissent relever plus de contingences électorales françaises que d'impératifs de sûreté.

A EDF, on se refusait, mardi, à commenter cette décision que la direction aurait *« apprise lundi soir par la presse »*. *« Nous devons nous concerter avec nos partenaires de la Nersa avant de prendre position »*, indiquait simplement un porte-parole d'EDF.

Quant aux voisins et aux employés de la centrale, ils ne cachent pas leur amertume. Superphénix emploie directement 640 salariés et en fait vivre 1 400 autres en sous-traitance.

JEAN-PAUL DUFOUR

Lire page 12 :
POINT/Superphénix en sursis

Une victoire symbolique

par Jean-Louis Saux

APRÈS l'interruption, provisoire, des essais nucléaires dans le Pacifique, la décision de suspendre le redémarrage du surgénérateur de Creys-Malville marque sans doute un nouveau pas sur ce que le premier ministre, dans sa déclaration de politique générale, le 8 avril dernier, avait lui-même appelé *« les chemins du futur »*. L'une et l'autre de ces mesures figuraient en effet parmi les cinq points énoncés par les Verts, le 31 mars dernier, comme autant de conditions posées pour une éventuelle participation des écologistes à un gouvernement. Le message des élections régionales, porté par trois millions et demi de voix écologistes, demeure donc entendu.

La décision de M. Pierre Bérégovoy, annoncée à la veille de l'audience qu'il devait accorder mardi 30 juin à M. Antoine Waechter, intervient aussi juste avant la série de rencontres politiques arrêtées par les Verts, parmi lesquelles un petit déjeuner prévu le 1er juillet entre le premier secrétaire du Parti socialiste, M. Laurent Fabius, et le chef de file des Verts. Ce dernier avait donc tout lieu de se féliciter, peu après la publication du communiqué de l'Hôtel Matignon, du fait que *« les écologistes sont désormais plus puissants que le lobby nucléaire »*. *« La filière surgénératrice est définitivement morte ce soir. Le surgénérateur, à mon sens, ne sera jamais remis en service »*, a ajouté M. Waechter, tout en jugeant que cette victoire, hautement symbolique, était aussi *« la plus facile »*.

La décision de M. Bérégovoy ne constitue pas en effet un revirement aussi brutal qu'il y paraît. Avant leur arrivée au pouvoir, les socialistes avaient demandé au gouvernement de M. Raymond Barre de *« surseoir au projet de construction de la centrale de Creys-Malville »*. Aussitôt après son élection, M. François Mitterrand avait d'autre part adressé deux signaux en direction de l'électorat écologiste en annonçant, en juin 1981, l'abandon de la centrale de Plogoff et celui de l'extension du camp militaire du Larzac. En renonçant au redémarrage de Superphénix, M. Bérégovoy ne fait que renouer avec une certaine tradition socialiste.

Le préalable de Superphénix étant levé, il reste aux socialistes et aux écologistes à engager une véritable discussion sur les projets d'avenir en matière de transports, d'aménagement du territoire, d'agriculture, de partage du temps de travail ou de réforme du mode de scrutin. Le bras de fer ne fait que commencer.

POINT / SURPERPHÉNIX EN SURSIS

Un réacteur nucléaire très contesté

Arrêté depuis deux ans en raison d'une série d'incidents, Superphénix, le surgénérateur de 1 200 mégawatts que la France a construit à Creys-Malville (Isère), sur le Rhône, à une cinquantaine de kilomètres en amont de Lyon, attendra quelques mois supplémentaires avant un éventuel redémarrage. Avant de se prononcer sur ce dossier épineux, le gouvernement s'était entouré d'un *luxe de précautions. La vague verte des élections* l'y a poussé, tout comme l'avenir économique de cette filière que la plupart des experts estiment repoussée aux années 2020-2030. Au terme d'une longue enquête, la direction de la sûreté des installations nucléaires avait recommandé de limiter à 30 % de sa puissance nominale le fonctionnement de cette installation de 27,5 milliards de francs (prix de 1986), et pour une période définie, le temps d'améliorer quelques points de sûreté concernant notamment le sodium, particulièrement inflammable, utilisé pour le refroidissement du réacteur (*le Monde* du 20 juin). *Le gouvernement a décidé de se* donner une marge supplémentaire en subordonnant le redémarrage à *« la réalisation des travaux nécesssaires pour faire face aux feux de sodium »* et à une nouvelle enquête publique. Enfin, M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de l'espace, est chargé de rédiger un rapport sur l'incinération des déchets *radiaoctifs et les conditions* dans lesquelles Superphénix pourra y contribuer.

Cette décision satisfait les écologistes qui y voient un premier pas vers l'arrêt définitif du programme. Elle risque de mécontenter les exploitants rassemblés au sein de la *Nersa, société anonyme* regroupant EDF (France 51 %), Enel (Italie 33 %), et Sbk (Allemagne 16 %), qui regroupe aussi les intérêts de la Belgique, de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas.

Gérer un héritage délicat

La décision d'attente prise par le premier ministre trahit l'embarras du gouvernement face à ce dossier encombrant. *Une chose est sûre : si* la décision était à prendre aujourd'hui, on ne construirait pas Superphénix tel qu'il est.

« Filière » parmi d'autres aux débuts du nucléaire, les surgénérateurs, ou réacteurs à neutrons rapides, susceptibles de produire plus de plutonium qu'ils n'en consomment, apparurent très vite aux décideurs français comme la panacée qui pourrait mettre le pays à l'abri des crises énergétiques. Et il est vrai que l'envolée des prix du pétrole, dans les années 70, avait semblé justifier *a posteriori* l'argument d'indépendance énergétique mis en avant pour lancer le programme électronucléaire français.

Quand Phénix, le précurseur de Superphénix, démarre, en 1973, en pleine crise pétrolière, on peut craindre effectivement que les prix de l'uranium ne se mettent, eux aussi, à grimper vers les sommets. Mais les événements contrecarrent les plans des experts. De 43 dollars la livre en 1978, les cours de l'uranium tombent à 25 dollars en 1981, pour osciller entre 7 et 8 dollars aujourd'hui.

Cet effondrement, directement lié à l'accident survenu, le 28 mars 1979, à la centrale américaine de Three Mile Island, entraîne une remise en cause quasi générale des programmes électronucléaires dans le monde (à l'exception notable de la France, du Japon et de l'ex-Union soviétique). Mais, à cette crise de confiance s'ajoutent aussi les conséquences de la récession économique qui infléchissent la demande d'électricité.

Centrales nucléaires :
en construction et en commande
en service
(520) nombre total de centrales
(70) nombre de centrales en service
puissance en Mwe
500 000 – 400 000 – 300 000 – 200 000 – 100 000 – 0
(132) (291) (556) (593) (598) (575) (545) (520)
(70) (103) (181) (262) (381) (427) (431) (418)
1965 1970 1975 1980 1985 1988 1989 1990

Une longue série d'incidents

Tchernobyl ne fera que prolonger une tendance bien établie. Quand, le 25 avril 1986, le réacteur n° 4 de la centrale ukrainienne explose, 159 tranches nucléaires en commande ou en construction ont déjà été annulées dans le monde depuis sept ans, dont 128 aux Etats-Unis. C'est dans ce contexte que Superphénix fournit ses premiers kilowatts/heure au réseau EDF. Depuis déjà plusieurs années, ses *promoteurs reconnaissent* eux-mêmes que les surgénérateurs ne pourront pas supporter la comparaison avec les centrales nucléaires classiques avant *« la fin des années 90 »*. Aujourd'hui, ils reculent à 2020 ou 2030 l'éventualité d'une *« construction en petite série »* de réacteurs à neutrons rapides en Europe.

Comme pour ajouter à la morosité qui présidait à sa mise en route, Superphénix a, en outre, connu une longue série d'incidents. Fuites sur le fameux barillet de déchargement des combustibles, mystérieuse et fantomatique « bulle d'argon » perturbant le fonctionnement du cœur, pollution du sodium de refroidissement (*le Monde* du 15 avril). Les ennuis se succèdent.

Au total, le réacteur n'a fonctionné, à ce jour, qu'un peu plus de deux ans en six ans et demi d'existence. Et, sans la décision de le redémarrer, il aurait fêté, le 3 juillet prochain, sa deuxième année consécutive d'arrêt. Tous ces malheurs ont, évidemment, renforcé les arguments des antinucléaires dont Superphénix fut toujours l'une des cibles *privilégiées*.

C'est sur le chantier de Creys-Malville que de violents affrontements entre écologistes et forces de l'ordre avaient causé la mort d'un manifestant, le 31 juillet 1977. Des Verts à Greenpeace, tous réclament *aujourd'hui l'arrêt pur et simple de* Superphénix et, plus généralement, l'abandon de la filière surgénératrice. *« L'acharnement à maintenir en vie Superphénix n'est pas même thérapeutique : il faut le débrancher*, lance Didier Anger, porte-parole des Verts. *Superphénix est inutile et coûteux (...) il n'y a pas d'avenir énergétique et économique pour les réacteurs à neutrons rapides. »* Pour les écologistes, cette filière présente deux inconvénients majeurs. Le combustible utilisé contient du plutonium, plus toxique et dangereux à manipuler que l'uranium et l'installation fait appel pour son refroidissement au sodium liquide qui, en cas de fuites, réagit vivement avec l'eau et l'air.

« Sauver les meubles »

Certes. Mais toutes les précautions sont prises rétorquent les pouvoirs publics et les promoteurs de Superphénix qui se retranchent derrière la Direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN). Creys-Malville, comme tous les autres réacteurs, est placé sous la surveillance des experts de cet organisme qui dépend des ministères de l'industrie et de l'environnement. *« Le gouvernement ne passera pas outre à un avis négatif de la DSIN »*, a souligné devant l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, le mois dernier, M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'industrie, tandis que son homologue à l'environnement, Mme Ségolène Royal, disait avec force que *« la sûreté ne se négocie pas »* (*le Monde* du 21 mai).

Pour le reste, l'argumentation des tenants des surgénérateurs pourrait se résumer en une phrase : *« Sauver les meubles en attendant des jours meilleurs. »* Certes, reconnaissent-ils, Superphénix, pour lequel 27,5 milliards de francs (prix 1986) ont été investis, n'a pas fonctionné de manière exemplaire. En exploitation normale, il produirait une électricité deux fois plus chère que celle des centrales « classiques » à eau pressurisée. Et, à l'arrêt, il coûte 450 millions de francs par an en frais fixes.

Mais l'on ne peut exiger d'un prototype, même de taille industrielle, qu'il soit rentable. *« Si j'ai, comme beaucoup, la conviction que les besoins en surgénérateurs s'éloignent dans le temps*, estime M. Jean Bergougnoux, directeur général d'EDF, *je pense qu'il ne faut pas, pour autant, fermer la porte à une option qui peut s'avérer utile un jour. »* D'autant que les Européens sont toujours en pointe de la recherche sur cette filière et que les Japonais et les Américains ne ménagent pas leurs efforts sur le développement des réacteurs futurs. Or, souligne M. Philippe Rouvillois, administrateur au CEA, l'avance de l'Europe *« tient uniquement à la possession de Superphénix »*.

Comment justifier le redémarrage d'une installation aussi coûteuse et contestée ? Peut-être en partageant avec les Japonais, les Américains et les Russes un effort de recherche sur lequel une compétition féroce se justifie de moins en moins. Sans doute aussi en modifiant le mode de fonctionnement de l'installation pour transformer le réacteur en « incinérateur » de plutonium et de déchets radioactifs à vie longue. Cette façon de le « repeindre en vert » à l'usage de l'opinion publique ne servirait, selon les écologistes, qu'à *« justifier le choix du retraitement des combustibles irradiés fait par la France »*, ce qui n'est pas forcément, disent-ils, la meilleure option pour la gestion des déchets. De plus, ajoutent certains, il s'agit de recherches fondamentales pour lesquelles un surgénérateur de la taille de Superphénix n'est pas vraiment indispensable.

Bref, sans le reconnaître, les acteurs des deux bords étaient bien persuadés, que la décision sur l'avenir de Superphénix est avant tout d'ordre politique. Il s'agit d'abord de gérer au mieux le difficile héritage du passé. Une opinion que la CFDT, syndicat très critique sur la politique nucléaire du gouvernement, exprimait entre les lignes devant l'Office parlementaire.

Rappelant que, *« dès le départ, elle s'était opposée à l'utilisation industrielle de ce type de réacteur »*, et aurait préféré un prototype expérimental de taille plus modeste, elle reconnaissait que Superphénix peut constituer aujourd'hui *« un instrument de recherche utile »*. A condition qu'il soit utilisé *« dans la transparence »* et la concertation, pour des missions *« clairement redéfinies et affichées »*.

De la centrale électrique à l'incinérateur de déchets

En janvier 1980, M. Valéry Giscard d'Estaing, *alors président de* la République, promettait aux Français un avenir énergétique sans nuage grâce à l'avènement des réacteurs rapides (1) dont le premier prototype de taille industrielle, Superphénix, allait entrer en activité le long du Rhône, à la fin de l'été 1985. Ce type de réacteur, disait-il, reprenant les propos enthousiastes des techniciens, devait nous donner *« une réserve d'énergie comparable à celle de l'Arabie saoudite. »*

Par quel miracle ? Celui de la *surgénération. Un terme bien peu* familier au profane et qui cache en fait un principe bien connu de la physique nucléaire de ces réacteurs. A l'origine de ce principe, il y a le neutron. Ce constituant fondamental de la matière, avec le proton et l'électron, est à la base des réactions nucléaires dont le cœur des réacteurs est le siège.

Contrairement à ce qui se passe dans les réacteurs à eau pressurisée (PWR) qui équipent la quasi-totalité du parc électronucléaire français et l'essentiel du parc mondial, *les neutrons ne sont pas ralentis* dans les réacteurs surgénérateurs. Tout le secret est là. Une partie donc participe aux réactions nucléaires du cœur constitué d'un mélange d'oxyde de plutonium et d'un oxyde d'uranium, l'uranium 238. Lorsqu'un neutron brise par fission (2) un atome de plutonium, de l'énergie est libérée en même temps que sont produits trois neutrons.

Le plutonium comme combustible

L'un d'entre eux va servir à entretenir le feu nucléaire dans le cœur du réacteur en brisant un nouveau noyau de plutonium. Un second va être *« capturé »* par un noyau d'uranium 238 qui se *transformera aussitôt en un noyau de* plutonium remplaçant utilement celui *« cassé »* au départ de la réaction. Ainsi apparaît le caractère régénérateur de ces réacteurs rapides. Quant au troisième et dernier neutron, tantôt il se perd dans les matériaux de structure de la machine, tantôt il est capturé par un noyau d'uranium et contribue ainsi à produire un supplément de plutonium qui contribue au caractère surgénérateur cette fois de ces réacteurs.

Si minime soit-elle, cette surgénération est cependant suffisante pour que les spécialistes du nucléaire aient pu affirmer que les réacteurs rapides, en transformant finalement l'uranium 238, matière abondante et non utilisable dans les réacteurs classiques, en une ressource énergétique de première importance, multipliait par au moins 50 la quantité d'énergie que l'on pouvait tirer de l'uranium naturel.

Tout le miracle énergétique promis par M. Giscard d'Estaing vient de là. Ce qui permettait aux responsables de la politique énergétique française de dormir sur leurs deux oreilles et de justifier, par voie de conséquence, le retraitement des combustibles irradiés grâce auquel le futur parc des surgénérateurs français allait être alimenté par le plutonium produit par les réacteurs à eau pressurisée. Las, l'accident de la centrale nucléaire américaine de Three-Mile-Island en mars 1979 et l'explosion, en avril 1986, du réacteur soviétique de Tchernobyl ont changé la face du monde nucléaire. Les programmes d'équipement nucléaire se sont ralentis, voire arrêtés. Au spectre de la pénurie d'uranium a bientôt succédé l'image rassurante de l'abondance.

Du coup, les surgénérateurs sont devenus moins nécessaires, et leur développement fut renvoyé aux calendes. *Et*, aujourd'hui, la plupart des politiques et des ingénieurs s'accordent à penser que, si Superphénix doit redémarrer, il n'est nul besoin de le faire fonctionner en surgénérateur, en producteur de plutonium. Le seul parc des PWR français produit actuelle*ment une dizaine de tonnes de plu*tonium par an.

Que pourrait-on bien faire de quelques dizaines de kilos de plus de cette matière bien encombrante, fortement contestée par les écologistes ? Rien. D'où l'idée d'utiliser *Superphénix*, bien sûr, *comme* une unité de production d'électricité – son cœur actuel et sa recharge pouvant encore fournir 35 milliards de kilowattheures, – mais surtout comme un laboratoire d'incinération de déchets.

Au *premier rang* des matières à éliminer, on trouve bien évidemment le plutonium dont un surgénérateur de 1 000 mégawatts peut consommer quelques centaines de kilos par an avec un cœur analogue à celui que brûle actuellement Superphénix (mélange d'oxydes de plutonium et d'uranium) et environ une tonne avec un cœur fait uniquement de plutonium. Mais on trouve aussi les actinides mineurs, ces éléments qui, comme le neptunium, l'américium et le curium, empoisonnent la vie de ceux qui ont à gérer les déchets *radioactifs* produits par l'énergie nucléaire (*le Monde* du 29 mai 1991).

Or, les neutrons des réacteurs rapides offrent un bon moyen de casser ces atomes en des atomes radiologiquement moins gênants. Des expériences, en liaison avec l'Institut des transuraniens de Karlsruhe, ont déjà eu lieu sur ce sujet sur le réacteur Phénix avec quelques grammes de neptunium. D'autres pourraient être menées à partir de 1994 avec Superphénix sur ce même neptunium. Mais c'est à partir de 1998, avec un nouveau cœur fonctionnant en régime de sous-génération (3), que Superphénix pourrait brûler des quantités importantes de plutonium et détruire des quantités substantielles de neptunium (150 kilos par an), démontrant ainsi les qualités des réacteurs rapides comme incinérateurs de déchets.

(1) On parle indifféremment de réacteurs rapides ou de réacteurs surgénérateurs.

(2) Certains atomes comme l'uranium 235 ou le plutonium 239 se brisent sous le choc d'un neutron et libèrent alors de l'énergie. On dit alors qu'ils sont fissiles. D'autres comme l'uranium 238 (99,3 % de l'uranium naturel contre 0,7 % pour l'uranium 235) ne le sont pas, mais peuvent le devenir dans certaines conditions. *On dit alors qu'ils sont* fertiles.

(3) Le taux de surgénération passerait de 1,2 aujourd'hui à 0,6. Mais on pourrait déjà le baisser sensiblement, à moins de 1, en supprimant une partie de la « couverture » d'uranium 238 fertile qui entoure actuellement le réacteur.

Ce dossier a été rédigé par Jean-François Augereau et Jean-Paul Dufour

Le monde des rapides

Souvent présentée comme la championne de la technique des surgénérateurs, la France n'est pas la seule à s'être intéressée ou à s'intéresser au développement de cette filière. En fait, le premier réacteur à neutrons rapides a divergé dès 1946, à *Los Alamos, aux Etats-Unis. Il* avait nom Clementine et produisait quelque 25 kilowatts d'énergie thermique. Une broutille comparée aux trois millions de kilowatts de Superphénix.

L'engin, modeste, possédait *déjà certaines des caractéristi*ques des réacteurs d'aujourd'hui. C'est ainsi qu'il fonctionnait au plutonium. Mais il faisait appel pour son refroidissement à un métal liquide fort cher : le mercure. Très vite, ce dernier fut remplacé par un matériau moins noble, mais sujet parfois à quelques sautes d'humeur en raison des risques d'incendie qu'il présentait : le sodium liquide.

Tous les surgénérateurs en fonctionnement dans le monde, qu'ils soient de type boucle ou piscine, utilisent aujourd'hui ces deux éléments. Seul Creys-Malville, de par son gigantisme, en abrite des quantités importantes : environ 5 500 tonnes de sodium, dont 3 500 tonnes dans la seule cuve du réacteur, et 5,5 tonnes de plutonium (1). Mais, les autres, bien que plus discrets, font de même sans soulever de réelle opposition de la part des *écologistes. Reste que, lorsqu'on* fait le compte, une dizaine de réacteurs surgénérateurs sont en service dans le monde.

Aux centrales expérimentales de très faible puissance construites dans les années 60 *et le début des années 70 par les* Américains (EBR-II), les Britanniques (DFR), les Français (Rapsodie), les Japonais (Joyo), l'Union soviétique (Bor-60), et un peu plus tard par l'Inde (FBTR), ont succédé quelques centrales de démonstration. Ces unités, toujours en activité, dont la puissance est comprise entre 100 et 300 mégawatts, ont eu surtout pour but de démontrer à une échelle significative l'aptitude de ce type de réacteur à produire de l'électricité.

Seuls subsistent Phénix, le réacteur prototype français de 250 mégawatts installé à Marcoule dans le Gard et dont Superphénix est issu, le réacteur britannique PFR (270 MW) dont les promoteurs sont à la recherche de quelques crédits pour éviter une fermeture prématurée, le réacteur russe de Chevchenko BN-350 et le japonais de Monju *(280 MW) dont le démarrage* devrait intervenir au printemps de l'année prochaine.

Un seul manque à l'appel : le réacteur allemand de Kalkar dont la mise en service fut refusée en mars 1991 après quatre années *de discussion sans fin et* 23,8 milliards de francs d'investissement (2). Presque le prix de Superphénix, précurseur des centrales surgénératrices de grande puissance, fonction qu'elle partage avec le réacteur russe en fonctionnement BN-600 (600 mégawatts) de Beloyarsk et le futur DFBR de 670 mégawatts que les Japonais envisagent de construire.

Bref, exception faite du Japon, qui manifeste de réelles ambitions dans le domaine des surgénérateurs, les autres pays font plutôt le gros dos dans l'attente de jours meilleurs. Ainsi, les Français espèrent continuer avec Superphénix mais font face à des budgets dans ce domaine qui sont passés de 900 millions de francs en 1987 à 350 millions de francs aujourd'hui.

Les Américains soignent à coups de dollars leur image et leurs projets de surgénérateurs révolutionnaires (programmes ALMR, PRISM et IFR). Quant aux Russes, ils se sont résignés, bien qu'ayant déjà investi 300 millions de roubles, à ne pas poursuivre la construction de BN-800, la centrale d'Oural-Sud, préférant tenter de s'associer aux études que mènent actuellement Allemands, Britanniques et Français sur la définition du futur réacteur surgénérateur européen EFR.

(1) L'ensemble du combustible fissile et fertile contenu dans Superphénix se compose de 39 tonnes d'oxyde mixte d'uranium 238 et de plutonium, contenant au total 5,5 tonnes de plutonium, et d'une zone fertile de 83 tonnes d'oxyde d'uranium 238.

(2) Le gouvernement américain avait aussi abandonné son projet de Clinch River après avoir dépensé des sommes colossales sans qu'une quelconque installation soit sortie de terre.

L'ambition du Japon

La France pourrait bien voir sa position de leader mondial dans le domaine des surgénérateurs contestée dans les prochaines années. Difficile, en effet, pour un pays d'imposer seul une nouvelle filière nucléaire au monde lorsque les Etats-Unis, premier pays nucléaire par le nombre des centrales en service, ne suivent pas de façon claire dans ce domaine. Seule solution : s'associer à d'autres pour partager les coûts de recherche et de développement.

Cette voie est d'*autant plus* nécessaire que les crédits sur les surgénérateurs sont passés en France de 900 millions de francs en 1987 à 350 millions aujourd'hui. Une somme à comparer aux investissements du Japon qui a d'*énormes ambi*tions dans les surgénérateurs : 1 milliard de francs cette année pour le prototype de Monju et 800 millions de francs pour le futur DFBR. Quant aux Etats-Unis, contrairement à une idée reçue, ils s'intéressent à cette filière pour laquelle ils dépensent, cette année encore, 1,2 milliard de francs.

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Rigueur scientifique contre coquecigrues écologistes

La polémique autour de l'appel de Heidelberg contre l'« écologisme irrationnel » a mis sur la place publique les rapports ambigus de la science et de la politique

L'APPEL de Heidelberg contre *l'« écologisme irrationnel »* (*le Monde* du 19 juin), signé par quelque deux cents scientifiques et intellectuels du monde entier – dont soixante Prix Nobel – a fait des remous au Sommet de la Terre de Rio consacré à l'environnement et au développement. Les contre-appels et les pétitions « anti-Heidelberg » se multiplient, émanant aussi bien de scientifiques proprement dits que d'intellectuels au sens large. Le débat n'est plus tant entre « la science » et « l'écologisme irrationnel » que sur le rôle de la science dans la décision politique.

Les signataires de l'appel de Heidelberg sont au moins d'accord sur un point : les décisions qui engagent le destin du monde doivent se fonder sur la rigueur scientifique et non sur les coquecigrues écologistes. Fort bien. L'ennui, c'est que l'on compte sur les doigts d'une main les décisions politiques prises en fonction de critères scientifiques... ou écologiques. Ni la bombe d'Hiroshima, ni la conquête spatiale, ni le programme nucléaire français – qui n'ont pu se faire qu'avec la collaboration des savants – n'ont été lancés après consultation des scientifiques. Il s'agit de décisions politiques, prises après consultation des ingénieurs, des stratèges, d'un petit cercle d'initiés considérés comme seuls juges.

Il est manifeste, par exemple, que la politique de transfusion sanguine n'a pas été menée en France selon des critères scientifiques, et en tout cas pas selon l'éthique médicale. Quant au surgénérateur Superphénix, pour lequel le gouvernement a pris une décision de suspension, on imagine bien que l'avis des scientifiques et des techniciens n'est pas déterminant. Encore moins l'avis des écologistes !

On doit se rendre à l'évidence : ni les savants ni les écolos ne pèsent d'un poids suffisant pour imposer une décision politique. Il faut un concours de facteurs exceptionnels pour qu'une mesure politique se fonde sur des considérations d'ordre écologique ou scientifique. Ainsi, lorsque le gouvernement américain a décidé d'interdire les aérosols aux CFC (chlorofluorocarbones), il se fondait sur des raisons médicales : le danger des ultraviolets pour la peau ou les yeux en cas de « trou » dans la couche d'ozone.

La décision, cependant, n'a pu être prise que parce que l'opinion s'était déjà fait une religion en boycottant les aérosols aux CFC. L'impact économique de l'interdiction devenait négligeable aux yeux des dirigeants politiques. Pour le groupe Du Pont de Nemours, en revanche, l'interdiction décidée par le président Carter, et finalement confirmée par M. Reagan, présentait une chance formidable : la mise au point d'un substitut pourrait rétablir la suprématie du groupe chimique.

Après l'explosion de la navette Challenger, en 1986, la NASA s'est à son tour jetée dans la brèche du trou de l'ozone, comme pour faire oublier ses déboires spatiaux. La communauté scientifique américaine, très liée aux contrats de recherche financés par la NASA, a aussitôt enfourché le même cheval, devenu un merveilleux dispensateur de crédits. Tous les labos du monde ont enfoncé le clou, et c'est ainsi que *« les autorités responsables du destin de notre planète »*, comme dit l'appel de Heidelberg, ont signé en 1987 à Montréal un protocole engageant la communauté mondiale à supprimer les CFC. Et cela, alors même que la communauté scientifique se divise toujours sur les causes du trou de l'ozone ou sur les conséquences possibles des « gaz à effet de serre »...

Le cas de conscience des experts

A plusieurs reprises, le ministre français de l'environnement, Brice Lalonde, a fait appel aux scientifiques pour arbitrer une querelle écolo-politique. Il a ainsi commandé une étude au professeur Roland Carbiener, de l'université de Strasbourg, pour savoir s'il fallait interdire les lessives avec phosphates.



FIGARO MAGAZINE/GAMMA

Algue tueuse : culerpa taxifol

Cette étude ayant répondu « oui », le ministre a consulté d'autres experts moins engagés, qui l'ont mis en garde contre d'éventuels substituts, dont on ignore les effets sur l'environnement. D'où une décision mi-chèvre mi-chou, qui revenait à limiter l'emploi des phosphates... à des doses déjà pratiquées par les industriels !

Pour arbitrer l'éternelle querelle des dates d'ouverture et de fermeture de la chasse, le ministre de l'environnement a encore voulu s'en remettre à des scientifiques *« irrécusables »*, en l'occurrence des chercheurs du Muséum d'histoire naturelle et des experts de l'Office national de la chasse. Las ! le rapport scientifique du Muséum, maladroitement diffusé comme une caution scientifique aux dates d'ouverture de la chasse, a mis écologistes et experts en fureur. Tant il est vrai que, pour chaque décision politique touchant à un domaine sensible, donc irrationnel, l'avis des experts compte peu.

Tout dernièrement, le secrétariat d'Etat à la mer a demandé à l'IFREMER de lui dire ce qu'il fallait faire pour éradiquer *« l'algue tueuse »* (*Caulerpa taxifolia*), cette plante tropicale qui prolifère sur certains points du littoral méditerranéen. Réponse des chercheurs : *« Les premiers résultats montrent qu'il n'y a pas de réponses simples à un phénomène de prolifération d'algues toxiques. »* Et enfin cette conclusion désespérante : *« Toutes les expériences antérieures ont malheureusement démontré qu'il était en pratique impossible d'éradiquer une algue introduite dans le milieu naturel. »* Allez donc consulter les experts ! Ou bien ils sont formels, au risque de se tromper. Ou bien ils avouent leur ignorance et désespèrent le décideur.

Une méthode, pas une réponse

« Les politiques sont obligés de se référer à des travaux scientifiques, explique Simone Veil, ancien ministre de la santé. *Mais en dehors de quelques cas comme les dangers de la radioscopie, de l'amiante ou du tabac, les avis sont divergents. La plupart du temps, les avis certains arrivent trop tard. C'est donc aux politiques, en définitive, d'assumer les responsabilités. »*

Beaucoup reprochent à la science d'avoir trop négligé le vivant pris dans son milieu. *« Les mêmes qui, soudainement, adhèrent à l'écologie scientifique sont ceux qui ont tout fait pour qu'elle ne puisse se développer dans notre pays et devienne une discipline sinistrée »*, constate Jean-Pierre Raffin, docteur ès sciences (neuroembryologie expérimentale) et maître de conférences à Paris-Jussieu (écologie). Il dénonce *« les refus conceptuels d'une partie de la communauté scientifique, arc-boutée sur une vision réductionniste de la vie »*. Ce que Brice Lalonde traduit de son côté par *« trop de biologie moléculaire, et pas assez d'humain »*.

D'autres, pourtant scientifiques eux aussi, contestent à la science le rôle déterminant que souhaitent les signataires de Heidelberg. *« Que les scientifiques réclament une liberté totale de travail, j'en suis d'accord,* explique Bernard Saugier, professeur d'écologie végétale à Orsay. *Mais on ne peut pas dire que toute découverte scientifique est intrinsèquement bonne. Les découvertes biogénétiques, par exemple, exigent des précautions. Je ne suis pas pour que les scientifiques fassent la loi. »* C'est finalement ce qu'admet Jean-Marie Lehn, Prix Nobel de chimie et signataire de l'appel de Heidelberg : *« La science ne propose pas une réponse, mais une méthode. »* Elle ne peut donc pas offrir au politique une décision « clé en main », ni même servir de caution à sa décision, pour la raison simple que l'on trouvera toujours un argument scientifique pour cautionner une décision politique, quelle qu'elle soit.

Les chercheurs les plus en pointe, aussi, croient échapper à la loi commune. On ne va tout de même pas couper les ailes d'une recherche sous prétexte qu'elle fait peser une menace sur la société, voire parce qu'elle inquiète des riverains ! Or, dans une démocratie, nul n'échappe à la loi. Même les laboratoires de l'INSERM, même l'Institut Pasteur, où se font des découvertes qui sauveront des milliers de vies humaines.

ROGER CANS

Lire la suite page 14

Un entretien avec M. Bertrand Schneider

« Il faut garder l'option nucléaire ouverte », nous déclare le secrétaire général du club de Rome

Ancien diplomate, expert en stratégie et management international, M. Bertrand Schneider, 63 ans, est secrétaire général du club de Rome. Vingt ans après son premier rapport Halte à la croissance, *cette association revient sur le devant de la scène avec* Question de survie (le Monde *du 9 juin). Les partisans du nucléaire y ont relevé une défense de leurs thèses, mais ces experts non conformistes ont aussi proposé à Rio et à l'ONU des mesures originales en faveur de l'environnement.*

« En 1972, votre rapport « Halte à la croissance ? » était apparu comme le premier manifeste d'une prise de conscience sur les questions de l'environnement. Dans* Questions de survie, *vous prenez clairement position en faveur du nucléaire. Est-ce un revirement ?

– Notre premier rapport était, effectivement, un avertissement en ce qui concerne l'environnement. Mais il procédait d'une approche globale de la question et montrait que les problèmes d'environnement sont liés notamment à l'explosion démographique et aux problèmes d'énergie. Le cas du nucléaire proprement dit n'y avait pas été traité.

» Aujourd'hui, nous disons qu'il faut garder l'option nucléaire ouverte. Même si le nucléaire n'a pas toutes les qualités et ne constitue pas « la » solution, nous pensons que c'est l'une des sources d'énergie les moins polluantes, malgré le problème des déchets radioactifs, qui est loin d'être résolu. On peut parler de revirement, mais surtout d'un développement de notre réflexion sur le problème des énergies d'une façon générale.

– Mais le pétrole et le charbon restent encore abondants....

– En 1972, nous avions sous-estimé les réserves mondiales d'énergies fossiles. Il reste que, l'activité humaine ayant été multipliée par un facteur quarante ou cinquante depuis le début du siècle, ces ressources naturelles ne suffiront pas et qu'il faudra bien faire appel à d'autres sources d'énergie. Or, on ne peut pas dire que, pour le moment, les résultats des recherches menées sur les énergies alternatives, que ce soit le solaire, la géothermie, ou le vent, soient très satisfaisants.

» Cela ne veut pas dire que l'énergie solaire, par exemple, ne connaîtra pas dans les années à venir des développements grâce aux nouvelles technologies, mais cette perspective reste encore largement du domaine du rêve. De même, il y a vingt-cinq ans, on annonçait les premiers résultats sur la fusion nucléaire pour dans vingt ans. Or on pense aujourd'hui que des pas décisifs dans ce domaine n'interviendront pas avant une trentaine d'années. Enfin, il ne suffit pas de trouver de nouvelles sources d'énergie, il faut aussi mettre en place les installations qui permettent de la stocker et de la distribuer, ce qui représente des investissements et un travail considérable qui s'étalerait sur plusieurs décennies.

« Procéder par étapes »

» La situation la plus vraisemblable pour l'avenir sera probalement la combinaison d'un ensemble d'énergies dont certaines sont bien connues aujourd'hui, d'autres peut-être déjà connues mais très peu utilisées, et, qui sait, d'autres encore que nous ne savons pas domestiquer pour l'instant.

» Il faut ajouter que l'idéal serait



bien sûr de garder le charbon et le pétrole qui représentent des matières premières précieuses pour l'industrie chimique. Mais cela, aucun pays n'a les moyens de se le permettre actuellement.

– Est-il prudent de construire des installations aussi sensibles que les centrales nucléaires dans des pays en voie de développement, qui sont loin de posséder l'environnement et la culture technologiques nécessaires pour les maîtriser ?

– Dans certains pays en développement, comme l'Inde, la capacité scientifique et technologique existe déjà. La plupart ont des scientifiques de très bonne qualité. Mais comme ils ne sont ni reconnus par leur gouvernement ni payés, et qu'ils ne disposent pas du minimum des infrastructures qui leur sont nécessaires pour travailler chez eux, ils préfèrent s'expatrier.

» Cela dit, ce n'est pas en passant directement aux énergies les plus sophistiquées qu'on peut résoudre le problème. Il faut procéder par étapes. Certains pays, comme la Chine par exemple, disposent de ressources charbonnières extrêmement importantes. Ils doivent avoir accès aux technologies nouvelles qui permettent, sinon de prévenir totalement, au moins de limiter les dégats de la pollution. Ces technologies existent et elles ne cessent de progresser.

» Il est évident qu'on ne peut pas demander à des pays qui sont encore dans la pauvreté de ne pas utiliser leurs ressources naturelles d'énergie, au risque d'endommager l'environnement. Ils auront beau jeu de nous répondre – et il le font déjà – que nous, pays industrialisés, avons construit notre prospérité en ignorant souverainement les problèmes d'environnement. Mais l'interdépendance est évidente tant en matière d'environnement qu'en matière de développement. Et si nous voulons éviter de graves bouleversements mondiaux, nous devons intervenir.

» Il ne s'agit pas d'imposer un développement à l'occidentale, mais plutôt de trouver des formes de coopération qui soient acceptables par ces pays qui ont leur politique, leurs objectifs de développement, et n'ont absolument pas envie d'être soumis à la contrainte.

« Un mal nécessaire »

– En bref, donc, nucléaire au Nord, énergie fossiles les moins « sales » possibles au Sud...

– Nous ne préconisons pas forcément l'énergie nucléaire à tout prix dans les pays industrialisés. Nous pensons simplement qu'elle peut occuper une place plus importante que celle qu'elle occupe aujourd'hui dans un certains nombre de pays. A condition d'être fondée sur deux éléments essentiels qui sont, d'une part, la sûreté des installations, et d'autre part, la confiance du public.

» On peut aussi considérer d'ailleurs, et cela n'est pas contradictoire, que l'énergie nucléaire n'est qu'un mal nécessaire durant une période de transition, en attendant de trouver d'autres sources d'énergie moins polluantes.

– Tchernobyl n'a-t-il pas sapé pour longtemps le crédit du nucléaire ?

– Il est vrai que, dans l'inconscient collectif, Tchernobyl demeure l'exemple de ce qui risque de se produire dans une trentaine d'autres centrales nucléaires de l'ex-URSS ou d'Europe centrale et orientale. A cet égard, les progrès du nucléaire sont évidemment liés à l'amélioration des centrales de nos voisins de l'Est.

» Mais il faut aussi que les scientifiques fassent un effort plus grand pour contribuer à l'information du public, qui est certainement insuffisante. Parallèlement, scientifiques et techniciens doivent prendre plus au sérieux les organisations non gouvernementales qui représentent une panoplie importante dans l'action pour l'environnement. Certaines sont, il est vrai, plus intégristes que d'autres. Il faut négocier, les aider à mieux saisir les enjeux, en leur exposant les données connues des scientifiques.

» Je pense d'ailleurs que ces derniers sont trop peu en liaison avec les politiques. Il me semble que les dirigeants politiques auraient besoin, dans un monde de plus en plus marqué par la science et la technologie, d'acquérir un minimum de culture scientifique.

– Le Sommet de la Terre, à Rio, n'a-t-il pas constitué un premier pas dans la bonne direction ?

– Il s'est dit beaucoup de choses contradictoires à Rio. Des hypothèses de travail ont été présentées comme des certitudes. Le résultat a été un cafouillage monstre. Certes, il y a des mobilisations qui sont nécessaires. Il faut décréter l'état d'urgence dans un certain nombre de domaines, c'est une question de survie. Mais il ne faut pas, pour autant, tomber dans le catastrophisme. Dire ce qu'on sait, expliquer à l'opinion publique ce qui est en cause, tout en traitant les gens comme des adultes. Cela implique de ne pas hésiter à reconnaître qu'on ne sait pas grand-chose dans certains domaines. Il n'est pas scandaleux d'avouer son ignorance, au contraire : c'est une question de crédibilité.

– Quelles sont vos solutions ?

– Nous avons fait trois propositions concrètes à Rio et au secrétaire général de l'ONU :

» 1. La création d'un conseil de sécurité de l'environnement au sein de l'ONU. Des scientifiques et des industriels y participeraient, mais à titre consultatif, sans droit de décision. Cet organe au fonctionnement original serait un peu la tête ou le point de rencontre de conseils nationaux qui seraient créés dans chaque pays. Il pourrait aussi intervenir en cas de conflit en matière d'environnement. On peut considérer, par exemple, qu'il existe actuellement dans le monde une trentaine de conflits latents ou ouverts entre pays voisins sur les problèmes de l'eau.

» 2. La création d'un programme mondial d'économie et de maîtrise de l'énergie. En effet, un certain nombre de pays souffrent cruellement du manque d'énergie, alors que d'autres la gaspillent.

» 3. La mise sur pied, enfin, d'un programme mondial de recherche sur les énergies alternatives. Il ne s'agit pas de constituer un organisme supplémentaire – il en existe déjà assez comme cela, – mais plutôt de mettre en réseau un certain nombre de centres d'excellence qui travaillent sur ces problèmes. Cela permettrait d'assurer une meilleure coordination des recherches et une meilleure utilisation des investissements et, par conséquent, d'aboutir plus rapidement à des résultats. »

Propos recueillis
par **JEAN-PAUL DUFOUR**

Union sacrée contre la drogue

« Foire aux projets » et forums ont permis, à Strasbourg, toutes les confrontations entre ceux qui luttent en France et en Allemagne contre la toxicomanie

STRASBOURG

de notre envoyée spéciale

« MOI, *ma dépendance, c'est la nourriture.* » Till, vingt ans, des yeux clairs, une tignasse aux reflets roux et le ventre rond, a beaucoup réfléchi au problème de la drogue. Et il agit. Il fait partie du groupe GINKO (Gespracht-Informations und Kontaktzentrum), lancé en 1979 au sein de son collège de la Ruhr, sous l'impulsion du directeur, par une poignée de délégués de classe. Bonhomme, il explique que *« tout le monde a besoin de décoller, d'être isolé, d'avoir des sensations »*. A ses côtés, la blonde Tanja, dix-huit ans, raconte comment se passent parfois leurs réunions. *« On prend un sac, on y fourre des cigarettes, des drogues, des alcools, des préservatifs, du chocolat, et on demande à chacun de piocher un objet et d'en parler librement. »* A leur actif, il ont aussi une rencontre mouvementée avec des parents d'élèves, à propos de l'alcool. *« Certains pensaient que ce n'était pas dangereux. La discussion a été agitée, c'était super »*, se souvient Till.

Ils sont une dizaine du GINKO à avoir fait le voyage à Strasbourg, à l'invitation du Bundeszentrale für gesundheitliche Aufklarung (BZgA), l'homologue allemand de notre Délégation générale à la lutte contre la drogue et la toxicomanie (DGLDT). Ils ont monté leur stand sous une grande tente blanche plantée pour l'occasion dans le parc de l'Orangerie, face au pavillon Joséphine. Le premier Forum franco-allemand de prévention des toxicomanies a présenté, du 23 au 26 juin, une « foire aux projets » d'un genre particulier. Quinze autres expériences, fort diverses, ont donné aux visiteurs une image en couleurs d'un phénomène plutôt voué au noir.

A l'entrée, des mimes de Stuttgart se déhanchent sur une estrade, *face à une assemblée hilare. Plus* loin dans l'allée, au beau milieu d'un cercle de pupitres illuminés, tournant le dos à des personnages dessinés sur fond bleu étoilé, le jeune Rachid anime un jeu éducatif, « Capital santé ». Derrière une cloison, les jeunes filles dont s'occupe Christine Blümlein dans un foyer de Nuremberg papillonnent et s'amusent. Pour prévenir les probables déviances auxquelles leur condition sociale peut les conduire, on leur apprend à fabriquer des cosmétiques. *« On part de leur propre point de départ, le souci d'être belle, coquette*, précise l'éducatrice, *et, de façon incidente, on fait la connexion avec la drogue. »* Prévention ciblée, ludique, ou documentaire, chacun a sa méthode. L'infirmière du collège parisien Hector-Berlioz explique comment, grâce à un professeur de technologie, est né le service télématique Hectel, et, devant les remarques des élèves, pourquoi la drogue est naturellement devenue un dossier de la rubrique santé.

« L'obsession des performances »

Quatre jeunes beurs, les yeux rivés sur un écran de télévision, regardent une fiction. *Une seringue* s'enfonce dans un bras, les regards se détournent. A leur gauche, en hauteur, une bannière « ministère de l'intérieur ». La police nationale *française et son bureau « mineurs et* protection sociale », dirigé par le commissaire principal Hervé Niel, a elle aussi son stand. Un bus infodrogue itinérant circule à Nancy. Quatre-vingt-dix-neuf motos ont été achetées pour les jeunes défavorisés de quatorze villes de France, un film a été réalisé par le service audiovisuel. Les polices urbaines ont aussi les moyens d'agir, en amont de la répression.

De l'autre côté de la pelouse, sur le parquet du très classique pavillon Joséphine, derrière une fresque de graffitis inachevée, deux adolescents, un métis et un Blanc, chantent des onomatopées dans un micro. Ils sont venus d'Athis-Mons (Essonne) avec leurs bombes de peinture et s'offrent une pause de « beat-box », cette façon d'imiter à la voix le son des percussions. A l'étage, les vidéastes de Marne-la-Vallée plient bagage. Théâtre, sport, danse, vidéo, musique, cirque : six « ateliers » ont ponctué la rencontre.

Hors du parc, avenue de l'Europe, le décor change. Bâtiments de verre, parvis pavé, hémicycles feutrés... les lieux sont propices à la réflexion. C'est ici que les « multiplicateurs », environ trois cents intervenants en toxicomanie allemands et français, ont discuté et confronté leurs savoirs. Huit forums, organisés en marge de la foire, ont réuni un public attentif sur des thèmes aussi divers que « la prévention dans la famille », « en milieu scolaire », « dans la ville et les quartiers », « selon les sexes », etc. Là, des écoles de pensée se sont affrontées, des opinions se sont *exprimées*. M. Xavier Colle, du centre Monceau, qui pratique la thérapie familiale de groupe, a conclut son exposé en insistant sur *« le rôle capital des parents pour permettre aux enfants de résister à cette obsession des performances »* qui court dans les lycées.

Mme Margarita Morales, chilienne d'origine, a écouté avec intérêt les conférenciers parler de leurs expériences dans les quartiers. Intéresser le voisinage, mobiliser les jeunes, les habitants : *« Dans ce type de démarche*, dit-elle, *il y a une économie que l'on ne peut pas faire, c'est celle du temps. »* Après la mort par surdose de deux jeunes adultes à Bagneux, en 1984, elle a suscité la création du « Chalet », un vrai refuge en bois construit par la population et où siège, depuis lors, un « conseil des jeunes ». Son projet d' *« ingénierie sociale »*, comme elle l'appelle, s'inscrit dans une tendance à la « prévention globale » *sur laquelle tout le monde semble* s'entendre. Prévenir les toxicomanies, c'est s'attaquer à tous les dysfonctionnements en même temps.

Parallèlement au Forum franco-allemand, au Conseil de l'Europe, un séminaire de travail organisé par le groupe Pompidou, chargé depuis 1971 de développer la coopération en matière de lutte contre l'abus et le trafic illicite des stupéfiants, a rassemblé une soixantaine de personnes. Des magistrats, des policiers et des membres de services sociaux venus de seize pays d'Europe, de la Belgique à la Tchécoslovaquie, de la Norvège au Portugal, ont chacun décrit leur manière de faire. Au cœur du sujet, le rôle *préventif de la police et l'étude de* moyens alternatifs à la répression. M. Chris Luckett, administrateur principal du groupe Pompidou, explique les difficultés de la confrontation : *« Nous n'avons pas de système cohérent de collecte de données, et quand nous disposons de chiffres, il ne sont pas comparables. Il faut à chaque fois les replacer dans le contexte législatif et culturel du pays évoqué. »* Comment pourra donc travailler le futur observatoire européen des drogues sans toucher à l'écheveau des législations nationales ?

LAURENCE FOLLÉA

Un Français sur cinq âgé de douze à quarante-quatre ans a fumé ou fume du hachisch

Le fumeur de hachisch est un homme de moins de vingt-cinq *ans, habitant la région parisienne* ou le sud-est de la France, issu d'un milieu aisé ou inactif. Ce profil-type ressort d'une enquête sur la consommation de hachisch (résine de cannabis) parmi les douze-quarante-quatre ans effectuée par la SOFRES sur proposition du docteur Francis Curtet, directeur de l'association Grande écoute, pour la fondation Toxicomanie et prévention jeunesse (1). Parmi la population étudiée, 62 % déclarent ne jamais *avoir été sollicités pour fumer du* hachisch et décidés à refuser si l'occasion se présentait, 15 % avoir essayé, 11 % avoir refusé, et 4 % en consommer actuellement ; 8 % n'ont pas répondu. Chez ceux qui ont tenté l'expérience et chez les fumeurs actuels, plus de la moitié l'ont fait *« par plaisir »* (52 %), beaucoup *« par curiosité »* (44 %) et certains pour *« se remonter le moral »* (10 %).

La plupart du temps, la première proposition émane d'un ami et elle a lieu vers l'âge de seize-dix-sept ans, au cours d'une soirée. Dans 56 % des cas, les parents ne sont pas au courant et, parmi ceux qui savent, 29 % se disent *« inquiets »*, 25 % *« comprennent »*, 7 % sont *« indifférents »* et 9 % n'en parlent pas. 17 % des fumeurs et des anciens fumeurs avouent une consommation solitaire. L'idée que fumer du hachisch répondrait à un mal-être, largement répandue chez les sondés, est partagée à 38 % par ceux qui ont arrêté.

Par ailleurs, 67 % des personnes interrogées pensent que *« fumer du hachisch conduit inévitablement à faire l'escalade vers des drogues dures »*. Mais 80 % des interviewés *ayant été exposés au hachisch* affirment n'avoir jamais reçu de proposition pour consommer de l'héroïne ou de la cocaïne. Chez ceux *qui fument actuellement*, 43 % affirment cependant qu'*« une autre personne »* leur a proposé des drogues dures. Enfin, 12 % des *douze-quarante-quatre ans croient* que le hachisch est *« toléré »*, mais une fois renseignés, la grande majorité – dont 25 % de consommateurs – se dit défavorable à son autorisation.

(1) Sondage effectué du 12 au 26 mai 1992 sur un échantillon national de 1 167 personnes âgées de douze à quarante-quatre ans, interrogées en face à face à leur domicile.

Eaux précieuses

Des mini-stations d'épuration dans la cave des immeubles d'habitation pourraient permettre de substantielles économies par recyclage des eaux usées.

AU premier étage d'un immeuble de la rue des Pyrénées à Paris, derrière *le cimetière du Père-Lachaise*, cette grande pièce a jadis abrité des bureaux. Un peu incongrues dans un tel décor, trois cuves de plastique et une colonne carrée *noire* de plexiglas trônent contre un mur, reliées entre elles par des tuyaux qu'alimentent de petites pompes électriques qui ronronnent doucement. Seule l'odeur, légère au demeurant, pourrait laisser soupçonner la nature de cette installation : une station d'épuration !

Dans la cuve de droite, deux mètres cubes d'eaux usées, prélevés *directement sur les collecteurs dans* lesquels se déversent les éviers, baignoires, lavabos et WC de la centaine d'appartements et des bureaux qu'abrite le bâtiment. Une simple grille a *retenu les déchets solides. Dans* la cuve de gauche, une eau claire, sans aucune odeur.

Il a suffi, pour obtenir ce résultat, d'un séjour dans le « filtre biocar*bone » de la colonne noire, puis d'un* passage au travers de membranes de microfiltration, qui ressemblent, en fait, à des spaghettis serrés en faisceau. Une heure au total. L'efficacité du dispositif est étonnante. Trompeuse, même, pour un non-averti : en effet, toute « appétissante » qu'elle soit, l'eau obtenue n'est pas potable. Il faudrait, pour cela, doubler la taille de l'installation. Elle est en revanche parfaitement adaptée à l'alimentation des toilettes ou à l'arrosage des espaces verts de l'immeuble.

L'exemple du Japon

Elle sera utilisée à cet effet dans quelque temps, quand un second *réseau de tuyauteries aura été mis en* place. En attendant, l'eau ainsi épurée, inutile, retourne, après quelques analyses, à l'égout auquel elle était destinée. Cette installation, encore unique en France, est en effet un « pilote » mis au point par la Compagnie des eaux de Paris, qui l'a installée dans l'un de ses immeubles. But de l'expérience : tester en vraie grandeur, avec des technologies françaises, la *faisabilité technique et économique* de ce genre de matériel, qui commence à être employé à l'étranger, notamment au Japon.

Quoi de plus séduisant, en effet, que le *« recyclage court des eaux urbaines »*, en ces temps de pénurie, alors que, de plus en plus, l'eau devient un liquide précieux, rare et cher ? Grâce aux progrès réalisés dans ce domaine, il est parfaitement possible d'envisager des circuits fermés pour les immeubles collectifs, qui ne prélèveraient plus sur le réseau d'adduction que l'eau perdue par évaporation ou bue par les habitants.

Le Japon a d'ailleurs fait un grand pas dans cette direction. Depuis 1984, tout édifice de plus de 30 000 mètres carrés de surface habitable de l'agglomération de Tokyo doit être équipé d'une installation similaire à celle expérimentée par la Compagnie des eaux de Paris. Plus de 700 installations fonctionnent aujourd'hui au Japon. Quand on sait que les chasses d'eau des toilettes représentent, à elles seules, 30 % de la consommation d'eau des immeubles collectifs, l'économie réalisée est évidente.

En fait, les choses ne sont pas si simples. L'installation-pilote de la rue des Pyrénées traite 5 mètres cubes d'eau par jour. Mais, pour commencer à être économiquement intéressante, elle devrait avoir une capacité quotidienne de 100 mètres cubes, ce qui représente le volume d'effluents produit par environ 2 000 personnes. L'expérience japonaise montre que, même dans ces conditions, les coûts de traitement oscillent entre 15 à 20 francs au mètre cube. Or, le prix de *vente de l'eau potable ne dépasse* guère 8,50 francs le mètre cube à Paris. Ces considérations économiques expliquent pourquoi, par exemple, ces stations d'épuration domestiques *n'ont pas eu grand succès* aux États-Unis et en Afrique du Sud, où elles ont aussi été expérimentées et où on ne les trouve aujourd'hui que dans quelques rares régions arides.

Le coût du transport

Mais leur avenir n'est pas bouché pour autant, même en France et même si le spectre de la sécheresse était définitivement écarté. *« Le coût du transport représente entre deux tiers et quatre cinquièmes du prix de revient de l'eau potable*, explique M. Frank Rogalla, directeur adjoint du centre de recherche de la Compagnie générale des eaux. *Dans une ville sur-urbanisée comme Tokyo, cet argument prévaut. Construire et entretenir des réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement revient très cher. C'est le coût de ces infrastructures qui fait monter jusqu'à 14 francs le prix de l'eau dans certaines communes de l'agglomération parisienne. Quand, à Paris ou dans certaines grandes villes, il deviendra nécessaire d'installer de nouveaux collecteurs, d'agrandir considérablement les stations d'épuration, ou de construire des réservoirs supplémentaires, les unités de traitement et de recyclage d'immeubles commenceront à devenir compétitives. »*

En attendant l'émergence du marché français, la Compagnie générale des eaux vise d'abord l'exportation. Avec son installation-pilote parisienne, elle entend préserver son avance technologique. Le procédé de traitement par filtre « biocarbone », employé également par les Japonais, est un brevet qui lui appartient. Or, c'est ce genre de dispositif qui permet une miniaturisation suffisante pour installer désormais les stations d'épu*ration dans un sous-sol d'immeuble*, même si la surface nécessaire atteint encore un 1 mètre carré pour trente habitants. Le perfectionnement des procédés de filtrage par membrane et la baisse de leur coût permettront peut-être d'aller plus loin et de voir exploser un marché d'ores et déjà prometteur.

J.-P. D.

Rigueur scientifique contre coquecigrues

Suite de la page 13

Lorsque des chercheurs manipulent des virus ou élèvent des moustiques vecteurs de la malaria en plein Paris, il est normal que les voisins demandent des garanties et que la puissance publique exerce son droit de contrôle. Ce n'est pas *« l'écologisme irrationnel »* qui affronte la déesse Raison, c'est l'intérêt bien compris d'une population qui a droit aux mêmes égards de tout le monde, fût-ce la science.

Les signataires de l'appel de Heidelberg, involontairement, ont mis sur la place publique les rapports ambigus qu'entretiennent la science et la politique. *« Il serait temps d'arrêter le mélange des genres*, explique Jean Guerdoux, professeur de génétique à l'université Pierre-et-Marie-Curie, qui approuve l'appel de Heidelberg. *Science et politique ont rarement fait bon ménage. »* Mais alors, pourquoi revendiquer le rôle de conseil, quand ce n'est pas de tuteur, pour les décisions planétaires ? Tout se passe comme si les *savants, se sentant « doublés » par* des écologistes ayant appris la communication, voulaient les neutraliser en jouant un rôle auquel ils répugnent, celui de conseiller du prince.

Mais les écologistes, comme les politiques en général, ne jouent pas sur le même registre. A la rigueur scientifique, souvent sèche et désincarnée, ils préfèrent l'émotion, le coup de cœur, voire, *horresco referens*, l'irrationnel. Ou, plus souvent, un savant dosage d'argumentation scientifique, de morale et d'utopie. *« Le débat politique fait appel à d'autres valeurs qu'il n'est pas du ressort de la science de juger »*, constate Gérard Blanc, polytechnicien Télécom devenu conseiller *en stratégie industrielle*.

Comment demander à un politique de prendre une décision rationnelle, scientifiquement fondée, lorsque tous les éléments se liguent pour passionner le débat ? L'appel de Heidelberg lui-même, par les réactions – vives – qu'il a suscitées dans la communauté scientifique, montre que les savants n'échappent pas aux rancœurs et aux passions. C'est rassurant pour le commun des mortels.

ROGER CANS

CORRESPONDANCE

Prothèses de hanche

S'estimant mis en cause par les articles consacrés, dans le Monde *du 10 juin, à l'affaire dite des « prothèses de hanche du Mans » (Sarthe), les docteurs G. Gagna et J.-C. Meynet, inculpés, nous ont envoyé la lettre suivante :*

« Les docteurs G. Gagna et J.-C. Meynet... entendent démentir les informations rapportées :

1) En leur qualité de citoyens, et encore plus de médecins, ils ont toujours eu conscience d'avoir à contribuer à la maîtrise des dépenses de santé, ceci dans l'intérêt de l'ensemble des patients.

2) Ils n'ont jamais, dans leur activité professionnelle, commis d'actes contraires à la réglementation ou à leur déontologie médicale.

3) L'instruction révélera qu'en ce qui les concerne les sommes perçues ne correspondaient en aucun cas à des commissions sur poses, mais essentiellement à des redevances licites sur un brevet se rapportant à un seul type de prothèse dont ils ont été les inventeurs.

4) Ils n'ont jamais provoqué *indûment la pose de cette prothèse* qu'ils n'ont implantée que lorsque la santé du malade l'exigeait.

Il sera démontré lors de l'instruction que le caractère innovant, la qualité technique et les avantages sur le plan médical de cette prothèse justifiaient bien leur choix.

A cet égard, et contrairement à l'attitude usuelle des médecins-conseils des caisses de Sécurité sociale en la matière, ces derniers n'ont jamais sollicité la moindre demande de justification sur leur choix et ont encore moins diligenté la procédure spécifique en cas de supposés abus.

Enfin, nombre d'implants posés par les chirurgiens ne provenaient pas de la société Prolig, alors même que cette dernière les distribuait également.

5) Les redevances perçues pour l'exploitation du brevet pendant quatre années ont été modestes, sans commune mesure avec les chiffres exorbitants avancés dans votre journal et qui semblent concerner exclusivement les bénéfices réalisés par la société Prolig.

6) Les docteurs Gagna et Meynet ne sont jamais intervenus, de quelque manière que ce soit, dans la fixation des prix des prothèses distribuées par la société Prolig.

Il semblerait d'ailleurs que, contrairement aux allégations avancées, *le prix moyen des prothèses Prolig implantées par les docteurs Gagna et Meynet n'était* pas sensiblement supérieur au coût moyen du matériel de prothèse de hanche de qualité technique équivalente, comme il en ressort d'une étude faite par la Caisse primaire de la Sarthe elle-même.

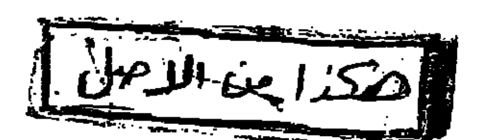
En aucun cas, les docteurs Gagna et Meynet n'ont eu connaissance, à un quelconque moment, de la marge réalisée par la société Prolig sur les matériels distribués, ni des remboursements effectués par la Sécurité sociale directement à la clinique du Pré, *sur facturation de cette dernière.*

S'il s'avérait que la société Prolig ait abusé d'une situation non réglementée, les docteurs Gagna et Meynet n'en ont *pas* été complices, se bornant à exercer leur activité de chirurgien.

Seule leur méconnaissance de la législation, favorisée par une activité médicale intense, les a conduits à faire entièrement confiance à la société Prolig et à ses conseils, confiance qui ne permet pas d'*induire qu'ils ont participé* volontairement à des faits qui porteraient atteinte aux intérêts de la Sécurité sociale.

Alors que leur compétence professionnelle n'a jamais été mise en cause, les informations publiées ont gravement porté atteinte à leur honneur, leur considération, *ruinant la confiance de leurs* malades, alors que la présomption d'innocence leur est acquise comme à tout autre citoyen.

Les docteurs Gagna et Meynet continueront, comme par le passé, à assumer leur art à la clinique du Pré, dans l'attente des décisions de la justice, à laquelle ils s'en *remettent en toute sérénité.* »



MÉDECINE

Une nouvelle étape dans l'histoire des transplantations

Un foie de babouin a été greffé sur un homme atteint d'une forme grave d'hépatite B

Une équipe de chirurgiens appartenant au Presbyterian University Hospital de l'université de Pittsburg (Pennsylvanie) a greffé, dimanche 28 juin, un foie de babouin à un homme de trente-cinq ans dont le foie avait été entièrement détruit à la suite d'une hépatite virale B. L'intervention, qui a duré onze heures, a été pratiquée par les docteurs Satoru Todo, Andreas Tzakis et John Fung sous la direction du professeur Thomas Starzl, considéré comme le pionnier des greffes hépatiques dans le monde.

C'est la première fois que des chirurgiens tentent de réaliser une xénogreffe hépatique (c'est-à-dire une greffe effectuée sur un organisme *appartenant à une espèce différente* de celle du donneur). Il s'agissait, comme l'a déclaré le professeur Starzl à l'issue de l'intervention, de *«l'opération de la dernière chance»*. La transplantation d'un foie humain était exclue, car le virus de l'hépatite B se serait attaqué à l'organe greffé. En revanche, a précisé le professeur Starzl, *«les babouins ne peuvent être infectés par le virus de l'hépatite B. De ce fait, ils peuvent être la solution pour ce type de patients.»*

Le comité d'éthique de l'université de Pittsburg avait donné son accord pour cette intervention, et le patient, dont l'identité n'a pas été révélée, avait donné son consentement . Les chirurgiens ont d'ailleurs préféré attendre vingt- quatre heures avant d'intervenir au cas où le malade déciderait de changer d'avis. L'intervention elle-même s'est parfaitement déroulée. Afin de prévenir un éventuel rejet, les médecins ont administré au malade un nouveau médicament anti-rejet, le FK506 (*le Monde* du 8 novembre 1989).

Lundi 29 juin, l'état du patient était, au dire des chirurgiens, critique mais stable. Le foie greffé avait commencé à fonctionner.

Le souvenir de «Baby Fae»

Ce n'est pas la première fois qu'un organe animal est greffé à un être humain. La première tentative de xénogreffe avait eu lieu en 1963, date à laquelle des chirurgiens avaient tenté de greffer des reins de chimpanzés. Mais il s'en était suivi d'importants phénomènes de rejet. En 1964, le docteur James Hardy, de l'université du Mississippi, avait greffé un cœur de chimpanzé à un homme de soixante-huit ans qui n'avait survécu que deux heures.

En 1968, le docteur Denton Cooley, à Houston (Texas), avait lui aussi tenté de greffer un cœur de mouton à un homme de quarante-huit ans. Mais, là encore, le malade ne survécut que deux heures. En 1969, une équipe lyonnaise dirigée par le professeur Pierre Marion avait, sans succès, tenté de greffer un cœur de chimpanzé sur un homme. Enfin, en 1984, une équipe de chirurgiens de l'université Loma-Linda (Californie) avait greffé un cœur de babouin à un enfant bulle surnommé *«Baby Fae»* (*le Monde* du 17 novembre 1984). Le bébé avait survécu trois semaines, devenant ainsi la personne ayant survécu le plus longtemps avec un organe d'origine animale. Depuis, aucune xénogreffe n'avait été tentée.

Qu'en sera-t-il cette fois? On notera simplement que, par rapport aux précédentes tentatives, les médecins disposent d'un médicament anti-rejet efficace qui pourrait faciliter la «prise» de la greffe. A ce jour, depuis qu'en 1967 fut réussie la première greffe hépatique à l'université *du Colorado, à Denver*, environ deux mille personnes subissent chaque année, de par le monde, une telle transplantation. Et, faute d'organes disponibles, plusieurs milliers d'autres attendent d'être opérées. Le professeur Starzl estime qu'à Pittsburg, chaque semaine, trois patients meurent faute de n'avoir pu être opérés et qu'environ 30 % des malades en attente d'une greffe hépatique meurent avant d'avoir été greffés.

F.N.

SPORTS

TENNIS : Guy Forget et Nathalie Tauziat en quarts de finale à Wimbledon

Les nerfs en pelote

Guy Forget (tête de série n° 9) s'est qualifié, lundi 29 juin, pour les quarts de finale des championnats de Wimbledon. Le Français, qui a battu Jeremy Bates (6-7, 6-4, 3-6, 7-6, 6-3), rencontrera l'Américain John McEnroe, vainqueur du Russe Andrei Olhovskiy (7-5, 6-3, 7-6). Le Tchécoslovaque Ivan Lendl a été contraint d'abandonner face au Croate Goran Ivanisevic (6-7, 6-1, 6-4, 1-0). La Française Nathalie Tauziat s'est aussi qualifiée pour les quarts de finale.

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Lorsqu'il pénètre sur le court, John McEnroe est déjà ivre de colère. A la grande joie d'un public hilare, il va jouer tout son match contre Andrei Olhovskiy à la rage. En ce début d'après-midi torride, l'ex-enfant terrible du tennis a le cerveau aussi bouillant que le thermomètre, c'est peu dire.

Aujourd'hui, McEnroe hait la terre entière, à commencer par lui-même. Il déteste son tennis, capable, pourtant de neutraliser le service-massue de son adversaire. Il geint et jette sa raquette dans tous les coins, il trépigne, s'humilie et s'insulte. Il déteste l'assistance houleuse et lui lance des regards haineux, les deux mains rivées sur les hanches, *comme une mégère*. Il déteste les arbitres, bien sûr. Lorsqu'il se sent volé par ces derniers, il tord la bouche et gémit comme un gamin à qui l'on aurait refusé une glace.

«Les gens me connaissent assez pour savoir que la colère me regonfle», explique le joueur américain. Au début des années 80, elle n'était qu'une bonne poussée d'adrénaline pour l'aider à rafler titre sur titre (dont trois à Wimbledon). La façon qu'il a de se mettre les nerfs en pelote est devenue le seul moteur d'un homme de trente-trois ans qui n'a plus les jambes aussi rapides et le bras gauche aussi vif qu'avant.

John McEnroe joue sur ses nerfs et se sert de sa colère comme une locomotive de la vapeur. Chaque souffle de son énergie est canalisé. Chacun de ses coups de gueule est une soupape de sécurité pour ne pas imploser et pour parvenir aujourd'hui en quarts de finale à Wimbledon comme aux Internationaux d'Australie, en janvier. Et surtout pour ne pas perdre au premier tour, comme à Roland-Garros il y a trois semaines. Aujourd'hui, *d'ailleurs, Big Mac ne jure plus*, ne casse plus rien et ne se fâche que dans les limites du règlement.

Son futur adversaire des quarts de finale, Guy Forget, a aussi le système nerveux à vif. Lui n'est pas un coléreux. C'est un angoissé. Il s'est acharné, pendant près de quatre heures sur le court central, à démêler la pelote de ses nerfs face au Britannique Jeremy Bates soutenu par 15 000 fans. Point perdant ou point gagnant, Forget semblait prêt de craquer, lâchant la première manche après avoir eu trois occasions de la remporter.

Alors, Jeremy Bates lui a donné un coup de main en le remettant dans la partie... grâce à une balle de match au quatrième set, sauvée d'un beau retour de coup droit croisé par le Français. Calmé par cette douche froide, Forget a pris la partie en main, l'emportant dans une ultime manche devant un public à bout. Il faudra, mercredi, au Français beaucoup de sang-froid pour affronter la saine colère de John McEnroe.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les résultats

Huitièmes de finale

SIMPLES MESSIEURS

J. McEnroe (EU) b. A. Olhovskiy (CEI) 7-5, 6-3, 7-6; G. Forget (Fra, n° 9) b. J. Bates (GB), 6-7, 6-4, 3-6, 7-6, 6-3; A. Agassi (EU, n° 12) b. C. Saceanu (All) 7-6, 6-1, 7-6; P. Sampras (EU, n° 5) b. A. Boetsch (Fra) 6-3, 7-5, 7-6; M. Stich (All, n° 3) b. W. Masur (Aus) 3-6, 6-1, 6-4, 6-4; G. Ivanisevic (Cro, n° 8) b. I. Lendl (Tch, n° 10) 6-7, 6-1, 6-4, 1-0, ab.); S. Edberg (Suè, n° 2) b. H. Holm (Suè) 6-3, 6-4, 6-7, 6-3.

SIMPLES DAMES

M. Seles (You, n° 1) b. G. Fernandez (E-U) 6-4, 6-2; N. Tauziat (Fra, n° 14) b. A. Frazier (E-U) 6-0, 6-3; M. Navratilova (E-U, n° 4) b. Y. Basuki (Indo) 7-5, 6-2; K. Maleeva (Bul, n° 12) b. J. Halard (Fra) 6-0, 6-3; J. Capriati (E-U, n° 6) b. N. Sawamatsu (Jap) 6-3, 4-6, 6-4; G. Sabatini (Arg, n° 3) b. K. Godridge (Aus) 6-2, 6-1; N. Zvereva (CEI) b. Z. Garrison (E-U, n° 13) 6-2, 3-6, 6-1; S. Graf (All, n° 2) b. P. Fendick (E-U) 4-6, 6-3, 6-2.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 30 juin 1992

UN DÉCRET

– nº 92-563 du 29 juin 1992 insérant au livre II (partie Réglementaire) du code de la route un titre VIII relatif à l'enregistrement et à la communication des informations relatives à la documentation exigée pour la conduite et la circulation des véhicules.

DES ARRÊTÉS

– du 5 juin 1992 portant homologation du circuit de vitesse de Pau (Pyrénées-Atlantiques);

– du 17 juin 1992 portant homologation du circuit des Vingt-Quatre Heures du Mans (Sarthe);

– du 29 juin 1992 portant création du Système national des permis de conduire;

– du 25 juin 1992 relatif aux péages autoroutiers.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5813

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III					■				
IV					■				
V		■					■		
VI					■	■	■		
VII				■					
VIII							■		
IX					■			■	■
X			■						
XI	■								

HORIZONTALEMENT

I. Explorateur du céleste Empire. – II. Son cœur est manifestement très sec. A moitié plat. – III. Amplifie. Prendra un air agréable. – IV. Facile à compter. Objectif de poseurs. – V. Prêt à la détente. Symbole. – VI. Pompilius, pour ses intimes. Cela vaut bien de l'argent. – VII. Met les pieds dans le plat. Poète. – VIII. Argument de matamore. D'un auxiliaire. – IX. Faisaient du bruit. Quartier de Vienne. – X. Fin de participe. Partie d'une académie. – XI. Ne sentent pas la rose.

VERTICALEMENT

1. Oblige à porter au loin des regards intéressés. – 2. Figure biblique. Viendrez à bout. – 3. Il eût fait un bon reporter de faits divers. – 4. Fera peau neuve. Tribu. – 5. Prix du silence. Jadis émis pour souscrire. Lettre. – 6. Fait une opération de débit. Intéressé. – 7. Dans un certain sens, il manque de ressort. Équivaut à une mauvaise note. – 8. Sûr moyen d'attendrir. Pronom. – 9. Montres ayant plus ou moins de valeur. Préposition.

Solution du problème nº 5812

Horizontalement

I. Impériale. – II. Dessertes. – III. Otite. A.P. – IV. Li. Tari. – V. Aèdes. – VI. Trirème. – VII. Aran. – VIII. Irascible. – IX. Eu. Ailées. – X. Pagel. – XI. Ut. Elèves.

Verticalement

1. Idolâtrie. – 2. Métier. Rupt. – 3. Psi. Dira. – 4. Esther. Sage. – 5. Rée. Se. Ciel. – 6. Ir. Maille. – 7. At. Acerbe. – 8. Lear. Alène. – 9. Espionnes.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Naissances

Louise

a un petit... frère... stop... Il s'appelle

Léo, Kaj, ...stop

...signé Patrick CABANNES et Nynke NEINSMA... stop...

– Louise

heeft een brjrtje... stop... Hij heet

Léo, Kaj... stop...

getekend Patrick en Nynke.

Mariages

– On nous prie d'annoncer le mariage de

Françoise KAHN
et
Christian CARDON,

le 27 juin 1992, à Paris.

Décès

– On nous prie de faire part du décès de

M. Jacques DABER,

le 23 juin 1992, à Paris.

La messe a été célébrée dans l'intimité en l'église de Noirmoutier-en-l'Ile.

M. et Mme Alfred Daber,
181, boulevard Pereire,
75017 Paris.
Mme Jacques Daber,
23, rue Pauline-Borghèse,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– M. Pierre Delafosse,
M. et Mme Jean-François Poilleux
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Dominique DELAFOSSE,

survenu le 28 juin 1992 dans sa cinquante et unième année.

Les obsèques religieuses auront lieu en l'église Saint-Martin de Breuilpont (Eure), le vendredi 3 juillet, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Yvette Desmeuzes,
née Ménager,
son épouse,
Lise Anselem, Sylvette
et André Balland,
Claire et Yves Devillers,
Laurence et Yannick Desmeuzes,
Marie-Françoise Desmeuzes,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jack DESMEUZES,
agrégé de lettres classiques,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 27 juin 1992, dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques civiles auront lieu le mercredi 1er juillet, à 11 heures, à Néons-sur-Creuse.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui s'associeront à son deuil.

La Bessardière,
36220 Néons-sur-Creuse.

– Mme Jean Doron,
Solen, Maéva, Adrien et Morgane,
Le professeur et Mme Roland Doron,
M. et Mme Jack Doron
et leurs enfants,
M. et Mme Guy Doron
et leur fils,
Mme Jean-Jacques Soubiran,
ont la grande douleur de faire part du décès du

***docteur* Jean DORON,**
enseignant à la faculté
de médecine de Libreville,

survenu à Paris, le 28 juin 1992, à l'âge de quarante-six ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 3 juillet, à 16 heures, en l'église de Saint-Magne (Hostens, Gironde).

22, rue Emile-Dubois,
75014 Paris.

– Mme Robert Gavard,
son épouse,
Jean-Louis, Marie-Claude et Thierry,
ses enfants,
Cécile, Charles et Quentin,
ses petits-enfants,
Ginette, Guy, Odette, Christian
et Danièle,
ses frères et sœurs,

Les familles Gavard, Béra, Perreau, Navet, Krieger, Ratoin, Perrier, Reminy, Myrtil,
Parents et alliés,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert GAVARD,
fondateur et PDG
des établissements PMM
à Pessac-sur-Dordogne,
médaillé militaire.

Les obsèques religieuses ont eu lieu mardi 30 juin.

Pompes funèbres Jacques Michaud,
«Au Fil des Saisons»,
33350 Castillon.
Tél. : 57-40-01-07.

– Mr Alain Dumesnil,
son époux,
Isabelle, Stéphanie, Marie, Aimée
et Quentin,
ses enfants,
M. et Mme Raymond Floc'h,
ses parents,
Mlle Françoise Excoffon,
sa tante,
Le docteur et Mme Jacques Floc'h,
Le docteur Jeanne Floc'h,
Le docteur et Mme François Balta,
Mme Catherine Floc'h,
M. et Mme Jean-Luc Emmerich,
M. Camille Suhard,
Le docteur Didier Patte,
ses frères et sœurs, beaux-frères et belle-sœur,
Les familles Rogeau et Strasecle,
ont la douleur de faire part du décès de leur bien-aimée,

Geneviève DUMESNIL,
née Geneviève Floc'h,
psychologue graphologue,

à l'âge de quarante-six ans, le mercredi 24 juin 1992.

Culte d'action de grâce, le vendredi 10 juillet, à 14 heures, à l'église réformée de Saint-Germain-en-Laye, 3, avenue des Loges.

«L'Eternel est ma lumière et mon salut, de qui aurais-je crainte ?»
Ps. 27-1.

Pas de fleurs mais des dons, sous pli fermé, à l'ordre de la communauté des Sœurs diaconesses de Reuilly.

22, rue de la Liberté,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

– Rennes.

Le doyen,
Les enseignants,
Et l'ensemble des personnels de la faculté des sciences économiques de l'université Rennes-I,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Henri KRIER,
ancien doyen de la faculté
des sciences économiques,
ancien directeur
du Laboratoire d'économie régionale,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier
dans l'ordre national du Mérite,
commandeur
dans l'ordre des Palmes académiques.

Les obsèques auront lieu le mercredi 1er juillet, à 9 h 45, en l'église Notre-Dame en Saint-Melaine de Rennes.

– Le président de l'université Rennes-I,
Et les membres de la communauté universitaire,
ont le regret de faire part du décès de

M. le professeur Henri KRIER,
ancien doyen de la faculté
de sciences économiques,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur
de l'ordre des Palmes académiques,
chevalier du Mérite agricole,
chevalier du Mérite commercial.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 1er juillet 1992, à 9 h 45, en l'église Notre-Dame en Saint-Melaine de Rennes.

– La famille et les amis de

Marc LAUTROU

ont la douleur de faire part de son décès,
survenu le 27 juin 1992.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 2 juillet, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-du-Travail, Paris-14e.

– Mme Paul Ouary,
née Marie-José Ambard,
son épouse,
Laurence et Noël Bernard-Ouary,
ses enfants,
Camille et Sylvain,
ses petits-enfants,
Le médecin-colonel Pierre Ouary
et ses enfants,
Les familles Ambard et Chapman,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

docteur Paul OUARY,
ancien médecin des troupes coloniales,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Montpellier, le 21 juin 1992.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le mardi 23 juin en l'église de Maussane-les-Alpilles, dans la plus stricte intimité.

Chemin de la Terre-du-Fabre,
13520 Maussane.

– M. Jean Segura et Carol Shyman,
M. Alain Segura et Marie-Noëlle Barbé,
Olivier et Arthur Segura,
Christine Bosquet,
Les familles Barbé, Bosquet, Fragny, Modiano, Pardo, Segura, Shyman,
Parents et alliés,

ont la tristesse de faire part du décès de leur père et grand-père,

M. Robert SEGURA,

survenu à Cannes (Alpes-Maritimes), à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie aura lieu au cimetière parisien de Pantin, le jeudi 2 juillet 1992, à 15 heures.

Visite à l'Athanée de Cannes (Alpes-Maritimes).

2, place Gustave-Toudouze,
75009 Paris.

– Mme Jean Le Bourhis,
son épouse,
Le commissaire capitaine
et Mme Sylvain Huet,
Jérôme Le Bourhis,
Xavier et Pascale Le Bourhis,
Mathilde Le Bourhis,
ses enfants,
Mlle Jacqueline Le Bourhis,
sa sœur,
Mme Charles Schwob,
sa tante,
Mme Louis Lang,
sa belle-mère,
M. et Mme Jean Mamelle,
Mme Menegaux,
ses beau-frère et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**l'ingénieur général de l'armement
Jean LE BOURHIS,**
officier de la Légion d'honneur,

survenu subitement le 26 juin 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 1er juillet, à 14 heures, en l'église Saint-Nicolas-Saint-Marc de Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine), 4, rue de Sèvres, suivie de l'inhumation au cimetière de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, avenue Gambetta,
92410 Ville-d'Avray.

– Madeleine Silhouette,
son épouse,
Cécile, Laurent, Marielle, Virginie, Bénédicte,
ses enfants,
Catherine Lambert,
Geneviève Silhouette,
Jean-Louis Silhouette,
Françoise Audrix,
Marie-Pascale Jouan,
son frère et ses sœurs,
Sa belle-mère,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Et toute sa famille,
ont la profonde douleur de faire part du décès brutal de

Dominique SILHOUETTE,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de sciences physiques,
professeur de physique
à l'université Paris-XII,

le 25 juin 1992, à cinquante-six ans.

La messe sera célébrée par le Père Delzant, le mercredi 1er juillet, à 14 h 15, en l'église Saint-Mathieu de Bures-sur-Yvette (Essonne).

*«Notre joi, notre force et notre âme s'en sont allées.
Qu'il repose dans la paix du Seigneur.»*

73 *bis*, rue Charles-de-Gaulle,
91440 Bures-sur-Yvette.

– **François VERDIER**

a quitté ce monde le 20 mai 1992, à quarante-huit ans.

Jeanne Ghiani,
sa compagne,
Dorothée Pinoir,
Dieter et Hans-Christoph
von der Ropp,
Joséphine Ghiani,
ses proches,
ont dispersé ses cendres sur la mer, selon sa volonté.

8, rue de l'Arbalète,
75005 Paris.

– On nous prie de rappeler le décès de

Georgie VIENNET,
attachée de presse,

survenu le 18 juin 1992, à Paris.

Une messe sera célébrée en sa mémoire, le mardi 7 juillet, à 17 heures, en sa paroisse : Notre-*Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de* l'Annonciation, Paris-16e.

MEDI-ART,
26, rue de la Pépinière,
75008 Paris.

Remerciements

– La Presbytéra Ecaterina Gheorghiu, très touchée des marques de sympathie et d'amitié que vous lui avez témoignées lors du décès du

Père Virgil GHEORGHIU,

vous exprime ses sincères remerciements.

Avis de messe

– En mémoire du recteur

Jean ROCHE,

une messe sera célébrée dans l'intimité, le samedi 4 juillet 1992, à 10 heures, en la chapelle du couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, Paris-13e.

Soutenances de thèses

– Christophe Bident a soutenu, le 27 juin 1992, à l'université Paris-VII-Jussieu, la thèse : «L'imaginaire de la mort chez Georges Bataille, Maurice Blanchot et Marguerite Duras». Le jury (composé de Julia Kristeva et Paul-Laurent Assoun), que présidait notre collaborateur Francis Marmande, lui a décerné la mention «très honorable».

CULTURE

MUSIQUES

Baroque bourguignon

En dix ans, un festival est devenu le fer de lance de la diffusion de la musique ancienne

BEAUNE

de notre envoyé spécial

A Beaune, il y a tant de raisons de voir double que l'on se frotte les yeux : *mille deux cents personnes ont pris place dans la* Basilique collégiale Notre-Dame sur des prie-Dieu ou des sièges en plastique – nettement plus confortables – pour assister à une exécution de l'*Orfeo* de Monteverdi, *par un orchestre* et des solistes suédois que dirige Andrew Parrot, un Britannique bon teint. La tribune de l'orgue a même été prise d'assaut.

Bienveillant, le curé de la paroisse accepte qu'en cas de mauvais temps les concerts de musique profane de la cour des Hospices se replient dans son église. Les ecclésiastiques qui règnent sur les lieux de culte d'Ambronnay et de La Chaise-Dieu *sont plus bornés que* Pie XII, qui regrettait que la voix du Créateur se fasse moins entendre dans nombre d'œuvres religieuses que dans les quatuors de Beethoven.

Anne Blanchard imaginait-elle, lorsqu'elle lança, en 1983, la première édition du Festival international de musique baroque de Beaune, que cette manifestation (qu'elle codirige avec Kader Hassissi) s'imposerait rapidement *comme le festival de musique* baroque le plus fréquenté de l'été européen, à côté de celui de Saintes – qui fait déjà figure d'ancêtre, avec ses vingt et un ans d'âge.

« *A l'origine,* raconte-t-elle, *je ne souhaitais pas créer un festival, seulement un stage auquel devaient participer des musiciens de renom et des jeunes professionnels. Notre but était de nous insérer dans la vie musicale à travers un enseignement qui faisait encore défaut en France. Et puis, pour des raisons de budget, nous n'avons pas pu réaliser ce projet. Comme nous avions les interprètes-professeurs sous la main, nous leur avons demandé de donner un concert. Nous avons fait deux cent cinquante entrées pour les* Pièces de clavecin en concert *de Rameau. Nous n'avions pas de subvention, mais l'Office de la culture de Beaune avait accepté de courir le risque, et la Direction régionale de l'action culturelle nous avait alloué 10 000 francs pour couvrir les frais que nous avions engagés* ».

En dix ans, tout cela a bien changé. Anne Blanchard (directrice artistique) et Kader Hassissi (grand manitou des finances et de l'organisation) disposent aujourd'hui d'un budget de 3,5 millions de francs (équilibré chaque année). Ils peuvent surtout compter sur la confiance des musiciens baroques français et étrangers, qui rêvent tous d'être en haut de l'affiche, et de France Télécom, unique, généreux et responsable *mécène qui a reconduit,* l'an dernier, son aide pour trois ans et se dit prêt à se laisser faire pour cinq ans.

Le professionnalisme des deux organisateurs, leur vraie connaissance de la musique ancienne, vantés par tout le milieu baroque, ne sont pas pris en compte par le ministère de la culture qui a royalement *attribué 50 000* francs cette année à la manifestation. Est-ce parce que la mairie de Beaune est aux mains du RPR ?

Aide financière en augmentation

Un coup d'œil sur la program*mation 1992 prouve que l'on peut* faire des miracles avec 3,5 millions de francs et même proposer les Karajan, les Solti et autre Kleiber du baroque dans des programmes originaux et ambitieux pour 600 francs la série de huit concerts : cas unique dans les annales festivalières. Difficile, dans ces conditions, de s'étonner *d'un taux de remplissage exceptionnel.* L'an dernier le festival a vendu 13 500 billets pour onze concerts.

Cette année ce ne sont pas moins de quinze manifestations *qui sont proposées, entre le* 27 juin et le 18 juillet, à des mélomanes qui viennent de si loin qu'une délégation des hôteliers de la ville a déposé une requête auprès du conseil municipal pour qu'il affecte au festival une partie de la taxte hôtelière perçue par cette commune de 22 000 habitants. Ce n'est pas que la mairie rechigne à financer, bien au contraire : en trois ans, son aide est passée de 100 000 francs à 700 000 francs – aide technique comprise. Mais les commerçants de Beaune ont compris tout le parti qu'ils pouvaient tirer d'une activité culturelle qui leur amène une nouvelle clientèle. Dommage que le syndicat des vins de Beaune ne se joigne pas à la ronde.

Cette année, donc, Gustav Leonhardt, Philippe Herreweghe, Ton Koopman, Gérard Lesne, Jordi Savall, William Christie, l'Europa *Galante, Christophe* Rousset et bien d'autres ont répondu présent. Anne Blanchard *et Kader Hassissi veulent aller* plus loin encore. La coproduction de disques (avec Virgin, Harmonia Mundi et Deutsche Harmonia Mundi) constitue une étape non négligeable. Elle a pu être réalisée grâce à l'appui efficace des Télécom qui, cette année encore, apporte 1,4 million de francs au festival, dont 400 000 francs pour *la seule production discographique.*

Dès 1993, le festival pourrait s'ouvrir à la musique du Moyen Age et de la Renaissance, encore trop peu diffusée en France, bien *que d'excellents ensembles se* soient assez récemment spécialisés dans ce répertoire fort riche mais peu connu des mélomanes.

Outre une interprétation élégante, presque diaphane sinon toujours émouvante de l'*Orfeo* de Monteverdi, le premier week-end de cette manifestation proposait une version des *Motets* de Bach exceptionnelle. Le chœur et l'orchestre de la Petite Bande de Sigiswald Kuijken atteignent à une perfection d'intonation bouleversante, avec des phrasés aériens, nobles, expressifs et recueillis sans pour autant être « romantiques ». Quelle beauté plastique malgré une acoustique un peu trop réverbérée qui, parfois, mélangeait un peu trop les voix !

ALAIN LOMPECH

▶ Prochains concerts, *Requiem* de Biber et *Messe* de Valls, par les Chœurs et l'Orchestre de la Société Bach néerlandaise, direction Gustav Leonhardt (3 juillet, enregistré par France-Musique) ; *Cantates pour basse solo* de Bach, par le Collegium Vocale de Gand, direction Philippe Herreweghe et les *Pièces de clavecin en concert* de Rameau, par Pierre Hantaï et le Concert français (4 juillet). *le Maître de chapelle* de Cimarosa et la *Water Music* de Haendel, par l'Orchestre de chambre baroque d'Amsterdam, direction Ton Koopman (5 juillet). Location et renseignements, Office du tourisme de Beaune, tél. : 80-22-24-51.

« Tosca » à trois temps

L'engouement pour l'opéra gagne en grand le petit écran et suscitera, entre le 11 juillet à 12 heures et le 12 juillet à 6 h 40, un événement sans précédent, retransmis en direct par les télévisions de plus de trente pays et, pour la France, par FR3 relayé par France Musique. Aidé de vingt-sept caméras, de quatre cars de retransmission et d'une régie en hélicoptère, un réalisateur de télévision, le bien nommé Brian Large, filmera une *Tosca* dont Puccini n'aurait pas osé rêver puisqu'elle se jouera sur trois lieux à Rome et dans le temps *réel de l'action.*

Le premier acte sera donné le 11 juillet entre 12 heures et 12 h 45 dans l'église San-Andrea- della-Valle. L'épisode suivant se passera *au Palais Farnèse,* comme le prévoit le livret de Victorien Sardou, entre *20 h 15 et 21 heures* le même jour. Le tragique dénouement aura lieu comme il se doit au château Saint-Ange, au petit matin du 12 juillet.

*Le rôle de Mario Cavara*dossi sera chanté par le ténor espagnol Placido Domingo, celui du cruel Scarpia par le baryton italien Ruggero Raimondi, la soprano américaine Catherine Malfitano sera Tosca, dans une mise en scène signée du moins célèbre Patroni Griffi. *Mais c'est Zubin Mehta, né à* Bombay et premier *maestro* itinérant, qui dirigera l'orches*tre et* les chœurs de l'Opéra de Rome. On ne sait rien du coût de l'opération.

Le mariage du lézard et du caméléon

Chaque année, en Autriche, Ars Musica présente les expériences les plus farfelues de robotique sonore

LINZ

correspondance

Sur les bords du Danube, Stelarc est une rock star. Rien à voir pour*tant avec Mick Jagger ou Phil* Collins : Stelarc est seul sur scène, vêtu d'un simple string. La quarantaine chauve et légèrement bedonnante, cet artiste autrichien joue de son corps comme d'autres soufflent dans un saxophone ou tordent les cordes d'*une guitare. Une sono impression*nante remplit la salle du PostHöf de Linz, d'anciens bâtiments reconvertis en lieu de spectacle alternatif.

Les mains et les avant-bras de Stelarc sont bardés de capteurs électroniques reliés à une batterie d'ordinateurs et d'appareils médicaux tout droit sortis d'une unité de réanimation. Des caméras vidéo mon*tées sur des bras articulés employés* en robotique et reliées à un écran vidéo auscultent le « patient » en *permanence, n'épargnant* aucun détail anatomo-physiologique.

Sur scène, Stelarc enchaîne des mouvements lents, entre taï-chi et démonstration de Monsieur Muscle. La bonne vingtaine de capteurs plaqués sur le crâne, la poitrine, le ventre, les cuisses, les genoux, sous les pieds, sont à l'écoute d'un corps *devenu passablement bruyant.* Des sonorités étranges, au bord de l'insupportable, jaillissent des haut-parleurs. La pression artérielle se transforme en un chuintement d'air comprimé. Chaque mouvement des vertèbres de la colonne vertébrale est ponctué par un craquement sinistre. Le battement cardiaque est utilisé comme une basse continue, un *beat magique, lancinant, digne* d'une boîte à rythmes techno-pop.

POLIXENI PAPAPETROU

Stelarc, l'homme-orchestre électronique

A mi-chemin du spectacle, un *régisseur devenu infirmier* enfourne dans la gorge de l'artiste un endoscope muni d'une micro-caméra. Com*mence alors, en direct,* un voyage initiatique projeté sur écran géant, qui tient à la fois du court métrage estampillé CNRS et de l' *« Odyssée merveilleuse du corps humain »*, entre Cousteau et Walt Disney. La bande-son va crescendo, du frottement soyeux au râle crépitant, parfaitement synchrone avec les entrailles révélées par l'indiscret *objectif : cavité buccale (caries et* plombages en prime), amygdales, cordes vocales, puis long tunnel de l'œsophage débouchant sur un estomac heureusement vide.

Malgré les apparences, l'humour n'est pas présent dans ce concert-performance comme on les appréciait dans les années 70. Stelarc ne rit pas et parle peu. Une tendance très répandue chez les artistes présents au festival Ars Musica de Linz cette année. Les arts électroniques version 1992 se dégustent sérieusement, voire de manière cérébrale. *Menée par Peter Weibel, universi*taire autrichien spécialisé dans les nouveaux médias, la nouvelle équipe du festival est à l'affût d'une reconnaissance de la part de la communauté scientifique internationale. De quoi gommer le douloureux souvenir de l'édition 1991, chaotique et justement baptisée « Out of Control ».

A ce titre, l'installation signée Günter Held et Manfred Hausler, consacrée au physicien croate Nikola Tesla (1856-1943), est particulièrement significative : les visiteurs sont invités à découvrir les mille et un secrets du courant alternatif et des hautes fréquences devant une série d'appareils compliqués. *A heures fixes, la machine se* déclenche, provoquant un arc électrique, d'un bleu éclatant, accompagné d'un raz-de-marée sonore, fait d'intenses grésillements se propageant à travers le hall du palais du festival, le Bruckner- haus. Une performance expérimentale, niveau collèges et lycées, que l'on s'attendrait plus à trouver au Palais de la découverte *ou à la Cité des sciences.*

Intitulé « Die Welt von Innen : Endo und Nano » (Le monde de l'intérieur, Endo et Nano), l'incontournable symposium, partie intégrante du festival, confirme cette orientation intellectuelle. Objet principal des conférences : l'endophysi*que. Malgré de savantes explica*tions, le champ couvert par cette nouvelle science, jusqu'alors réservée à la science-fiction, n'apparaît pas clairement. On y retrouve pêle-mêle quelques théories chères au new age mélangées au concept, très chic des mondes virtuels, à l'honneur depuis près de cinq ans dans les campus de Berkeley.

L'attrait de l'interactivité

Autre nouveauté : la nanotechnologie. Dans son ouvrage Engines of Creation, l'Américain Eric Drexler la décrit comme un état d'esprit, une idéologie, un moyen de résoudre de *grands problèmes en pensant petit,* très petit. La nanotechnologie rêve de mettre en œuvre des robots microscopiques, les « assembleurs », peu gourmands en énergie, capables de manipuler la matière atome par atome ! Manifestes, rituels, prophètes, la nanotechnologie et l'endophysique prennent des allures de culte. Le festival de Linz donne l'oc*casion d'établir une jonction avec* le milieu artistique, à l'affût d'une nouvelle bannière.

L'installation « Home of the Brain » de Wolfgang Strauss et Monika Fleishmann est censée illustrer ces fameux « mondes du dedans ». *Coiffé d'un casque spécial* équipé d'un mini-écran vidéo et d'un gant électronique, le spectateur est invité à plonger dans un univers étrange constitué d'images de synthèse, au demeurant plutôt floues. Le monde virtuel proposé par les deux artistes allemands comprend quatre espaces, appelés « maisons », dédiés à quatre philosophes et scien*tifiques contemporains, parmi* lesquels Paul Virilio.

Le graphisme choisi est furieuse*ment rétro : couleurs vives, souvent* acides, rappelant les années psychédéliques et les concerts-fleuves du Grateful Dead ou du Jefferson Airplane. Le « voyage » en lui-même n'est pas original. Le moindre mouvement de la main gantée ou de la tête fait tournoyer un décor synthétique déjà terriblement daté. Paradoxalement, l'attrait de l'interactivité et des cartes électroniques ne fait que renforcer l'absence d'une expression artistique affirmée.

Même constat avec « Immediacy », une pièce de *« théâtre technologique »* (sic) présentée par la troupe canadienne PoMo-CoMo. Une mise en scène approximative, des éclairages et une sonorisation au bord de l'amateurisme, n'ont laissé aucune chance à ce spectacle fourre-tout et interminable. Vidéo-projecteurs, fumées, images de synthèse, *synthétiseurs,* bougies, lasers, *voix* d'outre-tombe traitées par ordinateur, le ban et l'arrière-ban de la technique sont employés ici pour faire passer une suite de messages à dimensions cyber-planétaires, dans la grande tradition ici encore du mouvement new age. En soixante minutes défilent quelques graves interrogations concernant la *vie après l'ordinateur, la perte de la* mémoire, les mythes zoulous du caméléon et du lézard (?).

L'exposition consacrée aux pionniers de l'art électronique est nettement moins affligeante. Certes, le *premier synthétiseur de Robert* Moog (1968) ou le « Sound Synthetizer » (1964) de l'Américain Don Buclha ont pris pas mal de poussière. Cela n'empêche pas ces claviers dinosaures aux dizaines de boutons anachroniques de jouer un air délicieusement chargé de nostalgie. De quoi faire oublier les sonorités standards des claviers à tout *faire dont nous inonde le Japon* depuis plus de dix ans.

DENIS FORTIER

▶ Catalogue disponible en écrivant à Ars Electronica, Brucknerhaus, Untere Donaülande 7, A-4010 Linz, Autriche. Tél : (19) 43 732-76-12.

Didon trahie par Bonaparte

BRUXELLES

de notre envoyée spéciale

Succédant en début d'année à Gérard Mortier, à la direction du Théâtre de la Monnaie de Bruxelles, Bernard Foccroule avait alors posé un caillou de Petit Poucet en programmant, avec une création de Pascal Dusapin, *Didon et Enée* de Purcell (*le Monde* du 31 mars). Son chemin aboutissait à ces *Troyens* de Berlioz que l'on peut voir, depuis le 13 juin, à la Monnaie *et qui reprend le* même épisode de *l'Enéide* que l'opéra anglais : l'accueil des Troyens *vaincus à Carthage,* leur départ vers l'Italie à l'appel des dieux.

Mais chez Berlioz, deux actes – les plus inspirés – relatent pour commencer, sur un canevas dramatique *librement* inventé à partir de de *l'Iliade*, la victoire des Grecs sur Troie, la *fuite d'Enée et le suicide des* irréductibles Troyennes, Cassandre en tête.

La tentation du peplum

Soit une longue introduction héroïque, suivie d'épisodes idyl*liques, avant le déchaînement* passionnel du désespoir et de l'immolation de Didon. Soit encore la succession sur le devant de la scène de deux héroïnes antithétiques, la surhumaine Cassandre et la trop humaine Didon.

Habitué de l'Opéra bruxellois (qui lui doit notamment un fort beau *Parsifal*), le metteur en scène allemand Peter Mussbach a su résister à la tentation du peplum – ce n'est ni son style ni celui de la maison. Jouant à *fond le paradoxe de l'unité* pour cette fresque proliférante et contrastée, il a opté pour un *décor unique* et stylisé de bois marqueté (signé Lucio Fanti). Seules les lumières (crépuscu*laires pour Troie ruinée,* rouge et or pour l'opulante Carthage) en modifient l'atmosphère et le caractère.

Tout va bien jusqu'au premier entracte : majesté des protago*nistes et des choristes dans* des costumes presque anonymes, vaguement *moyenâgeux ; l'illusion est don*née que des êtres grandioses et démesurés – des mythes – sor*tent de l'ombre par la seule* magie de cette musique à grand spectacle et sous pression, emplie *à ras bord d'images,* de gestes et de passions.

Les choses se gâchent ensuite : Mussbach *a voulu trop* en dire, Didon en robe de diva de cinéma des années 30, des *figurants agaçants à force de ne* pas tenir en place, portant costumes brodés Premier Empire, *Mercure en Napoléon Bona*parte, carrément, appelant à la conquête de l'Italie, Enée pris au piège des délices de Carthage comme Hannibal le Carthaginois le sera à ceux de Capoue cinq cents ans plus tard... ennui de ces exercices d'histoire comparée.

Kathryn Harries (Didon) est Américaine. On ne comprend pas un mot de ce qu'elle chante. On ne comprend pas davantage le français de Cassandre (Françoise Pollet). Mais on ne pouvait espérer voix *ni* personnalités plus opposées : énergie, nervosité de grande *amoureuse prête à craquer pour* la reine africaine ; impassibilité douloureuse, force intérieure *pour la vaticinante Troyenne (la* voix n'a des malheurs que fugitivement, et quelle façon de grande tragédienne de casser *le* timbre sur *« ah !, la douleur n'est rien »* avant de se poignarder).

Souplesse et rapidité de l'orchestre

Les hommes, Enée en tête (le ténor Ronald Hamilton), ont beaucoup d'allure, de belles *voix dans l'ensemble, une* accentuation elle aussi incompréhensible, malheureusement. *Comme souvent, les chœurs de* la Monnaie sont excellents. L'orchestre n'a peut-être jamais *joué avec autant de souplesse,* de rapidité de réflexes, d'intensité dramatique, de conviction. Parti pour l'Opéra de Francfort tandis que Gérard Mortier gagnait le Festival de Salzbourg, *Sylvain Cambreling* est revenu à Bruxelles pour diriger cette production. Et Cambreling adore Berlioz, *cela* s'entend du début à la fin de ces *Troyens,* tenus d'un seul tenant, de main de maître.

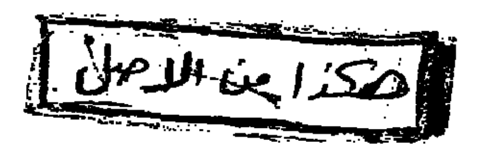
ANNE REY

▶ *La Monnaie vient d'éditer* un album de photos-souvenirs retraçant les dix années passées par Gérard Mortier à sa tête (tél. : (19) 322 217-22-11).

EN BREF

□ ***Les cendres de Paderewski en* Pologne.** – Les cendres du pianiste, compositeur et homme d'Etat polo*nais Ignacy Ian Paderewski, mort* en exil à New-York en 1941, ont été rapatriées en Pologne lundi *29 juin. Premier ministre et minis*tre des affaires étrangères de son pays, en 1919, cosignataire du *traité de Versailles.* Paderewski avait mené de front une carrière internationale d'interprète (il a réalisé une édition des œuvres de Chopin) qui devait le mener plusieurs fois aux Etats-Unis. C'est là qu'il se trouvait au moment de l'invasion nazie. Le président Roosevelt avait fait déposer ses cendres dans le cimetière national d'Arlington *« jusqu'à ce que la Pologne soit libre ». « Nous accueillons les cendres du maestro et de l'homme d'Etat »*, a déclaré lundi le président polonais, M. Lech Walesa, lors d'une cérémonie au palais royal de Varsovie.

□ **Oscar du mécénat.** – La société Colas a reçu, mercredi 24 juin, l'oscar du mécénat, organisé pour la douzième année par l'Association pour le développement du mécénat *industriel* et commercial, et décerné par un jury que présidait l'écrivain Erik Orsenna. Entreprise de *construction routière, Colas a créé* en 1991 une fondation entièrement dédiée aux arts plastiques. Cette fondation a acquis un fonds de seize toiles, et passe des commandes à de jeunes artistes. Elle a organisé un concours sur le thème de la route, et édité un catalogue. Le jury a également décerné trois prix spéciaux : à Apple France pour son action en faveur de l'infographie ; à la Fondation Crédit lyonnais pour son soutien à l'association Le rire médecin *(le Monde* du 10 juin) ; au Crédit local de France, qui a lancé en 1991, avec FR3 et Air Inter, l'association Alliance *opéras afin de promouvoir* les coproductions, les représentations en régions et l'accueil de spectacles lyriques à Paris.



CULTURE

CINÉMA

Le festival du Festival

Durant quatre mois, le Musée d'art moderne de New-York rend un hommage aux quarante-cinq ans de Cannes

NEW-YORK

de notre envoyée spéciale

Cannes vaut bien une fête. C'en fut une, familiale, conviviale, presque champêtre. Dans le beau jardin du Museum of Modern Art (MOMA) de New-York, veillée par le tonnant Balzac de Rodin, sous l'arc alambiqué d'une entrée de métro par Guimard, en France donc, quasiment, on célébrait l'ouverture d'un hommage de quatre mois au Festival de Cannes. Cent trente-cinq films en version originale sous-titrée, sans souci de palmarès, toutes sections, officielles ou parallèles, confondues. Jamais une institution ne s'est vu ainsi honorée, mais jamais sans doute une rétrospective n'aura à ce point justifié son dessein, donner à voir dans son abondance, dans sa diversité, tout ce que le cinéma mondial a donné en quarante-cinq ans d'important, d'insolite, de contradictoire.

Certes, en près d'un demi-siècle le Festival de Cannes aura manqué des chefs-d'œuvre, il en aura aussi révélé beaucoup. Comme l'a dit Gilles Jacob, le délégué général du Festival depuis 1978 : *«Si on se réfère aux mathématiques, une loi fondamentale veut que deux parallèles soient des lignes droites qui ne se rencontrent jamais. Au contraire l'histoire du festival et l'histoire du cinéma sont deux parallèles qui se rencontrent tout le temps.»*

C'est vrai. Grands films d'auteurs à leurs débuts, ou «petits» films passés inaperçus, œuvres contestées à leur sortie mais réhabilitées par la postérité, films spectaculaires ou secrets, inoubliables ou oubliés, la rétrospective MOMA ouvre les écrans de ses deux salles aussi bien aux *Quatre cents coups* de François Truffaut (1959), qu'à *Apocalypse Now* de Francis Ford Coppola (1979), à *Trash* de Paul Morissey (1970) qu'à *Brève rencontre* de David Lean (1946), à *la Dolce Vita* de Federico Fellini (1960) qu'à *la Chronique d'Anna Magdalena Bach* de Jean-Marie Straub (1960). On attend 100 000 spectateurs.

Le premier soir, en présence de son producteur Daniel Toscan du Plantier, également présent en sa qualité de président d'Unifrance Film, on projetait dans un silence un peu intimidé, le *Van Gogh* de Maurice Pialat, qui n'a pas encore trouvé de distributeur aux Etats-Unis. Dans la salle, on reconnaissait les New-Yorkais de souche, Sidney Lumet ou Jerry Schatzberg, ausssi bien que certains autres d'adoption, comme Milos Forman. Ayant dû renoncer *in extremis* au film sur le Sumo qu'il devait tourner au Japon, pour cause d'hostilité de la caste des lutteurs sacrés, Forman affichait une résignation joviale. Tant pis, il aurait ainsi le temps de venir à Paris, d'y enfourcher une bicyclette, et de rejoindre Barcelone sur ses deux roues, à temps pour l'ouverture des Jeux olympiques

Passion militante

Le lendemain, c'était l'ouverture au public, avec un programme rappelant que le Festival de Cannes (dont la première édition était programmée pour le 1er septembre 1939, mais il y eut un empêchement...), fut créé pour contrecarrer les débordements de propagande mussolinienne du Festival de Venise : *Rome, ville ouverte* de Rossellini (1945), *la Bataille du rail* de René Clément (1946) avec une présentation d'époque (et en anglais) de Charles Boyer. Et aussi, *Loulou* de Pialat, avec Gérard Depardieu et Isabelle Huppert. Elle est là, elle regarde sur l'écran son visage d'il y a douze ans, elle a à peine changé, et pourtant c'est émouvant. Comme le film, très fort, formidable même, incroyablement «moderne», et Gilles Jacob qui se souvient : *«A Cannes, ça n'avait rien donné du tout»*. Le président du jury, cette année-là, en 1980, était Kirk Douglas...

L'hommage MOMA est dû à la passion militante des responsables du «département cinéma» du Musée, le conservateur Laurence Kardish, la directrice Mary Lea Bandy, à qui Pierre Rissient, un des grands «prospecteurs» de films pour le Festival de Cannes a prêté main forte. Les films sont sortis du réservoir de 12 000 titres du MOMA, ou bien ont été prêtés par les grands studios, les distributeurs, les collectionneurs privés comme Martin Scorsese, une demi-douzaine seulement sont venus de France. Quelques efforts de sponsors (Fondation Grand Marnier, Galeries Lafayette, Moet et Chandon) ont permis le transport des copies et l'édition du catalogue. Comme une bonne maîtresse de maison veillant à ne pas dépasser son budget familial, Mary Lea Bandy précise qu'elle n'a aucun droit de diffusion à payer, les projections étant gratuites, (le seul billet d'entrée au MOMA permettant l'accès aux salles). Au fait, il lui manque encore quelques films, pour l'instant introuvables. Pourrions-nous lancer un appel? Voilà, il s'agirait de dénicher une *«belle version sous-titrée de* Violette Nozières *de Chabrol, une copie du* Trou *de Jacques Becker, hein... n'est-ce pas, c'est une splendeur, et, si possible* Un condamné à mort s'est échappé *de Bresson, la copie que nous détenons est médiocre.»* Appel lancé.

Le magnifique prosélytisme du MOMA en faveur du cinéma français, ne s'arrêtera pas fin octobre avec ce festival du Festival. Dès novembre s'annonce un hommage à Jean-Luc Godard. Suivra un programme élaboré à l'occasion du quarantième anniversaire de la revue *Positif*, puis au printemps 1993 une manifestation intitulée «Les cent années Lumière», à laquelle succédera un hommage à Jeanne Moreau. Puis ce sera le tour des films muets du fonds Gaumont de prendre la relève en 1994, pour arriver en apothéose au Centenaire de 1995. Le mariage d'amour entre Cannes et le MOMA va décidément donner de beaux enfants.

DANIÈLE HEYMANN

La salle-laboratoire de Bruxelles

Le circuit UGC vient d'ouvrir en Belgique un complexe qui annonce ce que seront les salles de l'an 2000

BRUXELLES

de notre envoyé spécial

Il faut se rendre en Belgique pour savoir à quoi ressembleront les salles de cinéma en France à l'aube de l'an 2000. A Bruxelles, plus précisément, où UGC, premier exploitant français avec 16,5 millions d'entrées en 1991, vient d'ouvrir un complexe de 10 écrans (d'une capacité de 2 250 places), en plein centre-ville, place de Brouckère, à deux pas du Théâtre de la Monnaie et de la Bourse. *«Bruxelles, c'est notre vitrine»*, affirme Guy Verrecchia, le PDG d'UGC, fier de cet espace historique créé en 1933 dans le plus pur style art nouveau, fermé en janvier 1991 et élégamment rénové (85 millions de francs de travaux). Fier de *l'Eldorado*, du nom de la salle principale, la bien-nommée, tant l'or imprègne l'ensemble, depuis les imposantes fresques aux motifs exotiques et végétaux (classés), le bas-relief en staff moulé, les huit cents sièges de l'orchestre et du balcon, les rampes lumineuses, jusqu'au plafonnier en forme de soleil qui embrase l'écran.

Il existe des salles plus grandes. Il existe des complexes bien plus imposants. Dans la banlieue de Bruxelles, justement, où le Kinépolis fait fureur depuis 1988, avec 26 salles et plus de 2 millions de spectateurs en 1991 (50 % de la fréquentation bruxelloise), ce qui le place en tête des cinémas européens. Mais Bruxelles est pour UGC *«l'illustration de ce que sera la diffusion cinématographique en France : des mégacomplexes à la périphérie* (Kinépolis) *ou au centre-ville* (UGC de Brouckère)». Le succès de Kinépolis, mais aussi des complexes en général, en Grande-Bretagne et en Suède notamment, a donné des idées aux trois principaux circuits français – UGC, Gaumont et Pathé, – soucieux d'endiguer la baisse chronique de fréquentation.

Que voit-on à Bruxelles? Si Kinépolis est plutôt un supermarché géant du cinéma, l'espace manque de convivialité. L'UGC de Brouckère, justement, préserve une certaine élégance dans le gigantisme. Outre des salles irréprochables (également pour les petites de cent places), équipées en son numérique, avec écrans de mur à mur et sièges en gradins, UGC a soigné l'apparence en s'appuyant sur une façade années 30 (agrémentée de verre) typique du cinéma : un hall élégant, identifié par une fresque de Guy Pellaert autour de ces *«rêves de cinéma»* (qu'il illustra naguère pour le générique de «Cinéma Cinémas»), des espaces de taille humaine, des comptoirs de confiserie à l'anglaise, des murs d'images où seront diffusés des bandes-annonces, courts métrages et extraits de films, des salons feutrés et une terrasse. *«La qualité technique n'est plus suffisante*, explique Guy Verrecchia. *Les années 70 ont multiplié les salles en sacrifiant la convivialité, le cérémonial cinéma. Avec les mégacomplexes, le danger est de tomber dans l'usine à diffuser du produit film.»*

Outre la modernisation de leurs parcs de salles, UGC, Pathé, et Gaumont dans une moindre mesure, ont mis en place des plans de bataille pour l'horizon 1993-1994. Pathé étudie des projets de complexes à Toulon et Thiais-Belle Epine; UGC à Rouen, Paris-Bercy, Lyon, Nantes, Rosny-sous-Bois et Marne-la-Vallée; Gaumont étudierait des projets à Lyon, Strasbourg et Paris-la Défense. Le groupe Bouygues serait également en course avec les Grands-Moulins de Paris. *«Mais si les mégacomplexes sont créés dans le but de déséquilibrer le marché, ce sera un suicide collectif*, prévient Guy Verrecchia. *Pour nous, Bercy est le plus important. Nous y engageons une grande réflexion sur l'architecture et la «boîte-cinéma». Ce sera un complexe de 18 salles et 5 000 places, qui devrait ouvrir fin 1994.»*

Le danger de l'appauvrissement

Les complexes présentent d'autres dangers. Plus l'ensemble est grand et banalisé, plus la qualité et la diversité des films à l'affiche s'appauvrissent. Guy Verrecchia en convient, le supermarché du cinéma favorise les productions américaines à grand spectacle. Il suffit de regarder nos voisins (Grande-Bretagne, Allemagne, Espagne) où les groupes américains UCI (Paramount, Universal) et Warner Bros ont investi dans des mégacomplexes pour contrôler l'ensemble de la chaîne (production, distribution, programmation) et favoriser ainsi la diffusion de leurs films. Les mégacomplexes menaceraient donc la production française, notamment les films à petit budget. Autre risque, les effets dévastateurs sur les cinémas de quartier ou proches des complexes avec, à terme, des concentrations possibles. En Grande-Bretagne, l'arrivée de complexes a provoqué la fermeture de salles au centre-ville. *«Seules subsisteront les petites salles ciblées, bien animées*, pense Guy Verrecchia. *Les multisalles qui ont proliféré dans les années 70 disparaîtront»*. L'exemple belge montre enfin que les mégacomplexes font augmenter le nombre de spectateurs. L'UGC de Brouckère espère passer de 600 000 entrées avant la rénovation à 1 million de spectateurs.

MICHEL GUERRIN

DANSE

Princesses en exil

Dans «le Rêve d'Esther», créé à Caen, Karine Saporta s'inspire de la Diaspora

CAEN

de notre envoyée spéciale

Une fois de plus, la douce tigresse nommée Karine Saporta griffe et fait patte de velours, agace et séduit. Sa bonne ville de Caen – elle y règne depuis 1988 sur un Centre chorégraphique national – semble domptée, qui ne bouge pas d'un poil pendant deux heures d'un spectacle pas facile et applaudit comme un seul homme; l'observateur venu d'ailleurs a des impatiences, des perplexités... Et finit par rendre les armes.

«J'avais de tout temps l'idée qu'un jour je ferais une histoire biblique, avec des princesses juives se promenant dans l'espace, dans le temps», dit la belle Karine. Elle se souvient que 1492 – cinq centième anniversaire oblige, – ce n'est pas seulement la reconquête de Grenade par les Rois catholiques et le départ de Christophe Colomb vers le Nouveau Monde, mais aussi la brutale expulsion des juifs d'Espagne. Zoom : Catherine Clément publie un gros roman, *la Senora*, contant l'épopée de l'une de ces familles maranes, de l'Espagne à Istanbul, en passant par le Portugal, Anvers, Venise, Ferrare. La romancière propose son héroïne à la chorégraphe. Déclic.

Dans un décor ingénieux et plutôt beau de Jean Bauer, un plateau de marqueterie carré, ceinturé d'un canal où voguent des mini-caravelles, et piqué de quatre fines colonnes métalliques, Saporta rêve sur le destin de *la Senora* (Gracia Nasi, dite aussi Beatriz) davantage qu'elle n'en illustre mot à mot les péripéties. Ce soin de la narration est confié aux voix *off* de cinq ou six comédiens qui lisent des extraits du roman, procédant souvent par répétitions obsessionnelles. On ne comprend pas tout, parce que la musique de Jean-Jacques Lemètre, compositeur attitré d'Ariane Mnouchkine, est poussée à fond, comme il est d'usage chez Saporta. Ce qu'on perçoit, cependant, suffit à donner un sens, si l'on en a besoin, aux tableaux énigmatiques. Certaines phrases prennent, bien entendu, une résonance lugubrement contemporaine, comme : *«Pouvez-vous nous certifier que votre père n'était pas juif?»*, ou : *«Nous grillerons tous si nous ne savons pas partir à temps.»*

Femmes-poupées tournoyantes

On retrouve la gestuelle saccadée si caractéristique de Saporta, qui, à être employée trop exclusivement, peut paraître monotone, mais possède sans conteste une force, une magie incantatoire. On retrouve ses femmes-poupées, balayant l'espace de leurs longues et érotiques chevelures, et le goût un tantinet sado-masochiste avec lequel elle aime sangler leurs tailles et les suspendre dans les airs, cambrées, tournoyantes, offertes et inaccessibles. On ressent parfois des longueurs – les bûchers de l'Inquisition, – mais on retiendra aussi de belles images comme celle de Beatriz, veuve à vingt ans, dansant sa douleur avec une immense robe noire dont elle a seulement enfilé les manches par-dessus sa robe blanche.

Dans ce *Rêve d'Esther*, Saporta n'emploie que quatre de ses propres danseurs; elle a pris les autres, une douzaine, dans le Ballet du théâtre de Rouen-Opéra de Normandie. Bonne action, exemple à suivre : trop de ces malheureuses troupes dites «classiques» végètent encore dans les opéras de province pour quelques divertissements d'opérette. Confrontées pour la première fois à la danse contemporaine, les filles se débrouillent mieux que les garçons, réduits ici, le plus souvent, à des rôles de figurants ou de porteurs. Mais le sexe mâle n'est-il pas sacrifié, chez Saporta?

SYLVIE DE NUSSAC

► Prochaines représentations au Festival de Montpellier, cour Jacques-Cœur, les 3 et 4 juillet, 22 heures. Tél. : 67-60-80-80. Reprise en novembre au Théâtre de la Ville à Paris.

GRANDS TRAVAUX

Bibliothèque de France : nouvel appel à M. Mitterrand

Après la mise en garde adressée par le Conseil supérieur des bibliothèques (CSB) au président de la République (*le Monde* du 26 juin), la revue *le Débat* s'engage à son tour et adresse une lettre à M. Mitterrand. Le premier estimait que trois aspects de la future bibliothèque – la sécurité, la fonctionnalité et l'économie de gestion – étaient toujours négligés en dépit des recommandations émises en février par un groupe de travail piloté par le professeur Jolis, membre du CSB. L'appel suscité par la revue de Pierre Nora va dans le même sens. Il a été signé par vingt personnalités dont les sensibilités idéologiques sont fort différentes. On y retrouve en effet : Maurice Agulhon, François-Régis Bastide, Jean-Claude Casanova, Régis Debray, Alain Decaux, Georges Duby, Marc Fumaroli, François Furet, François Jacob, Jacques Julliard, Jean-Marie Lehn, Jacques Le Goff, Georges Le Rider, Claude Lévi-Strauss, Pierre Nora, Michelle Perrot, Paul Ricœur, Laurent Schwartz, Georges Vedel et Jean-Pierre Vernant.

Les signataires rappellent avoir *«acquiescé sans réserves aux recommandations»* du rapport Jolis et affirment *«partager la préoccupation que vient d'exprimer le CSB quant à la nette insuffisance des correctifs»* retenus. *«Nous estimons avec le Conseil supérieur des bibliothèques*, souligne cet appel, *que si des efforts supplémentaires n'étaient pas consentis, l'avenir de la Bibliothèque serait gravement compromis. C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir écouter ces recommandations et de les faire appliquer intégralement. Nous avons la conviction qu'une telle décision serait de nature à emporter l'adhésion de l'opinion nationale et internationale. Le plus grand projet présidentiel arriverait à son terme dans de bonnes conditions, en répondant aux espoirs que vous avez formés et que nous partageons tous.»*

Dans son numéro 70 (mai-août 1992), la revue *le Débat* publie un dossier sur le problème des bibliothèques en France. Pierre Nora y fait un historique sévère des *«rebondissements permanents»* qui ont ponctué, jusqu'à présent, l'élaboration de la bibliothèque. *«Tout le monde intellectuel et professionnel sent bien que ce n'est pas ce projet-là dont le pays avait besoin*, indique l'auteur. *Mais tout le monde sent, dans le même temps, qu'il y a là une occasion qui ne se retrouvera pas (...) et la claire certitude qu'en cas d'arrivée de la droite au pouvoir en 1993 le risque est grand de retomber au point zéro.»*

E. de R.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

La «région intermédiaire»

«*VOUS avez le temps d'écrire pour vous?*» C'est souvent ainsi que s'apostrophent les écrivains dont l'écriture n'est pas la seule occupation. Ils veulent dire par là : entre deux cours à la fac, deux réunions de ministère ou deux conseils de rédaction, êtes-vous plongé dans une «œuvre», après quoi vous pourriez voir venir la mort sans regret, ou presque? La réponse sage serait : un livre est fait pour communiquer avec autrui, non pour justifier sa vie à ses propres yeux. Hélas, c'est effectivement pour eux seuls que la plupart des gens écrivent, faute de public!

Encore les écrivains à double métier ont-ils la chance d'être publiés au regard de leur position dans le milieu, sinon d'un vrai savoir-faire, et de pouvoir prendre ainsi un billet de loterie pour la postérité. Ce n'est pas le cas des débutants que rien, ni personne, ne recommande aux éditeurs. Pour eux, la perspective est rude. Plusieurs années de labeur, parfois une existence entière récapitulée dans le cher manuscrit, et, pour tout salaire, une lettre de refus passe-partout prétextant les difficultés de l'heure!

Les vacances réveillent les vocations écrivassières – encore que l'hiver, c'est prouvé, y porte davantage. C'est le moment qu'ont choisi la ville de Chambéry et la Maison des écrivains pour tenir un salon du premier roman (à Paris, le 26 juin). Des auteurs chevronnés ont raconté leurs débuts difficiles, des éditeurs ont rappelé leurs contraintes commerciales. Cela n'apprenait pas grand-chose aux «refusés», en majorité dans le public. Ce qu'ils réclament, c'est le droit d'être, donc de paraître, selon les critères de l'Absolu injugeable qui les régit, c'est que les «vrais» lecteurs s'arrachent leur prose dans les «bonnes» librairies, pour la grande honte des combines parisiennes tueuses de génies...

∴

Vieux rêve, que les génies n'ont pas réalisé sans peine! On se rappelle le refus essuyé par Proust chez Gallimard, sur le conseil fâcheux de Gide. Tout avait pourtant commencé idéalement, par un coup de foudre réciproque. Entre autres souvenirs tournant autour de Balbec, Christian Pechenard évoque la rencontre Proust-Gallimard : en vrai proustien, c'est-à-dire sans paraphrase ni parodie (*Proust à Cabourg*, Quai Voltaire, 206 pages, 100 F).

Proust a-t-il marché dix-sept kilomètres pour déjeuner avec Gaston, le samedi 18 juillet 1908? Le fait est secondaire; la suite prouvera qu'il ne suffit pas de séduire son éditeur pour être aussitôt imprimé chez lui (méfions-nous des gens rencontrés en vacances, conclut joliment Pechenard). Ce qui compte, c'est la phrase que Proust porte sur son cœur, ce jour-là, dans le carnet Kirby Beard offert par Madame Straus. Ecoutez, cela en vaut la peine :

«Ce qui se présente obscurément au fond de la conscience, avant de le réaliser en œuvre, avant de le faire sortir au dehors, il faut lui faire traverser une Région intermédiaire entre notre moi obscur et l'extérieur. Cette inaccessibilité pour nous-mêmes est la seule marque de la valeur. Peu importe de quoi il s'agit.»

Toute la *Recherche*, qui va suivre, est là, en germe. On songe aux papiers cousus par Pascal dans ses doublures, aux feuillets jetés en l'air par Artaud, lors de sa fameuse conférence du Vieux-Colombier. Autant de traces d'une prétention folle et capitale : avec des mots, accorder la réalité à l'effet qu'elle produit en nous!

∴

Françoise Sagan a trop de politesse et d'humour pour évoquer ces choses aussi doctement. Peut-être parce qu'elle a eu trop de chance, elle que René Julliard a décidé de publier en une nuit. Faits et légendes se ramènent, pour elle, à des besoins d'argent, à des envies joyeuses. Sa légèreté grave ne se dément pas un instant, au long des quarante ans d'interviews que les éditions Quai Voltaire viennent de coudre ensemble (*Répliques*, 126 pages, 80 F).

Il est rare de se déjuger et de se tromper si peu, sur une période aussi longue et où les contemporains ont tant varié, tant divagué. Sagan croit simplement qu'un romancier doit écrire des histoires, plutôt que de regarder son nombril, de faire «nouveau» ou de prendre la pose. Elle pense que l'impudeur n'est pas signe de nouveauté ni la méchanceté signe d'intelligence. Elle préfère être bête et éblouie que maligne et déçue. Elle aime Mitterrand et Sartre. Quelle impertinence, et coûteuse, par les temps droitiers qui courent!

∴

Sans avoir l'air d'y toucher, comme à son habitude, Sagan parle, elle aussi, du sujet unique de toute littérature, de la *«région intermédiaire»* chère à Proust – qu'elle a bien lu.

Les connaît-on autant qu'on le croit, ces limbes de la création? Depuis quelques années, des chercheurs de la génération post-structuraliste ont pensé que non. Il leur a semblé qu'une étude systématique des projets, plans, variantes et ratures d'écrivains pourrait dépasser la simple science des manuscrits et renseigner sur un phénomène humain resté obscur derrière les métaphores romantiques ou les dissections formalistes. Ils ont appelé cela la *«critique génétique»*. Ils lancent chez J.-M. Place (12, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris) une revue appelée *Génésis* (190 pages, 195 F).

Leur plongée vers la *«région intermédiaire»* où se débattaient, comme Proust, Flaubert ou Beethoven, fait songer à un assaut de spéléologues défiant des abysses soupçonnés de longue date mais défendus par leur familiarité même. Bonne chance à eux!

ÉCONOMIE

BILLET

Révolution salariale chez Renault

Derrière ses aspects techniques, la négociation qui a pris fin le lundi 29 juin entre la direction et les syndicats de Renault introduit une petite révolution dans l'entreprise : l'amorce d'une individualisation partielle des salaires du personnel ouvrier.

Les discussions ont porté sur la création d'un *« complément de carrière »* permettant de prolonger – et donc d'améliorer – le déroulement de carrière des 28 000 ouvriers et des 25 000 employés, techniciens et agents de maîtrise (ETAM).

Depuis 1984, un agent de production n'ayant pas bénéficié d'un avancement (hors ancienneté) lui permettant de passer au coefficient supérieur pouvait, au bout de cinq ans, obtenir (une seule fois) une rallonge égale à 4 % de son salaire d'embauche. Désormais, il pourrait également obtenir un *« complément de carrière »* dont le montant, proportionnel au coefficient, atteindrait au maximum entre 8 % et 22,6 % du salaire d'activité. Pour les ETAM, qui connaissent déjà ce mécanisme, l'amplitude des *« fourchettes »* sera élargie.

Alors que, dans les faits, le mécanisme de 1984 repose sur une quasi-automaticité fondée sur l'ancienneté, le *« complément de carrière »* est plus souple. Il serait attribué par la hiérarchie selon des critères fondés sur la compétence, le savoir-faire ou l'expérience professionnelle. Autrement dit, les talents de chacun évalués individuellement.

L'introduction de ce mécanisme se traduirait, dès septembre, par l'attribution à tous les agents de production d'une indemnité mensuelle de 70 francs. Au total, il est prévu que le *« complément de carrière »* absorbe 0,7 % de la masse salariale de Renault.

Un large accord serait le bienvenu. Il traduirait ce que peut effectivement apporter *« l'accord à vivre »*, conclu en 1990 avec tous les syndicats, sauf la CGT. Aussi, la direction a-t-elle décidé de placer la barre assez haut en exigeant que cinq organisations sur six donnent leur accord avant le 24 juillet. En fait, il s'agit d'emporter l'adhésion de la CFDT, plutôt réticente, mais l'enjeu dépasse le simple objet de la négociation. Chez Renault, la direction comme les syndicalistes reconnaissent que, l'automne dernier, le conflit de Cléon et du Mans avait révélé l'urgente nécessité de donner *« de la chair »* à un *« accord à vivre »*, certes novateur, mais ressenti comme trop abstrait.

JEAN-MICHEL NORMAND

Inquiétude au CNPF

Le crédit impôt recherche pourrait être amendé

Créé en 1983, le crédit d'impôt en faveur de la recherche (CIR) vient à échéance en 1993. Sa reconduction sera décidée dans le cadre de la prochaine loi de finances. Mais dès à présent, le CNPF s'inquiète de son éventuelle suppression. Ce dispositif permet aux entreprises de déduire de leur impôt 50 % de l'accroissement de leur effort de recherche (déduction plafonnée à 40 millions de francs). En cette période de rigueur budgétaire, le CNPF redoute la mise en cause d'une mesure qui a coûté à l'Etat environ 4 milliards de francs en 1991. Ces craintes pourraient être infondées. Le ministère de la recherche s'estime en effet favorable à sa reconduction, quitte à amender le dispositif. Et au ministère du budget, on avoue certes que *« sa reconduction n'est pas totalement décidée »*, mais que sa suppression n'a jamais été évoquée publiquement.

Les nominations à la tête des entreprises nationalisées

M. Gilles Ménage présidera EDF

Un conseil d'administration extraordinaire d'Electricité de France (EDF), réuni mardi 30 juin *en début de matinée*, a proposé M. Gilles Ménage pour remplacer M. Pierre Delaporte à la présidence d'EDF.

Attendue depuis plusieurs semaines, la nomination de l'ancien directeur de cabinet du président de la République sera officialisée par un décret pris à l'issue du prochain conseil des ministres. A Gaz de France (GDF), en revanche, M Francis Gutmann est maintenu à son poste de président. Contre son souhait, semble-t-il. Mais sa stratégie de développement à l'international a été jugée positive par les pouvoirs publics.

Un homme de l'ombre

Avec le départ de M. Gilles Ménage, l'Elysée perd sa mémoire policière. Après onze ans de bons et loyaux services élyséens, de secrets d'Etat, d'affaires sensibles et d'embrouilles imprévues, le directeur de cabinet de M. François Mitterrand est enfin arrivé à ses fins. Depuis le début de l'année, il avait fait savoir qu'il souhaitait partir.

Après avoir renâclé, le président de la République avait donné son aval (*le Monde* du 28 février). Un temps, M. Ménage avait espéré la présidence de Total non sans le soutien de la cousine rivale, Elf, dont le président, connu pour ses convictions socialistes, voyait là l'occasion d'un rapprochement. Les « pétroliers » firent barrage, ne comprenant guère ce qui prédisposait M. Ménage à de telles responsabilités. Ce sera donc EDF, bien que, là non plus, le rapport entre le promu et la fonction ne soit pas évident. Certes, M. Ménage fut à l'Elysée l'homme des dossiers sensibles et l'on peut penser que cette expérience lui sera utile pour résoudre celui de Superphénix.

Mais, au-delà, il fut surtout un homme de l'ombre, spécialisé dans les questions policières au sens large, du renseignement au terrorisme, en passant par le moral des troupes. Ingrate quoique prestigieuse, la fonction était de celle où l'on prend des coups plus souvent qu'à l'ordinaire. Efficace et précis – il prend toujours des notes quand il reçoit un visiteur, – M. Ménage apprit à encaisser, servant M. Mitterrand avec abnégation et transformant son poste en sacerdoce. Cela méritait bien une récompense.

Atypique, son parcours illustre une recomposition politique avant l'heure. Républicain, M. Ménage ne s'est jamais voulu de gauche. Il n'est pas pour autant facile à classer : plus que la politique, telle que l'entendent les partis, c'est l'Etat qui l'habite ; plus que le changement, progressiste ou conservateur, c'est la continuité des institutions qui le préoccupe. Il est de ces serviteurs habiles et loyaux qui se soucient de laisser la maison en l'état, quels que soient ses occupants du moment.

L'affaire des Irlandais de Vincennes

Il arriva à l'Elysée en juin 1981 comme par effraction. Sous-préfet, il avait été chef de cabinet d'un secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications en 1974-1975, puis directeur de cabinet du préfet, secrétaire général de Paris de 1977 à 1981. Un pedigree « giscardien » qui n'était pas fait pour séduire les socialistes de l'état de grâce. Parrainé par M. André Rousselet, l'ami du président et le premier de ses directeurs de cabinet à l'Elysée, M. Ménage n'en fut pas moins appelé avec le titre discret de conseiller technique. Il ne le garda pas longtemps. En juillet 1982, quand M. Rousselet s'en va diriger Havas et créer Canal Plus, M. Ménage devient directeur adjoint du cabinet, en remplacement de M. Jean-Claude Colliard, promu directeur. Titularisé préfet en 1983, il succède à ce dernier en juillet.

Le secret de cette promotion : la police. Les vrais parrains de M. Ménage appartiennent à un petit réseau de hauts fonctionnaires qui ont fait de ce domaine leur spécialité et qui ont mis leurs compétences au service du mitterrandisme. Il s'agit de M. Guy Fougier, dont il avait été le collaborateur à la préfecture de Paris, qui deviendra préfet de police en 1983 et est aujourd'hui secrétaire général de la défense nationale ; et de M. Pierre Verbrugghe, devenu directeur général de la police nationale en 1983 et aujourd'hui préfet de police de Paris. Des trois, il est le plus jeune (quarante-neuf ans le 5 juillet prochain), donc le moins expérimenté.

Il devra en convenir quand l'affaire des Irlandais de Vincennes dévoilera les curieuses pratiques de la « cellule antiterroriste » animée par M. Prouteau à l'Elysée, sur lesquelles, quoi qu'il en dise, il avait son mot à dire. Il saura se rattraper sous la cohabitation, ferraillant avec professionnalisme contre le gouvernement Chirac, suivant de près le jeu délétère d'alors – affaires contre affaires, – et n'hésitant pas à multiplier les contacts avec les journalistes. Mais il n'agissait jamais en franc-tireur, rendant compte fidèlement à M. Mitterrand qui eut là l'occasion de tester sa loyauté.

Cependant, ces temps derniers, on entendait dire qu'il se plaignait : le président ne l'écoutait plus ou pas assez, les ministres courtisans gagnaient en influence, les informations apportées « en direct » par le fort zélé directeur de la DST, M. Jacques Fournet, lui échappaient parfois. Le courant ne passait plus aussi bien. Il ne lui reste plus qu'à espérer l'établir avec les cadres d'EDF.

EDWY PLENEL

Pierre Delaporte : l'international d'abord

Pierre Delaporte quitte EDF contre son gré. Nommé à la tête de l'entreprise publique en mai 1987, il souhaitait conserver son poste de président une année supplémentaire, jusqu'à l'âge de 65 ans. Pour ne pas risquer d'offrir « sur un plateau » le siège à l'opposition, au lendemain des élections législatives, le gouvernement en a décidé autrement.

Homme chaleureux et direct, prolixe en images fleuries et en formules à l'emporte-pièce, Pierre Delaporte n'a pas ménagé sa peine pendant les cinq années de sa présidence, avec la complicité active de son directeur général, Jean Bergougnoux – *« le Pavarotti de l'électricité »*, selon le président –, pour faire sortir la deuxième entreprise française de son pré carré. EDF était fière de la fiabilité de son parc nucléaire mais imperméable aux préoccupations commerciales, omniprésente dans l'Hexagone mais inconnue à l'étranger. Grâce au président Delaporte, elle commence à s'ouvrir à l'extérieur.

Le résultat peut se résumer en deux chiffres. Lorsque M. Delaporte est arrivé à la tête de l'entreprise, après huit années au poste de directeur général de Gaz de France, EDF exportait 8 % de sa production d'électricité. L'an passé, le chiffre a atteint 13 %, propulsant l'entreprise publique au septième rang des exportateurs français. Autre motif de fierté de M. Delaporte : le choix de Dunkerque par Pechiney à la recherche d'un site pour la dernière-née de ses usines. Aux prises avec des excédents d'électricité – une *« avance à l'allumage »* de quelques années – et poussée par son président, EDF a su offrir des tarifs sur mesure pour décider le groupe d'aluminium à préférer la France plutôt que l'étranger. Depuis, l'opération a été répétée une trentaine de fois avec d'autres industriels. Homme de l'international – *« j'y mets la patte et le museau »*, dit-il – à l'origine de la création d'un « G 7 de l'électricité » où se retrouvent périodiquement de façon informelle les sept premiers électriciens de la planète, M. Delaporte aura également été l'artisan de la diversification d'EDF. Dans le câble, les ordures ou l'éclairage public, les chantiers de demain sont ouverts. Mais leur réalisation se heurte aux pesanteurs propres à l'entreprise publique.

Une maison lourde

Avec ses 130 000 salariés, EDF reste une maison lourde, conservatrice et encore trop marquée par l'esprit fonctionnaire. *« Pourquoi ne pas dédommager financièrement un client pour lequel l'horaire du rendez-vous avec l'employé d'EDF n'aurait pas été respecté ? »* M. Delaporte sait bien qu'à l'intérieur de l'entreprise, personne ou presque – en dehors de lui – n'est prêt pour cette opération vérité.

S'il n'hésite pas à critiquer les lourdeurs de son entreprise, M. Delaporte n'est guère plus tendre pour sa tutelle. *« Parfois tracassière ou inquiète, elle a tendance à nous considérer comme des mineurs »*, lâche-t-il.

Mais c'est à l'égard des fonctionnaires de la Communauté européenne que le président d'EDF a la dent dure. *« Ce sont des ayatollahs thatchériens »*, accuse-t-il. La déréglementation de l'électricité et du gaz qu'ils tentent d'imposer à l'Europe *« ne se fera jamais »*, assure M. Delaporte. *« Elle est contre nature. »* Bruxelles ne regrettera sans doute pas le départ du président d'EDF.

JEAN-PIERRE TUQUOI

La continuité l'emporte dans les assurances

Dans la droite ligne des propos du premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, sur la continuité, les présidents de compagnies d'assurances nationalisées devraient tous rester en place. Considérés jusqu'au dernier moment comme menacés, notamment par d'éventuelles retombées d'un remue-ménage à la tête de la BNP, MM. François Heilbronner, président du GAN (Groupe des assurances nationales) et Michel Albert, président des AGF (Assurances générales de France), conservent leurs postes. Les conseils d'administration des AGF et du GAN, qui ont siégé lundi 29 juin, ont tous deux proposé de reconduire leurs présidents actuels.

La partie n'était pourtant pas gagnée d'avance, surtout pour M. Heilbronner, à la tête du GAN depuis 1986, et dont la stratégie d'expansion et de banque-assurance avec le groupe CIC lui a valu de nombreuses inimitiés. Il faisait figure de victime désignée dans l'hypothèse où il aurait fallu trouver un point de chute à M. Daniel Lebègue, directeur général et numéro deux de la BNP (Banque nationale de Paris). Même M. Albert, aux commandes des AGF depuis 1982, a pu se sentir menacé par ce jeu de « chaises musicales ». Ce n'est pas le cas de M. Jean Peyrelevade, dont la reconduction à la présidence de l'UAP (Union des assurances de Paris) a toujours été considérée comme acquise. Le conseil d'administration de l'UAP qui devait siéger mardi 30 juin dans l'après-midi ne devrait pas réserver de surprise.

Si, du côté des présidents de compagnies d'assurances nationalisées, la logique économique a donc pris le pas sur les considérations de personnes, les banques sont moins bien loties, notamment la BNP (Banque nationale de Paris). La confusion règne toujours au siège du boulevard des Italiens où les rumeurs les plus contradictoires circulent sur l'éventuelle succession de M. René Thomas. Les trois scénarios les plus fréquemment évoqués vont de la nomination de M. Lebègue au parachutage de M. Jean-Claude Trichet, le directeur du Trésor en passant par le maintien de M. Thomas. C'est cette dernière solution qui semble finalement le plus possible. Le conseil d'administration de la BNP devait se réunir mardi 30 juin en fin de journée.

E. L.

M. Tapie préparerait son retrait des affaires

Le groupe BTF décidera de l'avenir d'Adidas « dans les prochains jours »

Le conseil d'administration de Bernard Tapie Finance (BTF) examinera *« dans les prochains jours »* les offres de rachat d'Adidas, a annoncé, lundi 29 juin, M. Elie Fellous, nommé président de BTF lors du passage de M. Tapie au gouvernement. La cession de la célèbre marque de sport pourrait s'accompagner de celle de l'ensemble des filiales du groupe, Terraillon, Testut et Scaime, pour lesquelles des formules de RES (reprise de l'entreprise par ses salariés) sont en préparation.

« Le président du directoire d'Adidas, M. René Jaggi, m'a fait parvenir une offre de rachat de notre participation de 55 % dans BTF Gmbh [NDLR : holding de contrôle de la firme allemande]. *Cette proposition très médiatisée a suscité d'autres offres qui seront examinées avec celles de M. Jaggi. Les conclusions de cette étude seront soumises par mes soins à notre conseil d'administration qui aura à se prononcer sur l'opportunité d'une transaction. »* Le président de BTF a franchi une nouvelle étape, lundi 29 juin, et accrédité un peu plus l'idée d'un désengagement complet du groupe de M. Bernard Tapie de toute activité industrielle. Devant les actionnaires convoqués à l'assemblée générale, M. Fellous n'a parlé que de cessions. Celle de Terraillon, d'abord, *« la plus avancée »*, et dont la conclusion devrait intervenir *« dans les deux ou trois jours »* avec *« 80 à 90 % de chances de succès »*.

Le départ de M. Jaggi

Celle de Testut, ensuite, bien que ces pertes *« par suite de restructuration drastique »* ne rendent pas *« les conditions de cession idéales »*. Celle de la Scaime, enfin, où la RES *« devrait aboutir dans les deux ou trois mois qui viennent »*. Le produit prévisible de ces désinvestissements, combiné avec un emprunt à moyen terme, permettra, selon M. Fellous, de rembourser, *« dans les prochains jours et par anticipation »*, la dernière tranche de 615 millions de francs des emprunts contractés par BTF lors du rachat d'Adidas.

La vente de la marque allemande parachèverait cette politique et permettrait de dégager, selon M. Fellous, *« de 400 à 500 millions de francs de plus-value »* pour un prix de cession d'un milliard de deutschemarks (environ (3,4 milliards de francs). *« Toutes les offres se tiennent dans cette fourchette à plus ou moins 5 à 10 % »*, a-t-il précisé, en ne s'arrêtant pas à « l'ultimatum » de M. Jaggi fixant au 30 juin l'échéance de son offre (*le Monde* daté 28-29 juin). La position du principal dirigeant de la firme allemande est, il est vrai, incertaine puisque l'assemblée générale des actionnaires d'Adidas devrait, ce jour-là, consacrer son départ. Volontaire ou non... Lui-même l'avait laissé entrevoir et M. Tapie avait paru l'exiger par la voix de sa représentante au conseil de surveillance, Mme Gilberte Beaux.

Les relations entre les deux hommes ont toujours été complexes, M. Jaggi bénéficiant d'une très grande autonomie de par le droit allemand face à l'homme d'affaires français, qui ne l'avait d'ailleurs pas choisi. Lorsqu'il dresse un bilan du travail accompli, M. Fellous se félicite de l'arrivée au conseil de surveillance de l'ancien ministre de l'économie Hans Friderichs, ou de la décision – prise par les actionnaires français – de vendre les marques *« secondaires »* Arena ou Pony. Pas un mot de la gestion de M. Jaggi.

Que ce dernier emporte ou non Adidas, reste à savoir ce que BTF fera de son éventuelle plus-value. *« Nous aurons la possibilité d'investir dans de nouvelles sociétés dont il est prématuré de définir l'activité*, assure son président, M. Fellous. Le fondateur et actionnaire principal du groupe, M. Tapie, se fait, lui, plus prudent. Et semble pencher, en privé, pour une radiation de son groupe du second marché boursier. Autant dire qu'il envisage sérieusement de quitter la scène des affaires.

P.-A. G. et C. M.

Le tribunal de commerce de Paris se déclare incompétent dans l'affaire Investold

Le tribunal de commerce de Paris s'est déclaré incompétent, lundi 29 juin, pour juger de la plainte déposée par M. Bernard Tapie afin de contester à Investold, la société de son ancien associé, M. Georges Tranchant, le droit de porter plainte dans l'affaire Toshiba. L'ancien ministre de la ville, que cette affaire avait contraint à la démission le 23 mai, estimait que cette société n'avait pas de *« personnalité morale »* puisqu'elle avait été dissoute au plus tard en janvier 1989, puis réinscrite en novembre 1989 à Corbeil-Essonnes (Essonne) par M. Tranchant pour les besoins de ce différend (*le Monde* du 17 juin). Donnant raison aux avocats du député RPR des Hauts-de-Seine, le tribunal a estimé qu'Investold relevait bien du tribunal de Corbeil où le litige doit être examiné le 3 juillet. Cette décision, de forme et non de fond, est néanmoins un premier revers pour M. Tapie, qui se faisait fort d'obtenir une victoire sur le terrain commercial afin de rendre plus délicate l'instruction menée au pénal par Mme Edith Boizette, dans laquelle il est inculpé depuis le 27 mai de complicité et de recel d'abus de biens sociaux. M. Tranchant l'accuse d'avoir détourné une somme de 13 millions de francs lors de la revente, en 1985, du fonds de commerce dans lequel ils étaient associés.

Confirmation de l'INSEE

Les prix de détail ont augmenté de 0,3 % en mai

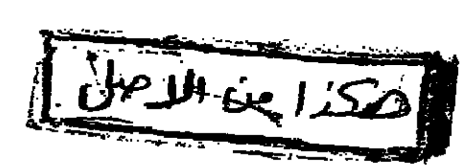
Pour le cinquième mois consécutif, les prix de détail ont augmenté de 0,3 % en mai, a confirmé l'INSEE lundi 29 juin. Depuis le début de l'année, la hausse atteint 1,3 %, et 3,1 % en glissement sur douze mois (mai 1992 comparé à mai 1991). Les prix de l'alimentation ont augmenté en mai de 0,1 %, soit le rythme *« le plus faible enregistré depuis février 1991 »*. L'évolution des prix de produits comme les légumes frais, en diminution en mai (– 1,4 % après – 1,1 % en avril), ou la faible augmentation de celui des fruits frais (+ 0,3 % en mai contre + 0,8 % en avril) expliquent en partie ce résultat. Les produits manufacturés ont progressé de 0,3 %.

Les prix du tabac ont augmenté de 8,5 % le mois dernier, conséquence du relèvement des prix de 10,1 % intervenu le 27 avril. L'indice de mai, hors tabac, s'établit à 0,1 % seulement. Les prix de l'énergie se sont inscrits en très légère hausse, + 0,1 %, dont + 0,5 % pour l'essence et – 1,3 % pour le gaz qui a profité de la diminution des tarifs le 13 avril. L'indice de mai traduit aussi l'abaissement du taux de TVA de 22 % à 18,6 % sur l'automobile et les produits de luxe et l'électronique grand public décidé également le 13 avril.

Au 1er juillet

Le SMIC sera revalorisé de 2,3 %

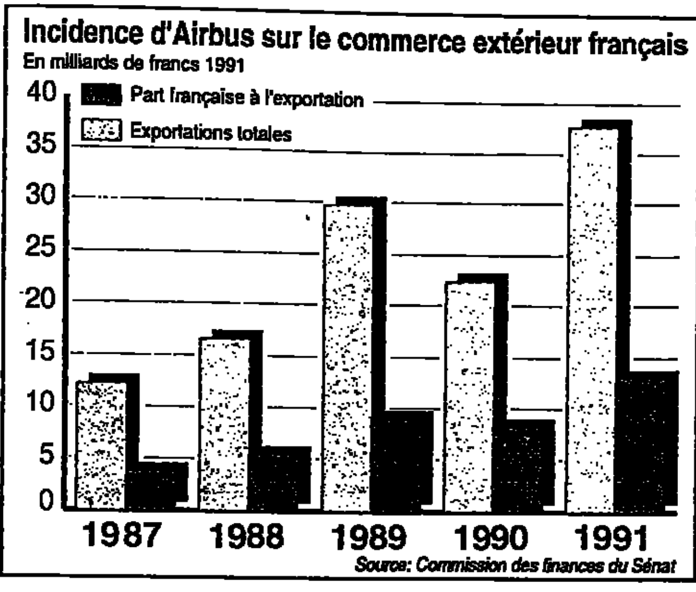
Comme prévu, le gouvernement va revaloriser de 2,3 % le SMIC (salaire minimum de croissance) au 1er juillet (*le Monde* du 30 juin). Mme Martine Aubry, ministre du travail, a indiqué lundi 29 juillet aux partenaires sociaux, réunis au sein de la commission nationale de la négociation collective, que *« la proposition du gouvernement »* vise à répercuter *« l'intégralité du pouvoir d'achat du taux de salaire horaire »*, soit une hausse de 2,3 %. Le SMIC brut devrait donc être porté de 5 630 francs à quelque 5 760 francs par mois.



ÉCONOMIE

Airbus Industrie a rapporté 13 milliards de francs de devises en 1991

Incidence d'Airbus sur le commerce extérieur français
En milliards de francs 1991



Source: Commission des finances du Sénat

Une étude de la commission des finances du Sénat détaille l'incidence des ventes d'Airbus Industrie sur le commerce extérieur en individualisant «la part française». Les participations extérieures (parties d'avions construites par les autres membres du consortium, équipements en provenance notamment des industries américaines, moteurs étrangers) sont déduites. Ainsi, en 1991, les ventes d'Airbus hors de la France se sont élevées à 37,6 milliards de francs et à 114 milliards de francs de 1987 à 1991. Toutefois, l'apport net a représenté environ le tiers des recettes brutes, soit 13 milliards de francs en 1991 et 39 milliards en cinq ans. *«En dépit de cet abattement, l'apport net en devises reste considérable : le seul programme A-320 devrait rapporter dans les dix ans environ 50 milliards de francs»*, notent les auteurs du rapport.

Le choix des moteurs a une incidence forte sur la part française. Ainsi, les Airbus A-320 peuvent être motorisés soit par un moteur franco-américain, le CFM-56, réalisé à parité par General Electric et la SNECMA, soit par le moteur du consortium international IAE, le V-2500. Compte tenu des différents éléments qui interviennent dans la fabrication d'un Airbus, la part qui revient à la France s'établit entre 40 % (pour les A-320 et A-340 motorisés par le CFM franco-américain) et 27 % (pour un A-310 avec un moteur Pratt et Whitney).

La Chine assemblera 40 avions pour McDonnell Douglas

La Chine a donné son autorisation, lundi 29 juin, à un marché de plus de 1 milliard de dollars pour la co-production de 40 avions avec la firme américaine McDonnell Douglas qui l'emporte sur son concurrent Boeing. L'accord, signé avec la China National Aerotechnology Import-Export Corp. prévoit l'assemblage de 20 MD-80 de 147 sièges et 20 MD-90 de 158 sièges par la Shangai Aviation Industrial Corp. avec une sous-traitance à la fois américaine et chinoise. Un accord passé en 1985 avait déjà permis la livraison de 28 MD-80 aux compagnies aériennes chinoises. Ce nouveau contrat arrive à point pour McDonnell, qui éprouve des difficultés sérieuses à vendre ses avions civils. Des négociations se poursuivent pour 130 avions supplémentaires d'ici 2005.

EN BREF

□ **Mise en service de l'autoroute A 26 entre Châlons-sur-Marne et Troyes.** – La section Châlons-sur-Marne/Troyes de l'autoroute A 26 sera ouverte aux usagers, mardi 30 juin. Ce tronçon de 96 km constitue le dernier maillon de l'itinéraire Manche-Méditerranée reliant Calais, Reims, Lyon et Marseille, en évitant les encombrements de la région parisienne. Cette liaison soulagera le trafic des autoroutes A 1 (Lille-Paris) et A 6 (Paris-Lyon) et permettra aux transporteurs et aux automobilistes de traverser la France dans les meilleures conditions de confort et de sécurité, soulignent la Société des autoroutes du nord et de l'est de la France et la Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône, les deux sociétés exploitantes.

□ **Chômage partiel à l'usine Peugeot de Sochaux.** – Le personnel de production des usines Peugeot de Sochaux (Doubs) sera mis en chômage le 31 juillet, a annoncé, lundi 29 juin, la direction lors de la réunion du comité d'établissement. Cette mesure, qui concernera 12 000 salariés sur un total de 22 000, est la conséquence d'une *«conjoncture toujours très défavorable»*. Depuis décembre, seize journées de chômage partiel ont été programmées à Peugeot-Sochaux.

Le rapport annuel de la Cour des comptes (suite)

Le câble : des maires empêtrés

La Cour avait déjà longuement dévoilé les carences du Plan câble et les déboires de la télévision par câble dans ses rapports précédents. Elle les rappelle, pour s'attacher cette année à évaluer les risques pris par les collectivités locales, *«d'autant plus grands qu'ils avaient été mal mesurés»*.

En examinant les cas de neuf réseaux d'Ile-de-France (près du tiers des prises prévues en France en 1992), la Cour relève que les villes sont souvent engagées bien au-delà de la mise à disposition de locaux. Certaines sont caution de leur opérateur et Paris reste actionnaire de son réseau. Or les déficits de ces réseaux *«dépassent largement les prévisions»* sans pour autant que les communes soient suffisamment tenues au courant par leurs opérateurs commerciaux. Certaines villes sont donc engagées, *«sans l'avoir toujours mesuré»*, dans un *«processus risqué et dont la maîtrise leur échappe»*. *«Certaines conventions d'exploitation* (...) *peuvent permettre à l'opérateur de transférer à volonté l'essentiel des aléas à la collectivité concédante»*. La Cour critique en particulier certaines clauses des contrats passés par les réseaux de Massy (Essonne), de Sèvres-Suresnes-Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) et de l'ADETEL avec la société Téléservice du groupe Générale des eaux.

Dans sa réponse, le ministre de l'intérieur juge que *«cette situation est regrettable»*, reconnaît un certain flou du cadre juridique et promet d'élaborer un modèle de convention *«qui pourra servir de référence»*.

La Cour détaille le cas de Paris, *«exemple spécifique par l'ampleur des déficits financiers»*. Elle relève que la Ville de Paris, actionnaire à 27 %, *«a pris à sa charge directe plus du quart de ces déficits»*. La réduction du capital de la société d'exploitation en 1990 lui a déjà fait perdre 40 millions de francs, soit les neuf dixièmes (19 millions) de sa part au capital, et la même proportion (21 millions) de ses avances. Et, depuis, la Ville a souscrit pour 46 millions de francs à de nouvelles augmentations de capital. En réponse, le maire de Paris estime que *«la Ville a respecté le cadre légal fixé par l'Etat* (...) *et exercé son contrôle sur Paris-Câble»*. Comparant l'investissement *«à long terme»* de la Ville avec celui de Lyonnaise Communications et des autres actionnaires de la société d'exploitation (269 millions de francs) et avec celui de France Télécom (2,62 milliards à fin 1991), le maire juge que la *«situation actuelle laisse espérer une amélioration prochaine»*.

Comme lui, d'autres maires insistent sur l'importance du *«contexte global»* pour la viabilité du câble et se félicitent des accords passés depuis l'enquête de la Cour entre opérateurs et France Télécom. Bref, les maires comptent sur l'embellie des comptes pour échapper aux risques potentiels que la Cour leur reproche d'avoir endossés.

M. C. I.

Médecins-conseils : des contrôles et des sanctions insuffisants

L'organisation et les méthodes de travail des praticiens-conseils de l'assurance-maladie – plus fréquemment baptisés *«médecins-conseils»* – vont devoir rapidement évoluer si l'on veut assurer l'efficacité de la politique de maîtrise des dépenses de santé. La Cour des comptes s'inquiète vivement des conditions d'exercice de ces *«médecins de la Sécu»* chargés d'apprécier l'octroi de diverses prestations et de contrôler l'activité de leurs confrères du secteur libéral.

Mal réparti sur le territoire, le corps des praticiens-conseils (1 836 médecins, 314 chirurgiens et 110 pharmaciens) souffre d'un effectif insuffisant au regard de la forte croissance des professions de santé. Contraints de jongler avec une réglementation en perpétuelle évolution, ils sont privés d'une base de données documentaire et, en l'absence d'un codage efficace des actes, ne disposent pas des informations qui leur permettraient d'assurer leur mission dans de bonnes conditions. Alors que *«les contrôles sélectifs, ciblés et programmés»* auprès des médecins s'avèrent notoirement insuffisants, *«les anomalies relevées restent très inégalement sanctionnées»*, relève la Cour.

Quant au contrôle hospitalier (auprès des établissements publics comme privés), il ne représente qu'une trop faible part de leur activité et souffre de maux comparables. Le rapport évoque des *«sanctions souvent légères au regard de la gravité des anomalies relevées»* dans les cliniques privées et une *«exploitation insuffisante des données administratives recueillies»* dans les hôpitaux publics.

J.-M. N.

ÉCONOMIE

Les pays riches et l'insaisissable reprise

II. – Allemagne : la double ouverture

A quelques jours du sommet des sept grands pays industrialisés, du 6 au 8 juillet à Munich, nous poursuivons la radioscopie de la situation économique des pays riches (*le Monde* du 30 juin). Puissance invitante du *sommet des Sept, l'Allemagne* subit deux ruptures sous forme d'ouvertures. A l'Est avec son unification et à l'Ouest avec l'intégration européenne. Personne *ne doute qu'elle en sorte renforcée*, mais beaucoup de caractéristiques du « modèle allemand » seront modifiées.

FRANCFORT

de notre correspondant

L'Allemagne n'a pas connu les années 80. Pour son bonheur. Centrée sur ses problèmes nationaux par raison historique et protectionniste par nature, elle échappe aux années de l'argent roi. Pendant que les autres pays se lancent, à la suite des Etats-Unis, dans des politiques financières et industrielles de déréglementations et de démantèlements, le pays reste sourd aux sirènes « néo-libérales » américaines et à la mode des OPA. Il continue, avec la constance des lents, de privilégier l'industrie.

Ceci étant en partie la cause de cela, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne ou la France plongent dans les déficits. Même le Japon, qui n'a pu se soustraire aux injonctions d'outre-Pacifique, connaît un « big bang » à l'envers, celui de l'éclatement de sa « bulle » spéculative financière et immobilière. En 1989, à la veille de l'effondrement du mur de Berlin, l'économie allemande tourne à plein régime : la balance commerciale bat des records, le taux de chômage a reculé à 5,6 % et les *finances publiques sont* équilibrées.

Le coup de rein des entreprises

Les miracles, en économie, s'expliquent. Celui de la puissance *allemande provient du bon* couplage de la politique macro-économique avec les vertus naturellement industrieuses de la population. Côté politique économique, en effet, l'Allemagne n'a pas attendu 1983, comme la France, pour engager une politique dite de *« désinflation compétitive »*. Elle a été mise en place dès 1974 par M. Helmut Schmidt, inventeur, souvenons-nous, de la formule : *« Les profits d'aujourd'hui feront les investissements de demain qui feront les emplois d'après-demain. »*

Le consensus social est préservé par le développement de mesures social-démocrates d'accompagnement (prestations familiales, aides à la formation, etc.). Chancelier chrétien-démocrate conservateur, M. Helmut Kohl a poursuivi par la suite dans la même direction en accentuant le retrait de l'Etat (1).

Mais si l'Allemagne sort mieux que les autres des crises pétrolières, ce n'est pas seulement pour s'être engagée plus tôt dans la bonne direction. C'est aussi parce que les entreprises, que la politique macro-économique favorise, donnent un sérieux coup de rein. Et ce ne fut pas sans mal puisqu'à la fin des années 80 le doute est général : l'Allemagne se découvre somnolente sur des technologies anciennes. En 1980, le pays investit encore quatre fois plus dans la construction mécanique que dans l'informatique. Or la machine-outil, force vive du pays, est à l'époque en crise. La chimie aussi. Siemens, exemple emblématique, n'arrive pas à se tailler une place dans l'informatique et l'électronique.

Toute la culture économique du pays, loin d'être rejetée comme désuète au profit d'illusions à la mode, est au contraire mise en *avant. L'Allemagne du consensus* social, l'Allemagne du travail sérieux, l'Allemagne pays des sciences et des techniques, l'Allemagne de la *« Mercedes Kultur »* se mobilisent (2). Chacun à sa place. Les aides publiques fédérales et régionales soutiennent, les normes protègent, les banques financent, le système éducatif fournit les qualifications utiles, les syndicats cogèrent. Cela fonctionne comme un tout que soudent la tradition, l'éducation, la politique, l'économie, le social. Cela s'appelle le « modèle allemand ».

S'appuyant sur des subventions, souvent peu volumineuses mais bien choisies et toujours niées en vertu du non-engagement théorique de l'Etat, les entreprises vont *donc multiplier leurs efforts de* recherche-développement et vont réussir à *« mettre des puces dans leurs machines-outils »*. La conversion vers l'électronique s'effectue mal mais la rénovation des secteurs de l'automobile, de la mécanique et de la chimie en fait des « pôles » d'excellence, selon la formule du CEPII (3). Leurs exportations assurent la prospérité du pays. Leur stratégie ne passe pas par une course à la productivité (les gains sont assez faibles en Allemagne), mais par une élévation en gamme des produits : l'Allemagne réussit à vendre cher ce *qu'elle produit cher du fait de* coûts du travail élevés.

L'Histoire vient aujourd'hui violer ce bel équilibre. Les années 90 s'ouvrent sur deux ruptures, deux « ouvertures » qui contraignent l'Allemagne à modifier son « modèle ». L'unification d'abord, qui fait exploser les « grands équilibres » macro-économiques : prix, salaires, soldes commerciaux, déficits budgétaires. L'Europe de 1993 ensuite et celle de l'Union monétaire après 1997, qui vont forcer le libéralisme allemand à se teinter de libéralisme bruxellois, c'est-à-dire anglo-saxon. L'Allemagne aime la concurrence, mais organisée à sa façon et non à la mode de Sir Leon Brittan. Schématiquement, l'Allemagne doit désormais importer de la bière...

Puissance invitante, lors du sommet des Sept à Munich, l'Al*lemagne fête le deuxième anniver*saire de son unification économique et monétaire. Deux ans qui ont bousculé les équilibres économiques et sociaux, creusé l'endettement public et poussé l'inflation à 4,5 %.

Un dérèglement considérable

Le dérèglement est considérable. Les prévisions les plus pessimistes ont été dépassées quand on s'est aperçu de la réalité du délabrement des infrastructures et des usines des cinq nouveaux Lander.

Forte de son expérience, l'Allemagne applique sa recette à l'Est : développement *industriel, aides publiques*, formation des hommes. La méthode est éprouvée et personne ne doute du succès à terme. *« Je suis fermement convaincu que, dans quelques années, l'économie allemande sortira renforcée des difficultés actuelles »*, estime, par exemple, M. Helmut Schlesinger, président de la banque centrale allemande (4).

Les excédents accumulés permettent de financer les 1 000 ou 1 500 milliards de deutschemarks nécessaires et les grands équilibres seront rétablis, même si le processus d'ajustement peut être considéré comme trop lent (*le Monde* du 9 juin). L'Allemagne de l'Est restera longtemps une région de chômage très élevé, mais une industrie toute neuve se bâtit sur place, subventionnée d'ailleurs à 30 % ou 40 % avec la bénédiction de Bruxelles.

Mais les années 90 ne sont pas les années 70. Les conditions ont *changé. Les grèves de ce prin*temps dans les services publics de l'Ouest ont montré ce qui était menacé en premier : le consensus social. Les transferts vers l'Est imposent en effet de privilégier à nouveau le capital aux dépens des salaires et de couper dans les dépenses à l'Ouest.

Le pays doit réviser douloureusement la répartition de ses richesses. Les ciseaux trancheront forcément dans le budget social : déjà il faut revoir les systèmes d'indemnisation du chômage et de l'assurance-maladie. Malades et médecins vont devoir économiser 11 milliards de deutschemarks en 1993 (*le Monde* du 4 juin). Plus tard, le vieillissement de la population s'ajoutera aux problèmes de l'Est pour remettre en cause durablement les équilibres sociaux durant la décennie. L'Europe va pousser dans le même sens en renforçant la compétition et l'harmonisation. L'Allemagne social-démocrate, qui a su distribuer de forts salaires avec une *durée du travail réduite*, aura plus de mal à poursuivre dans cette voie.

L'unification et L'Europe vont aussi transformer les conditions de concurrence et vont dénoncer *les liens les plus intimes et les* plus protégés du capitalisme allemand : les relations banque-industrie, les préférences nationales (achats publics), le protectionnisme des normes. Le cœur du *« modèle » est ainsi atteint*. Ensuite, il y a moins d'argent. Les coupes budgétaires atteignent le coûteux système des subventions *aux régions pauvres*, aux industries anciennes (les charbonnages) ou aux projets technologiques : Siemens s'est vu refuser un soutien pour ses puces 64 megabits et le projet d'avion de chasse EFA, qui aurait dû *tirer tout le* nouveau secteur aéronautique, est suspendu . Les aides sont en outre interdites par Bruxelles.

De surcroît, tout laisse penser *que l'équilibre dynamique entre* la compétitivité et les coûts a atteint un palier : Mercedes n'est plus à l'abri des modèles de luxe de Toyota ou Honda, qui sont de qualité proche mais beaucoup moins chers. Dans les années 70, l'Allemagne avait introduit les technologies nouvelles dans les anciennes, avec succès on l'a vu. Aujourd'hui cela ne suffit plus.

La course à la productivité

Il faut, cette fois, se lancer comme les autres dans la course à la productivité. En conséquence, *l'industrie ne va plus créer d'em*plois. D'une certaine façon, l'Histoire repasse le plat : il faut à nouveau trouver un chemin de croissance différent de l'ancien. Daimler Benz, nouvel exemple emblématique, le sait, qui a entamé une diversification dans les secteurs neufs de l'aéronautique et des services informatiques. Tout le nouveau pari allemand est *là* et *il* n'est pas gagné.

Dans ce contexte, le danger est que ce qui a fait la force du modèle hier se transforme en frein aujourd'hui. Que la tradition qui a permis de contourner les modes se mue en conservatisme. Les services publics, par exemple, ont eu la charge d'assurer un service de qualité (les trains arrivent à l'heure) et surtout de préserver des emplois en ne poussant pas les gains de productivité.

Ce rôle de régulateur social avait pour pendant des prix élevés. Aujourd'hui, cet équilibre est lui aussi à bout de souffle : les coûts (des télécommunications, de l'électricité) s'avèrent trop chers, comparés au niveau international. Autre exemple : les règlements administratifs de toutes sortes servaient hier d'assurance de sérieux et accessoirement de protections déguisées. Aujourd'hui, ils pèsent.

Le gouvernement doit donc songer aux déréglementations et aux démantèlements. La poste a été éclatée en trois. On cherche un nouveau statut pour les chemins de fer. M. Jürgen Möllemann, ministre de l'économie, attend pour décembre un rapport complet qui dira l'utilité de déréglementations dans les assurances, les transports routiers, les bus, l'électricité et le gaz.

Le « modèle » résistera. L'Allemagne n'abandonnera ni ses traditions social-démocrate, ni sa prédilection pour l'industrie. Les déréglementations seront faites avec toute la prudence usuelle. Mais les chocs des années 90 touchent le pays dans ses solidarités et dans ses habitudes internes, celles qui ont fait son succès depuis deux décennies. S'adapter sans se banaliser, l'Allemagne y parviendra sûrement. Mais il reste à le faire et, pour l'instant, on ne sait pas comment elle va s'y prendre.

ÉRIC LE BOUCHER

(1) *Economie de l'Allemagne depuis 1945*. Gérard Schneilin et Horst Schumacher. Armand Colin, 1992.

(2) *L'Allemagne, une économie gagnante?* Sabine Urban et Ernst-Moritz Lipp. Hatier 1988

(3) Le Centres d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) a publié différentes études concernant l'Allemagne, notamment ses trois « rapports » chez Economica : *la Montée des tensions* (1983), *la Fracture* (1984) et *l'Impératif de croissance* (1992).

(4) Discours devant l'Institut américain d'études contemporaines de l'Allemagne. Washington 1er juin 1992.

Prochain article :

Grande-Bretagne : le prix du renoncement au « grand large »

par Laurent Zecchini

Rigueur budgétaire après l'unification

Bonn réduit les différentes aides sociales

FRANCFORT

de notre correspondant

Les subventions versées par l'Etat fédéral à l'office allemand du travail seront réduites en 1993 de 6 milliards de marks (20 milliards de francs), selon les indications données par M. Theo Waigel, le ministre des finances. Cette décision est rendue nécessaire dans le cadre du budget de l'an prochain très serré dont l'augmentation totale ne doit pas dépasser 2,5 % (le budget sera annoncé mercredi 1er juillet).

L'unification et la poussée du chômage à l'Est qui s'en suit imposent toutefois au gouvernement d'augmenter globalement le budget du ministère du travail (le plus important de l'Etat) de 8,8 % en 1993. L'office du travail a pu couper dans ses différents postes de dépenses, et le retrait des aides d'Etat ne devrait pas affecter ses missions traditionnelles en particulier les versements des indemnités de chômage.

En revanche toute une série d'aides vont devoir être réduites. Ce sera le cas des différents systèmes de compensation concernant les préretraités et leurs employeurs, qui seront affectés par l'introduction de cotisations plus longues. Les indemnités pour l'intégration versées aux rapatriés sans travail seront également réduites. Ces derniers touchent *actuellement* entre 1 200 et 2 200 marks par mois suivant leur situation de famille.

Autres victimes : les indemnités versées aux travailleurs à temps partiel dans les nouveaux Lander de l'Est et les subventions à la formation et à l'apprentissage versées aux entreprises (ces dernières seront limitées à 30 % du salaire pendant six mois).

E. L. B.

COMMUNICATION

Un rapport du sénateur Jean Cluzel

La presse écrite malade de ses coûts

Dans son rapport sur la situation de la presse française, le sénateur centriste de l'Allier, M. Jean Cluzel, estime qu'à la veille de l'ouverture des frontières, ce secteur économique n'est pas en mesure d'affronter la concurrence européenne.

Plusieurs facteurs concourent à une situation quasiment sinistrée, notamment pour la presse quotidienne d'information. Le premier est la chute drastique du marché publicitaire, qui diminue de 7,5 % les ressources de l'ensemble du secteur. Ce chiffre moyen cache de profondes disparités (– 16,9 % pour les quotidiens nationaux par exemple contre – 7 % pour les quotidiens régionaux), *mais semble masquer également une* redistribution des ressources publicitaires sur le « hors média » (marketing direct, salons...) et la télévision.

Le second facteur de crise est l'absence de souplesse des journaux, confrontés à des frais de fabrication et de distribution élevés : le coût du papier (20 % du prix de revient), la lenteur des gains de productivité sur les travaux d'imprimerie, la cherté des coûts de distribution (36,5 % du prix de vente d'un quotidien rémunère le distributeur) font des quotidiens français des produits deux à trois fois plus chers à fabriquer que leurs équivalents allemands ou britanniques.

L'ensemble de ces données conduit le sénateur Cluzel à douter de la compétitivité de la presse française à la veille des échéances européennes. D'autant que les grands groupes alle*mands (Bertelsmann, Gruner und* Jahr) ont déjà établi de solides têtes de pont en France : ils représentent un chiffre d'affaires global de 2,5 milliards de francs et 15 % du chiffre d'affaires des NMPP.

Dix ans après avoir arrêté sa parution

« Charlie Hebdo » revient

Charlie Hebdo, l'hebdomadaire qui succéda à *Hara-Kiri Hebdo* après l'interdiction de ce dernier et parut de 1969 à 1982 à l'initiative de Georges Bernier (alias Professeur Choron), Wolinski, Cabu, Gébé, Reiser, Siné, Cavanna, etc., renaît de ses cendres mercredi 1er juillet, sous la signature de la quasi-totalité de ses fondateurs. A la « une » du premier numéro on voit le président de la République s'éponger le front devant les dossiers qui s'accumulent (Urba, Superphénix, hémophiles...) en se lamentant : *« Et* Charlie Hebdo *qui revient ! »*

En douze pages, avec un premier tirage de 80 000 exemplaires et vendu 10 francs, *Charlie Hebdo* veut renouer avec ce qui fit son succès. *« On n'a pas de concept, pas de ligne, seulement l'envie de réagir, de porter des jugements sur l'actualité et d'appeler les lecteurs à avoir un sens critique »*, souligne le dessinateur Gébé, promu directeur de la publication du nouveau *Charlie Hebdo*. Le journal a été relancé en une semaine, avec un peu plus de 50 000 francs et l'aide d'amis qui lui ont fourni locaux, imprimerie et papier. *« Les NMPP ont démarré au quart de tour ; on a pu payer le numéro un, mais il nous faut trouver un partenaire pour continuer »*, note le gérant de la société éditrice, Kalachnikof.

L'ancienne équipe de *Charlie Hebdo avait trouvé refuge dans* l'hebdomadaire *la Grosse Bertha*, lancé en 1991 durant la guerre du Golfe par l'éditeur Jean-Cyril Godefroy. Mais l'équipe s'est scindée. *« Il nous accusait de faire un journal trop politique »*, note l'humoriste Philippe Val. Les anciens de *Charlie* ont mis la main à la pâte, aidés par la génération de jeunes dessinateurs comme Tignous, Luz, Charb, pour qui *« refaire* Charlie Hebdo *tient du rêve »*.

Y.-M. L.

Après préemption gouvernementale

Le CSA lance un appel d'offres pour le réseau de La Cinq

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a lancé vendredi 26 juin un appel d'offres pour occuper la partie diurne du réseau de l'ex-Cinq. Cet appel est ouvert à *« un ou plusieurs services de télévision, pour tout ou partie de la plage horaire disponible (entre 1 heure et 19 heures). »* En outre, une entière *« liberté est laissée aux candidats sur les éléments de leurs dossiers relatifs à la programmation » (le Monde* du 27 juin). La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 30 septembre 1992.

Après avoir entériné la préemption gouvernementale de la partie nocturne du *réseau de La Cinq en* faveur d'Arte, le CSA a décidé de faire preuve d'originalité sur deux points de détail : primo, le réseau de La Cinq est attribué à Arte de 19 heures à *1 heure du matin, soit* une heure de plus que ce qui avait été décidé par le gouvernement ; secundo, le CSA a décidé que le programme Arte ne pourra être diffusé *sur les émetteurs de Belfort et* Valence, qui pourraient être attribués à M 6.

□ **90 suppressions d'emplois au groupe Expansion.** – La direction du groupe Expansion qui avait annoncé vendredi 26 juin la mise en vente du quotidien économique *la Tribune* a informé lundi 29 juin le comité d'entreprise de son projet de suppression de 90 postes sur les 579 personnes que compte le groupe. Cette mesure toucherait essentiellement les services généraux. Le nom de Georges Ghosn, patron de la *Cote Desfossés* et de *l'Agéfi*, était cité comme étant celui du repreneur de *la Tribune*. Avec le départ prévu de *la Tribune* de l'immeuble du Ponant, à Paris, la direction du groupe Expansion envisage de réduire sensiblement la surface qu'y occupent les rédactions et les services généraux.

COMMUNICATION

Officialisation de l'accord entre la société de programmes de la chaîne franco-allemande ARTE et Saint-Pétersbourg

La télévision culturelle française fait une percée en Russie

SAINT-PÉTERSBOURG

de notre envoyé spécial

Les temps changent. Avant la perestroïka, M. Victor Youguine, directeur général de la radiotélévision de Saint-Pétersbourg, se serait abrité derrière le secret d'Etat. Il invoque aujourd'hui le *«secret commercial»*. Le résultat est le même, on ne saura rien du budget de la chaîne de télévision de Saint-Pétersbourg, de ses coûts de diffusion ou de sa masse salariale. Chiffres qui n'ont d'ailleurs aucune importance : l'hyperinflation, l'inexistence de règles comptables strictes et l'absence de conséquences financières pour les entreprises publiques en déficit rendent toute analyse financière classique inopérante.

Une seule certitude cependant : la télévision de Saint-Pétersbourg n'est pas à prendre. Les Berlusconi, Bouygues, Kirch et consorts l'ont vite compris. Le déclin économique général, la géographie mouvante des centres de pouvoir, la réduction du marché publicitaire à quelques entreprises financières, sans oublier la volonté des Russes de préserver leur identité culturelle, ont amené la plupart des magnats européens et américains de l'audiovisuel – M. Ted Turner, PDG de Cable News Network (CNN) et les dirigeants de Superchannel exceptés – à faire leurs bagages. Mais d'autres sont restés et ont même réussi à bâtir une présence. Les témoins de Jéhovah américains sont arrivés les bras chargés de présents technologiques coûteux et fournissent la mini-série «Santa Barbara» gratuitement et traduite en russe. Ils campent déjà depuis de nombreux mois au sein de la chaîne de Saint-Pétersbourg. Quel but poursuivent-ils? Difficile à dire.

Moins mystérieuse est, en revanche, la présence de la SEPT. Depuis le mois de janvier, la télévision de Saint-Pétersbourg pioche, au moyen d'une antenne parabolique généreusement offerte par la société publique française, entre quinze et vingt heures de programmes de la SEPT chaque mois sur le satellite TDF1. Bien que les mesures d'audience soient particulièrement approximatives, on estime que 5 % à 7 % des 80 millions de téléspectateurs de la chaîne de Saint-Pétersbourg ont pu découvrir *le Lac des cygnes* de Mats Ek, «Mémoires d'ex» qui fait parler d'anciens communistes français ou «Grand reporter» sur les journalistes du bout du monde. Bien que ces chiffres soient à manier avec précaution et malgré une programmation souvent tardive, les programmes de la SEPT semblent avoir trouvé un public.

Bizarrerie de la vie politique pétersbourgeoise – ou indifférence des responsables locaux ?,.– M. Jérôme Clément, PDG de la SEPT, n'a pu inaugurer l'accord avec la chaîne de Saint-Pétersbourg que le lundi 22 juin, soit cinq mois après sa conclusion. Entre-temps, la SEPT est devenue société de programmes de la chaîne franco-allemande ARTE. Les négociations furent longues et laborieuses. *«Nous nous sommes heurtés tout de suite à la méfiance»*, explique M. Clément. Que voulaient ces Français? Poursuivaient-ils un but politique ou commercial caché? Il fallut force serments et verres de vodka pour que les nuages soient dissipés. Les négociations, qui avaient d'abord commencé avec M. Boris Petrov, directeur général jusqu'à novembre 1991, furent chaotiques.

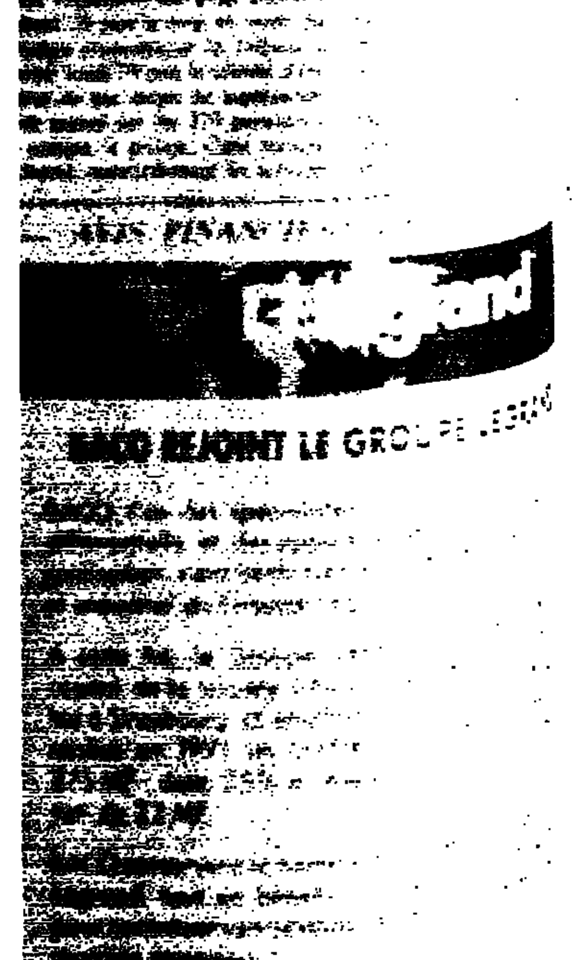
«Je me souviens, raconte M. Michel Anthonioz, directeur général adjoint chargé des relations internationales, *nous étions dans le bureau de Boris Petrov quand nous avons vu, en direct à la télévision, les députés voter sa destitution en tant que président de la radiotélévision de Saint-Pétersbourg. «Ça ne vous inquiète pas?», lui avons-nous demandé. «Ce n'est pas grave, a-t-il répondu, je n'ai jamais été nommé!»* Peu avant la fin de l'année dernière, M. Boris Petrov dut néanmoins céder la place à M. Victor Youguine. Il avait commis une erreur importante : au moment du putsch d'août 1991, M. Petrov avait tergiversé pendant quelques heures avant d'accepter que le maire de Saint-Pétersbourg lance un appel télévisé à la résistance.

M. Youguine, méfiant lui aussi quant à ce qui pouvait se dissimuler derrière les mots «culture française», est désormais rassuré. Il sait que loin de toute préoccupation politicienne, seules la culture et l'influence de la langue française intéressent les responsables de la SEPT. Les liens personnels noués entre eux par les dirigeants des deux chaînes les ont même amenés à mettre en place un groupe de travail sur un programme de coproductions. En retour, la SEPT a obtenu un privilège inestimable : celui d'aller explorer les archives de la télévision de Saint-Pétersbourg. Un travail considérable cependant, dans la mesure où ces milliers de bobines ne sont souvent ni étiquetées ni classées. La SEPT aura également le droit d'exploiter pour son compte tous les programmes que la chaîne de Saint-Pétersbourg voudra bien mettre à sa disposition. Un troc, comme il s'en produit beaucoup entre un pays développé et un pays qui l'est moins, mais qui dans le secteur audiovisuel n'est pas si fréquent.

YVES MAMOU

La SEPT en Europe centrale

Encercler la France par sa périphérie européenne, telle semble avoir été la stratégie internationale de La SEPT, société de production de programmes d'ARTE, la chaîne culturelle franco-allemande. Stratégie réussie puisque les téléspectateurs de La SEPT sont aujourd'hui plus nombreux hors de France que dans l'Hexagone. Outre la télévision de Saint-Pétersbourg, La SEPT a conclu des contrats de coopération avec des chaînes de télévision d'audience nationale dans cinq pays d'Europe centrale : la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Hongrie, la Bosnie-Herzégovine et la Roumanie. Des discussions sont actuellement en cours avec la télévision bulgare. Sur ces six pays, près de 1900 heures de programmes ont été diffusées depuis 1990, lesquelles ont été regardées par environ 12 millions de téléspectateurs. Cet effort de diffusion de la culture et de la langue françaises en Europe centrale n'a pu être mené à bien que grâce à un financement de 4 millions de francs du ministère des affaires étrangères.



VIE DES ENTREPRISES

Les faux pas d'un chausseur de luxe

Dickson Concepts renonce à acquérir Charles Jourdan

LYON

de notre bureau régional

Bien des interrogations apparaissent à Romans (Drôme), après que le groupe Dickson Concepts a renoncé à acquérir l'entreprise de chaussures de luxe Charles Jourdan (« le Monde de l'économie » daté 22-23 mars). Aucune justification véritable n'a encore été apportée à cette décision, annoncée vendredi *25 juin par un communiqué assez* laconique de la direction de la société, contrôlée depuis 1979 par le holding zurichois Portland Cement Werke (PCW). Début avril, l'acheteur et le vendeur paraissaient s'être largement entendus. La société de Hongkong, déjà propriétaire des briquets ST Dupont, à Faverges (Haute-Savoie), devait racheter dans un premier temps *20 %* des actions et devenir propriétaire du solde, avant la fin de 1995, pour un prix total de 158 millions de francs. La seule condition suspensive portait, pour Dickson Concepts, *sur l'évolution du marché* de la chaussure de luxe, et cette barrière semblait bien symbolique. L'arrivée de ce nouvel actionnaire était plutôt bien accueillie par l'encadrement, dans une entreprise ayant perdu plus de 28 millions de francs, l'année précédente, et mettant encore en application un plan de suppression de 69 emplois, sur un effectif industriel de 650 personnes en Drôme-Ardèche. Aujourd'hui, tout au plus, la direction prévoit *« un plan d'action pour une amélioration du résultat opérationnel dès l'exercice 1992 et un retour à l'équilibre opérationnel du groupe dès 1993 ».* L'actionnaire principal, M. Fritz Wassmer, a confirmé sa confiance à la direction en place, comme à l'ensemble du personnel, qui reste très inquiet d'une éventuelle délocalisation de la fabrication en Espagne, au Maroc et en Italie et a subi, depuis le début de l'année, plusieurs semaines de *chômage partiel.*

Une partie des salariés attribuent la volte-face de Dickson Concepts à la crainte d'acquérir une *« coquille vide »* : en 1982, avec l'autorisation du gouvernement français, la marque Charles Jourdan a été transférée au holding suisse. Et, plus récemment, ce dernier a acquis l'ensemble immobilier de l'entreprise romanaise à Paris.

A l'échelle de l'agglomération de Romans-Bourg-de-Péage, les difficultés de Charles Jourdan sont cependant moins préoccupantes aujourd'hui que durant les années 70, car *le tissu industriel* s'est diversifié. La profession de la chaussure de luxe a même connu quelques réussites, comme celle de Stéphane Kélian (800 salariés), entreprise fondée en 1960 par une famille d'immigrés arméniens.

GÉRARD BUÉTAS

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CESSIONS

□ **Rhône-Poulenc et BP France cèdent *leur filiale Distugil au groupe Enichem.*** – Rhône-Poulenc et BP France ont annoncé, lundi 29 juin, qu'ils étaient parvenus à un accord, après plusieurs mois de négociations, sur la cession de leur filiale commune Distugil, spécialisée dans le caoutchouc synthétique, à la société italienne Enichem Elastomeri (groupe Enichem). Avec près de 500 millions de francs de chiffre d'affaires, Distugil est le quatrième producteur mondial de polychloroprène.

□ **Suez reprend la literie de Pirelli.** – L'italien Pirelli a cédé son activité literie à Oversea Partners International et Eurosuez (groupe Suez), au prix de 41,9 milliards de lires (187 millions de francs), selon un communiqué du groupe publié mercredi 24 juin. Cette cession permet à Pirelli de réaliser une plus-value de 25,4 milliards de lires *(112 millions de francs). Cette cession* s'inscrit dans le cadre du programme de ventes des produits diversifiés, décidé par le groupe milanais en décembre dernier pour renflouer ses caisses après l'échec du projet sur l'allemand Continental. Le secteur literie a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 100 milliards de lires en 1991 (446 millions de francs), compte quatre cents salariés, trois établissements *en France et en Italie, et dépend de* Pirelli France.

COOPERATION

□ **Rhône-Poulenc-Rorer signe un accord avec Noven.** – Le groupe pharmaceutique Rhône-Poulenc-Rorer (RPR) a signé un accord de licence avec la société américaine Noven pour commercialiser *dans le monde des « patchs »* d'hormones administrées par voie transdermique. RPR s'est aussi engagé à construire une unité de fabrication qui sera louée par Noven. Ces produits, destinés à lutter contre les troubles de la ménopause, se situent sur un marché qui se chiffre aujourd'hui à 1 milliard de dollars (5,3 milliards de francs). Parallèlement, Rhône-Poulenc-Rorer a acquis des *droits de souscription pour une prise* de participation dans le capital de Noven, firme fondée en 1987 qui s'est spécialisée dans les produits transdermiques. L'option porterait sur 6 % du capital.

CAPITAL

□ **Bull : l'assemblée générale entérine l'entrée d'IBM à hauteur de 5,68 %.** – L'assemblée générale des actionnaires du groupe informatique public Bull a entériné, lundi 29 juin, l'entrée du géant américain IBM à hauteur de 5,68 % dans le capital de la société mère, la Compagnie des machines Bull. Cette entrée se fait par le biais d'une augmentation de capital de 540 millions de francs réservée à IBM. Cette entrée était prévue dans le cadre des accords entre IBM et Bull, fin janvier, et *après une augmentation* de capital de 2,076 milliards de francs souscrite début juin par les autres principaux actionnaires : l'Etat français, France Telecom, le groupe japonais NEC et le public. La nouvelle répartition du capital de CMB revient pour 72,03 % à l'Etat français, 16,17 % à France Télécom, 4,43 % à NEC, 1,69 % au public, les 5,68 % restants revenant à IBM.

□ **Poliet : modalités de l'OPE lancée par Paribas.** – Paribas a communiqué les modalités de l'Offre publique d'échange (OPE) lancée sur sa filiale Poliet (matériaux de construction de *second œuvre). Les parités proposées* sont les suivantes : deux actions ordinaires Lambert Frères et Cie pour une action Poliet ou quatre actions ordinaires Lambert Frères et Cie plus une soulte de 640 francs pour trois actions ordinaires Poliet et deux obligations remboursables en actions Lambert Frères et Cie pour une obligation remboursable en actions Poliet. Cette offre devrait se dérouler du 16 juillet au 5 août.

JUSTICE

□ **Les créanciers de la BCCI ne feront pas appel, selon le « Financial Times ».** – Les créanciers britanniques de la Bank of Credit and Commerce International (BCCI) ont abandonné l'idée de faire appel de la décision de la Haute Cour, leur octroyant une indem*nisation globale d'un montant de* 1,7 milliard de livres (17 milliards de francs), selon le *Financial Times* du mardi 30 juin (*le Monde* du 13 mai). Les créanciers auraient pris cette décision après s'être rendu compte qu'ils pourraient être condamnés à payer les frais de justice si jamais ils perdaient en appel.

NOMINATION

□ **Thomson SA : la CFDT contre la réélection d'Alain Gomez.** – Les trois administrateurs CFDT du conseil d'administration de Thomson SA se sont prononcés contre la reconduction du président Alain Gomez à la tête du groupe nationalisé, lors du conseil qui s'est tenu le 23 juin. Rappelant qu'en 1989 ils avaient déjà voté contre la proposition du ministère de l'industrie en raison des choix stratégiques défendus par M. Gomez, les élus CFDT ont déploré *« l'affaiblissement général du groupe Thomson et la dégradation permanente de l'emploi dans la société depuis trois ans ».* Ils ont remarqué que *« leurs voix ajoutées à celles de la CGT et aux désaccords exprimés par plusieurs administrateurs donnent à la contestation, même si les raisons ne sont pas unanimes, un petit air de majorité dans le conseil d'administration ».*

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 29 juin =

Calme

La semaine a démarré lundi dans le calme et l'indice CAC 40, après avoir enregistré une quasi-stabilité à l'ouverture (– 0,02 %), descendait à – 0,42 % en fin d'après midi. « Le marché manque de stimulants, les *acheteurs ne sont pas là, personne* n'a envie de rien », déclarait un intervenant tandis qu'un autre ajoutait « Il ne se passe rien, il suffit de regarder le volume (160 millions après quelques minutes de transactions) ». Les investisseurs n'attendent pas d'informations particulières, les assemblées générales des grandes entreprises ont pour l'essentiel déjà eu lieu, et « rien ne semble pouvoir réveiller les échanges », estimait un analyste pour qui « le marché devrait continuer de glisser ».

Seule la mise sous surveillance par Moody's de la dette de la Société générale provoque quelques interrogations dans les salles de marché. Autre sujet de préoccupation, la dégradation du secteur immobilier et sa conséquence pour les banques. Les gestionnaires soupçonnent « des problèmes à venir, au niveau de leur bilan », selon un professionnel. Michelin après avoir clôturé en baisse vendredi évoluait peu. Le groupe numéro un mondial du pneu, dans le rouge au cours des deux exercices précédents, s'attend à une très bonne année 1992. Son patron, M. François Michelin, a déclaré, vendredi 26 juin, à ses actionnaires, réunis en assemblée *générale annuelle, qu'il s'attendait* cette année à des bénéfices « importants ». Du côté des plus fortes hausses, on notait CDME, Métrologie, Gascogne et Sogérap. En baisse, on notait Sade, Fives Lille et Olipar.

NEW-YORK, 29 juin ↑

Nette progression

Wall Street a nettement progressé lundi 29 juin, soutenue en partie par les espoirs d'un nouvel assouplissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale (Fed) pour aider la reprise économique américaine. Au terme des échanges, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est inscrit en hausse de 37,45 points à 3 319,86, soit une avance de 1,1 %. Il s'agit de la plus forte progression de l'indice depuis le 4 mai. Le volume *des transactions a été limité avec* seulement quelque 177 millions de titres échangés.

L'annonce, par le département du commerce, d'une nouvelle chute (– 5,6 %) des ventes de logements neufs en mai, à leur plus bas niveau depuis septembre 1991, a contribué à renforcer les espoirs d'un nouvel assouplissement de la politique monétaire de la Fed, selon des analystes. Le comité de l'Open Market, *instance dirigeante de la Fed, devait* se réunir mardi et mercredi pour décider de la direction de sa politique monétaire.

VALEURS	Cours du 26 juin	Cours du 29 juin
Alcoa	73 3/4	74 7/8
ATT	41 7/8	42 3/4
Boeing	39 7/8	39
Chase Manhattan Bank	27 1/2	28 1/8
Du Pont de Nemours	50 7/8	50 1/2
Eastman Kodak	39 3/4	40
Exxon	61 3/8	62 1/4
Ford	44 3/4	45 3/4
General Electric	78	79
General Motors	42 5/8	43 3/4
Goodyear	67 1/2	68
IBM	97 3/8	98 5/8
ITT	84 1/8	85 1/2
Mobil Oil	61 3/4	62 3/8
Pfizer	72	74 1/8
Schlumberger	62 5/8	63 3/4
Texaco	61 1/4	63 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	112 7/8	117
Union Carbide	26 5/8	26 7/8
United Tech.	51	51 3/4
Westinghouse	17 3/8	17 5/8
Xerox Corp.	67 3/4	67 7/8

LONDRES, 29 juin ↓

Nouveau recul

Les valeurs ont à nouveau baissé lundi 29 juin à la Bourse de Londres après avoir gagné une douzaine de *points dans la matinée. Au terme des* transactions, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en retrait de 18,3 points soit un repli de 0,7 % à 2 515,8 points. Les échanges ont été faibles avec 380,1 millions d'actions *traitées contre 637,2 millions* vendredi.

La Bourse avait ouvert sur une note confiante grâce à des achats de début de terme boursier et à la fermeté du marché à terme mais elle a *ensuite succombé au pessimisme* dans le sillage des résultats négatifs de British Steel. La tendance a également été affectée par la faiblesse de la livre après la réapparition de divisions sur l'Europe au sein du Parti *conservateur.*

TOKYO, 30 juin ↑

Reprise technique

Clôture en hausse mardi 30 juin à Tokyo, mais en dessous des plus hauts niveaux du jour. Au terme d'une séance très technique, l'indice Nikkei a progressé de 1,34 %.

D'importants achats réalisés par des fonds d'investissement étrangers ont fait monter les cours tandis que la vigueur du yen et la hausse de Wall Street, lundi, soutenaient le sentiment du marché. Toutefois, ont constaté les opérateurs, le volume était limité et les *perspectives économiques restent sombres.*

VALEURS	Cours du 29 juin	Cours du 30 juin
Ajinomoto	1 110	1 150
Bridgestone	1 100	1 130
Canon	1 380	1 380
Fuji Bank	1 230	1 290
Honda Motors	1 370	1 390
Matsushita Electric	1 300	1 310
Mitsubishi Heavy	524	530
Sony Corp	4 110	4 120
Toyota Motors	1 440	1 440

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4399	4399
Arnault Associés	235	....
B.A.C.	38	....
Bque Vernes	725	....
Boiron (Ly)	470	....
Boisset (Lyon)	229	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	750	749
Calberson	392	....
Cardif	858	858
C.E.G.E.P.	163 20	....
C.F.P.I.	288	....
C.N.I.M.	1165	1177
Codetour	289	....
Conforama	1219	....
Creeks	180	....
Dauphin	305 10	....
Delmas	1080	....
Demachy Worms Cie	353	....
Devanlay	1191	1195
Deville	187	....
Dolisos	110	....
Editions Belfond	147	....
Europ. Propulsion	182	184
Finacor	113	....
G.F.F. (group.fon.f.)	65	63 10
G.L.M.	370	....
Gravograph	140	....
Guintoli	840	....
I.C.C.	190	....
Idianova	86	....
Immob. Hôtelière	1050	1002
Interm. Computer	156	....
I.P.B.M.	55	....
Locamic	71	....
Marie Comm.	218 80	215
Molex	174	....
Publ.Filipacchi	450	459 90
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	329	....
Select Invest (Ly)	93 50	....
Serbo	274	....
Sopra	305 90	....
TF1	475 80	478
Thermador H. (Ly)	375	....
Unilog	246 50	....
Viel et Cie	95 50	....
Y. St-Laurent Groupe	830	840

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 29 juin 1992
Nombre de contrats estimés : 60 311

COURS	ÉCHÉANCES Juin 92	Sept. 92	Déc. 93
Dernier	107,46	107,70	108,02
Précédent	107,36	107,56	107,97

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Déc. 92
108	0,36	0,94	0,93	1,20

CAC 40 A TERME
(MATIF)

Volume : *13 744*

COURS	Juin 92	Juillet 92	Août 92
Dernier	1 906	1 905	1 938,5
Précédent	1 911	1 909	1 942

CHANGES

Dollar : 5,12 F ↑

Mardi 30 juin, le dollar se redressait après un repli important enregistré la veille. A Paris, le billet vert a ouvert en légère hausse à 5,12 francs contre 5,1085 francs, selon le cours communiqué lundi après-midi par la Banque de France.

FRANCFORT	29 juin	30 juin
Dollar (en DM)	1,5195	1,5270
TOKYO	29 juin	30 juin
Dollar (en yens)	125,50	125,55

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (30 juin) .... 9 7/8 - 10 %

New-York (29 juin) .... 3 1/2 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

	26 juin	29 juin
Valeurs françaises	110,90	110,50
Valeurs étrangères	99,50	98,70
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	518,70	518,80
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 915,31	1 907,30

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	26 juin	29 juin
Industrielles	3 282,41	3 319,86

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	26 juin	29 juin
100 valeurs	2 534,10	2 515,80
30 valeurs	1 963,90	1 944,70
Mines d'or	88,91	
Fonds d'Etat	94,70	94,40

FRANCFORT

	26 juin	29 juin
Dax	1 754,13	1 757,12

TOKYO

	29 juin	30 juin
Nikkei Dow Jones	15 741,27	15 951,73
Indice général	1 225,11	1 236,20

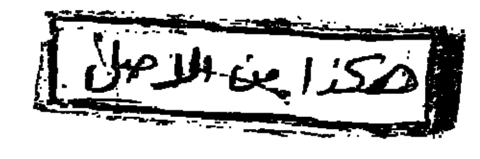
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

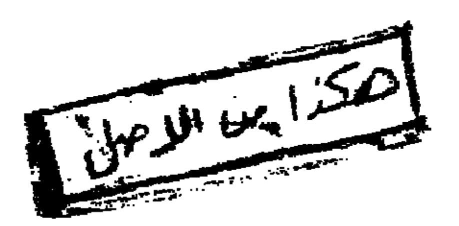
	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,1220	5,1240	5,2015	5,2065
Yen (100)	4,0762	4,0795	4,1328	4,1389
Ecu	6,8860	6,8880	6,8757	6,8828
Deutschemark	3,3610	3,3615	3,3624	3,3658
Franc suisse	3,7216	3,7259	3,7284	3,7357
Lire italienne (1000)	4,4457	4,4494	4,4085	4,4156
Livre sterling	9,7273	9,7338	9,7263	9,7395
Peseta (100)	5,3140	5,3190	5,2802	5,2909

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 3/4	3 7/8	3 3/4	3 7/8	3 15/16	4 1/16
Yen (100)	4 9/16	4 11/16	4 7/16	4 9/16	4 1/4	4 3/8
Ecu	10 1/2	10 5/8	10 1/2	10 5/8	10 1/2	10 5/8
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16
Franc suisse	9 1/16	9 3/16	9 1/16	9 3/16	9	9 1/8
Lire italienne (1000)	13 13/16	14 1/16	13 5/16	13 9/16	13 1/4	13 1/2
Livre sterling	10 1/16	10 3/16	10	10 1/8	10 1/16	10 3/16
Peseta (100)	12 1/8	12 3/8	12 1/4	12 1/2	12 3/8	12 5/8
FRANC FRANÇAIS	9 15/16	10 1/16	10	10 1/8	9 15/16	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 30 JUIN

Cours relevés à 11 h 03

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4680	C.N.E 3%	4680	....	....	....
920	B.N.P. T.P.	931	931	931	....
900	Cr.Lyon. T.P.	895	900	900	+ 0 56
1495	Renault T.P.	1540	1519	1538	- 0 13
1780	Rhone Poul. T.P.	1750	1730	1650	- 5 71
1135	Saint Gobain T.P.	1145	....	....	....
882	Thomson T.P.	882	920	920	+ 4 31
740	ACCOR	740	738	740	....
750	Air Liquide	773	779	773	....
625	Alcatel-Alsthom	653	655	649	- 0 61
1780	Als.Superm.	1774	1760	1760	- 0 79
310	A L S P I	313 10	315	315	+ 0 61
475	AGF Sté Centrale	488	480	481 20	- 1 39
850	Aux. Entrepr.	890	850	900	+ 1 12
150	Avenir H. Média	150	148 20	150 50	+ 0 33
910	Axa (ex Cie Midi)	941	940	931	- 1 06
138	Bafip	141 50	140 50	140 50	- 0 71
114	Bail-Equipem.	110	107	107	- 2 73
810	Bail Investiss.	816	819	819	+ 0 37
400	Bancaire	405	397	400 60	- 1 09
800	Bazar H.-V.	800	799	799	- 0 13
1400	Berger (M)	1402	1400	1400	- 0 14
400	Bertrand Faure	415	....	....	....
820	Bic	812	812	815	+ 0 37
1050	B.I.P.	1051	1060	1060	+ 0 86
295	BIS	311 90	311 50	301	- 3 49
370	B N P (CI)	370	368	366 50	- 0 95
760	Bollore Tech.	765	773	773	+ 1 05
3170	Bongrain	2960	3000	3005	+ 1 52
665	Bon-Marché	654	660	659	+ 0 76
590	Bouygues	566	564	560	- 1 06
108	BP France	98 10	101 90	100	+ 1 94
1090	B S N	1102	1101	1096	- 0 54
1180	Canal Plus	1204	1214	1212	+ 0 66
280	Cap Gem.S.	275 90	276 50	272	- 1 41
2610	Carrefour	2624	2620	2622	- 0 08
148	Casino	155 80	156	155 70	- 0 06
92	Casino ADP	96	95	96	....
505	Castorama D.I.	473 50	481 50	481 60	+ 1 71
178	C.C.F.	183 90	183 80	182 10	- 0 98
40	CCMC Ly	40	40	40	....
405	C.D.M.E.	430	430	423	- 1 63
172	C.E.G.I.D.	166	165 50	165 50	- 0 30
87	Cerminex (Ny)	85	85	85	....
385	C.E.P. Comm.	380	372 20	372	- 2 11
120	Cerus	119 10	122	120	+ 0 76
750	Cetelem	740	740	740	....
235	CF Int.	240 20	239 90	240	- 0 08
280	CGI Info.	320	316	316	- 1 25
1090	C G I P	1105	1082	1082	- 2 08
645	CGP	650	....	....	....
1180	Chargeurs S A	1221	1200	1208	- 1 06
315	Christian Dior	335 50	338	340	+ 1 34
585	C I C A (M)	570	570	570	....
385	Ciments franc.	375	380	386	+ 2 93
730	Clarins	723	720	713	- 1 38
480	Club Méditer.	483	486 90	482	- 0 21
183	CMB Packa.	186 50	185 10	186 50	....
805	Colas	823	815	815	- 0 97
245	Cpt. Entrep.	215	205	205	- 4 65
1090 80	Compt. Mod.	1048	1080	1080	+ 3 05
235	CPR (Paris Réé.)	241	243	244	+ 1 24
870	Créd. Foncier	866	888	860	- 0 69

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
230	Crédit Loc France	251	248 90	248 30	- 1 08
550	Cr Lyon.(CI)	549	545	549	....
945	Credit Nat.	917	919	919	+ 0 22
270	CSEE	280	275	279	- 0 36
3210	Damart	3245	3210	3210	- 1 08
390	Dassault Aviation	381	378 10	378 10	- 0 76
174	Dassault Electr.	174 50	174 50	174 50	....
1760	De Dietrich	1755	1765	1755	.
78	Dév.P.d.C.(Lå)	77	....	...	...
125	Dév.R.Sud-Est	118	117	118	..
350	D M C	342	349	350	+ 2 34
410	Docks France	423	423	425	+ 0 47
295	Dynaction	280	280	281	+ 0 36
2240	Eaux (Gle)	2195	2193	2225	+ 1 37
890	E.B.F.	880	880	840	- 4 55
440	Ecco	450	459	440	- 2 22
375	Elf Aquitaine	372 40	376	376 90	+ 1 21
1050	ElfSanofi(ExSanofi)	1060	1068	1059	- 0 09
265	Erap-Elf (Certif)	264	262	262	- 0 76
675	Eridania-Beghin	649	659	666	+ 2 62
410	Essilor	431	434 90	435	+ 0 93
210	Essil.Int.(DP)	209	210	210	+ 0 48
750	Esso	770	772	772	+ 0 26
1370	Eurafrance	1490	1449	1480	- 0 67
680	Eurocom	675	671	675	....
112	Eurodisneyland	109	108 10	108 20	- 0 73
970	Europe 1	1010	1010	1000	- 0 99
35	Eurotunnel	34 85	35	34 90	+ 0 14
1400	Exor	1450	....	....	....
120	Finextel	111	111	110 50	- 0 45
390	Fives Lille	326	326	328	+ 0 61
3200	Fromager. Bel	3400	3405	3405	+ 0 15
2190	Gal.Lafayette	2030	2020	2020	- 0 49
1770	G.A.N.	1701	1735	1730	+ 1 70
540	Gascogne (B)	543	549	549	+ 1 10
1430	Gaz et Eaux	1420	1420	1420	....
715	Géophysique	714	712	718	+ 0 56
665	Gerland Ly.	665	665	665	....
720	Groupe André SA	700	689	666	- 4 86
560	Groupe Cité	518	....	....	....
415	GTM-Entrep.	437	438	437	....
1700	Guyenne-Gas.	1700	....	....	....
127	Hachette	128 50	130	127	- 1 17
515	Havas	498	495	493 30	- 0 94
300	Idia	303	303	303	....
340	Imétal	328 50	326	326	- 0 76
134	Immob. Phénix	128	126	127 80	- 0 16
106	Ingénico	103 60	101 20	102 50	- 1 06
6640	Inst. Mérieux	6540	6540	6540	....
470	Interbail	419 50	421	408	- 2 74
770	Intertechnique	776	....	....	....
835	J. Lefebvre	850	840	840	- 1 18
465	Klepierre	480	478	478	- 0 42
750	Labinal	715	735	720	+ 0 70
340	Lafarge	343 90	346	342 20	- 0 49
330	Lebon	325	325	325	....
4670	Legrand	4720	4730	4686	- 0 74
2600	Legrand (DP)	2570	2600	2570	....
430	Legris Industries	410	440	430	+ 4 88

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
740	Locindus	733	735	733	
3930	L.V.M.H.	3888	3883	3882	- 0 15
525	Lyon.Eaux/Dumez	537	532	534	- 0 56
95	Majorette Ly.	105 50	104	104	- 1 42
300	Mar. Wendel	297	297	297	....
180	Matra	182	180	180	- 1 10
495	Merlin-Gerin	489 50	495	490	+ 0 10
85	Metaleurop	80 10	79 50	78	- 2 62
35	Métrologie In.	34	33 60	33 60	- 1 18
192	Michelin	206 40	205 20	205 20	- 0 58
156	Min. Salsig (Ms)	156 10	...		...
72	MMB	68 80	68 50	68 40	- 0 58
152	Moulinex	157	153 50	154	- 1 91
1050	Navig. Mixte	1020	1015	1015	- 0 49
118	Nord-Est	121 10	120 50	121	- 0 08
265	Nordon (Ny)	265	260	260	- 1 89
650	Nouv Galeries	648	647	647	- 0 15
141	Olipar	120	116	119	- 0 83
890	Oréal	927	927	922	- 0 54
385	Paribas	346	346	345	- 0 29
192	Pechiney Int.	183	183	183 80	+ 0 44
340	Pechiney (CIP)	341 70	333	335	- 1 95
1570	Pernod Ricard	1670	1672	1650	- 1 20
745	Peugeot	716	718	714	- 0 28
360	Pinault	370 50	370	370 10	- 0 11
750	Plastic-Omn.	789	795	795	+ 0 76
560	Poliet	543	550	545	+ 0 37
720	Primagaz	744	742	749	+ 0 67
770	Printemps	790	782	782	- 1 01
896	Promodès	706	708	705	- 0 14
535	Radiotechn.	550	560	551	+ 0 18
5800	Redoute (La)	5670	5790	5790	+ 2 12
170	Remy Cointreau	168 50	168 10	170	+ 0 89
620	R. Poulenc CIP	611	613	609	- 0 33
305	Rober Franc.	286	290	290	+ 1 40
60	Rochette(La)	60 50	61 10	61 40	+ 1 49
2230	Roussel Uclaf	2235	2250	2250	+ 0 67
3050	R. Impé.Ly *	3034	3030	3030	- 0 13
178	Sade (Ny)	165 10	170	170	+ 2 97
2190	Sagem	2190	2190	2190	....
565	Saint Gobain	567	565	564	- 0 53
1260	Saint Louis	1257	1250	1255	- 0 16
1360	Salomon Ly.	1415	1440	1410	- 0 35
315	Salvepar (Ny)	310	310	305	- 1 61
1350	S A T	1390	1405	1405	+ 1 08
245	Saul. Châl.	235 10	237	237	+ 0 81
1080	Saupiquet (Ns)	1084	1083	1083	- 0 09
635	Schneider	622	630	624	+ 0 32
14	SCOA	14 90	15	15	+ 0 67
350	Scor s.a.	364	364	360	- 1 10
2080	S.E.B.	2065	2030	2030	- 1 69
420	Sefimeg	414	410 10	413	- 0 24
126	Selectibanque	128 20	126	126	- 0 16
215	Sextant A.	198	200	200	+ 1 01
710	S F I M	686	680	680	- 0 73
210	S.G.E.	202	207	203	+ 0 50
410	Simco	400	395	399	- 0 25
665	St. Rossignol	674	674	660	- 2 08
450	Sligos	469	461	461	- 1 71

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
505	Société Géné	495	494	493 20	- 0 36
54	Sodexco(B)	58	58	58	...
100	Sodero(Ns)	105	101	101	- 3 81
1020	Sodexho	1024	1026	1020	- 0 39
74	Sogenal(Ny)	71	74 95	70 15	- 1 20
420	Sogerap	395 10	412	395	- 0 03
1490	Sorn-Allib.	1450	1465	1465	+ 1 03
395	SOPHIA	397 50	400	395	- 0 63
1700	Source Perrier	1700	1700	1700	....
785	Sovac	780	794	776	- 0 51
320	SPEP	312	312	310	- 0 64
315	Spie-Batignol.	319 50	328 50	328 50	+ 2 82
800	Strafor Facom.	790	793	792	+ 0 25
295	Suez	289	287	286 80	- 0 76
1030	Synthelabo	1019	1019	1020	+ 0 10
150	Thomson CSF	154	154 20	153 50	- 0 32
235	Total	235 50	237 50	238 10	+ 0 25
181 50	- (certif)	175	174 50	175 10	+ 0 06
210	Truffaut Fin.	217	218	215	- 0 92
475	U.A.P.	491	494 50	492 50	+ 0 31
295	U F B Locab.	301	309	305	+ 1 33
650	U I C	627	625	626	- 0 16
445	U I F	430	425	426	- 0 93
750	U I S	770	780	780	+ 1 30
425	Unibail	422	422 90	421	- 0 24
750	Valéo	786	776	780	- 0 76
205	Vallourec	186 30	195 90	191	+ 2 52
280	Via Banque	265	270	265	..
320	Worms et Cie	317	287	318 80	+ 0 57
1250	Zodiac	1225	1250	1270	+ 3 67
1060	Elf Gabon	1045	1045	1064	+ 1 82
111	Amax	106 60	....	...	...
143	Amer. Barrick	140 70	141 80	141 80	+ 0 78
124	Amer. Express	120	121 10	121 80	+ 1 50
220	A.T.T.	215 70	219 60	220 50	+ 2 23
167	Anglo Amer C.	165 60	....	....	....
285	Amgold	277	280	279 30	+ 0 83
240	Banco Santander	238	....	....	....
815	B.A.S.F.	805	801	801	- 0 50
950	Bayer	954	949	938	- 1 68
54	Blenheim Plc	51	51 50	51 50	+ 0 98
34	Buffelsfont.	33	33	33	....
137	Chase Manh.	140 30	144	143 10	+ 2 00
2700	Daimler Benz	2623	2601	2600	- 0 88
121	De Beers	121 60	..	...	....
2320	Deutsche Bank	2320	2337	2328	+ 0 34
1150	Dresdner Bank	1147	1141	1134	- 1 13
59	Driefontein	57 50	58	58	+ 0 87
260	Du Pont-Nem.	260	259	258	- 0 77
210	Eastman Kodak	208	206 40	206 40	- 0 77
13	East Rand	12 80	12 40	12 70	- 0 78
31	Echo Bay	29 85	31	31	+ 3 85
230	Electrolux	225	....	....	....
129	Ericsson	131	127	127	- 3 05
325	Exxon Corp.	312 20	319	319	+ 2 18
240	Ford Motor	242	236 50	236 50	- 2 27
46	Freegold.	45 80	45 60	45 60	- 0 44
17	Gencor	17 50	..	...	...
405	Gén. Elect.	402 40	407	407 10	+ 1 17

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
225	Gén. Motors	220	225 90	225 90	+ 2 68
345	Gén. Belgique	348	...	.	...
47	Gd. Métropol.	45	45	45	..
55	Guinness	53 50	53 50	53 50	...
21	Hanson PLC	20 80	20 90	20 90	+ 0 48
23	Harmony Gold	21 80	22	22	+ 0 92
360	Hewlett Packard	351	..	..	....
32	Hitachi	30 70	31	30 90	+ 0 65
855	Hoechst	840	..	.	...
69	Homestak.	67	68 60	68 60	+ 2 39
118	I.C.I.	119 20	118 80	118 50	- 0 59
500	I.B.M.	502	507	506	+ 0 80
335	I T T	335	337 50	337 60	+ 0 78
177	Ito Yokado	178 90	175 50	175	- 2 18
53	Matsushita	53 50	53 50	54	+ 0 93
3 55	Maxwell	3 55	....	...	..
235	Mc Donald's	238 50	241 50	241 50	+ 2 11
265	Merck	249 50	251 80	253 40	+ 1 56
505	Minnesota M.	485	492 30	492 30	+ 1 51
37	Mitsubishi	35 50	35 40	35 30	- 0 56
335	Mobil corp.	320	...	.	..
280	Morgan J.P	285	289	288 50	+ 1 23
36400	Nestlé	36360	36260	36480	+ 0 33
134	Norsk Hydro	134	131 20	131 20	- 2 09
96	OFSI.	96 10	98	98	+ 1 98
1680	Pétrofina	1729	1735	1728	- 0 06
390	Philip Morris	376 10	376 90	378	+ 0 51
91	Philips	92 10	92	92	- 0 11
56	Placer Dome	51 80	52 50	51 65	- 0 29
500	Procter Gamble	476	474	474	- 0 42
180	Quilmès	178	..	....	...
22	Randfontein	20 90	21	21 10	+ 0 96
280	Rhone Poul. Rorer	275	280 20	281	+ 2 18
455	Royal Dutch	449 60	450	450	+ 0 09
58	R T Z	59 20	59 30	59 60	+ 0 68
1 70	Saat.& Saatchi	1 66	1 70	1 64	- 1 20
28	St Helena	27 80	28	28 50	+ 2 52
345	Schlumberger	326 40	328	330	+ 1 10
48	Shell transp	49	...	...	....
2250	Siemens	2250	2215	2217	- 1 47
400	Siemens Nixdorf	399	400	405	+ 1 50
168	Sony	169 50	169 70	169 70	+ 0 12
54	Sumitomo Bank	52 80	54	54	+ 2 27
168	T.D.K.	169	...	....	.
56	Telefonica	56	55 50	55 15	- 1 52
25	Toshiba	26 50	26 80	26 40	- 0 38
545	Unilever	550	552	554	+ 0 73
265	Unit.Techn.	261 10	265 20	265 20	+ 1 57
255	Vaal Reefs	245	247 30	248	+ 1 22
1370	Volkswagen	1255	....	...	....
380	Volvo	355 50	..	....	....
141	West. Deep	130 90	129	127	- 2 98
360	Xerox Corp.	348	..	....	....
104	Yamanouchi	97 60	100	98	+ 0 41
3 90	Zambia Cop.	3 86	3 94	3 89	+ 0 78

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 90	7 40
Emp.Etat 9,8%78	100 02	9 47
10,80% 79/94	101 30	8 85
Emp.Etat 13,4%83	104 70	7 03
Emp.Etat 12,2% 84	100 42	8 86
10,26% mars 86	103 60	3 09
OAT 10% 5/2000	....	0 93
OAT 9,9% 12/1997	103 61	5 41
OAT 9,8% 1/1996	102 19	4 07
PTT 11,2% 85	106 20	6
CFF 10,30% 88	102 50	4 10
CFF 10,25% nov 90	105 90	3
CNA 10 % 1979	100 60	3 24
CNB Bques 5000F	98 30	4 44
CNB Paribas 5000F	98 05	4 44
CNB Suez 5000F	98 05	4 44
CNE 11,5% 85	101	10 32
CNI 1/82 5000F	98 30	4 44
CNT 9 % 88	....	1 88
CRH 10,90% déc.85	107 05	4 90
CHARB FCE 3% 100	139	....
CNCA	....	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	630	....
Ly. Eaux cv 6,5%	787	....
Thoms. cv 9,2% 86	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (sté fin.)	800	800
Applications Hydr.	1540	....
Arbel	510	509
Bains C.Monaco	960	973
B.Hypoth.Europ.	361 90	....
B.N.P. Intercont.	375	....
Beghin-Say (C I)	495	491
Bénédictine	2730	....
Bidermann Internat.	460	....
Blanzy Ouest	3055	....
B T P	62	60
Cambodge	1200	....
Carbone Lorraine	470	475
Case Poclain	8 20	....
C.B.C.	337 90	335
C.E.G.F (Frigor.)	695	....
Centenaire Blanzy	400	....
Cerabati	38	....
Champex Ny	63 10	....
CIC (CIP)	215	215
C.I.M.	1350	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2738	....
Cogifi	322	320
Comiphos	604	....
Cie Industrielle	5930	....
Cpt Lyon Alemand	362	351 90
Concorde	646	635
Constr.Méc.Prov.	20	....
Crédit Gén.Ind.	81	....
Cr Universel (Cie)	311	....
Darblay	645	....
Degremont	1907	....
Delmas Vieljeux	2727	....
Didot Bottin	599	....
Eaux Bassin Vichy	2930	....
Eaux Vittel	850	....
Ecia	390	386 50
Ent.Mag. Paris	4200	....
Etex (ex Eternit)	2060	2050
Finalens	301 10	....
F.I.P.P.	93 70	....
F.N.A.C.	1920	1950
Foncière (Cie)	489	....
Fonc.Lyonnaise	635	634
Foncina	400	....
Fougerolle	824	856
France I.A.R.D.	590	....
France SA (La)	1800	1809
From. Paul-Renard	1429	....
Gaumont	456	456
Genefim	336 90	327
Gévelot	499	....
G.F.C.	329	332 80
Groupe Victoire	982	....
G.T.I (Transport)	220	....
Immobail	321 10	320
Immobanque	590	608
Im.Marseillaise	4940	...
Immofice	380	385
Invest.(Sté Cle.)	3200	3200
Lambert Frères	289 80	....
Lille Bonnières	938	....
Locafinancière	516	....
Louis Vuitton	637	656
Louvre	2749	2745
Loca	770	....
Machines Bull	31 10	31
Mag.Uniprix	182 50	....
Magnant	550	....
Métal Déployé	470	...
Mors	71 50	69 50
Navigation (Nle)	200	....
Optorg	275	....
Oréal (Cl)	475	475
Origny-Desvroise	740	...
Palais Nouveauté	1450	.
Paluel Marmont	630	.
Parfinance	162 50	....
Paris France	196	....
Paris Orléans	220	....
Partiena Invest	261 70	....
Pathé Cinéma	1005	....
Piper Heidsieck	1050	....
Porcher	480	....
Promodès (CI)	378	....
Publicis	760	759
Rochefortaise	123	....
Rosario	165	161
Rougier	242	....
S.A.C.E.R.	428 60	....
S.A.F.A.A.	190	....
S.A.F.I.C Alcan	221 20	....
Saga	400	....
Saint Dominique (F.)	108	108
Salins du Midi	621	621
Savoisienne M.	160	....
S.C.A.C.	756	....
Senelle	426 10	430
S.Etud.Part. (M)	140	....
Silic	590	590
Simim	122	....
S.I.P.H.	118	...
S.M.C.I.	100	...
Sofal	700	...
Soffo	326	....
Sofical	1100	....
Sofiram (ex Satam)	77	....
Sofragi	2500	....
Soudure Autogène	800	800
Sovabail	370 50	....
Stena	476	....
Taittinger	2700	2695
Testut-Aequitas	210	....
Tour Eiffel	204	....
Ufiner	1150	....
Vicat	495	..
Viniprix	1600	....
Virax	120	....
Maroc Sté Brasserie	300	...

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	615	...
Akzo Nv Sico	455	...
Alcan Aluminium	107 40	....
American Brands	259	....
Arbed	620	....
Asturienne Mines	96 10	....
Banco Popular Espa.	576	....
B.Reglements Int.	17000	..
Can.Pacifique	75 45	....
Chrysler Corp	111	...
C I R	6 70	....
Commerzbank	840	..
Dow Chemical	295	296 50
Fiat	22 90	...
GBL (Brux Lamb.)	495	....
Gevaert	1019	....
Glaxo Holdings Ltd.	68	....
Goodyear Tire	340	..
Grace and Co (WR)	180	....
Honeywell Inc. Inc.	356	....
Johannesburg	89	...
Koninklijke Pakhoed	132 30	....
Kubota	17 50	....
Midland Bank	40 05	...
Noranda Mines	75 65	...
Olivetti priv.	9 15	..
Pfizer Inc.	369	378 10
Ricoh	21 90	..
Robeco	282 50	277 80
Rodamco NV	144 50	145 60
Rolinco	272 30	274
Saipem	6	...
Sema Group	25 50	...
SKF Aktiebolaget	98	..
Tenneco Inc	240	...
Thorn Electrical	80	....
Toray Ind.	23 50	...
West Rand Cons.	5 70	...

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	290	
Calciphos	99	...
C G H Cogenbor	11	..
Coparex	610	...
Drouot Assurances	339	....
Electro-Banque	301	....
Europ. Accum.	77 50	..
Europ Soufres Ind.	19	...
Gachot S.A.	56 10	..
Guy Degrenne	422	...
Lecteurs du Monde	167	....
Nicolas	1090	...
Particip. Perrier	350	...
Quadrant	22	..
Rorento N.V.	219 20	....
St-Gobain-Emballage	1812	....
S.E.P.R.	1256	...
S.M.T. Goupil	0 40	..
S.P.R. act. B.	265	....
Waterman	1100	...

SICAV (sélection) 29/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	196 65	191 39
Agepargne	797 71	774 48
Améri-gan	6838 35	6575 34
Amplia	268059 07	268059 07 ◆
Amplitude	623 86	605 69
Arbitrages Court.T.	7261 84	7261 84
Associc	1098 43	1098 43
Atout Futur	417 16	406 99
Aurecic	1137 15	1104 04
Avenir Alizes	1695 90	1662 65 ◆
Axa Capital	169 31	164 38
Axa Court Terme	7986 97	7986 97
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	897 56	871 42
Axa Europe	131 74	127 90
Axa Investiments	107 55	104 42
Axa NPI.	116 83	113 43
Axa Ob.Fr.Exerans	139 62	135 55
Axa Prem.Ex.Agepre.	114 21	110 88
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	139 70	135 63
Axa Valeurs PER	122 58	119 01
Cadence 1	1050 42	1029 82
Cadence 2	1039 53	1019 15
Cadence 3	1031 62	1011 39
Capimonetaire	6336 12	6329 79
Capoblig	6409 73	6284 05
Captacic	1311 29	1291 91
Coexis	1320 68	1288 47
Comptavalor	3532 34	3527 05
Convertimmo	349 76	342 90
Credinter	449 34	436 28
Credit Mutuel Capital	1283 58	1258 41 ◆
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	673 91	673 91 ◆
Cred.Mut.Ep.Indus.	96 49	93 91 ◆
Cred.Mut.Ep.J.	69975 60	69975 60
Cred.Mut.Ep.long.T	191 81	186 48 ◆
Créd.Mut.Ep.Monde	1131 86	1101 57 ◆
Cred.Mut.Ep.Quatre	1086 24	1057 17 ◆
Dieze	1331 93	1299 44
Drouot France	858 74	833 73
Drouot Sécurité	224 21	217 68
Ecocic	1072 96	1041 71
Ecupar	126 79	123 10
Ecureuil Capitalisation	2571 94	2546 48
Ecureuil Géovaleurs	2321 01	2253 41
Ecureuil Invest.	451 67	438 51
Ecureuil Monepremiere	67430 34	67430 34 ◆
Ecureuil Monétaire	39660 82	39660 82 ◆
Ecureuil Trésorerie	2447 18	2447 18
Ecureuil Trimestr.	2009 66	1989 76
Elicash	2 811995	2 811995 ◆
Energia	262 35	250 45
Eparcic	3622 51	3622 51
Eparcourt-Sicav	4338 11	4327 29
Epargne Associat.	25449 25	25159 48
Epargne Capital	10738 28	10631 96
Epargne Croissance	1687 68	1642 51
Epargne Obligat.	193 56	188 38
Epargne Premiere	14418 01	14310 68 ◆
Epargne-Unie	1260 72	1229 97
Epargne Valeurs	428 50	417 03
Eufi Cash capi.	8387 37	8387 37 ◆
Eufinvest capi	666 10	646 70 ◆
Eurocic Leaders	1106 13	1073 91
Eurodyn	1217 31	1187 62
Euro Gan	6398 47	6150 45
Europe Nouvelle	560 50	535 08
Fonsicav	14501 18	14501 18
France-gan	9878 87	9498 91
France Garantie	259 41	258 89
France Index Sicav	113 51	110 19
France Obligations	488 44	463 80

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	485 22	471 09
Francic Pierre	102 60	99 61
Francic-Regions	1222 73	1187 12
Fructi-Associations	35 49	35 49
Fructi-Capi	41 98	41 36
Fructidor	235 89	232 40
Fructifrance action C.	925 44	902 87
Fructifrance action D.	904 71	882 64
Gestilion	14845 70	14771 84
Gest.Associations	168 51	164 80
Horizon	1224 20	1188 54 ◆
HLM Monétaire	14010 72	14010 72
Indust.Fse Court T.	1478 93	1478 93 ◆
Interepar	103637 44	100618 87
Interoblig	13682 24	13413 96
Intersélection Fce	536 58	526 06
Japacic	149 74	145 38
Jeunepargne	287 88	283 43
Latitude	2288 49	2285 09
Lion C.T.	12628 09	12628 09
Lion L.T.	6516 31	6326 51 ◆
Lion Association	11310 63	11310 63
Lion Institution	29551 94	29478 24
Lionplus	977 30	958 14
Lion Trésor	2109 66	2088 77
Lion 20 000	26407 05	26407 05
Livret Bourse Inv.	566 37	549 87
Livret Portefeuil.	698 70	678 35
Méditerranée	177 47	172 30
Mensuel CIC	10173 73	10073
Monedem	68427 17	68427 17
Mone.J.	73080 47	73080 47 ◆
Monévalor	82533 14	82533 14
Mutualité dépôts	13518 83	13489 85
Mutuelle Unie Sel.	134 78	130 85
Natio Court Terme	285915 00	285915
Natio-Epargne	17726 15	17550 64
Natio-Ep. Ret.	129 77	126 30
Natio Eparg.Trésor	7812 15	7796 56
Natio-Imm	1108 96	1079 28
Natio-Inter	1383 03	1346 01
Natio-Monétaire	25468 32	25468 32
Natio-Patrimoine	1341 29	1305 39
Natio-Placements	64464 51	64464 51
Natio-Revenu	1026 62	1016 46
Natio Sécurité	12138 49	12138 49
Natio-Valeurs	878 66	855 14
Nippon-Gan	4701 24	4520 42
Nord Sud Dévelop.	1572 48	1569 34
Obli-Associations	152 13	150 62
Oblicic-Mondial	2607 27	2588 74
Oblicic-Régions	1103 12	1086 82
Oblifutur	2843 21	2773 86
Oblig. tres caté.	178 59	173 98
Oblilion	1343 64	1330 34
Oblisécurité Sicav	12985 52	12985 52
Oraction	986 33	982 27
Orvalor	6692 23	6561 01
Paribas Capitalisation	1492 59	1470 53
Paribas Opportunités	125 75	120 62
Paribas Patrimoine	571 06	547 78
Patrimoine Retraite	223 54	219 18
Parvalor	623 40	611 18
Placement A.	1467 38	1438 61
Placement J.	7275 40	7260 88
Placement M.	67401 32	67266 79
Placement Nord	982 53	963 26
Pléiade	133 34	129 77
Poste Croissance	21910 14	21888 25
Poste Gestion	66181 43	66181 43 ◆
Première Oblig.	10644 38	10633 76

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	110 19	109 10
Priv'Associations	29841 01	29641 01
Profileus	1011 20	986 54
Quartz	132 91	129 67
Réalvalor	771 56	756 43
Rentacic	161 10	158 72
Revenus Trimestr.	5298 47	5246 01
Revenu-Vert	1138 32	1121 50
St Honoré Vie & Santé	981 33	936 83
St Honoré Bons du Tr.	11303 14	11246 91
St Honoré Global	224 15	213 99
St Honoré Invest.	774 22	739 11
St Honoré Pacifique	560 52	535 10
St Honoré PME.	528 84	504 86
St Honoré Real	15061 62	15001 61
Sécuricic	1754 31	1754 31
Sécuri-Gan	12907 43	12654 34
Sécuritaux	1401 42	1401 42
Sicasdan	712 63	702 10
Sicav Associations	1856 77	1856 77
SR-CNP Assur.	641 34	622 66
S G. Fr. opportunités	1187 35	1164 07
Sicav 5.000	443 43	431 56
S.I. Est.	1293 30	1255 63
Slivafrance	713 07	693 99
Slivam	385 92	375 59
Slivarente	206 86	202 80
Slivinter	418 15	406 96
S.N.I.	1099 08	1067 07
Sogenfrance	1125 14	1103 08
Sogépargne	316 01	309 81
Sogevar	1037 58	1017 24
Sogister	1256 06	1231 43
Soleil Investissements	561 74	540 13
Solstice	2149 29	2143 93
State Street Act. Eur	10026 21	9687 16 ◆
State Street Act. Frce	11105 28	10781 83 ◆
St. Str. Act.Japon	9622 56	9297 16 ◆
State Street Emer. Mts	11215 58	10676 37 ◆
St.Street OAT Plus	10171 54	9972 10 ◆
Stratégie Actions	812 28	781 02
Stratégie Rendement	1401 21	1357 10
Technocic	1079 32	1047 88
Techno-Gan	5580 94	5386 29
Thesora	664 09	657 51
Trésor Plus	1285 88	1273 15
Trésor Trimestriel	1031 31	1021 10
Trésoricic	130642 29	130642 29
Trilion	5110 04	5044 46
UAP Investissement	426 82	411 39
UAP Actions France	597 51	575 91
UAP Act. Select	616 29	593 05
UAP Aedificandi	522 66	503 79
UAP Alizé	196 65	189 54
UAP Alto Sicav	155 65	150 02
UAP Moyen Terme	139 65	134 60
UAP Premiere Cat.	10732 97	10345 03
Uni-Associations	123 82	123 82 ◆
Uni-Foncier	1181 42	1152 60
Unifrance	593 48	578 99
Uni-Garantie	1288 77	1263 48
Uni Régions	1376 35	1342 78
Univar	237 74	237 74 ◆
Univers Actions	1238 83	1208 61
Univers Obligations	1773 95	1730 66
Valorg	2062 89	2060 83
Valrual	53610 87	53684 08

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 200	5 192	....	....
Ecu	6 902	6 895	....	....
Allemagne (100 dm)	338 760	336 250	....	....
Belgique (100 F)	16 380	16 339	....	....
Pays-Bas (100 fl)	298 890	298 450	....	....
Italie (1000 lires)	4 451	4 448	....	....
Danemark (100 krd)	87 600	87 570	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 817	9 802	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 770	2 766	....	....
Suisse (100 f)	372 880	373 900	....	....
Suède (100 krs)	93 210	93 130	....	....
Norvège (100 k)	86 100	86 050	....	....
Autriche (100 sch)	47 843	47 780	....	....
Espagne (100 pes)	5 346	5 340	....	....
Portugal (100 esc)	4 055	4 053	....	....
Canada (1 $ can)	4 356	4 349	....	....
Japon (100 yens)	4 111	4 127	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/6
Or fin (kilo en barre)	56500	.....
Or fin (en lingot)	56650	.....
Napoléon (20f)	329	.....
Pièce Fr (10 f)	350	.....
Pièce Suisse (20 f)	325	.....
Pièce Latine (20 f)	325	.....
Souverain	430	.....
Pièce 20 dollars	1945	.....
Pièce 10 dollars	950	.....
Pièce 5 dollars	625	.....
Pièce 50 pesos	2135	.....
Pièce 10 florins	336	.....

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Une histoire du film policier français : l'Assassinat du Père Noël (1941), de Christian-Jaque, 18 h 30 ; le Monte-charge (1961), de Marcel Bluwal, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29-)

Le *Cinéma polonais : la Structure (1989*, v.o. s.t.f.), de Pawel Lozinski ; En plein jour (1981, v.o.), d'Edward Zebrowski, 14 h 30 ; Hôtel Pacific (1975, v.o. s.t.f.), de Janusz Majewski, 17 h 30 ; Paysage après la bataille (1970, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Wajda, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie porte Saint-Eustache Forum des Halles (40-26-34-30)

Polars en Seine : Jeune Public : Spot RTL (1985), Superman II (1980, v.o.) de Richard Lester, 14 h 30 ; Feuilleton : Vidock : Vidocq (1967) de Marcel Bluwal, 16 h 30 ; Détectives privés : Léo Malet privé de Paris (1984) de Gilles Brunet, les Rats de Montsouris (1986) de Maurice Frydland, *18 h 30 ; Enquêtes policières :* Commissariat (1985) d'Alain Lasfargues, Bande annonce : Un dimanche de flics (1983) de Michel Vianey, Flic Story (1975) de Jacques Deray, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A BRIGHTER SUMMER DAY (TAIWAN, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
APRÈS L'AMOUR (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
ARRÊTE OU MA MÈRE VA TIRER! (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; *Pathé Clichy*, 18e (45-22-47-94).
ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
AU PAYS DES JULIETS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
AUX COEURS DES TÉNÈBRES (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).
BARTON FINK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
BEETHOVEN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e *(43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille*, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
BEZNESS (Fr.-Tun.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
BORDER LINE (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
CARNE (**) (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
CÉLINE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
CINQ FILLES ET UNE CORDE (TAIWAN, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
CROC-BLANC (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93).
DEAD AGAIN (*) (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).
DELICATESSEN (Fr.) : Forum Orient *Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC* Triomphe, 8e (45-74-93-50).
DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DOC HOLLYWOOD *(A., v.o.)* : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e *(45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e* (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Épée de Bois, 5e *(43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos* salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; *Elysées Lincoln*, 8e (43-59-36-14).
FACE A FACE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
FACES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
LA FAMILLE ADDAMS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
FAUTE DE PREUVES (Brit., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).
FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES FILMS NOUVEAUX

DEVENIR COLETTE. Film américain de Denny Huston, v.o. : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Clichy, 18e *(45-22-47-94).*

L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
HOOK (A., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Saint-Lambert, 15e *(45-32-91-68).*
I WAS ON MARS (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LES IMPOSTEURS (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e *(43-20-32-20).*
INDOCHINE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
IP5 (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e *(47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon*, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e *(43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille*, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, *15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama*, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94).
JERSEY GIRLS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet *Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V*, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
JFK (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
KAFKA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LATINO BAR (Esp.-Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES MAMBO KINGS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
MEDICINE MAN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
MY GIRL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES NERFS A VIF (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
OPENING NIGHT (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LE PÈRE DE LA MARIÉE (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LA PLANÈTE BLEUE (Can.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
LA PUTAIN (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e *(47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e* (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e *(43-35-30-40) ; Gaumont Alésia*, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
LE RETOUR DE CASANOVA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).
ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
ROCK-O-RICO (A., v.f.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE ROI ÉBAHI (Esp.-Fr.-Por., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
ROOM SERVICE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
SANG CHAUD POUR MEURTRE DE SANG-FROID (A., v.o.) : Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).
LA SENTINELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, *2e (47-42-60-33)* ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e *(45-62-41-46) ; Grand Pavois*, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : *Paramount Opéra*, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
SUVARNAREKHA (Ind., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).
TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand *Pavois, 15e (45-54-46-85)*.
THE PLAYER (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e *(45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille*, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), *8e (42-56-52-78) ; Grand* Pavois, 15e (45-54-46-85).
TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
TRUST ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
TWIN PEAKS (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
VAN GOGH (Fr.) : *Studio des Ursulines*, 5e (43-26-19-09).
LE VENT SOMBRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e *(45-62-41-46).*
VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).
VIDÉOKID (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).
LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LE ZÈBRE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e *(45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e* (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e *(36-65-75-14) ; Miramar*, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES SÉANCES SPÉCIALES

A TOUTES VITESSES () : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 20 minutes.
AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam. 13 h 30.
ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h, ven. 18 h 45.
APOCALYPSE NOW (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h 15, jeu., lun. 15 h 15.
ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.-DANOIS) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 16 h, sam. 14 h.
BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 14 h.
BLANCHE NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam., dim. 15 h 30 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h, sam., dim. 13 h 30, 15 h.
BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (copie neuve) mer. 20 h, jeu., ven., sam. 16 h, dim. 20 h 10, lun., mar. 20 h.
CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 16 h 45, dim. 15 h.
CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.
LES COMMITMENTS *(IRLANDAIS*, v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 30, mar. 22 h 15 + jeu. 13 h 45.
LA COTE D'ADAM (Sov., v.o.) : Studio *28, 18e (46-06-36-07) mar., jeu. à 19 h*, 21 h.
LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e *(43-54-42-34) mer., avec.*
LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.
DINOSAURES *(A., v.f.) : Saint-*Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30.
DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h.
EASY RIDER (A., v.o.) : Le Berry Zèbre, *11e (43-57-51-55) mer. 22 h.*
LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 19 h, mar. 21 h.
LES ENFANTS DU NAUFRAGEUR *(Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85)* mer. 15 h 30.
EUROPA (DANOIS-Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., mar. 22 h.
FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 15 h, dim. 13 h 30.
FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer 10 h 55.
LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30.
LE GRAND BLEU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (SR - version longue) mer. 21 h.
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 16 h 45, dim. 17 h.
HENRY V (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 21 h 20.
JULES ET JIM *(Fr.) : Les Trois Luxem*bourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. 12 h.
LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., *mar. 20 h.*
LE MAGICIEN D'OZ (A., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h (30 F, 16 F pour les - de 14 ans).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (english subtitles) mer. 10 h 30.
METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, sam. 0 h 30 + jeu. 16 h.
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : *Accatone*, 5e (46-33-86-86) mer. 21 h 50, jeu. 17 h 40, ven. 19 h 30, sam. 17 h 30, dim 15 h 50, lun. 21 h 50.
MILLER'S CROSSING (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 21 h.
MORT A VENISE (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., sam. 11 h 50.
OLIVER ET OLIVIA (DANOIS, v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45, dim. 15 h.
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.
PATRICK DEWAERE (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e *(43-54-42-34) mer., jeu., ven., lun. 12 h.*
PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 15, 22 h 30, sam. 0 h 30, mar. 18 h 15.
LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 16 h 20, dim. 14 h 30.
LA PREMIÈRE FOLIE DE WOODY ALLEN (A., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 18 h 15, sam. 18 h 45.
LE QUATRIÈME HOMME (*) (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 14 h 30, 20 h, jeu. 14 h, ven. 22 h, sam., dim., lun. 20 h.
QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40 ; v.f. : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.
RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) *mer. 19 h*, ven. 16 h 45.
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam., dim. 13 h 50, lun. 13 h 30.
ROLLING STONES *(A., v.o.) : La Géode*, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., dim., lun., mar. à 21 h.
SARRAOUNIA (Fr.-MAURITANIEN, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) *mer. 19 h 40, ven. 18 h, sam. 19 h 45*, dim. 21 h 55, mar. 20 h.
SIDEWALK STORIES (A., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h (30 F, 16 F pour les - de 14 ans).
LA STRADA (It., v.o.) *: Saint-Lambert*, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, lun. 16 h.
SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.
LE TAMBOUR (**) (All., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) *mer.* 17 h 40, *dim.*, mar. 21 h 50.
TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 18 h, sam. 21 h 45, lun. 20 h 20.
TRULY, MADLY, DEEPLY (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., sam. 17 h 15.
LA VIE DES MORTS (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., jeu., ven., sam., lun., *mar.* 18 h (avec en première partie Ce qui me meut).
VOYAGE A MELONIA (Su., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 16 h 45.
LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30.
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 17 h 10.

LES GRANDES REPRISES

A DOUBLE TOUR (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
APOCALYPSE NOW (*) (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LE BUNKER DE LA DERNIÈRE RAFALE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
CÉRÉMONIE SECRÈTE (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).
LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e *(43-59-04-67) ; Gau*mont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14).
LES DUELLISTES (Brit., v.o.) : Utopia, 5e *(43-26-84-65).*
E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.o.) : Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
L'EQUIPÉE SAUVAGE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
ETOILE CACHÉE (Ind., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
LA GRANDE FARANDOLE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).
HAIR (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).
HANNAH ET SES SURS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).
HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : *Action Ecoles*, 5e *(43-25-72-07).*
INDIA SONG (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
JU DOU (Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LOVE STREAMS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).
LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).
SEULS SONT LES INDOMPTÉS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
SHADOWS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).
TOO LATE BLUES (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
37°2 LE MATIN (*) *(Fr.)* : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
UNE VIERGE SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 1er JUILLET

« Jardins et cités d'artistes de Montsouris », 14 h 30, RER Cité-Universitaire (Paris pittoresque et insolite).

« Le palais de Justice et la Cour de cassation en activité », 14 h 30, devant les grilles, boulevard du Palais (P.-Y. Jaslet).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », *14 h 30, sortie métro* Saint-Paul (Résurrection du Passé).

« La Cité des sciences et de l'industrie », 14 h 45, angle avenue Corentin-Cariou et quai de la Charente (Rencontres avec *l'architecture*).

« La maison de la Légion d'honneur à Saint-Denis », 15 heures, porche de la basilique de Saint-Denis (Paris et son histoire).

« A Issy, un parc et un séminaire », 15 heures, 33, rue du Général-Leclerc, à Issy (Paris et son histoire).

Exposition : « Les Vikings », 17 h 30, entrée de l'exposition (P.-Y. Jaslet).

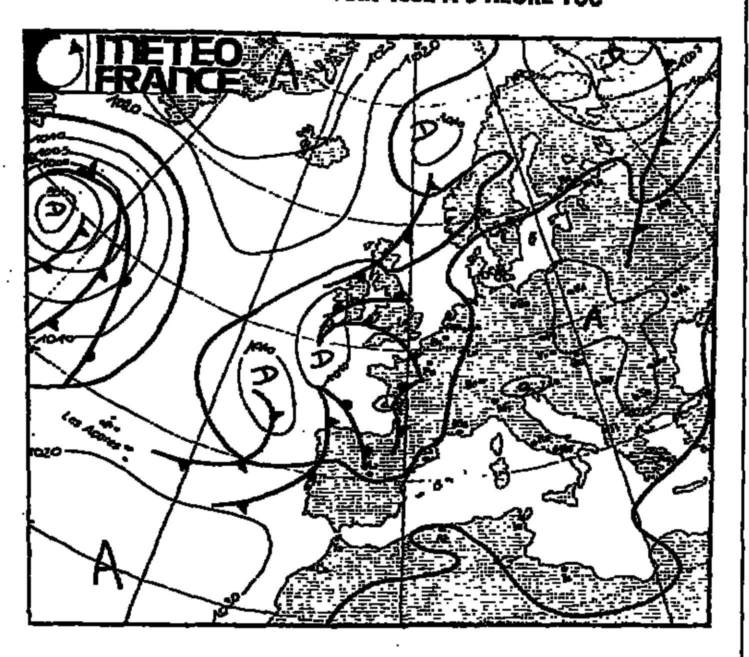
CONFÉRENCES

Angle avenue Corentin-Cariou et quai de la Charente, 14 heures : « La Cité des sciences et de l'industrie » (Rencontres avec l'architecture).

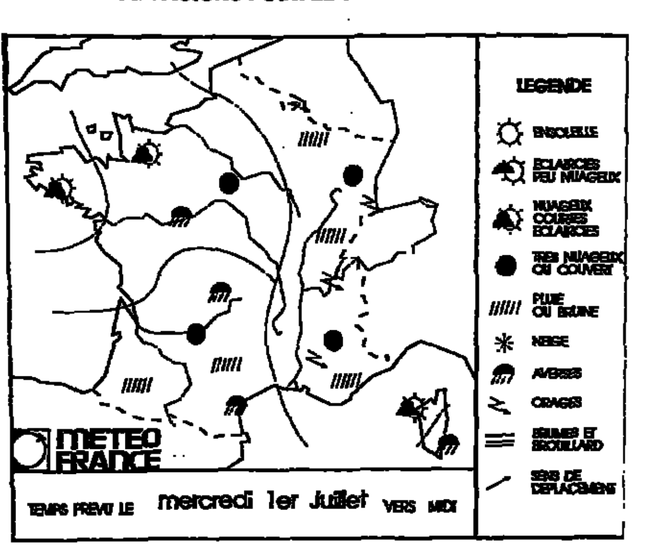
11 *bis*, rue Keppler, 19 h 30 : « Karma : l'homme créateur de sa destinée ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30 JUIN 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 1er JUILLET 1992



Mercredi : orageux. – Le matin, les orages seront déjà présents des Pyrénées au Massif Central jusqu'au Nord-Est. Du Sud-Est à la Corse, les nuages deviendront abondants.

Plus à l'ouest, les brumes au lever du jour seront nombreuses. Le ciel sera variable sur la Bretagne avec des éclaircies. Sur le Sud-Ouest, des ondées se produiront. L'après-midi, les orages seront fréquents sur l'Est du pays et parfois violents.

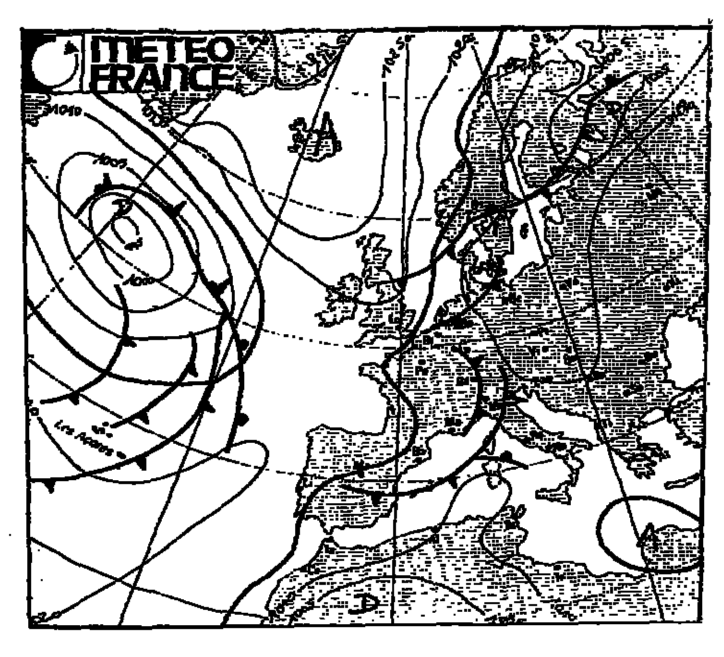
Sur les régions ouest du pays, le temps sera couvert avec des ondées au nord et des pluies continues au sud. Seule la Bretagne profitera d'éclaircies.

Les températures minimales seront comprises entre 14 degrés et 18 degrés.

Les températures maximales seront comprises entre 21 degrés et 23 degrés au nord et 22 degrés à 24 degrés au sud.

Le vent de sud à sud-ouest sera faible a modéré, se renforçant sous les orages.

PRÉVISIONS POUR LE 2 JUILLET 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 30-6-92
Valeurs extrêmes relevées entre le 29-6-1992 à 18 heures TUC et le 30-6-1992 à 6 heures TUC

FRANCE				TOULOUSE	28	18	C	LOS ANGELES	33	16	D
AJACCIO	25	14	D	TOURS	31	16	P	LUXEMBOURG	27	16	D
BIARRITZ	24	16	P	POINTE-A-PITRE	32	34	D	MADRID	30	20	C
BORDEAUX	28	18	O	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	34	17	D
BOURGES	29	18	C					MEXICO	29	16	P
BREST	20	12	C	ALGER	30	17	D	MILAN	26	13	D
CAEN	29	16	C	AMSTERDAM	30	15	D	MONTRÉAL	26	16	C
CHERBOURG	28	13	C	ATHÈNES	–	18	–	MOSCOU	24	15	D
CLERMONT-FER	28	16	C	BANGKOK	34	28	C	NAIROBI	–	–	–
DIJON	28	14	C	BARCELONE	24	–	C	NEW-YORK	30	19	N
GRENOBLE	29	15	C	BELGRADE	26	14	D	OSLO	21	12	N
LILLE	29	16	C	BERLIN	31	14	D	PALMA-DE-MAJ	28	16	N
LIMOGES	26	16	C	BRUXELLES	29	15	D	PÉKIN	30	18	D
LYON	28	17	N	LE CAIRE	32	21	D	RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
MARSEILLE	27	17	N	COPENHAGUE	26	17	D	ROME	27	14	N
NANCY	29	15	D	DAKAR	31	26	D	SINGAPOUR	33	26	N
NANTES	29	14	P	DELHI	36	–	O	STOCKHOLM	26	15	N
NICE	25	19	D	DJERBA	27	18	D	SYDNEY	–	–	–
PARIS-MONTS	30	19	O	GENÈVE	28	15	D	TOKYO	26	20	C
PAU	28	16	C	HONGKONG	30	27	D	TUNIS	29	15	D
PERPIGNAN	27	17	C	ISTANBUL	–	17	–	VARSOVIE	28	16	D
RENNES	31	16	P	JÉRUSALEM	–	15	D	VENISE	27	17	D
ST-ETIENNE	27	14	C	LISBONNE	24	18	N	VIENNE	28	14	D
STRASBOURG	28	12	D	LONDRES	30	17	N				

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Mystères algériens

Que savait-on? Rien. Et surtout pas l'identité de l'assassin. Que se passait-il dans les rues d'Alger? Rien. Pas même une femme pour pleurer ni un barbu pour crier sa joie. Et à Annaba? On ne savait pas. Mais ce n'était pas le plus grave.

Comment traiter un événement historique quand on ne sait rien, qu'il ne se passe rien, et qu'on n'a pas d'images? On meuble. Avec des archives, des rétrospectives, des supputations.

L'ensemble est si bien codifié que les deux chaînes, quasiment à la seconde près, déroulaient parallèlement l'identique cérémonial protocolaire de la mort des grands de ce monde : micro-trottoirs laborieux à Alger et à Paris, envoyé spécial problématique par satellite, tentative de prospective, réactions en France et à l'étranger, invité sur le plateau – un écrivain partout : TF 1 avait Rachid Boudjedra, Antenne 2 alignait Slimane Zeghidour.

En prime, la Deux avait planté ses caméras dans un sommet de l'OUA, ce qui nous permit de voir Nelson Mandela et Yasser Arafat ouvrir des yeux ronds devant les ascenseurs. L'événement, du coup, semblait étrangement dédramatisé, comme suspendu au-dessus de la tragédie, elle-même suspendue au-dessus de l'Algérie. De Kennedy à Rajiv Gandhi, en passant par Sadate, les images d'assassinats se ressemblent toutes : heurtées, fugitives, tranchées au couteau par la logique sauvage de l'imprévisible. A la différence des films, on n'y voit presque jamais la mort en gros plan.

C'est Antenne 2 qui diffusa le premier des images, ayant pris l'initiative, à vingt et une heures, de se brancher en direct sur le journal télévisé algérien, tandis que TF 1, après quelques hésitations n'avait pas jugé utile de différer le début des «grosses têtes».

Là encore, on baigna dans une sorte d'irréalité cotonneuse. A peine le temps de voir Boudiaf lancer un regard étonné sur sa gauche – terrible, le regard de l'homme qui voit peut-être sa mort, – tout le public de la maison de la culture d'Annaba plonger au sol, et la caméra elle-même chavirait dans le noir, n'osant ensuite que timidement se rapprocher de la tribune, ou de ce qu'il en restait. On n'y voyait plus rien qu'une veste et, à côté du siège vide de Boudiaf, un officiel inexplicablement assis, immobile, la tête dans ses mains, comme incarnant à lui seul le mystère de cette journée algérienne

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 30 juin

TF 1

20.45 **Cinéma : Le Bagarreur.** ■■
Film américain de Walter Hill (1975).
22.25 **Magazine : Ciel, mon mardi !**
Invité : Patrick Bruel.
0.20 **Journal et Météo.**
0.50 **TF 1 nuit.** Reportages. Homosexuels... le nom de la loi, de Cathelyne Hemery et Gérard David (rediff.).

A 2

20.50 **Cinéma : Vent de sable.** ■■
Film franco-algérien de Mohammed Lakhdar-Hamina (1982).
22.35 ▶ **Débat : Raison de plus.**
L'Algérie.
23.50 **Journal et Météo.**
0.05 **Magazine : La 25e Heure.**
Présenté par Jacques Perrin. La guerre d'Algérie, d'Yves Courrière et Philippe Monnier.

FR 3

20.45 **Les Aventures de Tintin.**
L'Affaire Tournesol, de Stéphane Bernasconi, d'après Hergé.
21.35 **Magazine : Faut pas rêver.**
Mauritanie : le train le plus long du monde ; Pérou : Mister Good Bye ; Italie : le rêve de Canapino... le palio.
22.25 **Journal et Météo.**
22.45 **Feuilleton : Shasta Davis, gloire et fortune** (1er épisode).
0.40 **Série Les Incorruptibles.** (Rediff.).

CANAL PLUS

20.35 **Cinéma : Misery.** ■■
Film américain de Rob Reiner (1990).
22.15 **Flash d'informations.**
22.25 **Cinéma : Jacquot de Nantes.** ■■■
Film français d'Agnès Varda (1991). Avec Philippe Maron, Edouard Joubeaud, Laurent Monnier.

M 6

20.40 **Téléfilm : Viens, on s'en va.**
De Frank Arnold.
22.50 **Téléfilm : Dernière Mission à l'Ouest.**
De Lee H. Katzin.
0.10 **Six minutes d'informations.**
0.15 **Magazine : Ecolo 6.**
0.20 **Documentaire : Les Chemins de la guerre.**
1. L'Allemagne.

ARTE

20.30 **Soirée thématique.**
Créer en Union soviétique.
20.35 **Le monde de l'art avant la Révolution.**
Serge Diaghilev et Alexandre Benois, fondateurs du groupe Mir Iskousstva (le Monde de l'art) et Léon Bakst, qui travailla pour les Ballets russes de Diaghilev. L'avant-garde russe et l'Occident.
20.50 **Cinéma : Le Thème.** ■■■
Film soviétique de Gleb Panfilov et Alexandre Tchervinski (1979)(v.o.).
22.30 **Vladimir Vissotsky chante en français et en russe.**
22.45 **Documentaire : Créer en URSS.**
Montage de documents et d'archives.
23.40 **Créer après l'URSS.**
Extrait de l'opéra *Vivre avec un idiot*, sur un texte de V. Erofeiev, musique d'Alfred Schnittke, mise en scène de B. Bokrovsky. Direction musicale : Mstislav Rostropovitch.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel médecine.** Les pathologies du genou et leur nouveau traitement.
21.30 **Du réfugié à l'exil.** La communauté du Sud-Est asiatique en France, quinze ans plus tard.
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
Le canal Saint-Martin, depuis la grisette.
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Myriam Revault d'Allonnes (la Persévérance des égarés).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 21 avril 1992 au grand auditorium de Radio-France) : musiques traditionnelles.
22.30 **Soliste.**
23.10 **Ainsi la nuit...**
0.30 **Dépêche-notes.**

Mercredi 1er juillet

TF 1

14.30 **Feuilleton : Côte Ouest.**
15.20 **Feuilleton : Bonne Espérance** (3e épisode).
17.05 **Club Dorothée vacances.**
17.40 **Série : Loin de ce monde.**
18.05 **Série : Premiers baisers.**
18.30 **Jeu : Une famille en or.**
19.00 **Feuilleton : Santa Barbara.**
19.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
19.55 **Tirage du Loto** (et à 20.40).
20.00 **Journal, Tapis vert et Météo.**
20.50 **Variétés : Sacrée soirée.**
En direct d'Euro-Disneyland. Avec Véronique Sanson, Philippe Lafontaine, Pow Wow, La Luna, Pascal Obispo, Nilda Fernandez, Dany Brillant, Damien Danza, Anne, Poupa Claudio, Chico et les Gipsies.
22.45 **Série : Mike Hammer.**
La Mort en barres.
23.35 **Journal et Météo.**
23.45 **Série : Côté cœur.**

A 2

13.45 ▶ **Documentaire : Opération Terre.**
Doux logis d'animaux, de Malcolm Penny.
14.45 **Série : L'Equipée du Poney-Express.**
15.30 **Variétés : La Chance aux chansons.**
Le retour des copains. Avec Claudine Coppin, Romuald, Agnès Loti, Franck Alamo, André Verchuren, Rose Cadillac, Nancy Holloway, les Forbans, Annie Philippe, Sophie, Gérard Lenorman, Rachel, Ritchy.
16.15 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
Demi-finales, en direct d'Antibes.
16.40 **Actu A 2.**
16.50 **Magazine : Giga.**
18.30 **Série : Magnum.**
19.15 **INC.**
19.20 **Divertissement : Caméras indiscrètes.**
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Jeux sans frontières.**
A Casale Monferrato (Italie) ; Thème : le cinéma.
22.20 **Magazine : Sauve qui veut.** Attention, touristes ! Reportages sur Notre-Dame de Paris et sur les feux de forêt.
23.30 **Magazine : Musiques au cœur... du jazz.**
Invité : Alain Brunet, trompettiste.
0.45 **1. 2. 3. Théâtre.**

FR 3

14.50 **Série : La Grande Aventure de James Onedin.**
15.40 **Série : La Grande Vallée.**
16.30 **C'est Lulo !**
18.00 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
Invité : Florent Pagny.
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.55 **Météo des plages.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Tom and Jerry Kids.**
20.15 **Divertissement : La Classe.**
20.45 **Magazine : La Marche du siècle.**
Sarajevo. Invités : Jean-François Deniau, vice-président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale ; Bernard-Henry Lévy, Alain Finkielkraut, Jean d'Ormesson, écrivains ; Paul Garde, professeur à l'université d'Aix-en-Provence.
22.25 **Journal et Météo.**
22.45 **Mercredi en France.**
Magazine : Pégase. Le Beechcraft, avion de transport léger construit en matériaux composites.
23.40 **Série : Les Incorruptibles** (rediff.).

CANAL PLUS

15.10 **Magazine : L'Œil du cyclone.**
15.40 **Téléfilm : Le Puzzle inachevé.**
De Marc Gracié.
17.00 **Concert : UB 40.**
17.30 **Sport : Basket-ball.**
Résumé du match Etats-Unis- Panama.
18.00 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 21.00

18.30 **Ça cartoon.**
18.50 **Le Top.** Laurent Voulzy.
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
Présenté par Michel Denisot.
21.00 **Cinéma : Cadillac Man.** ■
Film américain de Roger Donaldson (1990).
22.30 **Flash d'informations.**
22.40 **Cinéma : Always.** ■
Film américain de Steven Spielberg (1989) (v.o.).
0.40 **Cinéma : Un cœur qui bat.** ■■
Film français de François Dupeyron (1991).

M 6

14.00 **Série : Ohara.**
14.50 **Magazine : La Tête de l'emploi.**
15.45 **Magazine : Ecolo 6.**
15.55 **Magazine : Culture rock.**
16.25 **Musique : Flashback.**
16.50 **Magazine : Nouba.**
17.20 **Musique : Dance Machine.**
17.35 **Série : Brigade de nuit.**
18.30 **Série : L'Etalon noir.**
19.00 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Surprise-partie.**
20.38 **Météo des plages.**
20.40 **Téléfilm : Jusqu'à la folie.**
D'Anthony Page.
22.30 **Téléfilm : A un détail près.**
De Bill Bordy.
0.25 **Magazine : Vénus.**

ARTE

19.00 **Documentaire : Comme cinq larrons en foire.**
De Jacques Robiolles.
19.30 **Documentaire : La Nature en danger entre l'Elbe et la mer Baltique.**
De Michael Sutor. 1re partie : Darss et Rügen.
20.10 **Documentaire : L'Oiseau aux cadeaux.**
De Günter Goldman.
La pie-grièche, une espèce en voie de disparition.
20.30 **Téléfilm : Tchaïkovski.**
De Christopher Nupen. 1re partie : Tchaïkovski et les femmes.
21.55 **Gala Tchaïkovski.** Grande soirée de gala donnée à l'occasion du 150e anniversaire de la naissance du compositeur russe Piotr Illitch Tchaïkovski. Sous la conduite de Youri Termikanov, les musiciens de l'Orchestre philharmonique de Leningrad accompagnent les solistes Boris Berezovski, Yitzhak Perlman, Yo Yo Ma et Jessye Norman.
23.35 **Danse : Momix.** *Stabat Mater, Pas de ski, Caspar Crub and Medusa, Spiritus Liberitus, E. C.*, chorégraphies de Moses Pendleton.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Antipodes.** Les francophones de l'Est. Avec Ana Novac (Comme un pays qui ne figure pas sur la carte), Oana Orlea (les Années volées), Bruno de Cessole, Virgile Tanase, Leila Sebar.
21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.** Entretien avec Jeanine Moulin.
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
Auschwitz, aller-retour (1942-1992).
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Anne Cauquelin (l'Art contemporain).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 10 janvier au Théâtre de La Ville) : Sonates pour pianoforte, en mi bémol majeur Hob XVI/38, en ut mineur Hob XVI/20, en mi bémol majeur Hob XVI/49, de Haydn ; Fantaisie pour clavier en ut mineur K 475, Sonate pour clavier en ut mineur K 457, de Mozart, par Andreas Staier, piano forte.
22.00 **Concert** (donné le 31 janvier au grand auditorium de Radio-France) : Su-Itzalak, octuor de violoncelles, de Lazkano ; L'Etoile d'orient, concerto pour flûte et orchestre, de Pecou ; En toi, avec moi et en lui, de Gerando, par l'Orchestre du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, dir. Pascal Rophe ; Christel Rayneau, flûte.
23.10 **Ainsi la nuit...** Œuvres de Dohnanyi, Beethoven.
0.30 **Dépêche-notes.**

Le Monde

A nos lecteurs

La baisse des recettes publicitaires met les journaux en *situation difficile. Particulière*ment touchée, la presse quotidienne nationale doit faire face, *tous titres confondus, à une* inversion de la répartition de ses recettes entre celles qui proviennent de ses lecteurs (ventes et abonnements) et celles de la publicité.

La rapidité du phénomène est illustrée pour notre journal par *les chiffres suivants : en 1989* et 1990, *le Monde* tirait environ 50 % de ses ressources de la *publicité ; l'an dernier 37,5 %* seulement.

En présentant à nos lecteurs, le 10 février, notre budget pour 1992, qui vise à l'équilibre financier, j'avais souligné à la fois notre détermination à atteindre cet objectif et les *incertitudes qui planaient sur* nos recettes publicitaires. Les premiers mois de 1992 ont malheureusement confirmé *nos* craintes. Sans atteindre l'ampleur du phénomène subi l'an dernier – nos recettes publicitaires nettes avaient diminué, en 1991, de 138 millions de francs par rapport à 1990, – la baisse pourrait atteindre cette année *les 70 millions de francs*. Elle s'explique en grande partie par la crise économique qui affecte les entreprises et, par contrecoup, les annonces de recrutement.

Nos lecteurs auront pu constater que, malgré cette *conjoncture défavorable, nous* n'avons pas renoncé à apporter constamment des améliorations *à la formule du journal, à lancer* de nouvelles initiatives rédactionnelles et à mieux organiser notre distribution. C'est ainsi *que, désormais, le Monde* est en vente le soir même dans soixante-quatre villes de province, ce qui constitue une amé*lioration appréciable du service* offert à nos lecteurs. Toutes ces initiatives ont été menées dans le cadre d'un contrôle très strict de nos coûts, qui sont actuellement en deçà de nos prévisions budgétaires.

Cette rigueur ne se relâchera pas. *Elle est plus que jamais* nécessaire : le personnel du *Monde,* qui en subit les effets dans sa vie de travail, le sait bien, et nos lecteurs doivent connaître la réalité des efforts faits par chacun.

C'est d'ailleurs grâce au plan de redressement énergique de l'année dernière que nous pouvons affronter avec confiance l'évolution défavorable de 1992. Les nouvelles économies *possibles ne sont, toutefois,* pas à la mesure des écarts enregistrés sur nos recettes publicitaires. *Aussi, face à l'am*pleur du problème posé et compte tenu du fait que la « reprise », là comme ailleurs, tarde à se faire sentir, il nous a paru qu'il serait déraisonnable d'attendre plus longtemps avant de nous tourner vers nos lec*teurs, en augmentant* le prix de vente du journal, une éventualité que j'avais mentionnée au cours *de la dernière assemblée géné*rale de la Société des lecteurs.

Le Monde sera donc vendu au prix de 7 francs à partir de demain (numéro daté jeudi *2 juillet), le tarif des abonne*ments restant inchangé jusqu'au mois d'octobre et celui de la vente à l'étranger étant pour l'instant maintenu.

∴

On ne prend pas une telle décision de gaieté de cœur. La presse quotidienne parisienne subit des coûts de production *et de distribution excessifs,* et ce, depuis longtemps. Nous sommes engagés dans une politique de négociation visant à la réduction de ces coûts à moyen et long terme. Elle porte déjà ses fruits et elle sera poursuivie.

Nous sommes évidemment conscients de l'effort demandé. La tradition de ce journal est d'établir, dans la transparence des comptes, des relations de confiance avec ses lecteurs. Elle *est aussi de préserver l'indé*pendance économique du *Monde,* garant de son indépendance rédactionnelle. Chacun mesure mieux, dans la morosité économique du moment, la fragilité de la presse écrite face aux puissances d'un système *médiatique dominé par l'audiovi*suel. La fidélité des lecteurs du *Monde,* attestée par les chiffres de diffusion, est un encouragement quotidien dans l'idée que nous nous faisons que l'écrit a un avenir et que ceux qui en détiennent les clés sont les lec*teurs.*

Détermination de la direction, mobilisation du personnel et soutien des lecteurs, tels sont les trois piliers sur lesquels nous entendons, *plus que* jamais, confirmer le redressement du *Monde* et maintenir son indépendance.

JACQUES LESOURNE

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de I à XX
Le numéro du « Monde » daté 30 juin 1992 a été tiré à 537 348 exemplaires.

14 900 demandeurs d'emploi supplémentaires

Le chômage s'est aggravé de 0,5 % en mai

En mai, selon les statistiques publiées le 30 juin par le ministère du travail, le chômage a augmenté de 0,5 % en données corrigées. Avec 14 900 de plus en un mois, le nombre des demandeurs d'emploi atteint les 2 912 600 et franchit donc, *pour la première fois,* la barre des 2,9 millions. Sur un an, la hausse est de 8,6 % mais se *poursuit toutefois sur un rythme* plus lent qu'en 1991.

En données brutes, le nombre des inscrits à l'ANPE s'élève à 2 770 200, en baisse de 1,9 % en un mois. Au sens du BIT (Bureau international du travail), le taux de chômage par rapport à la popula*tion active est toujours évalué à* 10 %, comme en avril, avec 2 486 000 chômeurs.

Cette nouvelle aggravation ne fait que confirmer la mauvaise tenue du marché du travail, deux baisses mensuelles, seulement, ayant été enregistrées depuis janvier 1991. Massivement, les licenciements économiques contribuent à la dégradation dont le nombre ne fait que s'amplifier (+ 10,2 % en un an). Par voie de conséquence, les adultes de 25 à 49 ans, et principalement les hommes, salariés de l'industrie, sont les plus touchés. Les jeunes semblent à l'inverse profiter d'une baisse qui est due à la dimi*nution des premières entrées, après* la fin de la scolarité (– 19,7 % en un an) et également aux plus fai*bles inscriptions à la fin d'un* contrat à durée déterminée (- 3,6 %) ou d'une mission d'intérim (– 3,7 %).

En hausse de 16,2 % en un an, le chômage de longue durée reste le facteur le plus préoccupant : un tiers des chômeurs sont inscrits *depuis plus d'un an et la durée* moyenne de présence se trouve portée à 390 jours, soit 8 jours de *plus que l'an passé.*

ALAIN LEBAUBE

La journée nationale d'action agricole

Barrages de tracteurs et blocage des centres-villes

Conformément au mot d'ordre lancé par la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et par le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), la journée nationale d'action du *30 juin s'est traduite par diverses* actions de mobilisation des paysans sur le terrain. Les modalités ont varié, mais elles avaient toutes le même but : sensibiliser l'opinion aux conséquences – néfastes selon les responsables syndicaux – de la nouvelle politique agricole commune (PAC).

Des barrages de tracteurs ont été mis en place notamment dans le *Puy-de-Dôme, la Haute-Vienne, la* région Midi-Pyrénées. Ailleurs, par exemple à Provins, à Bourges, à Mende ou à Bourg-en-Bresse, des paysans ont tenté de ceinturer la ville ou ont bloqué le centre pendant quelques heures. Des rassemblements d'engins et de quelques dizaines d'agriculteurs ont aussi été signalés devant les bâtiments des préfectures de Bourges, d'Evry, de *Cergy-Pontoise. Dans le Tarn-et-Ga*ronne, un groupe de paysans a arrêté pendant une demi-heure un *TGV. A Mâcon, les manifestants* ont muré une entrée de la préfecture.

La grande majorité de ces actions se sont déroulées sans incidents, faisait-on remarquer mardi 30 juin en fin de matinée. A Digne cependant, les agriculteurs ont jeté des œufs *vers les fenêtres du préfet et ont mis* le feu à des pneus. Les forces de l'ordre ont répliqué par des tirs de grenades lacrymogènes.

□ **Décès du musicien cajun Dewey Balfa**. – Le violoniste américain Dewey Balfa, une des grandes figures de la musique cajun, est décédé mercredi 24 juin des suites d'une tumeur au cerveau, à l'âge de soixante-cinq ans, à Mamou, sa ville *natale à quelques kilomètres de* Lafayette (Louisiane), a annoncé lundi 29 juin l'association France-Louisiane. Il avait encore donné un concert l'an dernier à Paris, à la Maison des cultures du monde. Ses frères, le guitariste Rodney et le joueur de triangle Will avec qui il se produisait sous le nom du Balfa'Brothers Band, étaient morts tous deux à la fin des années 70 dans un accident de voiture.

Demain dans « le Monde »

Arts-Spectacles : les rencontres photographiques d'Arles

Après l'Amérique latine en 1991, les 23e Rencontres internationales de la photo d'Arles sont consacrées à l'Europe. Portraits et paysages sont les thèmes principaux d'une vingtaine d'expositions. Avec des rétrospectives *consacrées* à l'Espagnol José Ortiz Echagüe, au Polonais Stanislas Witkiewicz, à l'Anglais Don McCullin et au Français Hervé Guibert.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Champions du champignon

IL y en a marre ! *Ras le bol !* Chaque année, c'est la même histoire. Paris bloqué, Paris cerné, Paris cloué au sol. Et quand je dis Paris, c'est *toute la France – et une partie de* l'Europe – à qui on coupe, encore une fois, la route de ses vacances. Et qui bouchonne et qui rouspète ceinturée à son siège *dans la chaleur ou sous la pluie et* qui campe et qui grogne assise sur ses valises devant des tableaux d'affichage où cliquettent les vols retardés, annulés.

*Faut comprendre. Ils s'inquiè*tent, là, brusquement, les pilotes d'Air Inter, ils craignent qu'on leur impose des équipages au rabais dans les avions de la Postale ! Ça *leur était complètement sorti* de la tête et voilà que ça leur revient : Tiens, mais dis donc, demain, c'est les grands départs. Eh bien, ils vont voir, ce qu'ils *vont voir tous ces connards prêts* à s'envoyer des bons baisers de Ploubazlanec.

Les routiers en colère, c'est encore autre chose. Pensez donc, on ose leur imposer un permis à points, à ces champions du champignon, poussés au cul par leurs patrons : Si t'es pas rentré *samedi, il t'en cuira ! Alors, ils* préfèrent brûler l'asphalte et envoyer valdinguer dans le fossé – Pousse-toi de là en vitesse – les malheureux conducteurs du *dimanche qui se traînent, déjà à* moitié morts de trouille, sur la file de droite.

Comme si c'était pas aux pros de donner l'exemple. Pareil qu'en *Allemagne où la peur du gen*darme les incite à lever le pied : T'as arraché l'aile d'une Coccinelle, attends un peu que je t'enlève tes points. Et ils s'en vantent, *figurez-vous, je les ai vus ce* matin sur TF 1. Ils sont assez bêtes pour jouer le jeu, le jeu de la mort et du hasard, et pour gagner. En roulant leurs pompes *funèbres qui font trois mille cer*cueils de moins que nous par an.

Nous, on est là, on s'étonne, on se plaint d'être continuellement pris en otage. Obligé ! A notre époque, si on veut se faire entendre, il n'y a qu'un moyen : *orchestrer* un énorme tam-tam médiatique en foutant le bordel. Ce coup-ci, un bon conseil, mettez des boules Quiès, mes princes. Et surtout ne cédez pas. Cet éternel chantage, on en a par-dessus les oreilles !

A l'occasion du quinzième anniversaire de l'indépendance

Le président de Djibouti a proposé un référendum constitutionnel en septembre

Le président Hassan Gouled *Aptidon a annoncé, samedi* 27 juin, à l'occasion de la célébration du quinzième anniversaire de l'indépendance de Djibouti, l'organisation, le 4 septembre, d'un référendum sur la nouvelle Constitution, qui devrait permettre d'instituer le multipartisme. Des élections législatives devraient suivre, le 20 novembre, a précisé le chef de l'Etat. Les principaux mou*vements de l'opposition, dont le* Front pour la restauration de l'unité et la démocratie (FRUD), ont aussitôt dénoncé, dans un communiqué diffusé à Paris, l'initiative présidentielle, estimant que ce référendum risquait de n'être qu'un *« plébiscite »* à la *« dictature »*. L'op*position* exige la *nomination* d'un nouveau gouvernement, *« chargé de préparer le projet de nouvelle Constitution et de faire élire la nouvelle Assemblée nationale »*, celle-ci devant alors finaliser le texte de ce projet *« à soumettre au vote du peuple djiboutien »*.

Pour sa part, le ministère français des affaires étrangères s'est *félicité, lundi, à Paris, du discours « positif »* du chef de l'Etat, discours qui présente un *« certain nombre d'ouvertures, dans le ton et dans le contenu »*, a souligné le porte-parole du Quai d'Orsay, M. Daniel Bernard.

L'annonce du calendrier électoral avait été précédée, au milieu de la semaine dernière, par le vote, au Parlement, d'une amnistie générale visant toutes les personnes impliquées dans les activités du FRUD. C'est dans le cadre de cette amnistie que le porte-parole du FRUD à Djibouti-ville, le docteur Abatte *Ebo Adou, et treize de* ses codétenus, ont été libérés, lundi après-midi, à l'issue d'un procès très rapidement mené, dont le verdict devrait être connu lundi prochain. Un autre procès, celui de l'opposant Ali Aref Bouhran, ancien président du Conseil de la Républi*que, pourrait s'ouvrir, dimanche* 5 juillet, en présence de ses avocats, dont Me Jacques Vergès. – *(AFP.)*

M. Fidel Ramos succède à Mme Corazon Aquino à la présidence des Philippines

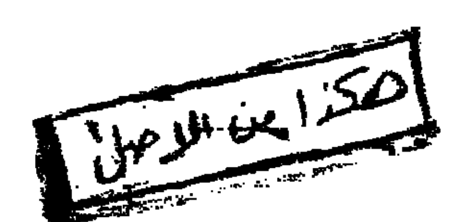
Elu avec 23,5 % des 23 millions de suffrages exprimés le 11 mai par ses concitoyens, M. Fidel « Eddie » Ramos, soixante-quatre ans, a reçu de Mme Corazon Aquino, mardi *30 juin, à Manille,* la charge présidentielle. C'est la première fois depuis 1965, date de l'élection de Ferdinand Marcos, qu'une passation de pouvoirs a lieu démocratiquement aux Philippines. Ancien commandant de la gendarmerie du défunt dictateur et administrateur de l'état de siège imposé en 1972, le général Ramos avait, en 1986, joué un rôle crucial en faveur de l'insurrection populaire qui devait aboutir à l'élection de « Cory » Aquino. Devenu *ministre* de la défense, il avait déjoué sept tentatives de coup d'Etat menées contre la présidente, en particulier par un groupe d'officiers populistes de droite, le RAM.

Sa candidature avait reçu l'appui de Mme Aquino, contre l'avis du parti majoritaire LDP. – *(AFP, UPI.)*

Le chef de l'Etat sénégalais Abdou Diouf élu à la tête de l'OUA

Le chef de l'Etat sénégalais, M. Abdou Diouf, a été élu, lundi 29 juin, à Dakar, président de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), succédant à ce poste au pré*sident nigérian, le général Ibrahim* Babangida. Dans son premier discours, M. Diouf a placé son mandat sous le double signe du renforcement des processus de démocratisation sur le continent et d'un règlement rapide des conflits en cours.

Préoccupé par l'évolution de la situation en Afrique du Sud, le nouveau président de l'OUA n'a pas caché, *non plus, son inquiétude* à l'égard des crises meurtrières qui ensanglantent le Rwanda, la Somalie ou le Libéria. S'affirmant favorable au développement de la coopération arabo-africaine et au renforcement des relations de l'Afrique avec l'Organisation de la conférence islamique (OCI), M. Diouf a aussi évoqué la coopération Nord-Sud, *« vitale pour nos pays »*. – *(AFP.)*



15 pages d'offres d'emploi

Le Monde

INITIATIVES

L'ancienneté ou la modernité

SELON l'antique principe de la bouteille à moitié vide ou à moitié pleine, le lancinant débat sur la prime d'ancienneté autorise tous les points de vue. Ou, plutôt, autorisait, car, sans que la discussion soit tranchée au fond, il semble bien qu'une évolution se fasse jour, insensiblement, à l'instar d'autres dossiers, tout aussi symboliques. Dans la réalité, des entreprises, et plus rarement des branches professionnelles, ont commencé à revenir sur des règles sacro-saintes, sans toujours le dire. Une mutation est en marche, qui ne s'arrêtera sans doute pas, mais dont on se garde bien de préciser, du côté des directeurs de ressources humaines, les tenants et aboutissants. C'est qu'on ne porte pas impunément atteinte à des tabous.

Au nom de la modernisation de la gestion sociale, et du simple réalisme économique, la cause devrait être entendue. Quand l'inflation devient faible, comme c'est le cas, le poids relatif de l'ancienneté interdit toute souplesse dans la politique salariale et empêche une autre distribution de la masse salariale. Avec le vieillissement de la population au travail, la déformation des pyramides des âges et la tendance à rester fidèle à son emploi, tous phénomènes entretenus par la crainte du chômage, l'avantage accordé aux anciens se transforme en boulet, et aggrave parfois la situation de sociétés qui ont de fait privilégié l'emploi à vie. L'exemple des banques et des assurances pourrait le démontrer. On pourrait aussi considérer que cette forme de rémunération supplémentaire, qui récompense le maintien dans un poste et qui est censée indiquer la reconnaissance d'un savoir-faire, intervient désormais, compte tenu des mutations technologiques, au mieux comme un frein à l'adaptation professionnelle, au pire comme un élément de blocage sur les situations acquises. L'indispensable mobilité, fonctionnelle ou géographique, en souffrirait.

Tout cela est vrai et pourtant, dans le même temps, ce système presque aussi vieux que la révolution industrielle n'a pas que des défauts. Il reste un bon moyen de s'attacher de la main-d'œuvre quand la pénurie sévit, et le bâtiment comme les travaux publics ont pour cette raison renoncé à leurs projets de réforme. De même pour la métallurgie, qui s'était imprudemment aventurée sur ce terrain et a, depuis, choisi une voie plus indolore. Confrontées à la concurrence de grandes entreprises sur le marché du travail, les PME utilisent encore cette arme pour se protéger, quoiqu'elles s'en défendent. Surtout pour les bas niveaux de qualification, la progression à l'ancienneté sert explicitement de seule garantie à une carrière qui, sinon, serait des plus étriquées. Elle accorde des perspectives automatiques à ceux qui n'en ont pas et a donc une fonction éminemment sociale, puisqu'elle atténue des conflits latents.

MAIS, on le voit bien dans l'attitude de l'Union industrielle métallurgique et minière (UIMM), qui a trouvé une solution, dans l'accord exemplaire signé en 1988 dans le secteur des garages et de la réparation, et également dans les tentatives en cours chez Thomson, dans les banques ou les assurances, il n'est plus possible de camper sur ce constat contradictoire. Tant les données internes propres aux entreprises – l'absence de mobilité et le besoin de se régénérer continuellement, par exemple – que les nécessités dues à l'époque – la modernisation de la production, le besoin en qualification – obligent à bouger. Mais comment ?

Au travers des réponses qui s'ébauchent, il est clair que les employeurs cherchent des techniques hybrides permettant d'intégrer progressivement de nouveaux critères, moins contraignants que la prime d'ancienneté. D'abord, on introduira des sommes forfaitaires pour calmer le jeu, des primes d'expérience dégressives ou des systèmes à double barème comportant un revenu minimal hiérarchique. Ainsi, une nouvelle dynamique sera amorcée qui, ensuite, pourra s'appuyer sur une habile politique de mobilité interne, telle que Thomson la définit pour gérer le devenir professionnel de ses salariés, ou peut prendre la forme d'une prime de formation-qualification, qui fait jouer un rôle moteur à l'effort pour se qualifier. Fait significatif : Pierre Gilson, vice-président de la CGPME, qui préconise cette dernière solution à ses pairs des petites et moyennes entreprises, est celui-là même qui avait négocié l'introduction d'une telle innovation dans son métier d'origine, la réparation automobile.



MAIS, pour être tranquille, la révolution en cours ne doit pas permettre que l'on triche. Si l'abandon progressif de la prime d'ancienneté se résume à une économie pour les entreprises sans qu'il y ait contrepartie, des frustrations finiront par se manifester. Au contraire, il faut que les entreprises en profitent pour changer leurs priorités et, par suite, qu'elles investissent, entre autres, dans la formation et le changement du travail. Les salariés y trouveront d'autres avantages, par le biais des classifications et de la motivation. De même, les dispositifs qui font appel à la mobilité professionnelle ne doivent pas être perçus comme de sournoises machinations, conçues pour exclure ceux qui ne sauraient suivre le parcours. Il y va de la crédibilité d'une démarche qui, dans le cas contraire, provoquerait de l'angoisse et nuirait à une bonne gestion sociale des mouvements en cours. Ce qui revient à dire que la partie qui se joue, *moderato*, s'avère très délicate, le moindre faux pas risquant de faire regretter cette bonne vieille prime d'ancienneté, si anachronique, certes, mais si sécurisante.

Alain Lebaube

Lire notre dossier pages II et III.

15 PAGES D'OFFRES D'EMPLOIS

La prime impasse

Difficile d'en sortir

« A*NACHRONIQUE* », « *injuste* », « *coûteuse* », la prime d'ancienneté ne présenterait plus aucun avantage, à en croire certains employeurs. En effet, au moment où les entreprises, soumises à une concurrence acharnée, cherchent les moyens de motiver leurs salariés, la prime d'ancienneté apparaît à leurs yeux comme une mesure inadaptée puisqu'elle ne tient pas compte de l'esprit de compétition des bénéficiaires. Une dépense coûteuse aussi : « *Pendant les trente glorieuses, où l'inflation grimpait à 10 %, le malheureux 1 %* (d'augmentation annuelle de la prime d'ancienneté) *passait totalement inaperçu* (dans le budget des entreprises), estime Paul Constantin, directeur d'études à Entreprise et Personnel. *Aujourd'hui, avec une inflation de 2 % à 3 %, la prime d'ancienneté prend une part considérable.* »

Cette prime irait aussi à l'encontre de toutes les valeurs en hausse dans les entreprises et qui ont pour noms mobilité, performance, stimulation. C'est donc avant tout le caractère automatique du versement d'une somme d'argent qui est critiqué. « *Cela étant, l'individualisation des salaires est une politique qui, au cours des années, a connu des hauts et des bas*, explique l'ANDCP (Association nationale des directeurs et cadres de la fonction personnel). *Il y a eu une période où les augmentations générales avaient le vent en poupe. Ensuite, on est passé à une politique proche du tout individualisé. Aujourd'hui, on revient à une solution mixte qui me paraît assez saine.* » Un sentiment que ne partagent pas tous les employeurs. « *Lorsque vous avez vingt ans d'ancienneté et une prime confortable, vous n'avez pas beaucoup envie de faire des efforts* », estime Pierre Gilson, vice-président de la CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises).

Cette logique, cependant, néglige le fait que cette prime donne aussi un peu d'espoir à des personnes qui, pour des raisons diverses, n'ont pas su, ou pas pu évoluer, en leur offrant cette légère garantie de progression de salaire. De plus, « *les salariés fidèles à l'entreprise aiment bien que cela soit reconnu d'une manière ou d'une autre*, admet l'ANDCP. *A cet égard, les salariés et les entreprises ont des intérêts convergents. L'employeur a, lui aussi, besoin que le salarié se sente bien dans sa peau et considère que l'entreprise est juste envers lui en tenant compte de certains paramètres, notamment de son ancienneté.* » Parmi ces autres paramètres se trouvent en effet les performances individuelles sanctionnées par des augmentations qui favorisent les salariés les plus dynamiques.

Une sorte d'injustice

« *Le problème est que, lorsque l'on a un gâteau à partager et qu'il est déjà mangé à 50 % ou 60 % par les primes automatiques, il ne reste presque plus rien à distribuer individuellement*, constate Paul Constantin. *Certains salariés ont atteint des niveaux de salaire confortables parce qu'ils sont anciens, alors que l'on n'arrive pas à donner des augmentations individuelles suffisantes aux plus jeunes. Et ceux-ci risquent d'aller monnayer ailleurs leurs compétences. Il y a une sorte d'injustice entre les plus jeunes et les anciens.* »

En suivant ce raisonnement, la prime d'ancienneté aurait donc pour effet pervers de conduire à la mobilité externe ceux que l'on souhaiterait garder, en l'occurrence les plus jeunes, alors qu'elle fidéliserait ceux que l'on ne tient pas forcément à conserver, notamment les plus âgés. « *C'est un problème qu'il ne faut pas exagérer*, conseillait l'ANDCP. *La mobilité intervient entre les dix ou quinze premières années de carrière. Ce n'est pas la prime d'ancienneté qui agit sur la mobilité, mais le fait que la propension à changer d'entreprise est plus forte chez les plus jeunes que chez les plus âgés. De par la fonction de ses membres, l'ANDCP se rend bien compte qu'il est toujours difficile de tenir des positions manichéennes.* »

Plus que toute autre entreprise, les PME doivent inventer de nouvelles solutions pour gagner. Mais, si le débat sur le devenir de la prime d'ancienneté figure également au cœur des préoccupations, il se place dans le cadre d'une réflexion qui permettrait non pas de pénaliser les salariés les moins dynamiques, mais de leur proposer de nouvelles raisons de se motiver afin d'accompagner l'évolution de leur entreprise. Partant du constat du manque de qualification du personnel, la CGPME propose donc de transformer « *dans beaucoup de professions* » la prime d'ancienneté en une prime de qualification qui prendrait pour modèle l'accord signé dans les garages *(voir l'article de Jean Menanteau en page III)*. Il s'agit de convertir l'ancienneté acquise (ou le diplôme initial pour les nouvelles recrues) en points, auxquels viendront s'ajouter d'autres points obtenus en suivant des formations tout au long de la carrière du salarié, y compris le congé individuel de formation. La valeur de chaque point, établie par les partenaires sociaux et réévaluée tous les ans, sera additionnée au salaire de base. Un système qui, espère la CGPME, incitera tous les salariés à se mettre en mouvement. « *La prime d'ancienneté fait partie du tableau des dispositifs qui conduisent l'individu à ne pas se remettre en cause*, estime Pierre Gilson. *C'est dramatique pour les petites entreprises.* »

Ce système risque cependant de rencontrer plusieurs écueils. D'une part, à force de se former, un salarié sera en droit de prétendre à une promotion à un poste supérieur. Ce que, de par sa taille, une PME ne peut pas forcément offrir. Ensuite, il faudra que les patrons de PME, jusque-là peu enclins à laisser leur personnel aller se former, jouent le jeu, sous peine d'être accusés d'avoir purement et simplement fait l'économie des avantages acquis sur le dos des salariés. Enfin, il faudra adapter les systèmes de formation de manière à ce que les moins qualifiés qui bénéficiaient auparavant de la seule prime d'ancienneté et qui n'ont pas suivi de formation durant de longues années ne soient pas à nouveau les laissés-pour-compte.

Francine Aizicovici

Prudence bancaire

Evoluer sans drame, si possible

L*A tension est actuellement un peu plus forte*, essentiellement en raison de la conjoncture défavorable. Craignant pour leur emploi, *les salariés de banques qui avaient* par exemple pris un congé sabbatique, ou les femmes qui avaient prolongé leur congé maternité, demandent une réintégration anticipée à leur poste de travail. Bernard Rousselet, directeur de la formation et de l'emploi à l'Association française des banques (AFB), qui fédère 410 banques (245 000 salariés), à l'exception du secteur mutualiste, connaît bien la question et explique « *qu'aujourd'hui la forteresse banque est en train de relever son pont-levis* ».

Ce spécialiste du secteur n'emploie pas le mot forteresse à la légère. L'âge moyen du salarié de banque est de trente-huit ans, son ancienneté est de dix-huit ans, et, précise Bernard Rousselet, « *le turn-over qui, compte tenu des circonstances actuelles, est proche de zéro, varie en période normale de 3 % à 5 %. Les gens qui rentrent dans une banque y cherchent généralement la sécurité de l'emploi et y font carrière* ».

« *Attention*, explique Bernard Rousselet, *ne nous trompons pas de bataille. Nous ne sommes pas face à un problème de sureffectif. Il existe, mais à un faible degré. Vous trouverez bien, çà et là, des banques qui licencient, des petites en général. Les plus importantes ont fait en sorte que la question ne se pose pas de manière cruciale et soudaine. Le Crédit lyonnais, par exemple, diminue ses effectifs de 1 % en quinze ans. D'autres établissements les avaient plafonnés depuis vingt ans. La marge bénéficiaire des banques est encore une réalité et nous voulons éviter les licenciements pour préserver le climat social.* »

Le point-clé, c'est la mobilité. Il serait faux de dire que les employés de banque la refusent en bloc. Les *sondages exclusifs, parus dans un* nouveau titre du secteur, *la Vie des agences* (lundi 15 juin), prouvent leur lucidité puisque 84 % des interrogés disent « *être prêts à changer de poste dans les deux ans qui viennent* ». La mobilité fonctionnelle ne pose, en effet, pas de problèmes majeurs, même si elle n'est pas systématiquement accompagnée d'une promotion. En revanche, la mobilité géographique apparaît plus délicate. Il faut, là encore, segmenter. Selon le poste occupé d'abord. Les cadres (bac + 4 ou bac + 5) savent qu'elle fait partie de leur gestion de carrière, les employés semblent plus réticents. Selon l'implantation de l'agence ensuite. *La mobilité interne* en région parisienne, qui concentre la moitié des 245 000 salariés de l'AFB, pose peu de difficultés. Les salariés passent d'une agence à l'autre sans pour autant raisonner en termes de déménagement. Les choses se compliquent dès qu'on passe à la province. 60 % des interviewés par *la Vie des agences* affirment ainsi qu'ils ne seraient pas prêts à changer de région dans les deux ans qui viennent. De région, voire de département.

Le risque du vase clos

Ce responsable d'une banque mutualiste explique ainsi avoir eu les plus grandes difficultés à transférer des salariés de Rennes à Vannes. Pourtant, il est clair que le développement d'une agence – les nouvelles implantations sont excessivement rares – est lié au développement économique d'une région, et qu'il y a davantage besoin d'employés de banque à Vénissieux qu'en Corrèze. La question de la mobilité est donc partie prenante de la vie contractuelle. C'est le sujet de discussion privilégié entre les syndicats et le patronat. Le premier axe retenu tourne autour de la formation continue, qui semble faire déjà partie intégrante du paysage. En 1988, selon les chiffres de l'AFB, 80,8 % des ingénieurs et cadres avaient eu accès à une formation, 92,8 % des agents de maîtrise et techniciens et 68,1 % des employés.

Récemment, la profession a conclu deux accords signés par l'AFB et, à chaque fois, par trois syndicats, visant à réformer la pédagogie et les possibilités d'accès des deux diplômes maison reconnus : le brevet professionnel de banque et le diplôme délivré par l'Institut technique de banque. « *Désormais*, insiste Bernard Rousselet, *tout salarié peut s'inscrire à une formation diplômante, quel que soit son niveau.* » « *Un progrès*, reconnaît Sylvain Delobel, secrétaire général de la fédération des banques CFTC. *Mais ce n'est pas suffisant car il y a encore beaucoup de formations qui ne servent pas à grand-chose.* »

Les syndicats se montrent, en revanche, plus inquiets concernant *la suite de la panoplie visant à renforcer la mobilité*, notamment la question des départs volontaires assortis d'une prime qui, explique Sylvain Delobel, « *ne règle qu'en surface le problème. Nous avons beaucoup d'exemples d'anciens salariés qui, une fois leur chèque dépensé, se retrouvent au chômage* ». « *Il ne s'agit pas de réduire encore les effectifs*, explique Bernard Rousselet, *mais de créer un mouvement vital qui permette d'embaucher. Nous avons besoin de sang neuf, d'autres cultures, d'ingénieurs, d'industriels. Rester ainsi en vase clos, c'est suicidaire.* »

Le Crédit lyonnais (voir *le Monde* du 12 juin) a ainsi relancé un dispositif de départs volontaires qui, comme l'explique son directeur des ressources humaines, Joseph Musseau, prend la suite de plans antérieurs. Il pense ainsi pouvoir tenir cette année le nombre des embauches réalisées en 1991, soit 1500. Joseph Musseau explique aussi « *être en discussion actuellement avec ses interlocuteurs syndicaux pour une remise à plat du dispositif national d'aide à la mobilité. Nous allons établir des formulaires modulaires plus souples qui permettent, par exemple, d'aider les conjoints à retrouver plus facilement un emploi ou d'égaliser le coût du logement en France* ».

Des pistes qui devraient faire école sans aucun doute. C'est en tout cas la voie la plus raisonnable. Car, du côté syndicats comme du patronat, on sait que la convention collective offre une autre possibilité : ne plus faire reposer la mobilité sur le volontariat, mais la rendre obligatoire. « *Ce qui est proposé risque d'être imposé*, explique Bernard Rousselet, *si les salariés ne font pas, eux aussi, de leur côté, un effort.* » Les syndicats disent ne voir, pour le moment, « *que l'ombre d'un bâton* », mais sont bien conscients de la menace.

Marie-Béatrice Baudet

Un acquis universel

LES primes d'ancienneté sont presque aussi anciennes que les conventions collectives. A de rares exceptions près, les salariés de tous les secteurs d'activité perçoivent un supplément de rémunération en fonction de leur temps de présence dans l'entreprise.

Le système le plus fréquent est celui du « 3-6-9-12-15 » c'est-à-dire une augmentation automatique de 3 % tous les trois ans, avec un maximum au bout de quinze ans. La seule différence porte éventuellement sur l'assiette de ces augmentations : prévues sur les minima, elles sont appliquées dans certaines entreprises sur les salaires réels. Beaucoup de responsables patronaux rêvent de se sortir de ce qu'ils considèrent comme un carcan, mais ils sont peu nombreux à être disposés à affronter leurs syndicats sur ce thème.

Pour les cadres, les systèmes sont moins uniformes et ils sont souvent exclus de cet avantage. Cependant dans certains cas, comme dans les industries pharmaceutiques, ils bénéficient d'une progression de coefficient au fur et à mesure de leur ancienneté. Ainsi un cadre entré à l'indice 250 se retrouve à l'indice 460 ou 690 – selon le poste occupé – au bout de treize ans d'ancienneté. Quant aux visiteurs médicaux, ils sont un peu les chouchoutés de ce secteur, et ils bénéficient à la fois de la prime et du coefficient liés à l'ancienneté.

L'Union des industries métallurgiques et minières, qui fut parmi les premières à céder aux sirènes de l'ancienneté, a essayé d'ébranler le système. Le double barème mis en place en 1991 *prévoit de dissocier* deux éléments de rémunération : les garanties minima et la RMH (rémunération minimale hiérarchique), qui est un coefficient correspondant à l'emploi multiplié par la valeur du point. C'est désormais sur cette part de rémunération *que s'applique* le pourcentage d'ancienneté et non sur les salaires minima comme auparavant. L'évolution peut ainsi être gérée.

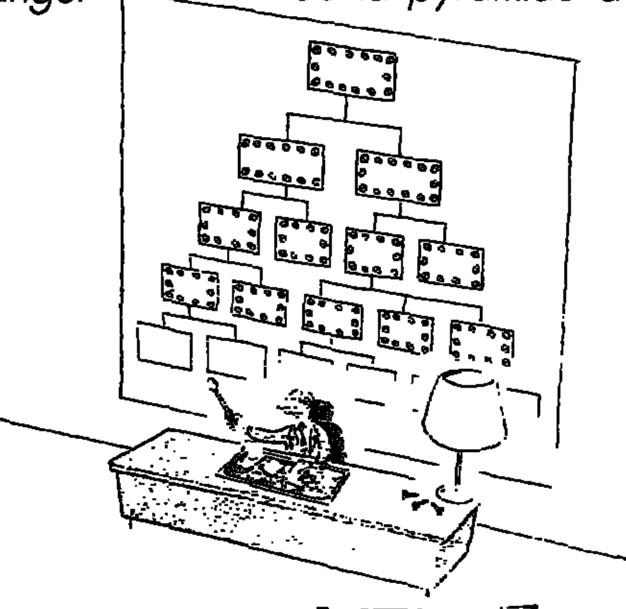
Mais les transformations les plus radicales ont eu lieu dans la réparation automobile *(voir l'article de Jean Menanteau)*, les grands magasins et les *magasins populaires*. En 1982, les conventions collectives de ces secteurs ont été renégociées en s'inspirant d'un système mis en place depuis longtemps dans la région parisienne et qui comportait *deux modifications fondamentales* : le montant de la prime n'était plus un pourcentage du salaire mais une somme forfaitaire valable pour tout le monde. Par ailleurs, il s'applique tous les 3-6-9-18 et 21 ans, mettant fin à la règle des 3-6-9-12-15 ans. Au bout de trois ans d'ancienneté, un salarié des grands magasins touche 130,25 francs, et 868,35 francs au bout de vingt ans. Ces primes sont revalorisées chaque année lors de la négociation sur les salaires.

La plupart des organisations patronales observent avec intérêt les initiatives de ce genre. Mais beaucoup considèrent que l'ancienneté est un sujet tabou et hésitent à faire de même. Comme le dit un responsable patronal : « *Les entreprises ne souhaitent pas la guerre sur ce thème.* » Elles savent, en effet, que les syndicats veillent jalousement à la préservation de cet acquis.

Françoise Chirot

L'assurance change

Le danger de la pyramide des âges



« L*A gestion de l'ancienneté nous pose un problème? Non, pourquoi, quel problème?* » Il y a manifestement des questions qu'il vaut mieux éviter d'aborder avec un assureur, qu'il travaille sous le pavillon de l'UAP, du GAN ou celui d'Axa ; qu'il soit affilié à la FFSA *(Fédération française de sociétés d'assurances)* ou au GEMA (syndicat patronal des mutuelles d'assurances).

Certes, la rémunération à l'ancienneté dans une économie moderne où l'on ne parle plus que d'évolution de carrière avait quelque chose d'un peu désuet. Et puis, des questions d'équité taraudaient la conscience des directeurs de *ressources humaines. Etait-il, en effet*, bien convenable que deux personnes effectuant exactement la même tâche puissent toucher des salaires aussi différents, compte tenu de leur ancienneté dans le métier? A cela s'ajoutaient les raisonnements purement économiques, dus à l'évolution plus faible de l'inflation.

Bien sûr, le système était tout à fait adapté au contexte économique et social des années 60-70, à l'époque bénie du plein-emploi où les sociétés d'assurances recrutaient *des jeunes de 16-18 ans qui faisaient* toute leur carrière ou presque dans la maison. Aujourd'hui, la situation de l'emploi n'est plus la même et les jeunes recrues ont désormais un bac + 2 si ce n'est plus et savent ce que signifie l'expression « évolution de carrière ». Il fallait préparer l'osmose de deux populations différentes.

La nouvelle convention collective signée par la FFSA et le GEMA ainsi que par trois syndicats (CFDT, CFTC et CFE-CGC) qui concerne les quelque 94 600 employés, agents de maîtrise et cadres (les 27 200 commerciaux n'étant pas concernés) vient moderniser le système. Elle établit, en effet, un nouveau système des classifications fondé sur les fonctions et les qualifications et renvoie aux oubliettes de l'histoire la sacro-*sainte ancienneté*. Elle instaure ainsi sept classes de fonctions avec des rémunérations minimales annuelles de base s'échelonnant de 78 000 francs pour la classe 1 à 2 à 151 600 francs pour la classe 7. Parallèlement, la prime d'ancienneté est progressivement remplacée par une prime d'expérience dégressive. Très forte pour les bas niveaux de qualification, elle disparaîtra au fur et à mesure que l'on grimpera les échelons. Pour les cadres, la suppression de la prime d'ancienneté, qui sera intégrée aux salaires, devrait être *compensée par* une politique salariale plus motivante des entreprises, qui tiendrait mieux compte des résultats obtenus.

Résistances psychologiques

Cette solution satisfait manifestement l'ensemble des DRH qui estiment que la prime d'expérience offrira un minimum de progression à tous ceux dont les perspectives de développement de carrière sont faibles, mais dont le savoir-faire est utile à l'entreprise. Pour François Maxence, DRH du GAN, il est clair que l'expérience a un prix qu'il faut rétribuer. « *Dans notre métier*, explique-t-il, *la jurisprudence est importante. L'assurance, ce n'est pas quelque chose de mécanique. Il n'y a pas deux affaires qui soient traitées de façon identique. L'expérience joue beaucoup. Et si la convention collective a repris l'expression prime d'expérience, ce n'est pas un hasard.* »

De son côté, Henri Grégoire, DRH d'Axa, estime que la nouvelle convention est à la fois « *plus juste et plus adaptée à la réalité* ». Cependant, souligne-t-il, depuis longtemps la plupart des grosses entreprises d'assurances ont mis au point des systèmes pour compenser les lourdeurs engendrées par les anciennes conventions. Ainsi, afin d'attirer de jeunes diplômés, Axa a mis en place il y a quelques années une sorte de « *classification parallèle* » permettant d'individualiser les rémunérations en tenant compte des performances de chacun. Pour Henri Grégoire, la nouvelle convention collective vient « normer » cette pratique. De son côté, l'UAP a créé en 1988 une hiérarchie parallèle pour les cadres techniques (par comparaison avec les cadres encadrants) pour pouvoir les faire évoluer.

Si les DRH prétendent ne pas être tarabustés par la gestion de l'ancienneté, ils reconnaissent qu'à terme la pyramide des âges risque de leur poser de sérieux problèmes. Chez Axa, la moyenne d'âge est de trente-neuf ans, et l'ancienneté moyenne de quatorze ans. A l'UAP, 56 % du personnel a entre *trente-cinq ans et quarante-cinq* ans. Dans quinze ou vingt ans, le problème démographique sera quasiment insoluble. Certaines entreprises ont bien essayé de prendre des mesures, mais sans grand succès. Les contrats de solidarité leur ont permis, il y a quelques années, d'étêter la pyramide des âges et de faire entrer quelques jeunes, mais pas de quoi modifier vraiment l'ordre des choses. A l'UAP, *un* accord de mobilité professionnelle et géographique a été négocié en 1991 afin de faciliter les reconversions internes et externes, mais, avoue Jean-Pierre Narcio, « *il n'y a pas pour l'instant de résultats foudroyants* ». Pour le DRH de l'UAP, cela s'explique facilement : « *La mobilité géographique ne fait que peu d'adeptes, car 60 % du personnel est féminin. Quant à la reconversion professionnelle par la formation, elle se heurte à des résistances psychologiques. Les gens qui ont trente-cinq ans, qui ont passé seize ou dix-sept ans en entreprise et qui n'ont pas le bac, vivent la proposition de formation comme une mise à l'épreuve pour apprécier s'ils sont capables ou non de poursuivre une évolution de carrière.* »

En fait, à l'UAP comme au GAN, on estime finalement que l'apport de sang neuf se fera avec le développement des activités des entreprises qui permettra d'augmenter à nouveau les effectifs. Un peu faible comme solution si l'on se réfère à l'évolution de l'emploi dans le secteur qui était de 0,2 % en 1990.

Catherine Leroy

La formation en échange

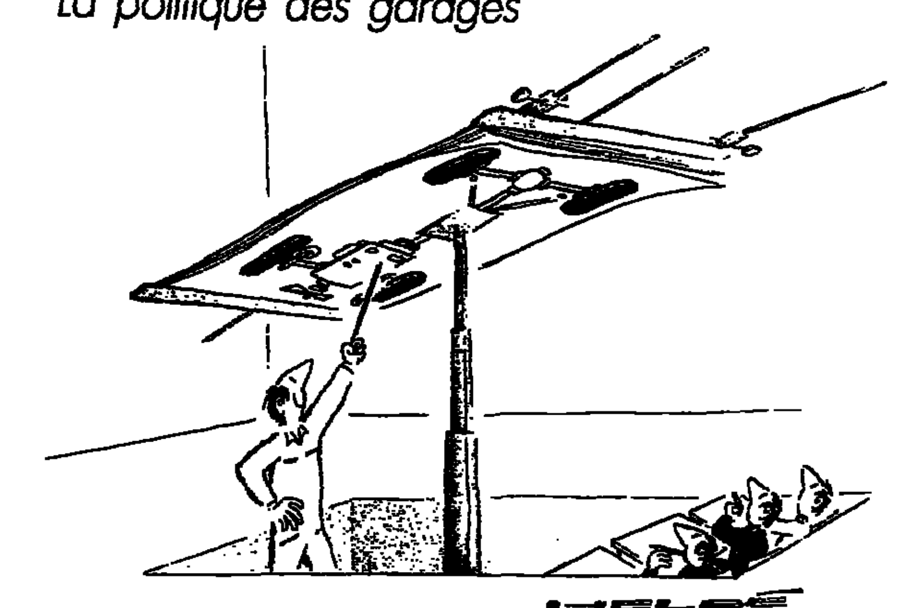
La politique des garages

« L'ÉVOLUTION des technologies de l'automobile est phénoménale. Autrefois, une DS Citroën restait trois ans sans modifications majeures. Aujourd'hui, un modèle subit des améliorations tous les mois ou presque. Dans le garage, les salariés qui ne se forment pas en continu risquent rapidement d'être éjectés. »

Ce raisonnement brutal est tenu par Pascal Debeurre, vingt ans d'ancienneté, mécanicien chez un concessionnaire de Montargis employant cinquante personnes, et que ses responsabilités syndicales dans la profession ont rendu particulièrement sensible à la question de la formation et donc de la qualification. *« De surcroît,* ajoute-t-il, *les concessionnaires ont tendance à qualifier deux ou trois mécanos dans l'entreprise qui connaîtront tout du freinage ABS de la XM, par exemple, créant ainsi des clivages. Le problème est encore beaucoup plus aigu pour la foule des petits artisans. »*

Homme de terrain, Pascal Debeurre s'est donc passionné pour ce qui, dans la branche – 350 000 à 380 000 personnes en France, réparation et commerce confondus; 40 000 à 50 000 entreprises, – a constitué une petite révolution dans la formation continue. Une innovation intervenue en 1988 dont l'originalité peut avoir aujourd'hui un caractère d'exemplarité (voir « le Monde Initiatives » du 10 janvier 1990).

Au préalable, la chance de la profession fut, en effet, de s'être dotée d'un organisme paritaire de formation : l'Association nationale pour le développement de la formation professionnelle du commerce et de la réparation automobile, du cycle et du motocycle. Dans les années 80, cet organisme fut le pivot d'un effort de rénovation globale de la branche en signant, notamment, avec les pouvoirs publics un contrat d'études prévisionnelles (CEP). Mais, surtout, l'association fit un effort d'invention institutionnel. Un avenant à la convention collective fut négocié et signé en mai 1988, supprimant la prime d'ancienneté pour les salariés embauchés au 1er juillet de cette année-là, ou n'ayant pas trois ans d'ancienneté à cette date, pour lui substituer une *« prime de formation-qualification ».* Et à la fin de ce mois de juillet, soit quatre ans et deux mois après cette signature, les nouveaux bulletins de salaire ne comporteront donc plus la mention de la prime d'ancienneté.



La procédure? Elle consiste à attribuer à tout salarié effectuant un stage qualifiant agréé par l'association un certain nombre de points (valeur 12 francs) aussi longtemps qu'il reste chez le même employeur. Par exemple, un stage de trois jours en allumage-carburation, de niveau C (technicien), donne droit à dix points, soit actuellement une prime de 120 francs par mois.

Indifférence de la profession

A l'origine, l'association ne finança que les stages techniques et de gestion jugés prioritaires tels que l'électronique embarquée et la vente automobile, pour les étendre rapidement de manière beaucoup plus vaste. Il est à noter, enfin, que ce dispositif d'incitation à la formation, jugé indispensable par les partenaires au risque d'un grave processus de déqualification des salariés de la branche, fut ratifié par la CFDT, mais non par la CGT et la CFTC. Michel de Bargue, directeur des affaires sociales du Centre national professionnel de l'automobile (CNPA), concessionnaire Citroën, lui-même responsable d'un garage à Amiens employant quatre-vingts personnes, fut l'un des négociateurs patronaux. *« L'ancienneté n'a pas été supprimée de manière brutale,* dit-il aujourd'hui, *mais étalée sur quatre ans. A l'heure actuelle, un catalogue de stages sélectionnés en fonction de leur qualité, de leur durée, de leur technicité est adressé chaque année aux entreprises. »*

Ces stages sont-ils très demandés? *« Il n'y a pas encore une grande sensibilité de la profession à la formation permanente,* déplore pudiquement Michel de Bargue. *Le bât blesse particulièrement pour les artisans employant une, deux ou trois personnes. Ils constituent aujourd'hui le problème prioritaire. Leur petite taille fait certes qu'il leur est difficile de se séparer de l'un de leurs employés pour la durée d'un stage. Mais il est tout autant difficile de les convaincre, dans des métiers où l'on a débuté très jeunes, de l'importance de la formation permanente. Résultat? Peu d'entre eux viennent aux stages que j'organise dans mon garage avec la présence de mes propres agents et ceux du constructeur. Conséquence? Ils se trouveront vite désemparés, incapables d'établir un diagnostic de panne, et donc de réparer. Le réveil sera dur,* prévient-il encore. *Il se fera à leur détriment. »*

Autre point : depuis que la loi a instauré le contrôle technique des véhicules de plus de cinq ans, on constate aujourd'hui qu'il y a urgence à former... des contrôleurs dans les centres agréés. Une population qu'il s'agit de multiplier par deux ou par trois, selon Michel de Bargue. Le même constat est fait par la fédération CFDT de la métallurgie. *« L'évolution des technologies était plus rapide que la formation »,* remarque Marie-Annick Garraud, en charge de la branche. *Une Safrane n'a plus rien à voir avec une R 16, c'est une évidence. Et dans bien des cas le CAP, qui était la base traditionnelle du recrutement, se montre dépassé. »*

Marie-Annick Garraud est d'autant plus consciente de cette situation que le constat prévisionnel de la branche estime globalement à 400 000 personnes (commerce et réparation) les besoins pour 1994. 30 000 sont à recruter à court terme dont 8 000 mécaniciens au niveau bac pro. Avoir anticipé cette évolution en matière de pédagogie est donc méritoire. D'autant que la prime de formation-qualification, qui pourrait intéresser d'autres secteurs tels que le BTP, est assortie de l'attribution d'un « capital de fin de carrière » – 100 000 francs – après trente ans de vie professionnelle.

Le bilan aujourd'hui? *« Il est mitigé,* estime Marie-Annick Garraud. *Eu égard aux attentes, le nombre de salariés, encore non chiffré, qui sont entrés dans le dispositif nous paraît insuffisant. Mais une dynamique a été créée, nous prouvant que la voie à suivre est bien là. »*

Jean Menanteau

Le prix de la fidélité

Difficile à négocier

« C'EST un sujet sensible et difficile, que les syndicats n'abordent pas volontiers, reconnaît Jean-Pierre Dufour, responsable des négociations salariales à la CFDT. *Il est impossible de proposer carrément la suppression de la prime d'ancienneté, car elle peut représenter une partie importante du salaire pour les catégories modestes, 15 % ou 20 %, par exemple, et les gens se mobilisent pour la défendre. Mais nous sommes bien conscients de ses effets pervers. »*

La prime d'ancienneté rémunère, en principe, l'expérience acquise, le savoir-faire, les compétences professionnelles. Or chacun est conscient qu'il n'y a aucune vérification de ces acquis et que la rétribution est automatique. Elle ne joue que pour la maîtrise, les employés et les ouvriers. Parce que c'est leur seul moyen d'évoluer et qu'ils n'ont guère d'autre promotion possible. *« Les entreprises ont institué la prime d'ancienneté à l'époque du plein emploi pour fidéliser les salariés et les dissuader de se faire engager ailleurs à la recherche de rémunérations intéressantes,* estime Chantal Cumunel, déléguée nationale de la CGC. *Et le résultat a été conforme à leur attente : c'est devenu un frein à la mobilité; une ancienneté trop importante devient d'ailleurs un salaire déguisé. »*

Manque de dynamisme

Parfois la prime d'ancienneté peut être reconduite d'une entreprise à l'autre à l'intérieur d'une même branche. C'est le cas, notamment, dans la métallurgie. Les cadres viennent parfois à l'APEC effectuer un check-up professionnel, soit spontanément, soit sur les conseils de leur entreprise. Pour ceux qui changent d'emploi à cette occasion, le nouveau salaire s'avère généralement supérieur au précédent de 5 % à 15 %. Le responsable logistique d'une entreprise d'électromécanique a augmenté son salaire de 40 % en devenant directeur des études de profit dans une entreprise de transport. A quarante ans, il avait sept ans d'ancienneté et sa rémunération avoisinait 240 000 francs. Un directeur de ressources humaines est passé de 250 000 francs à 370 000 francs en quittant l'organisme financier où il travaillait depuis trois ans pour intégrer le même poste dans l'immobilier.

Ont-ils négocié la reprise de leur ancienneté? Pas vraiment. Les cadres, aujourd'hui, négocient un salaire annuel brut, sans faire de détail, et en y intégrant tous les éléments de leur rémunération. Suivant les conventions collectives et les entreprises, les salaires peuvent être sur douze, treize, quatorze ou même seize mois. *« Ce qui compte,* raconte un directeur financier en train de changer de situation, *c'est le niveau de vie qu'on a et la somme globale qu'on touche. Peu importe à quelle ligne on la trouve dans le bulletin de salaire. Un demandeur d'emploi dira : « J'avais 300 000 francs, j'en veux au moins autant », alors qu'un actif qui essaie de trouver mieux exigera 350 000 francs ».* Aude Maignan, de l'APEC, note que, l'ancienneté étant plafonnée, elle ne concerne jamais les hauts salaires. D'après elle, à des niveaux plus élevés, on a plutôt tendance à chercher des améliorations de salaire défiscalisées ou différées dans le temps, telles que des avantages sur la retraite : la fidélisation est au moins aussi efficace.

Le cadre vend un savoir-faire et un potentiel; il est embauché pour remplir une fonction donnée dans l'entreprise. Le salaire est évalué en fonction de sa responsabilité et de son rang dans la hiérarchie. Les objectifs actuels sont plutôt l'adaptabilité des salariés, la mobilité, sûrement pas le long terme. Pour un cadre, avoir travaillé quinze ans dans la même entreprise n'est pas forcément un atout, ce peut être au contraire perçu comme un manque de dynamisme, comme un signe d'immobilisme. Chantal Cumunel évoque le cas du Crédit agricole : la prime d'ancienneté est transformée en prime d'expertise. C'est autrement plus tonique.

Liliane Delwasse

Priorité à la mobilité

Le cas Thomson

MOBILITÉ interne... Dans la galaxie Thomson, comme dans beaucoup de grandes entreprises, cela est un peu devenu une recette miracle, différemment appréciée suivant le poste occupé dans le groupe.

Pour la direction, la politique de mobilité est un moyen pour mieux gérer le devenir professionnel de chaque salarié afin, notamment, qu'il n'ait pas envie de quitter l'entreprise : parce que recruter, licencier ou laisser partir quelqu'un qu'on a formé coûte cher et parce que trop de potentiels internes sont mal utilisés. Désormais les embauches ne sont possibles que si personne à l'intérieur de l'entreprise ne peut occuper le poste à pourvoir. Dans cette optique, la guerre a été déclarée à ce que Michel Keller, directeur des ressources humaines (DRH) de Thomson-CSF, appelle *« les égoïsmes sacrés ».* Dans un groupe dont les unités sont très autonomes, il faut désormais que les hommes puissent circuler de l'une à l'autre en fonction de leurs propres désirs et des besoins des différents services sans qu'un supérieur hiérarchique puisse y faire obstacle parce qu'il tient à garder un collaborateur apprécié.

Tout un dispositif a donc été imaginé pour que chacun puisse connaître à tout moment les postes disponibles dans les sociétés du groupe et la personne à joindre pour un premier contact confidentiel. CSF a créé un journal d'annonces interne et une bourse de l'emploi sur Minitel, et SGS-Thomson teste actuellement « Eurojob », système sophistiqué procurant le même type d'informations sur terminal d'ordinateur. CSF organise par ailleurs des réunions où les responsables des ressources humaines des différentes unités s'efforcent de faire coïncider les offres et les demandes exprimées.

Les autres mesures visent à aller au-delà des démarches spontanées en mettant en quelque sorte tout l'organisme en mouvement : CSF pratique ainsi depuis quatre ans des « revues du personnel » (au sens de « passer en revue ») où sont analysés au cas par cas la situation et le devenir de chaque ingénieur, bientôt de chaque technicien, à terme de tout salarié. S'y ajoutent des bilans professionnels destinés à amener les intéressés à se demander s'ils veulent ou s'ils doivent « changer »; bilans que SGS compte de son côté développer en utilisant la formule « perspectives » proposée par l'APEC (Agence pour l'emploi des cadres).

Recette passe-partout

Dans cette dernière société, où l'on en est encore pour l'essentiel au stade des projets, il est aussi prévu de réaliser un observatoire de l'évolution des métiers et un inventaire, site par site, des personnes qui doivent bouger parce que l'évolution des métiers le rend nécessaire ou parce que le temps est venu pour elles de changer de poste.

Les salariés admettent la mobilité dans la mesure où elle se décide avec leur accord; mais le terme pour eux est essentiellement synonyme de contraintes. *« Elle signifie,* estime Michel Gaboriau, délégué syndical central CGT du groupe Thomson, *être obligé, quand on travaille à Cholet, Morlaix ou Tonnerre, de venir combler les vides de l'unité de Sartrouville; quand on travaille dans les services d'études de Colombes de subir leur délocalisation à Toulouse. »* Même un syndicat plutôt consensuel comme la CGC y voit d'abord une « centrifugeuse » : un système qui en déplaçant individuellement ou collectivement beaucoup de monde pousse ceux que l'on veut licencier à s'éliminer d'eux-mêmes.

Sans nier la nécessité ou l'utilité de certains mouvements, Robert Gros, administrateur (CGC) du groupe, s'inquiète de voir que la mobilité interne *« est devenue une recette passe-partout; comme si l'on voulait stresser chacun en lui faisant croire qu'elle est indispensable à sa carrière. Il faudrait,* ajoute-t-il, *être plus exigeant sur son bien-fondé ».* Son syndicat propose d'ailleurs d'exercer une sorte d'arbitrage dans ce domaine : en intervenant auprès des salariés qui la refusent là où elle a de vraies raisons d'être et auprès des « opérationnels » qui *« la pervertissent en s'en servant pour éliminer du monde ».*

Plus largement, Robert Gros souligne la nécessité d'intégrer la mobilité interne dans une politique de gestion prévisionnelle de l'emploi de façon à poser les problèmes longtemps à l'avance pour se donner les moyens de les résoudre dans la mesure du possible. Malheureusement de longues et amples négociations menées à la fin des années 80 entre la direction du groupe et les syndicats ont tourné court, parce que la CGT et la CFDT ont refusé de les signer.

M.-C. B.

Une offre pour débutants

Un système pour contourner la rigidité des grilles

AVOIR de l'ancienneté avant même d'avoir commencé sa carrière? Absurde, le cas se rencontre dans un certain nombre d'institutions, et notamment de compagnies d'assurances, qui embauchent des jeunes diplômés en leur accordant, d'entrée, la prime dont bénéficient, d'ordinaire, les collaborateurs fidèles...

Particulièrement « tordu », ce système de rémunération anticipé est né, dans l'esprit des directeurs de ressources humaines, de la nécessité de contourner une difficulté, due à l'extrême rigidité de certaines grilles salariales. Lors de son recrutement, le prix d'un élève de grande école, ou de certains universitaires, ne correspond pas à la fourchette prévue dans la classification, et encore moins aux salaires de débutants. Or, pour s'aligner sur la concurrence, qui a souvent pratiqué la surenchère pour s'attirer les meilleurs, il faut pourtant offrir, au minimum, des conditions équivalentes.

Dès lors, le stratagème devient limpide. Il s'agit de compenser, par une prime d'ancienneté d'autant plus élevée, ce que le strict respect de la grille de salaires n'autorise pas à accorder pour un poste donné. Mais, comme il n'est pas question de maintenir cette fiction dans le temps, ni d'additionner, dans la durée, la progression d'une ancienneté normale à une ancienneté fictive, il a aussi fallu trouver un mécanisme de sortie dégressive de cette aberration technique et sociale.

Par convention, il est donc prévu que, chaque année, l'avantage diminuera, proportionnellement, au rythme inverse de la croissance du pourcentage lié à l'ancienneté, jusqu'au point de correspondance avec le taux réel. L'idée est alors que, commençant son ascension dans la société ou la compagnie, le jeune diplômé bénéficiera d'augmentations et occupera de nouveaux postes qui lui permettront de maintenir et plutôt d'accroître son revenu annuel.

Les limites atteintes

Ce système, disent ceux qui l'ont imaginé, ne saurait pénaliser les meilleurs éléments dont l'évolution professionnelle sera toujours supérieure à l'effet de la baisse progressive de la prime. Pour les autres, en revanche, la perte éventuelle de pouvoir d'achat devrait agir comme un révélateur : cela prouverait que leurs compétences avaient à l'origine été surestimées et qu'en conséquence ils n'auraient plus leur place dans l'entreprise.

Très pratiquée à la fin des années 80, cette technique a, depuis, connu quelques aléas. Avec le coup de frein donné aux embauches de jeunes diplômés, le marché du travail s'est détendu. Le temps de l'utilisation à grande échelle s'achève.

A. Le.

FORMATION

Les mots de la pédagogie

Des dictionnaires pour décrypter les concepts et le jargon

« NOS propres formateurs se perdaient dans la jungle des mots et des définitions. Nous en étions arrivés à ergoter. Il fallait clarifier et stabiliser notre propre langage. » Il était temps, en effet. Au fil des années, le vocabulaire de la formation, en particulier celui qui s'adresse aux adultes, était arrivé à frôler l'abstraction. quelquefois pédante et jargonnante, à mille lieues, paradoxalement, de la pédagogie.

C'est ce qu'a compris Didier Sutter, entré à l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) il y a trente ans, alors que celle-ci *« balbutiait »*. Ancien responsable du département formation-intervention, il est aujourd'hui directeur de la communication de l'établissement. D'où l'idée de réaliser et d'éditer un *Vocabulaire des formateurs* (1) à l'intention des praticiens de la formation professionnelle des adultes qui se veut *« un instrument de travail et de langage communs »*.

C'est chose faite avec la récente publication d'un thésaurus avant tout pratique, comportant des index, un tableau des sigles utilisés – cinquante-neuf au total ! – une bibliographie. Le tout assorti d'une traduction en quatre langues (anglais, allemand, italien et espagnol). Un ouvrage, donc, *« de communication, de diffusion, de vulgarisation afin de fournir une grille de compréhension »*, comme l'écrit Guy Matteudi, directeur général de l'AFPA, *« pour permettre à chacun l'accès à des concepts souvent difficiles »*. Et de reconnaître, à titre d'exemple, que les notions de *« formation initiale ou continue, formation et éducation permanentes, d'alternance et d'apprentissage (...) recouvrent dans l'esprit de ceux qui s'y réfèrent des réalités différentes »*. Difficile de vouloir former alors que l'on ne s'entend pas sur les mots, y compris les plus courants, et que le vocabulaire même se cherche.

Le langage de la formation, trop souvent fait d'approximations, comme l'avouent les praticiens eux-mêmes, a quelques excuses. L'avoir constaté, tenté d'y porter remède à l'heure du brassage des idées et des proliférations des pratiques a eu aussi pour effet une plongée rétrospective dans près d'un demi-siècle de pratique. Et donc de faire le point.

Dimension historique

« Il nous est apparu, avant de rédiger, que nous ne pouvions faire l'impasse sur les origines de ce vocabulaire. N'emprunte-t-il pas au champ de la pédagogie, de la sociologie, du droit ? dit, à ce sujet, Didier Sutter. *Nous avons eu constamment à l'esprit la dimension historique de la formation professionnelle et des principaux courants d'idées et démarches qui l'ont traversée, courants qui perdurent. »* Et de définir trois démarches principales : la démarche éducative, la démarche rationnelle, la démarche psychologique, voire psychanalytique.

Très schématiquement, au début était la pédagogie. Un concept ancien, dont les origines remontent aux universités populaires de 1870. Dans la mouvance de Jules Ferry, l'éducation populaire est liée, en effet, aux tentatives d'émancipation sociale de cette époque pétrie de laïcité. Elle joue un rôle péri, post et extra-scolaire pour les jeunes travailleurs urbains et ruraux.

Dans les années 30, comme le rappelle Didier Sutter, les écoles d'entreprise voient le jour, à l'instar de ce qui se fait chez Michelin. Dans l'immédiat avant-guerre puis aussitôt après la guerre apparaissent les prémices de la formation professionnelle des adultes, d'où devait naître l'AFPA. En 1949, la création, sous l'égide des pouvoirs publics, de l'Association nationale interprofessionnelle pour la formation rationnelle de la main-d'œuvre, destinée à former des ouvriers du bâtiment, de la mécanique, etc., a aussi pour objectif la formation de « moniteurs ». Un terme nouveau qui tranche avec celui de « pédagogue ». Puis la Ville de Paris met en place les professeurs de l'enseignement technique (appelé aussi formation professionnelle accélérée).

« Cette évolution ne s'est pas faite sans heurts, y compris idéologiques, rappelle Didier Sutter : *les courants traversent l'ensemble. Des rivalités se nouent, notamment avec l'éducation nationale qui ne voit pas d'un œil bienveillant l'apparition de ces nouveaux venus qui ont le ministère du travail pour tutelle. Ne dit-on pas « foyer » au lieu de « classe » ? Se manifeste alors l'influence de la rationalité de l'entreprise par rapport à la pédagogie. Le vocabulaire se scinde. La rivalité perdure aujourd'hui. »*

Un univers d'identification

Pour continuer de remonter aux sources du vocabulaire et d'expliquer son foisonnement et sa confusion d'aujourd'hui – révélateurs, au reste, du malaise des formateurs en termes de profession, on voit naître, à l'époque, le courant dit « progressiste », dont le vocabulaire spécifique vient se mélanger au précédent. Dans les années 50, la mode des « training groups » importée des Etats-Unis fait ses premiers pas sous l'égide de la sociopsychologie. Apparaît également, toujours avec une forte connotation américaine, le courant des relations humaines, qui devait éclore dans les années 70 avec le « management participatif », lequel influença à son tour la formation. Dans ces mêmes années, le vocabulaire de la gestion et de l'économie fait son entrée.

Enfin, le courant « psy », lui-même divisé en tendances, et sa terminologie achèvent de brouiller les cartes avec le vocabulaire de l'onirisme et de l'introspection. Ce courant, à l'opposé de la rationalité d'origine, a envahi aujourd'hui non seulement le langage des formateurs – en particulier celui des formateurs de formateurs, – où les psychologues sont nombreux (cinq cents pour la seule AFPA), mais se reflète aussi dans celui du management, des ressources humaines, de la communication qui en fait avec délice un usage immodéré. Néologismes, barbarismes, franglais forment un véritable florilège du genre.

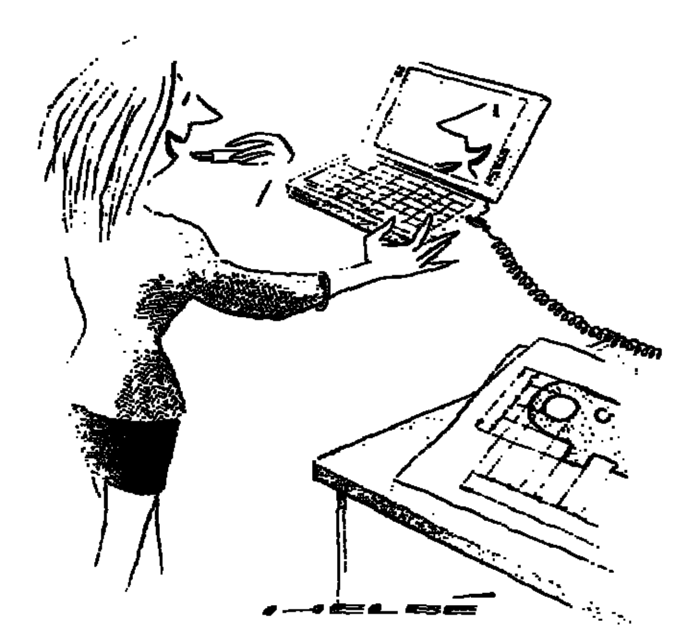
« La tendance a donc été forte parmi les formateurs de se créer leur propre univers d'identification, explique Didier Sutter. *Avec un langage quasi initiatique. »* Une tendance d'autant plus vive que la profession dans son ensemble est encore à la recherche de reconnaissance sociale (2), quand ce n'est pas d'un statut.

« Ce statut est d'ailleurs illusoire, contrairement à ce qui existe dans l'éducation nationale où tout est codifié », ne craint pas d'affirmer encore Didier Sutter en spécialiste qu'il est de la formation professionnelle des adultes. Pour l'heure, l'AFPA s'emploie, depuis environ trois ans, à combler *« le déficit de ses publications »* concernant ses savoir-faire. A travers sa « Collection carrée », dont relève le *Vocabulaire des formateurs*, en faisant appel à ses propres collaborateurs, assurant vouloir se tenir loin des *« aréopages »*, l'établissement poursuit son action de sensibilisation... et de clarification.

J. M.

(1) *Vocabulaire des formateurs*, trois cent vingt termes, cinq langues européennes, de Didier Sutter, René Trachet, Annie Oury, « Collection carrée », AFPA.

(2) Lire « La solidarité en crise », « le Monde Initiatives » du 17 juin 1992.



INGÉNIEURS

L'essor des femmes

Mais le diplôme n'ouvre pas nécessairement la carrière

ELLE s'appelait Julie Daubié et fut, en 1861, la première femme bachelière. Elle avait dû se battre pour en arriver là, en particulier pour obtenir une dérogation afin d'étudier dans un lycée de garçons, car les lycées de filles, qui n'enseignaient ni la philosophie ni les mathématiques, ne préparaient qu'à un brevet d'études. Ce qui leur fermait les portes de l'enseignement supérieur. Julie Daubié ignorait qu'avec plusieurs décennies d'avance elle venait d'ouvrir la voie aux femmes ingénieurs.

Certes, en 1924, le décret Bérard autorise pour les filles un baccalauréat équivalent à celui des garçons. Les quelques-unes qui l'obtiennent peuvent alors entrer dans les écoles d'ingénieurs, dont certaines, comme Supélec et Centrale, sont mixtes depuis peu, du moins dans les textes. En réalité les bachelières se dirigeront essentiellement vers l'Ecole polytechnique féminine (EDP) créée en 1925. Cet établissement est, en effet, le seul connu des enseignantes et des conseillers en orientation. De plus on y accède par concours à l'issue de mathélem, sans avoir à passer par les classes préparatoires des lycées de garçons. Enfin les écoles d'ingénieurs mixtes ne reconnaissent pas volontiers la valeur du nouveau bac féminin. Elles ne leur ouvriront réellement leurs portes qu'au début des années 70, après que les lycées et collèges seront effectivement devenus mixtes à la fin des années 60.

Du coup la proportion de femmes parmi les effectifs annuels de diplômés ingénieurs, qui avait longtemps stagné entre 1 % et 4 %, va décoller. En 1970, elle s'établissait encore à 6 % (400 femmes). En 1990 elle atteint 19 % (3 000 femmes). Pour autant cette évolution a-t-elle des chances de se poursuivre ? C'est ce qu'a voulu savoir Catherine Marry, sociologue au CNRS, dans une étude élaborée à partir de plusieurs enquêtes conduites entre 1968 et 1992.

La logique de l'« excellence scolaire »

Côté formation, on remarque déjà des évolutions apparemment contraires. Dans les universités scientifiques, la proportion de femmes s'est stabilisée autour de 30 % entre 1970 et 1990. En revanche, elle ne cesse d'augmenter dans les grandes écoles d'ingénieurs. En 1989, elle atteint, par exemple, 11 % à Supélec, 12 % à l'X, 15 % à Télécom Paris et même 27 % à l'ISEP (Institut supérieur d'électronique de Paris). Tandis que l'Ecole polytechnique féminine ne forme plus en 1990 que 4 % des femmes ingénieurs contre 65 % en 1960. Cette tendance *« témoigne de l'orientation des femmes vers les filières les plus sélectives et les plus valorisées sur le marché du travail »*, analyse Catherine Marry. Toutefois, note-t-elle, cet engagement ne relève pas forcément d'une vocation pour ce métier mais plutôt d'une logique de l'*« excellence scolaire »* qui conduit les meilleurs élèves au lycée à s'orienter presque automatiquement vers les classes préparatoires aux écoles d'ingénieurs, et ce avec le soutien actif de leurs parents et souvent de leurs professeurs.

L'absence de frère (ou de frère ayant brillamment réussi ses études), ainsi que la présence de femmes actives dans la famille, contribuent aussi à cette orientation des filles. Enfin, les plus jeunes ont su saisir l'opportunité offerte par le développement massif de l'informatique dans les années 70, *« évoquée comme garante d'une insertion plus facile que dans des spécialités et lieux de travail (chantiers, usines, etc.) marqués par une longue tradition de valeurs viriles »*, précise Catherine Marry.

Pour la paix dans le ménage

Dans leur vie privée, les destins des hommes et des femmes se rapprochent également : le mariage et la naissance des enfants n'influent que faiblement sur le maintien en activité des femmes ingénieurs. En 1969, 60 % d'entre elles restent actives à la naissance du troisième et du quatrième enfant. En 1990, 77 %.

Les femmes ingénieurs mariées ont, à 90 %, épousé un cadre supérieur, souvent un camarade de la même école qu'elles, voire de la même promotion. Ce qui conduit les couples à se poser la question de la gestion d'une double carrière, qui se résout souvent par un accord plus ou moins tacite entre les époux : les tâches domestiques et le soin aux enfants restent dévolus aux femmes, au nom de la paix dans le ménage. Elles consentent ainsi à accorder la primauté à la carrière de leur mari. La poussée des femmes vers le métier d'ingénieur n'a donc pas profondément mis en cause les modèles sociaux traditionnels. Il est vrai aussi que la féminisation de la profession est très récente. Mais cela n'explique qu'en partie le fait qu'entre trente-cinq et trente-neuf ans on ne compte que 5 % de femmes directeurs, toutes célibataires d'ailleurs. Les employeurs sont réticents à confier aux femmes de telles responsabilités, au nom de leur manque de disponibilité.

Pourtant, *« les femmes ingénieurs qui dans leur discours affirment ne pas être attirées par l'exercice du pouvoir montrent en réalité un grand plaisir à le détenir »*, affirme Catherine Marry. Même limitée, l'évolution des mentalités dans le milieu professionnel bouge. En revanche dans le couple les traditions du partage des tâches ont la peau dure. Ces deux domaines sont pourtant liés. L'accès grandissant des femmes ingénieurs au milieu professionnel continuera sans doute de leur profiter grâce à la pénurie d'ingénieurs diplômés. Ce qui devrait logiquement conduire les hommes à remettre en question leur vision de la place des femmes au travail et à accepter un partage équitable des tâches domestiques. On peut, toutefois, se demander si à l'heure actuelle les femmes ont intérêt à se battre pour accéder aux fonctions dirigeantes, tant apparaît peu attirant le modèle qui leur est proposé : celui d'hommes qui ont donné toutes leurs forces à leur entreprise et qui se retrouvent mis au rancart à cinquante ou cinquante-cinq ans.

F. A.

RECONVERSION

A l'école de l'économie de marché

Le groupe Lafarge en ex-Allemagne de l'Est

LEIPZIG

de notre envoyé spécial

« IL a fallu tout revoir : les nouvelles règles du jeu ont bouleversé leurs vies, détruit leurs points de repère. Nous nous sommes notamment rendu compte que, derrière des mots dont la signification était pour nous évidente, se cachait une logique économique totalement différente, et une longue liste de malentendus. » C'est en ces termes que Patrice Lucas raconte sa récente expérience. Depuis dix-huit mois, il dirige la production et le personnel de Lafarge Zemment, la dernière acquisition du groupe Lafarge Coppée.

Située sur le site de Karsdorf, dans le Land de Saxe-Anhalt, au cœur de l'ancienne Allemagne de l'Est, cette énorme cimenterie vit à l'heure de l'économie de marché depuis son rachat par le groupe français, en juillet 1990. A l'inverse de la plupart des groupes ouest-allemands, Lafarge a choisi de former les cadres de sa nouvelle usine à partir des anciens salariés du site industriel. Pierre Lucas est chargé de cette « transition » : *« Nous avons dû combler des écarts dans les trois domaines de la technologie, de l'organisation et de la culture »*, précise-t-il.

La modernisation de l'usine

Première étape : détecter parmi les salariés formés par l'économie planifiée les futurs cadres d'une nouvelle logique : la compétitivité. Pour le haut de l'échelle, les cadres « expatriés » de Lafarge chargés de cette tâche, français et ouest-allemands, ont limité les risques. L'équipe des six dirigeants actuels de l'usine a été constituée à partir des anciens responsables de la cimenterie. A cinquante-quatre ans, Joachim Trautwein est la pièce maîtresse du nouveau *geschäftsfürhung* qui gouverne l'entreprise.

Il a travaillé quarante ans dans la cimenterie, d'abord comme apprenti, puis, après un passage à l'école du parti, à la direction de chacune des trois usines du combinat. Aujourd'hui, il dirige Lafarge Zemment. *« Son rôle a été essentiel,* précise Pierre Lucas. *Il avait la confiance de tout le monde et connaissait personnellement chacun des ouvriers. »* Et il est vrai qu'une telle carte était précieuse : au cours de deux vagues de *« réajustement des coûts »*, les effectifs sont passés de 1 800 à 650 salariés.

Début 1991, autour de Joachim Trautwein, les six « élus » de l'ancien encadrement suivent trois séminaires de deux jours, en présence d'un sociologue est-allemand et d'un chercheur français du CNRS. Objectif : familiariser les stagiaires avec les concepts de l'économie de marché et, plus concrètement, expliquer les enjeux de la modernisation de l'usine. *« Il a fallu leur apprendre à travailler ensemble,* précise Jacques Bordure, directeur délégué Centre-Europe chez Lafarge, *transformer la méfiance et les habitudes héritées de leur ancien système militaro-policier et leur faire comprendre qu'il n'y a pas que des objectifs de production mais également des enjeux de management liés à l'optimisation des coûts. »*

Aujourd'hui, l'équipe est opérationnelle. Elle comprend notamment un directeur commercial et trois responsables régionaux des ventes. Pour leurs équipes, sur le terrain, Lafarge a fourni des voitures de fonction « personnalisées ». *« L'engouement était tel pour cette fonction commerciale, qu'il a fallu compenser des excès,* concède Jacques Bordure. *Le marché et les ventes étaient devenus l'unique préoccupation et, tout à coup, la production n'était plus rien. »*

Dans la foulée, dès mars 1991, le groupe français élargit son projet. Près d'une trentaine de chefs de service et d'ingénieurs suivent, à leur tour, douze jours de formation : six sessions consacrées à l'économie d'entreprise, au management, au travail en réseau. Régulièrement, des séances sont organisées afin de permettre aux stagiaires de présenter eux-mêmes leurs nouvelles connaissances. Un voyage en France, dans deux usines du groupe, « concrétise » le savoir fraîchement acquis et la visite de Paris stimule la volonté de réussir. Au retour, les élèves appliquent la leçon et font leurs premières preuves : les effectifs de l'usine sont ramenés de 1 100 à 650 salariés.

Evaluation des compétences

Alors que l'encadrement achève ce premier cycle d'apprentissage du « management », Lafarge décide de développer la formation à l'ensemble des salariés qui restent sur le site. Appliquant une méthode déjà utilisée dans les usines du groupe en Amérique du Nord, les nouveaux responsables est-allemands sont chargés de définir des objectifs de compétences. Sur toute l'usine, treize emplois-clés sont ainsi cernés et des entretiens individuels d'évaluation permettent d'« *analyser les écarts entre l'existant et ces compétences cibles* ». Pour chacun des grands secteurs de l'usine, cinq « parcours » de formation sont alors élaborés par une équipe de formateurs internes soutenue par un responsable français.

« Dans l'ensemble, le niveau de qualification que nous avons trouvé était bon, précise Patrice Lucas. *Mais les tâches restaient beaucoup trop spécialisées. »* Des modules sont mis en place, destinés à rendre les opérateurs plus polyvalents. Un enseignement assisté par ordinateur (EAO) permet notamment de revoir l'ensemble des procédés de fabrication et d'étendre la capacité des salariés à la maîtrise globale de la ligne de production.

Mais les difficultés sont ici plus grandes : *« Avec les cadres, nous avons été surpris,* reconnaît Patrice Lucas. *La gestion de carrière n'a pas posé de problème. En fait, elle existait déjà, même si elle avait une coloration éminemment politique. »* Pour les salariés, les réticences sont beaucoup plus fortes.

La formation n'a pas ici le même contenu : point de voyage en France. Après les deux vagues de suppressions d'emplois, l'évaluation des compétences est vite ressentie comme un préambule aux futurs choix de licenciement. Les dirigeants de l'usine ne reconnaissent-ils pas que Lafarge Zemment devrait employer à terme 300 salariés ?

En outre, une forte différenciation des salaires apparaît dans l'usine, d'autant que Lafarge ne tient pas à perdre ses nouveaux cadres. Autre facteur de tension : *« Il n'est pas normal que d'anciens responsables du parti aient aujourd'hui gardé de hautes fonctions dans l'usine »*, lâche Peter, un ouvrier. Une plaquette diffusée dans l'usine présente la nouvelle direction : sur la photo apparaît, en effet, dans l'équipe de marketing, l'ex-numéro deux du parti.

Olivier Piot



TRIBUNE

Enseignement du management : le temps de l'exigence

par Pedro Nueno

A la fin des années 50, quelques écoles européennes, des pionnières dans le domaine du management, importent le modèle américain. L'INSEAD en France, l'IMEDE en Suisse (qui par la suite fusionnera avec l'IMI pour devenir l'actuel IMD), l'IESI en Espagne, plus tard la London Business School et d'autres se tournent vers la Harvard Business School. Des professeurs de Harvard se voient, d'une certaine manière, impliqués dans les premiers cheminements des principales écoles européennes qui envoient même leurs professeurs suivre les programmes à Harvard pour y apprendre les méthodes d'enseignement, y emprunter des idées surtout, mais aussi des matériaux, des schémas de cours jusqu'au design des salles de classe !

Durant les années 60 et 70, le marché de la formation au management augmente modérément en Europe. Les cinq ou six meilleures écoles forment toutes ensemble moins de MBA que Harvard et disposent d'un nombre à peine équivalent de professeurs. Toutefois, ces années restent capitales. Les écoles développent leur propre personnalité, leurs connaissances spécifiques, leurs points de vue sont originaux. En Europe, on ne dirige pas comme aux Etats-Unis, bien heureusement. Notre management est plus humanitaire et plus orienté vers le long terme. Notre marge de manœuvre, plus limitée, notamment dans l'exercice du pouvoir, nous oblige à être plus politiques, plus négociateurs, plus aptes à trouver des compromis.

NOTRE conception de la concurrence nous amène soit à provoquer des trêves dans nos relations commerciales soit, au contraire, à réaliser des accords avec nos concurrents... Même si cela ne plaît pas toujours à Bruxelles. Le poids institutionnel (gouvernement, syndicats, patronat, chambres de commerce...) est aussi plus lourd en Europe, et influe très nettement sur le mode de gestion des entreprises. L'éventail de nos modèles est large : de l'entreprise flexible à l'italienne jusqu'à la structure participative à la suédoise. Il existe un ensemble de design corporatifs typiquement européens.

VERS la fin des années 80, les écoles européennes atteignent leur « plénitude intellectuelle » : la demande de formation à la gestion prend véritablement son envol. Tableau noir en revanche, outre-Atlantique : les écoles nord-américaines traversent une crise d'identité et doivent faire face à une série de désastres dans les affaires, attribués en partie aux jeunes MBA, leurs ex-élèves. Les Européens auraient dû en profiter. C'est le contraire, malheureusement, qui se produit. Les écoles leaders changent d'objectif et adoptent des points de vue ésotériques et des attitudes frivoles. Soudain, elles deviennent obsédées par les relations publiques et par le marketing de leurs activités. *« La recommandation du client satisfait »* devient un leitmotiv apparemment suffisant pour attirer les candidats. Les écoles de management se mettent à faire la course pour obtenir d'abord les premières places dans les classements – sans se préoccuper ni avec qui, ni comment, – ainsi que des articles qui frôlent la complaisance dans les journaux et les revues connus. A ceux qui demandent des informations, on envoie des dossiers gonflés par les coupures de presse. La presse le dit : *« Nous sommes les meilleurs »*. Grand honneur pour les journaux, alors, qui deviennent ainsi les prescripteurs de l'enseignement du management.

En même temps, la plupart des écoles se mettent à construire de luxueux édifices. Les futurs cadres, comme les reines des abeilles, doivent être éduqués dans le luxe. Dans certaines écoles, l'élégance en classe est comparable à celui d'une nuit de gala à l'Opéra.

Un nouveau type de professeurs envahit aussi les salles de cours : ces brillants *« PhD américains »* (docteurs en gestion) qui n'ont jamais mis les pieds en entreprise et qui, au fond, ressentent un certain mépris envers les hommes d'affaires. Pour eux, l'entreprise est programmée sur ordinateur. La réalité de l'entreprise, ce sont les 500 réponses qu'ils obtiennent en envoyant un questionnaire, en étudiant les réponses... Des tonnes de papier qu'ils qualifient de recherche et qu'ils espèrent, bien évidemment, placer dans les journaux.

CE qui se passe aujourd'hui dans les salles de classe n'a plus rien à voir avec le développement de la capacité à diriger, mais se résume plutôt à un exercice intellectuel, à l'instar de l'enseignement du latin, par exemple. Certaines entreprises commencent à se demander si l'enseignement des écoles de management leur apporte réellement une valeur ajoutée. Certaines ont, semble-t-il, répondu à cette question en développant leurs programmes internes de formation. D'autres ont cessé d'employer des MBA.

Cette situation est absurde. A n'en pas douter, la solution viendra des seules entreprises. L'Europe a bien sûr besoin d'écoles qui forment des leaders intellectuels dans le domaine de la gestion. Peut-être le moment est-il arrivé pour les entreprises de se montrer plus exigeantes envers les écoles de management au lieu de leur concéder leur appui inconditionnel.

► **Pedro Nueno est vice-président de International Academy of Management.**

ÉCHOS

L'Observatoire de la tolérance : première radioscopie

■ Lancé après une opération avec l'Union des cadres et ingénieurs FO, l'Observatoire de la tolérance vient de publier la première édition de son sondage (1), réalisé par l'Institut EPSY (Recherche économique et sociale). On y apprend que les salariés français (82,4 %) ont le sentiment de travailler dans une entreprise plutôt tolérante où ils estiment (62,9 %) pouvoir communiquer facilement entre eux. En revanche, ils ne sont plus que 58,6 % à considérer que les relations entre collègues vont dans le sens d'une plus grande tolérance, tandis que 39,4 % soulignent une progression de l'intolérance.

Le jugement positif sur la tolérance entre salariés décroît en fonction de la tranche de salaire et du niveau d'études. Il passe de 74,8 % pour ceux qui gagnent plus de 20 000 francs à 51,8 % pour les moins de 8 000 francs. Il descend de 79,6 % pour les bac+4 et plus, à 41,4 % pour les niveaux inférieurs au BEP.

Il apparaît que les salariés évitent les comportements et les modes d'expression susceptibles d'exacerber les différences en conflits. Ainsi, ils évitent de parler de politique (58,1 %), ou de pratiquer une religion dans l'entreprise (76,5 %). Le tabac est lui aussi devenu un sujet à ignorer. Actuellement, les relations entre fumeurs et non fumeurs sont rarement ou jamais conflictuelles (65,9 %). Les questionnés ne souhaitent pas que les projets de réglementation provoquent une guerre jugée inutile : 68,7 % jugent suffisantes les règles de la courtoisie et 60,3 % n'accepteraient pas la mise en place de sanctions.

S'agissant des embauches, les salariés estiment inacceptables les critères fondés sur l'apparence physique (58,6 %), la nationalité (67,5 %), le sexe (73,7 %) et l'appartenance à un syndicat (74,3 %). Parmi les procédés de recrutement, ils considèrent inacceptable que l'entreprise ait recours au dépistage sanguin (67,0 %), à l'enquête de voisinage (89,7 %) ou à l'étude du thème astral (82,9 %). En revanche, ils ne sont que 45,9 % à s'offusquer de l'utilisation d'un test graphologique et estiment acceptable, dans certains cas, les tests de coefficient intellectuel (47,1 %), les tests psychologiques (46,1 %) ou l'appel téléphonique à l'employeur précédent (48,4 %).

Ne pas savoir se servir d'un ordinateur (66,5 %), travailler à temps réduit (64,9 %) et être âgé de plus de quarante-cinq ans (52,3 %) constitue un handicap, lors d'une promotion. Etre d'origine étrangère (47,9 %), engagé politiquement (51.7 %), syndicaliste (49,1 %), gros (59,5 %), femme (48,2 %) ou fumeur (69,5 %) ne change rien. A l'inverse, être un homme (48,6 %) et avoir des diplômes (85,6 %) sont manifestement des atouts...

(1) Interviews en face à face, du 27 mars au 31 mars, auprès d'un échantillon redressé selon la méthode des quotas comprenant 505 salariés français.

► **Observatoire de la tolérance, Groupe EPSY : 62 *bis*, rue des Peupliers, 92100 Boulogne. Tél. : 46-09-95-10.**

Progrès et perspective de l'audit social

■ L'Institut international de l'audit social (IAS) organise, les 27 et 28 août à Aix-en-Provence, sa huitième université d'été. Le thème en sera « progrès et perspective de l'audit social », traité en dix ateliers qui regrouperont des témoignages d'auditeurs, de professionnels d'entreprises et d'organismes publics. Des conférences et une table ronde permettront de faire le point sur l'évolution des pratiques et des recherches en ce domaine.

► **IAS : 29, avenue Hoche, 75008 Paris. Tél. : 45-63-55-09.**

Emploi des cadres en mai : la baisse stabilisée

■ En mai, selon l'indicateur de l'APEC (Association pour l'emploi des cadres), l'offre d'emploi pour les cadres, telle qu'elle peut être mesurée par le volume des annonces publiées dans la presse, a diminué de 32 %, en données corrigées, par rapport à l'an passé. En données brutes, la baisse a été de 29 % en un an. Toutefois, on constate que, pour le quatrième mois consécutif, le recul du nombre des propositions d'emploi tend à se stabiliser, en données corrigées. Le palier se situe actuellement aux alentours de 3 600 postes offerts par voie de presse, contre un peu plus de 5 000 l'an passé à la même date, mais près de 8 000 en mai 1990.

Par fonctions, contrairement aux mois précédents, on n'observe cependant pas d'amélioration. Toutes les grandes catégories de cadres sont affectées, sauf quelques sous-groupes, l'approvisionnement-logistique, la direction commerciale, la direction export, les banques, la finance-trésorerie et les professions médico-socio-culturelles.

STAGES

Le service des offres de stages est désormais accessible en tapant directement 3615 LEMONDE.

Les personnes intéressées doivent contacter directement STAG'ETUD (12, avenue Raspail, 94257 Gentilly Cedex), le service des stages de la MNEF, en téléphonant au (1) 49-08-99-99.

Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au 45-46-16-20

Gestion

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2/3 mois. Ind. : 1 500 F + tickets restaurant. Profil : bac + 2, gestion, comptabilité, parler anglais, maîtriser Excel et Word. Mission : comptabilité générale, relance clients-fournisseurs, saisie informatique. 01777.

Lieu : La Défense. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à définir + frais repas. Profil : bac + 3/4. Mission : stage au sein du service administratif et financier (formation, personnel, service comptabilité), d'une grande société de location de véhicules. 01774.

Lieu : Asnières. Date : juillet. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac. Mission : préparation de la relance par lettre, sortie des états, diffusion des états au sein du département crédit. 01787.

Lieu : Asnières. Date : juillet. Durée : 2 mois. Ind. : 2 000 F minimum. Profil : bac minimum. Mission : chargé du recouvrement des créances/ relance de la clientèle. 01785.

Comptabilité

Lieu : Les Ulis. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, DUT/BTS. Mission : comptabilité générale pour une filiale d'un holding. 01762.

Personnel

Lieu : Paris. Date : juillet. Durée : 5 mois. Ind. : 2 000 F/mois minimum. Profil : bac + 5 DESS psychologie du travail ou sciences humaines, connaissances en recrutement. Mission : recrutement des candidats aux différents postes (hôtesse, caissier, caissière, vendeur...). 01802.

Lieu : Paris. Date : mi-août. Durée : 2 mois. Ind. : 3 000 F/mois. Profil : bac + 4/5, maîtrise ou DESS gestion du personnel. Mission : dépouillement et synthèse d'une expérimentation sur une nouvelle grille de classification du personnel dans une fédération professionnelle. 01595.

Lieu : Sèvres. Date : septembre. Durée : 12 mois, contrat de qualification. Ind. : à définir. Profil : bac + 2/3. Mission : identifier et présélectionner les candidats potentiels, présenter par téléphone les postes à pourvoir, visiter les salons professionnels, assister les consultants en mission. 01686.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : année scolaire 92/93, 3 à 4 jours. Ind. : à définir. Profil : bac + 4/5, école de commerce/communication, DESS DRH, expérience du marketing téléphonique appréciée. Mission : prise de rendez-vous avec les candidats, contact entreprises (approche directe). 01765.

Marketing

Lieu : Italie. Date : à déterminer. Durée : 2/3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3, marketing, école de commerce, vente, connaissances en négociations commerciales. Mission : réaliser une étude de marché dans le milieu de la montagne et effectuer de la prospection commerciale. 01604.

Lieu : La Défense. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à définir + frais de repas. Profil : bac + 3/4, marketing. Mission : stagiaire au sein du service marketing d'une grande société de location de véhicules. 01773.

Vente

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 3 000 F/mois. Profil : bac + 4/5, vente. Mission : contribuer au développement d'un cabinet de conseil en formation, prise de rendez-vous auprès des entreprises pour direction et consultants. 01813.

Lieu : Paris. Date : fin août. Durée : 4 mois minimum. Ind. : à définir . Profil : bac + 2 mini, connaissance Excel, Works, Macwrite sur Macintosh. Mission : participer activement à l'organisation et au développement du service abonnement groupes entreprises ; gestion administrative, contacts prospects et clients par téléphone, interface commerciaux province, conception d'une nouvelle plaquette. 01545.

Lieu : Le Chesnay. Date : septembre. Durée : à déterminer. Ind. : 1 600 F + frais. Profil : bac + 2, BTS action commerciale, négociations commerciales. Mission : vente de produits informatiques : logiciels d'aide à la production commerciale. 01780.

Lieu : Villecresnes + déplacements en région parisienne. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, force de vente. Mission : vente sur terrain ou par téléphone : vente matériel micro-informatique bureautique, prestation de services, système de vision artificielle. 01801.

Lieu : Paris. Date : juillet. Durée : 2 mois. Ind. : % sur vente. Profil : bac + 2, commerce. Mission : négociations de contrats avec dirigeants d'entreprises. 01789.

Informatique

Lieu : Le Chesnay. Date : septembre. Durée : 1 mois minimum. Ind. : 1 600 F + frais. Profil : bac + 2 BTS action commerciale, informatique. Mission : prendre en charge le suivi des dossiers clients, les requalifier. 01779.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, MS DOS, Mac OS, Hardware et réseaux. Mission : gestion et maintenance d'un parc de 45 micro-ordinateurs (compatibles IBM et Apple Macintosh). 01536.

Communication

Lieu : Les Ulis. Date : immédiat. Durée : 1/2 mois. Ind. : 1 620 F minimum. Profil : bac + 2 minimum, communication, relations publiques, publicités, logiciels de PAO si possible, bases PC. Mission : conception et réalisation d'un livret d'accueil et d'un fichier de presse. 01600.

Lieu : Pantin. Date : juillet. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : Bac + 2/3. Mission : assistant chef de publicité, structurer démarche commerciale de la société, établissement fichier prospect, création d'argumentaires commerciaux. 01784.

Lieu : Paris. Date : septembre. Durée : 4 mois. Ind. : 1 500 F/mois. Profil : Bac + 2 mini, communication, TTX apprécié, expérience associations pour tiers-monde appréciée. Mission : publication d'un bulletin sur le réseau d'aide, organisation de 2 journées de réflexion. 01760.

Droit

Lieu : Asnières. Date : juillet. Durée : 2 mois . Ind. : à définir. Profil : bac. Mission : préparation de dossiers contentieux au sein du département crédit. 01786.

Secrétariat

Lieu : Paris. Date : septembre. Durée : 1 mois. Ind. : 1 600 F. Profil : bac + 1/2. Mission : suivi de clientèle, secrétariat, assistant de communication. 01782.

Lieu : La Défense. Date : juillet. Durée : 1 mois. Ind. : à définir + tickets restaurant. Profil : bac minimum, si possible Visio, Lotus ou Symphony. Mission : effectuer des tâches de secrétariat administratif et bureautique, étude, initiation à la fonction de secrétaire. 01775.

LIBRAIRIE

Entreprise et complexité

« Manager dans la complexité », par Dominique Genelot.

Editions INSEP. 327 pages, 260 F.

■ Sous-titré « Réflexions à l'usage des dirigeants », ce livre a été réalisé par un consultant qui a ressenti *« l'inefficacité des méthodes de raisonnement classiques dans les situations complexes »*.

Après une analyse de la complexité puisée aux meilleures sources – Edgar Morin, Jacques Robin, Paul Appell et quelques autres, – l'auteur consacre une deuxième partie à « Organiser et manager dans la complexité ». Il y passe en revue les problèmes de communication, d'information et de management des hommes, tout en ménageant les possibilités d'innovation. Pour finir sur une note optimiste, l'auteur cite Nietzsche : *« Ce n'est pas le doute, mais la certitude qui rend fou. »* Et il conclut : *« Avec son cortège de doutes et d'incertitudes, la complexité nous invite à oser, à tenter, à expérimenter, à saisir nos chances. »*

Nous sommes l'une des divisions (CA > 4 Mds) d'un très grand groupe international du secteur tertiaire. Notre dynamique de croissance associée aux évolutions organisationnelles et technologiques de notre métier nous conduit aujourd'hui à repenser notre système d'information. Pour nous aider à définir puis à mettre en oeuvre notre stratégie informatique, nous recherchons notre

Directeur Organisation et Informatique

Rattaché au Directeur Général et membre du comité de direction, vous avez la responsabilité d'une équipe d'environ 30 personnes. Vous êtes chargé de gérer, de faire évoluer l'informatique et d'adapter l'organisation pour permettre à l'entreprise de mettre en oeuvre sa stratégie.
Diplômé d'une grande école d'ingénieurs, vous avez entre 35 et 40 ans. Vous justifiez d'une première expérience dans un grand cabinet de conseil que vous avez complétée par un poste opérationnel en entreprise vous ayant permis de conduire avec succès des projets dans des environnements décentralisés et d'informatique distribuée.
Imaginatif et diplomate, vous jouez un rôle de conseil auprès de la direction générale et des utilisateurs, vos clients. Votre pragmatisme et votre sens du dialogue seront autant d'atouts pour réussir à ce poste et évoluer dans le groupe. Poste basé à Paris.

Contacter **Xavier d'Anglade** au (1) 45.53.26.26. ou adressez CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Technology**, 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf. XA8168MO.



Michael Page Technology
Spécialiste en recrutement Informatique

L.B.W.



La société BIGARD (CA 2,2 milliards de francs - 1 200 salariés), exploite, à Quimperlé en Bretagne Sud, un complexe agroalimentaire industriel de taille européenne. Intégrant tous les stades de la transformation des produits carnés – plus de 100 000 tonnes d'abattage, – elle accélère son développement et construit sa diversification à partir d'une large gamme de produits élaborés ultra-frais et surgelés en privilégiant la qualité.

Pour accompagner cette stratégie, elle recherche, pour son activité **« Produits élaborés charcuterie »** regroupant les secteurs charcuterie, salaison, produits traiteurs, charcuterie pâtissière (10 000 tonnes/an, CA 300 MF, 250 salariés) :

SON DIRECTEUR DE BRANCHE

qui en assurera la responsabilité :

Au plan technique : il aura en charge l'orientation de la politique d'approvisionnement des matières premières et consommables, la définition et le lancement des programmes de production, la gestion au quotidien, sur le terrain, des ateliers (suivi quantitatif et qualitatif).

Au plan économique et stratégique : il devra maîtriser les coûts et définir les prix de revient, adapter les process et les recettes aux données des marchés, faire évoluer un outil industriel très dense.

Au plan commercial : en collaboration avec la direction et les services commerciaux, il aura à entretenir, développer, adapter à la demande le potentiel de l'entreprise aux besoins d'une clientèle très large.

Ce poste s'adresse à un cadre de haut niveau, de formation Grandes Ecoles, à fort potentiel, pouvant justifier d'une expérience complète dans l'agroalimentaire, âgé de 32 à 40 ans, souhaitant s'investir totalement au sein d'une entreprise dynamique et performante, en étroite relation avec la direction générale et l'équipe dirigeante.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec photo à BIGARD SA - ZI de Kergostiou - 29393 QUIMPERLÉ CEDEX.

(Discrétion absolue assurée)

La société qui appartient à un groupe industriel très important assure 80 % de son CA à l'étranger. Depuis deux ans, elle connaît un développement très rapide dans de nouvelles technologies et de nouveaux marchés. La moitié de l'effectif est composée d'ingénieurs et de techniciens. Elle recherche son

RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

ingénierie internationale

Il doit élaborer et mettre en oeuvre la politique des Ressources Humaines correspondant à la stratégie générale de l'entreprise (France et étranger). Il fait partie des cinq membres du Comité de Direction.

Ce poste particulièrement évolutif s'adresse à un ingénieur Grandes Ecoles qui présente obligatoirement deux expériences réussies dans l'industrie. L'une dans l'ingénierie de terrain, l'autre dans la gestion des Ressources Humaines. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Vous êtes un réel manager de 35 à 45 ans, et vous aimeriez vivre et travailler dans la région Rhône Alpes.

Merci d'adresser votre dossier à notre conseil :



Georges ICARD / Conseils - 10, Boulevard Suchet - 75016 Paris - Confidentialité assurée

PUBLIPANEL

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

S.D.S.I. (SOCIETE DE DIFFUSION DE SYSTEMES D'INFORMATION) EST UNE ENTREPRISE RECENTE CREEE PAR PLUSIEURS CAISSES REGIONALES DU CREDIT AGRICOLE. SA VOCATION EST DE COMMERCIALISER DES SYSTEMES D'INFORMATION BULL.



DIRECTEUR TECHNICO-COMMERCIAL

AUXERRE

Vous participez activement à l'orientation, la promotion et à l'animation de SDSI.
A ce titre, vous assurez : • la mise en place de la stratégie marketing et commerciale • le management et la gestion de la structure • les relations avec la presse • le lobbying • la constitution d'un réseau efficace d'informations • la prospection et le suivi de la clientèle • les contacts avec les prescripteurs et les fournisseurs.

De formation supérieure, 35-40 ans, vous vous affirmez comme un professionnel de la vente et du marketing dans un environnement bancaire (de préférence une banque à réseaux) et informatique (BULL). Vous connaissez parfaitement les systèmes d'information et le marché des logiciels.

Bon gestionnaire et manager, doté d'un bon sens pédagogique, vous êtes un homme de communication et de négociation.

Ce poste important, à larges responsabilités, vous permettra d'exprimer tout votre potentiel et de faire progresser notre entreprise.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous la réf. LB/1033 à notre Conseil ETHNOS, 113 bd de Sébastopol - 75002 Paris.

NC Communication

MEMBRE DE SYNTEC

sofresid CONSEIL

Société du Groupe SOFRESID (2700 personnes) spécialisée dans le CONSEIL A L'EXPLOITATION DES UNITES DE PRODUCTION DES GRANDS GROUPES INDUSTRIELS recherche son futur

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Ingénieur Grande Ecole (X, Mines, Centrale,...) et 3ème cycle de gestion (ISA, INSEAD, CPA,...) 35/45 ans.

Doté d'une expérience significative acquise au sein de grands cabinets de conseil, il prendra en charge dans un premier temps le développement de la Société ; il évoluera ensuite progressivement, dans un délai d'environ deux ans, vers des fonctions de Direction Générale.

Perspectives d'évolution ultérieure dans le Groupe pour candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV détaillé sous référence SM 02 à SOFRESID Direction des Relations Sociales - 59, rue de la République 93100 MONTREUIL.

AFFLUENTS

Patron de PME

Dans le cadre de notre développement lié à de récentes acquisitions, nous recherchons des gestionnaires de qualité, aptes à animer et diriger nos cliniques médico-chirurgicales *comme de véritables entreprises de services.*

La fonction est celle d'un **patron de PME** et requiert une expérience confirmée du management *dans une entreprise de services.*

Nous appuyant sur un actionnariat prestigieux dont la Compagnie de SUEZ assure le leadership, *nous contrôlons un réseau d'établissements en* France et en Espagne considérés comme des références dans le monde de l'hospitalisation privée par la qualité des équipes et le haut degré de technicité de leurs installations.

Ces postes, à pourvoir en France, s'adressent à des diplômés d'écoles d'ingénieurs, écoles supérieures de commerce ou IEP, 30 - 40 ans, ayant déjà géré avec succès et de façon autonome un centre de profit. Rémunération motivante. *La connaissance du secteur n'est pas nécessaire.*

Envoyer C.V détaillé et lettre de motivation sous réf. A5612778 à Premier Contact, 38 rue de Villiers 92532 Levallois-Perret cedex.

amp

KOHLER GROUP
(N° 1 américain du matériel sanitaire) et maison mère de JACOB DELAFON

recherche son

PRÉSIDENT EUROPE

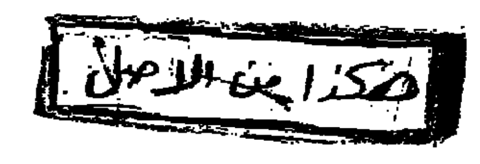
Basé à Paris et rapportant au vice-président international du groupe, le **Président Europe** aura les responsabilités suivantes :

- manager l'ensemble des activités du département matériel sanitaire en Europe ;
- atteindre les objectifs de chiffre d'affaires et de profit, et ce dans une optique de croissance et de développement ;
- atteindre les objectifs stratégiques par une croissance interne et par une politique de développement de nouveaux marchés.

Pour remplir cette fonction, nous recherchons un candidat de valeur ayant les qualifications suivantes :

- 10 années d'expérience de direction générale réussie au sein de groupes internationaux ayant soit plusieurs divisions soit plusieurs filiales à l'étranger ; une bonne connaissance du secteur du matériel sanitaire est souhaitée ;
- une expérience de la stratégie, du marketing et de l'industrie est aussi souhaitable ;
- une forte sensibilité aux produits et à la clientèle grand public ;
- bilingue français-anglais.

Ecrire au MONDE PUBLICITÉ *sous n° 8529,*
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia, 75902 Paris Cedex 15.



Le Monde de la Gestion et des Finances

C'est à l'Homme que notre banque accorde le plus de crédit

RESPONSABLE DE CLIENTELE

Dans le cadre du développement de notre portefeuille PME-PMI, nous recherchons pour une agence spécialisée de notre Siège Social, un : ***Responsable de Clientèle.***

De formation supérieure et âgé(e) d'une trentaine d'années, vous avez acquis, pendant au moins cinq ans, un savoir-faire incontestable dans le financement LMT et CT des entreprises de dimension moyenne ou grande.

Vous maîtrisez parfaitement l'action commerciale "sur le terrain" (déplacements fréquents en province), la négociation à haut niveau et l'évaluation du risque.

Rattaché(e) à une équipe de spécialistes, vous aurez à développer un portefeuille de clientèle d'entreprises dans le secteur agro-alimentaire, à commercialiser les produits et services financiers du groupe et à assurer le montage et l'étude des dossiers de crédits.

La pratique de l'anglais serait souhaitable.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence MAR, à CREDIT COOPERATIF - DRH - BP 211 - 92002 NANTERRE CEDEX ou déposez votre candidature par minitel 3616 EUROMES code 23935 par téléphone du mardi au mardi de 9h à 18h au (1).47.61.58.80

3616 EUROMES
Tél : 16 (1) 47 61 58 80



ORC

Adjoint au Trésorier en charge du suivi des sociétés étrangères

BSN GROUPE

Danone, Panzani, Belin, BSN Flaconnage...

BSN est le 3e groupe alimentaire européen : 66 Mds de F de CA, 59 000 personnes, plus de 100 filiales, implantés dans 37 pays.

HEC, ESSEC, ESCP...

Au sein de la Holding et de la Direction Générale des affaires financières, vous aurez une mission de conseil et d'assistance aux filiales étrangères, dans leurs actions de gestion de trésorerie et de financement.

En contrôler la qualité, proposer des actions permettant d'optimiser les frais financiers, de maîtriser les risques, de valoriser les flux, assister les filiales dans leurs négociations avec les banques étrangères seront vos principales responsabilités.

Pour assumer ce rôle d'animation et de coordination, vous avez acquis une expérience de 3 à 5 ans dans l'exploitation bancaire.

La maitrise de l'anglais est impérative, la pratique d'une autre langue européenne souhaitée. Vous serez disponible pour des déplacements fréquents mais de courte durée, partout dans le monde.

Si cette opportunité vous intéresse, nous vous proposons d'adresser votre candidature, sous référence FBS/7M, à notre conseil INFRAPLAN, 83 boulevard Raspail, 75006 Paris.

GROUPE BSN
PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS ET TROISIEME EUROPEEN

COGEMA

GESTION DE CONTRATS

LE GROUPE COGEMA

16 000 PERSONNES

21,7 MILLIARDS DE C.A. DONT 31 % A L'ETRANGER

150 REACTEURS NUCLEAIRES ALIMENTES DANS LE MONDE

Au sein de la Direction de notre Branche Retraitement, le Service Gestion des Contrats assure, entre autres, la gestion financière et administrative de contrats complexes, à long terme, et établit l'ensemble des documents de gestion.

En tant qu'Adjoint du Responsable d'un secteur, vous êtes plus particulièrement chargé du suivi des facturations, des notifications contractuelles et de la supervision des prévisions ; vous participez à la conception du plan, élaborez les tableaux de bord de suivi (trésorerie, TVA...) et assurez la relation avec le client dans le déroulement quotidien des contrats.

Pour les futurs contrats, vous réalisez des simulations financières en vue des négociations avec les clients et mettez en place les outils de gestion correspondants.

De formation Ecole Supérieure de Commerce ou Ecole d'Ingénieurs + gestion, votre première expérience (2 à 5 ans) s'est déroulée en secteur industriel dans des activités vous préparant à ce type de fonction. Vous maîtrisez l'anglais et les outils de gestion informatisés. Vos qualités de rigueur, d'implication et votre sens de la communication feront la différence. Vos compétences reconnues vous permettront une évolution rapide vers la responsabilité du secteur puis, à terme, vers des postes plus commerciaux ou de gestion.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la réf.M/C65 AH à Olivier Chaumette - OC Conseil 15, rue du Louvre - 75001 Paris.



PARIS • LONDRES • BARCELONE • DUSSELDORF

(Organisation et Publicité)

Europolis Invest

Notre société, à implantation et actionnariat internationaux, développe son activité en Europe dans le secteur de l'immobilier d'affaires, en tant qu'investisseur ou promoteur.

Au sein du holding, animé par une équipe restreinte nous recherchons notre

Secrétaire général

En interface entre le holding et les filiales étrangères et en liaison avec le Directeur des investissements, vous avez la responsabilité des aspects financiers, juridiques et fiscaux de l'ensemble de nos opérations.

Vous êtes responsable de l'élaboration des différents budgets, des comptes sociaux et consolidés ainsi que du contrôle de gestion.

De formation Ecole Supérieure de Commerce ou Maîtrise de gestion, à 30-35 ans, vous possédez une expérience d'au moins 5 ans dans un cabinet d'audit et/ou dans une société de promotion immobilière.

Vous souhaitez aujourd'hui élargir vos responsabilités au sein d'une équipe et mettre à profit votre autonomie et votre rigueur. Une excellente pratique de l'anglais est indispensable tant pour la rédaction de vos dossiers que pour les contacts avec nos partenaires. Une solide formation juridique et une bonne maîtrise de l'outil informatique sont nécessaires. Basé à Paris, ce poste implique de courts déplacements à l'étranger.

C&L

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous réf. M/7123/B à notre Conseil 8, avenue Delcassé 75008 PARIS.



RECRUTEMENT

CURRICULUM

La BAREP, Banque de Réescompte et de Placement, groupe SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, recherche pour sa salle de marché, un

Spécialiste *obligataire*

De formation scientifique supérieure (Centrale, ENSAE, ISFA, ISUP, etc), vous bénéficiez d'une première expérience (de 2 ans et plus) acquise sur les marchés obligataires Francs ou Devises. Evolutif, animé du désir d'être jugé sur les résultats, vous alliez rigueur et esprit d'initiative.

Ce poste requiert une réelle aptitude au travail en groupe et un esprit inventif pour la création et le suivi de produits de gestion sur mesure à destination d'une clientèle haut de gamme.

Au départ, votre rémunération sera fonction de votre potentiel et de votre expérience. Elle sera par la suite très liée à vos résultats.

Pour un premier contact, merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à la BAREP - 16, avenue de Messine - 75008 PARIS.

BAREP

MEDIAPA

JEUNES DIPLOMÉS - Ecole de Commerce - Une première expérience alliant contacts et gestion



développe ses équipes et recherche :

RESPONSABLE CLIENTS GRANDS COMPTES

Réf. : 8174/LM

Vous aurez en charge la gestion commerciale et la mise en oeuvre des contrats de coopération avec les grands réseaux d'agences de voyages.

RESPONSABLE RELATIONS FOURNISSEURS DE SERVICE

Réf. : 8175/LM

Cie aérienne - Loueurs de voitures et Chaînes hotelières.

En relation avec AMADEUS Marketing à MADRID, vous aurez en charge le développement de la coopération avec ces fournisseurs ainsi que l'optimisation de leur distribution au sein du système Amadeus.

Vous êtes diplômés d'une Ecole de Commerce ou équivalent et parlez couramment Anglais. La connaissance d'un système de réservation aérien serait un plus.

Crée à l'initiative d'Air France, d'Ibéria, de Lufthansa et de SAS, AMADEUS est le système informatique de distribution à vocation mondiale actuellement le plus utilisé par les agents de voyages en France et en Europe. AMADEUS FRANCE est chargée de sa commercialisation sur le marché français.

Ces postes sont basés à BOULOGNE (92)

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et rémunération souhaitée à M.F. ALETTI sous la référence choisie - CEGOS Division Recrutement Tour Vendôme - 92516 BOULOGNE Cedex.



CONSEIL
FORMATION
RECRUTEMENT

Le Monde de la

Gestion et des Finances

Filiale d'un des leaders internationaux de l'industrie, nous occupons la 1ère place dans l'hexagone sur notre marché proche du BTP (20 sites, 800 MF de C.A.). Nos réalisations les plus spectaculaires : Tunnel sous la Manche, TGV, Bercy... Notre Directeur Financier recherche dans un contexte d'optimisation des structures un

RESPONSABLE DU CONTROLE DE GESTION

PARIS NORD (92) **320 KF +**

VOTRE MISSION : ❑ professionnel rigoureux, vous prévoyez, validez et analysez les performances des centres de profits ❑ vous vous impliquez dans la mise en place d'un nouveau système de gestion ❑ vous anticipez et quantifiez les incidences des actions planifiées (investissements, études de coûts,...) ❑ en contact permanent avec la Direction Générale, vous avez un rôle actif de reporting et de recommandation auprès de la maison mère.

VOTRE PROFIL : ❑ une formation supérieure de gestion (ESC option finance, DECS,...) ❑ à 30/35 ans, vous souhaitez valoriser une solide compétence de gestionnaire ❑ outre le contrôle de gestion, vous maîtrisez les aspects comptables et fiscaux ❑ vous avez une vision opérationnelle et dynamique de la gestion, conçue comme facteur de progrès et d'assistance concrète à la décision.

NOUS VOUS OFFRONS : ❑ un poste fortement évolutif au sein d'un Groupe de première importance ❑ l'opportunité de participer à l'élaboration et la mise en œuvre d'outils de gestion sophistiqués ❑ une responsabilité polyvalente et une réelle incidence sur le fonctionnement de l'entreprise.

Pour un entretien individuel avec la société le 15/07/92

Adressez ou télécopiez CV, lettre, photo à EUROMAN - 195, avenue du Général Leclerc - 78220 VIROFLAY. Fax : (1) 30 24 39 00 en indiquant la référence 7504 sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN

PARIS - LYON - TOULOUSE - NANTES - AIX

USA - BELGIUM - GERMANY - UNITED KINGDOM - SPAIN - ITALY

PUBLIPANEL

Dans le monde de la finance, nous faisons de l'exceptionnel votre quotidien



Traders Produits dérivés

Gestion de capitaux et ingénierie financière : dans ces domaines, BIP affirme le savoir-faire d'une équipe de professionnels jeunes et qualifiés.

Vous avez environ 28 ans, vous disposez d'une formation supérieure scientifique et d'une expérience de 2 ans au moins sur le trading de produits optionnels. Vous avez un potentiel d'encadrement pour constituer et motiver une équipe dans votre domaine de compétence. Votre mission consistera à développer les activités sur produits dérivés.

Pour ce poste basé à Tokyo, vous parlez couramment l'anglais ; la connaissance du japonais serait appréciée.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo), en précisant la référence TRADER à BIP, DRH, 108 bd Haussmann, 75008 Paris.

bip Banque Internationale de Placement

Groupe Dresdner Bank

MEDIA-SYSTEM

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

LE GROUPE CNCA CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES ET SA VOLONTE D'ETRE LE MOTEUR DU DEVELOPPEMENT DU CREDIT AGRICOLE : 85 C.R.C.A 9400 POINTS DE VENTE. 74000 SALARIES.



La CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE, dans le cadre du développement de sa salle de marchés recrute :

UN TRADER FRANCS FRANCAIS DOMESTIQUE

PARIS

De formation supérieure, il devra avoir une bonne connaissance des marchés secteur public - emprunts d'Etat - BTAN et produits dérivés et être en mesure d'offrir des arbitrages à la clientèle.

Pratique de l'anglais souhaitée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. MFW/08.06 à : Caisse Nationale de Crédit Agricole - Direction des Ressouces Humaines, 83 bd Pasteur - 75015 Paris.

NC Communication

LA FRANÇAISE DES JEUX

Contrôleur de Gestion

Paris- Nord

Vous justifiez d'une expérience de plusieurs années dans une fonction de Contrôleur de Gestion et/ou d'Auditeur, si possible dans un contexte anglo-saxon. Vous souhaitez maintenant apporter votre compétence et votre rigueur dans un cadre où l'autonomie et le champ d'action donneront à votre carrière une véritable dimension.

Rejoignant l'équipe (4 personnes), vous participez activement à la définition et à la mise en place des outils de gestion et d'aide à la décision. Reporting, tableaux de bord, budgets et plans sont vos domaines privilégiés d'intervention.

Agé de 30 ans, vous êtes de formation école de commerce (option gestion/finance).

Vous êtes impérativement dynamique, ouvert, ambitieux et rapidement disponible. Vous souhaitez démontrer votre efficacité par vos réalisations quotidiennes.

Contacter **Frédéric Pougeon** au (1) 45.53.26.26 ou envoyer CV + photo + n° tel. + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS sous réf.FP8243MO.



Michael Page Finance

Spécialiste en recrutement financier

L.B.W.

SCBF, filiale de FTLIS (Groupe FRANCE TELECOM), spécialisée en informatique bancaire et financière, se classe aujourd'hui au 6ème rang européen avec 1300 personnes et 649MF de CA en 1991. Les progiciels que nous développons répondent aux besoins spécifiques des grandes institutions financières : gestion de portefeuilles - salle de marchés francs - salle de marchés devises - salle de marchés options / futures.

A l'écoute des grandes institutions financières.

SCBF

FT LIS GROUPE FRANCE TELECOM

CONSULTANTS EN MARCHES DE CAPITAUX

De formation Bac + 4 / Bac + 5 (Ecole de Commerce, d'Ingénieurs ou Universitaires), vous êtes débutant ou justifiez d'une première expérience dans les milieux bancaires ou en société de service informatique.

Interlocuteur privilégié de nos clients, vous parlez leur langage, savez être à l'écoute de leurs besoins et y répondre avec assurance et autonomie tout en développant votre excellent sens relationnel.

Une formation à nos progiciels et un soutien technique performant compléteront efficacement votre connaissance générale des principaux concepts et environnements informatiques.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manus. + CV + prét.) à SCBF - DRH -16/18, rue du Dôme - 92514 BOULOGNE Cedex.

CONTROLEUR

Filiale d'un groupe international, nous employons en France 3500 personnes et réalisons un C.A. de 5,5 Milliards sur des marques à forte notoriété.

de

Dans cet environnement motivant, vous avez en charge le suivi d'une de nos activités en forte expansion. Vous participez à l'amélioration de nos outils de gestion et de nos procédures.

GESTION

Agé de 25 à 28 ans, diplômé d'une grande Ecole de Commerce, vous souhaitez valoriser une première expérience acquise de préférence en entreprise. Vous maîtrisez l'anglais et/ou l'allemand.

junior

Merci d'adresser votre lettre manuscrite et C.V. + photo et rémunération souhaitée sous ref. 8074/M à CURRICULUM, 6 passage Lathuile 75008 PARIS, qui transmettra.

De larges responsabilités administratives et comptables

Société de services dans le secteur de l'environnement, filiale d'un grand groupe, nous vous proposons une mission de toute confiance : l'animation de notre service administratif et comptable.

Rattaché au Directeur Général et manager d'une équipe de 7 personnes, votre champ d'action sera large et varié. De l'élaboration du plan au suivi budgétaire, de la comptabilité analytique aux dossiers d'ordre juridique et fiscal, vous serez pleinement associé à la gestion du personnel et de l'informatique. Bien entendu, vous serez aussi l'initiateur et le garant des procédures.

A 35/40 ans, de formation DECS ou DESCF, votre solide expérience dans ce domaine vous sera précieuse pour mener avec efficacité et diplomatie votre future mission. Des qualités d'animation et de rigueur vous seront indispensables pour ce poste basé dans une ville du Sud Est de la France (environ 30 000 habitants).

Si relever ce challenge vous motive, merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite, prétentions), sous réf. 34901 à notre agence Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75017 Paris, qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM

Ressources Humaines

Participez à l'avenir du Monde

Notre Direction du Personnel se renforce en s'adjoignant de jeunes professionnels en ressources humaines et recrute un

Responsable formation

Dotée d'un budget représentant 3 % de la masse salariale, la formation, enjeu important pour notre groupe (1 000 salariés), est un véritable outil de développement de nos équipes dans un contexte de modernisation rapide des métiers.
En prise directe avec le Directeur du Personnel et en étroite collaboration avec le Responsable de la Gestion des Emplois, vous proposez et mettez en œuvre la politique de formation.
Diplômé(e) de l'enseignement supérieur (écoles de commerce, droit, psychologie...) et/ou spécialisé(e) en fonction personnel (IGS, Celsa...). vous avez une expérience d'environ 5 ans de la fonction.
Professionnel(le) de la formation, vous êtes bien entendu une force de proposition, vous savez être à l'écoute de tous et appréciez le travail en équipe.

Adressez votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, photo), sous référence LM/RF, à Isabelle Mansour, Direction du Personnel du Journal Le Monde, Gestion des Emplois, 1 place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex.

consultant senior

ASCOM. Conseil en Ressources Humaines, spécialisé depuis six ans dans l'industrie, souhaite renforcer son équipe en intégrant un

Agé de 30 ans minimum, vous avez une expérience réussie de trois ans en Cabinet, ou en entreprise, au sein d'une direction. Vous souhaitez développer, selon nos méthodes, votre propre clientèle.

Professionnel reconnu dans votre secteur d'activité, vous avez la capacité d'être pour nous un véritable partenaire, en apportant votre savoir-faire et votre dynamisme.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous référence PL/LM à ASCOM - 30, rue Jean Mermoz - 78000 VERSAILLES



RELIE LES COMPETENCES A L'ENTREPRISE

CREDIT MUTUEL DU CENTRE

A l'écoute de vos ambitions...

Au sein du Crédit Mutuel 5ème groupe bancaire français, le Crédit Mutuel du Centre 860 collaborateurs, 120 points de vente recherche son Directeur des Ressources Humaines.



Rattaché directement au Directeur Général, membre du Comité de Direction, vous serez chargé de la conception et de la mise en oeuvre des pratiques individuelles et collectives destinées à optimiser les Ressources Humaines du groupe.

Vous développerez des relations sociales dynamiques dans un contexte évolutif en privilégiant les démarches anticipatrices.

A 35-45 ans, de formation supérieure, vous maîtrisez les différentes pratiques de la gestion des Ressources Humaines. Vous avez acquis une expérience réussie d'au moins 5 ans comme Responsable des Ressources Humaines ou comme Adjoint, de préférence dans le secteur tertiaire.

Créatif et pragmatique possédant le sens de l'écoute et l'aptitude à animer, favorisant l'initiative et le dialogue, vous avez les atouts essentiels pour réussir dans ce poste.

Poste basé à Orléans.

CONTACT

Pour nous parler de vos ambitions, merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 323/M à la DRHRS, Confédération Nationale du Crédit Mutuel, 88-90, rue Cardinet 75017 PARIS.

Crédit Mutuel
la banque à qui parler

Vous avez commencé votre carrière au marketing ou au commercial dans une entreprise bien structurée et avez réussi cette première expérience. Puis vous avez choisi de vous consacrer aux ressources humaines, et vous êtes devenu consultant. Vous savez conduire des missions de recrutement par voie d'annonces et par approche directe, peut-être aussi des missions de conseil interne en ressources humaines. Vous savez prospecter et développer un marché et disposez d'un réseau de relations à haut niveau.

CONSULTANT SENIOR

DIRECTEUR DES "CARRIERES MARKETING-VENTE" - PARIS

Notre Cabinet (dix bureaux en France) est structuré en départements baptisés "Carrières" qui correspondent aux grandes familles de cadres. Dans sa spécialité, chaque "Carrière" réalise la totalité des prestations du Cabinet au bénéfice de toutes les branches économiques.

Vous promouvez l'image nationale de votre "Carrière" par vos actions personnelles. Vous traitez personnellement vos missions et animez au plan technique et commercial une équipe de consultants. Vous êtes responsable du résultat de votre "Carrière" et en êtes le principal acteur commercial.

Michel LE GUILLOU,
se réjouit de recevoir votre candidature
(réf. 5878 LM)



ALEXANDRE TIC
18, RUE ROYALE - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

CNP ASSURANCES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

Chargé de recrutement et de gestion des carrières

Au sein de l'équipe recrutement et gestion des carrières, vous avez la responsabilité globale d'opérations de recrutement depuis l'analyse de la demande jusqu'au suivi d'intégration et intervenez dans la gestion des carrières. Vous participez à la mise en place et à la conduite de projets spécifiques (référentiel postes, compétences...) et à des actions de communication (salons professionnels - relations écoles...).
Agé d'au moins 30 ans et diplômé de l'enseignement supérieur en ressources humaines, vous disposez d'une expérience de 8 ans minimum dans cette fonction, acquise de préférence en entreprise.
Créatif et autonome, vous souhaitez vous investir dans une équipe polyvalente au sein d'une structure en mutation.
Poste basé à Paris : les entretiens auront lieu à Paris.
CNP, 1er assureur-vie en France, 35,6 Milliards de Francs de CA, 14 Millions d'assurés, 2200 personnes.

Ecrire sous réf. 27A 2427 2M à Patrick EVEN à :
etap - 115 rue Turenne - 33000 Bordeaux.

CNP, UNE CERTAINE IDEE DE VOTRE AVENIR.



■ Nous sommes un cabinet de conseil qui opérons en gestion prévisionnelle des ressources humaines, et en management stratégique pour des clients privés et publics de tous secteurs.

■ Nous constituons une équipe jeune, à taille humaine.

■ Nous recherchons des collaborateurs à fort potentiel pour poursuivre notre croissance (+ 30 % par an ces trois dernières années).

CM INTERNATIONAL

CONSULTANT JUNIOR ET MANAGERS EN GESTION PREVISIONNELLE DES RESSOURCES HUMAINES.

■ Vous avez une expérience réussie en gestion des ressources humaines (entreprise ou conseil)... ou simplement ce thème vous attire.

■ Vous êtes analytique, rigoureux, vous avez le goût de la pédagogie, le souci de la qualité.

■ Merci de nous faire part de vos projets (lettre, CV et prétentions) adressés à : Ch. ALBARET - **CREGE MANAGEMENT** Bat. Nungesser 13 Avenue Morane Saulnier 78140 VELIZY VILLACOUBLAY

R E T R O U V E Z C E S A N N O N C E S S U R 3 6 • 1 5 L M

Le Monde des Juristes

Banque étrangère de premier plan implantée à Paris depuis plus de 70 ans, spécialisée dans les opérations internationales, recherche un

Juriste

Rattaché à la Direction des Ressources et Engagements, *vous assurerez, en qualité de* juriste unique, la fonction juridique au sein de la banque.

A ce titre vous aurez principalement pour mission :
- d'assister les services de la banque dans les prises de décisions (opérations internationales, crédits documentaires, marchés financiers, ingénierie financière...),
- de participer à la négociation et à la rédaction des contrats internationaux,
- de prévenir et gérer les contentieux,
- d'apporter tous conseils aux opérationnels (droit des sociétés, assurances, droit du travail...).

Agé d'environ 35 ans, diplomé de la faculté *de droit (maîtrise, 3e cycle), vous avez acquis* une expérience significative (7/8 ans) en qualité de juriste de banque.

Rigoureux et pragmatique, vos qualités techniques et relationnelles alliées à un fort *investissement personnel vous permettront de* réussir dans ce poste qui nécessite une bonne pratique de l'anglais et peut impliquer *quelques déplacements à l'étranger.*

Contactez **Thierry Virol** au (1) 45.53.26.26 ou adressez CV + lettre manuscrite + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 30 bis rue Spontini, 75116 Paris, sous réf. TV8273MO.



L.B.W.

Michael Page Tax & Legal

Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

Groupe alimentaire prestigieux recherche son

Adjoint du Directeur Juridique

Paris — **320 KF + voiture**

Rattaché au Directeur Juridique -membre du Comité de Direction- vous interviendrez de façon autonome sur les dossiers de droit des affaires du Groupe en matière de droit des contrats, des sociétés, de la concurrence et de la distribution français et communautaire.

Agé de 28/32 ans, de formation juridique supérieure (3e cycle, DJCE, diplome anglo-*saxon apprécié), vous avez acquis environ* cinq ans d'expérience au sein d'un groupe, de préférence alimentaire ou de distribution, ou d'un cabinet important dans le domaine du droit des affaires : distribution, concurrence, contrats, M & A..

Excellent juriste, faisant preuve de rigueur, de précision, de maturité et d'un bon sens des contacts et du terrain, vous parlez et écrivez parfaitement anglais et pourrez évoluer au sein d'un groupe performant.

Contactez **Antoine Goldschmidt** au (1) 45.53.26.26 ou adressez CV + photo + rémunération actuelle + lettre manuscrite à **Michael Page Tax & Legal**, 30 bis rue Spontini 75116 Paris, sous réf. AG5955MO.



L.B.W.

Michael Page Tax & Legal

Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

Groupe multinational recherche pour une de ses filiales un

Juriste International

Toulouse

Au sein de la filiale de ce groupe important, rattaché au Président, vous interviendrez sur tous les aspects juridiques intéressant la société : conseil de la Direction sur les opérations projetées, négociation et mise en place des contrats français et internationaux, suivi de la réglementation applicable à l'activité française et internationale, relation avec les cabinets de conseils extérieurs en France et à l'étranger et participation aux relations sociales.

Agé de 30/33 ans, diplômé de l'enseignement supérieur français (DEA, DESS, DJCE...) et éventuellement étranger, vous justifiez impérativement de 5 ans d'expérience au sein d'un groupe international dans des fonctions similaires.

Motivé, dynamique, autonome et responsable, vous parlez et écrivez couramment l'anglais, qui sera la langue de travail, et éventuellement l'allemand.

Contactez **Antoine Goldschmidt**, au (1) 42.89.30.03, ou adressez CV + photo + rém. à **Michael Page Tax & Legal** 30 bis rue Spontini, sous réf. AG7881MO.



L.B.W.

Michael Page Tax & Legal

Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

RESPONSABLE JURIDIQUE ET CONTENTIEUX

Lyon - Une importante banque à vocation régionale, rattachée à un groupe bancaire de tout premier plan, recherche pour sa succursale lyonnaise le responsable de son service contentieux. Avec une équipe de 5 à 6 personnes qu'il dirigera et animera, il aura pour mission l'optimisation du traitement et du suivi des dossiers contentieux. En parallèle, il aura à développer une politique active de prévention, notamment par la sensibilisation et la formation du réseau. Agé d'au moins 28 ans, de formation juridique (maîtrise, DESS, DEA....), vous possédez une expérience de quelques années acquise, soit dans un service contentieux (banque de préférence), soit dans le service juridique d'une entreprise. Vos qualités personnelles vous permettront d'évoluer au sein d'une structure particulièrement dynamique. La rémunération sera à la hauteur du potentiel recherché. Ecrire à Jean-Charles GERARD, en précisant la référence A/3329M - **PA Consulting Group - 78, bd du 11 Novembre 1918 - 69626 VILLEURBANNE Cedex - Tél. 78.93.90.63.**

PA Consulting Group

Creating Business Advantage

JURISTE D'AFFAIRES

Un Groupe de renommée mondiale
... une nouvelle dimension à votre carrière

Nous vous offrons l'opportunité d'exercer vos talents au sein d'une équipe jeune et performante dont les missions souvent complexes impliquent rigueur, bonne aptitude à la négociation et créativité dans la défense des intérêts du Groupe.

Agé de 28/30 ans, de formation juridique supérieure, vous maîtrisez l'anglais et justifiez d'une expérience minimum de 3 ans en Entreprise ou cabinet.

Basé en province, ce poste offre de réelles opportunités de carrières au sein d'une Direction Juridique forte.

Contactez Martine FAURE au 40.57.88.50 ou adressez votre dossier à :
RPC - 28, rue du Docteur Finlay - 75015 PARIS

Raymond Poulain Consultants

LA FINANCE AVEC TALENT !

CDC•GESTION,
filiale du groupe Caisse des dépôts
spécialisée dans la gestion de portefeuille,
recrute un

JURISTE FISCALISTE

Au sein de notre département des Affaires Juridiques et Fiscales, votre mission intègre la fiscalité des valeurs mobilières et des produits financiers dans le cadre du développement de nouveaux produits et, au sein d'une équipe, le suivi de la vie sociale de nos OPCVM. (Rédaction des conventions et fiches signalétiques, relations avec la COB et le RCS, organisation des conseils et assemblées).

Après une formation supérieure en droit et une spécialisation en fiscalité, vous justifiez d'une expérience confirmée dans le domaine financier, en particulier vous maîtrisez la fiscalité des valeurs mobilières et des produits financiers dérivés et vous avez une bonne connaissance du fonctionnement juridique des OPCVM. La pratique de l'outil micro-informatique est indispensable pour exercer dans nos activités.

Si vous souhaitez conjuguer droit, fiscalité et finance dans une structure innovante, veuillez nous adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) sous la référence AJF 692 à CDC•GESTION Service du Recrutement 25, rue Jean Goujon 75008 PARIS.

MEDIAPA

CDC·GESTION

GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

CLIFFORD CHANCE

recherche pour son bureau de PARIS

UN JURISTE

(2 à 4 ans d'expérience)

pour renforcer son groupe « Computer and Communications »

Le candidat devra posséder une excellente connaissance du droit des obligations et plus généralement du droit commercial et avoir une réelle spécialisation dans les domaines suivants :

- **droit de l'informatique**
- **droit des télécommunications**

Doté d'une solide expérience en droit des affaires (doctorat, DESS, DEA), complétée, le cas échéant, par un diplôme d'une grande école de commerce, et muni d'une première expérience réussie dans les domaines susmentionnés, en conseil ou en entreprise, le candidat devra avoir une parfaite maîtrise de l'anglais.

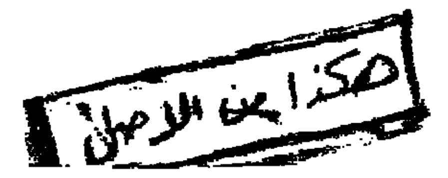
Une excellente présentation, le sens du contact humain et l'esprit d'équipe sont également exigés.

Prière d'adresser votre lettre de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photographie et rémunération actuelle) à :

Clifford Chance
direction du Personnel
112, avenue Kléber
BP 163 Trocadero
75770 Paris Cedex 16

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36•15 LM





Le Monde des Juristes

Responsable du Département Juridique et Contentieux

Rattaché au Directeur du Crédit de la Banque, vous aurez à superviser les actions de recouvrement confiées à une équipe de rédacteurs contentieux et à élaborer les différents types d'actes produits par le Service Juridique.

Votre formation universitaire est du niveau DEA ou DESS minimum et vous avez une expérience de ce type d'activités dans le domaine bancaire, de 7 à 10 ans.
Votre sens de l'organisation et votre goût pour la micro-informatique vous permettront de procéder à l'intégration d'un logiciel spécifique au Contentieux et à la réorganisation des tâches de ce secteur.
En outre, la maîtrise de l'anglais serait appréciée.
Le poste est à pourvoir à Paris-La Défense.

Merci de bien vouloir faire parvenir votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), à Citibank, Secrétariat Général, 92051 Paris-La Défense Cedex 65.

CITIBANK®

MEDIA-SYSTEM

Fiscaliste

Avec 3 250 collaborateurs en France et une très forte implantation régionale, EDS-GFI est filiale d'EDS, première société mondiale de services fondés sur les technologies de l'information (plus de 70 000 personnes réparties dans 30 pays ; CA 1991 : 7,1 milliards de $).

■ Vous avez valorisé votre formation de juriste (maîtrise de droit + DEA de fiscalité ou droit des affaires), en tant que fiscaliste au sein d'un cabinet international durant 2 à 3 ans. Nous rejoindre, c'est découvrir une nouvelle dimension de votre métier en ayant des responsabilités importantes au sein du Département Fiscal d'EDS-GFI en France. Véritable expert, votre mission pourra vous amener également à exercer à terme vos compétences auprès de certaines filiales étrangères de notre groupe. Ce sera l'opportunité de valoriser votre potentiel pour élargir encore vos responsabilités.
De courts déplacements à l'étranger sont à prévoir. Une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable ; la connaissance d'une 3e langue européenne (italien ou espagnol) serait appréciable.

■ Merci d'adresser votre candidature, ss la réf. ADM/02 à Brigitte Eglem, EDS-GFI, Département Recrutement, Le Guillaumet, Cedex 70, 92046 Paris-La Défense.

EDS GFI

MEDIA-SYSTEM

La Compagnie BTP, important groupe financier et bancaire (800 personnes, 24 milliards d'engagements et 2 milliards de fonds propres), occupe une position de leader dans le financement des investissements des entreprises du BTP et maîtres d'ouvrages de la profession et recherche pour renforcer son département contentieux un

JURISTE DE BANQUE
CONFIRME

- Au sein d'une équipe dynamique et performante, vous aurez la responsabilité d'un portefeuille de dossiers contentieux complexes, mettant en oeuvre vos compétences en matière de Droit et Responsabilité Bancaire, Droit de la faillite, Droit des marchés. -Vous serez en relation fréquente avec les représentants du monde judiciaire, avocats, etc,...

Votre rôle de conseil fera de vous l'interlocuteur privilégié des Directions de l'Exploitation et du Réseau de la Compagnie.
- DESS Droit des Affaires, vous possédez une expérience de juriste confirmé d'au moins 7 ans, acquise dans une banque, un établissement financier, ou au sein d'un cabinet d'avocats.
- Vous alliez rigueur et efficacité, votre dynamisme et votre esprit de décision ne sont plus à démontrer.

Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf. JB (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à Marie-Hélène LAGADOU - Compagnie BTP - 99 Avenue François Arago, 92017 Nanterre Cx



COMPAGNIE BTP

Le Monde des Cadres

VIA TRANSPORT, UNE DIVISION DU GROUPE VIA GTI

Avec 18.000 personnes, 7500 véhicules, 2 métros, 1 tramway... VIA TRANSPORT est la première entreprise privée française de transports publics de voyageurs. Nous agissons en partenariat étroit avec les collectivités publiques (municipalités, départements, régions...). Nous recherchons pour notre Bureau d'études un

DIRECTEUR D'ETUDES

Animateur d'une équipe pluridisciplinaire, il pilotera et réalisera des études (de faisabilité ou opérationnelles) intégrant des paramètres qualitatifs et quantitatifs (économiques, techniques, démographiques, sociologiques...) et il les présentera à des interlocuteurs de haut niveau.

Ce poste conviendrait à un candidat, diplômé d'une Grande Ecole ou universitaire, ayant au moins 5 ans d'expérience études dans le domaine des transports de voyageurs et témoignant d'excellentes qualités d'analyse, de synthèse, d'ouverture d'esprit alliées à du dynamisme et à de bonnes aptitudes relationnelles.

Larges perspectives d'évolution vers des postes opérationnels.

Poste à PARIS.

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous réf. 27A 2422 2M à notre conseil : **ETAP** - 71, rue d'Auteuil - 75016 Paris.

VIA G.T.I.

NOTRE POUVOIR DE FAIRE EST VOTRE LIBERTE.

PUBLIPANEL

CONSEILS EN CARRIÈRE

Dirigeants prêts à changer ?

POURQUOI ATTENDRE SEPTEMBRE? Vous vous interrogez sur une orientation professionnelle, vous cherchez à tirer le meilleur de votre potentiel : la période d'été est particulièrement bien adaptée pour une réflexion stratégique.

Les consultants de Forgeot, Weeks peuvent vous y aider très concrètement. Depuis 18 ans, ils ont ainsi conseillé et suivi plus de 6000 dirigeants et cadres supérieurs. Y compris dans la prospection de la face cachée du marché.

Et de plus en plus souvent, les entreprises prennent en charge ces prestations.

Alors, n'hésitez plus : prenez rendez-vous pour un premier entretien exploratoire strictement confidentiel et sans frais.

Forgeot, Weeks

CONSEILS PERSONNELS EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE

Paris : 3, rue du Fg St-Honoré, 75008. Tél. (1) 42.65.42.00
Genève : 9, route des Jeunes, 1227. Tél. 022.342.52.49
Bureau associé : Londres

Le Monde des Cadres

BERNARD KRIEF CONSULTING GROUP

recherche

1 Directeur de Projet
2 Consultants Seniors

Expérimentés dans le conseil dans les domaines suivants :
- Audit de fonctionnement
- Réaménagements structurels
- Restructuration stratégique
- Marketing international
- Audit financier
- Privatisation

Il faut : • pouvoir travailler en anglais et en français (la connaissance d'autres langues, notamment le russe, est un atout) • une expérience réussie dans un cabinet de *conseil de renom international*, grâce à des travaux conduits pour de grands groupes multinationaux.

Il est offert : la possibilité de s'épanouir dans l'approche créative des problèmes telle qu'elle se pratique chez Bernard Krief Consulting Group ; des déplacements couvrant différents pays intéressants (Europe, Afrique, Russie) ; de réelles possibilités d'autonomie et de développement personnel (N.B. : la prochaine mission concerne la Russie).

Merci d'adresser votre candidature, sous la réf. R 28 K/LM, à Bernard Krief Consulting Group, 115 rue du Bac, 75007 Paris. Fax : 42.84.10.72.



BERNARD KRIEF MANAGEMENT

WASHINGTON MOSCOU BRUXELLES PARIS

Un département de Bernard Krief Consulting Group



recherche son

JOURNALISTE H/F

Phosphore est le magazine leader des lycéens avec une diffusion qui dépasse les 100 000 exemplaires.

Son équipe s'étoffe et vous propose un poste de **REDACTEUR EDUCATION.**

Cette rubrique (7 à 8 pages) vous permettra de traiter des dossiers aussi divers que "comment choisir son lycée ?" - "les secrets de la mémoire" - "la préparation du Bac", etc.

A 30 ans environ, 4 ans d'expérience journalistique minimum ont confirmé vos capacités rédactionnelles et créatives.

Vous êtes réellement motivé par les questions d'éducation et vous avez le sens du dialogue avec notre public 15/18 ans.

Merci d'adresser votre lettre de candidature CV + prétentions sous référence MCM/11/M à BAYARD PRESSE, Direction des Ressources Humaines, 3 rue Bayard, 75008 Paris.



5ème groupe de presse français
1 700 personnes - 1,5 milliard de CA
62 publications en France et à l'étranger.

BAYARD PRESSE

Nous sommes l'un des leaders mondiaux dans notre secteur d'activité. Notre filiale française (CA : 1 milliard) compte tenu *de son développement et du lancement de nouveaux* produits, renforce ses équipes marketing et recherche un :

CHEF DE PRODUITS
Bureautique - Copieurs

En étroite collaboration avec le Directeur du Marketing, vous aurez pour mission de proposer et de mettre en oeuvre les plans marketing et les stratégies de développement des produits qui vous seront confiés. Dans le cadre de nos objectifs commerciaux, le lancement des nouveaux produits, la création d'outils d'aide à la vente, la mise en place et le contrôle d'actions promotionnelles seront bien sûr de votre ressort.

Très impliqué dans le cycle de vie de "vos" produits, vous porterez une attention toute particulière à l'analyse de "votre" parc (commandes, tarifications, propositions). En liaison permanente avec notre force de vente, vous serez disponible pour de fréquents déplacements (Paris - Province).

Ce poste très motivant s'adresse à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (DESS Marketing - ESC, option Marketing), parfaitement bilingue Anglais, souhaitant valoriser sa première expérience professionnelle (1 à 3/4 ans environ). Avoir acquis cette expérience dans le "monde du copieur" serait un précieux atout.

Si vous pensez avoir le profil de la personne recherchée, merci d'adresser votre candidature en précisant la réf. 603 LM à :

jlp *j.l parichon*
38 rue de Lisbonne - 75008 Paris

CENTRE DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT DES JOURNALISTES

Organisme mutualisateur de la Presse

recherche

Assistant de formation

chargé, sur le plan national, des relations avec les entreprises des secteurs de la presse et de l'édition

Conseil, mise en place de contrats de travail et élaboration de plans de formation destinés aux jeunes de moins de 26 ans, recrutés dans le cadre des contrats de formation en alternance.

Adresser CV + lettre manuscrite + prétentions

CFPJ
Madame Chouraqui
33, rue du Louvre,
75002 PARIS

TEC HABITAT
TECHNIQUES, ETUDES, CONSEILS POUR L'HABITAT

PARIS

Adjoint au Directeur Général

◆ Société de Conseils et d'Assistance Technique aux Maîtres d'Ouvrages et Gestionnaires Immobiliers, 60 ingénieurs, 11 implantations régionales. Nos interventions portent sur la modernisation et la gestion des équipements techniques liés au logement, la conduite d'opération, la gestion de l'entretien immobilier...
Nous développons l'innovation et la performance économique.

◆ *Ce poste d'Adjoint, particulièrement large, s'articule autour* des 3 principaux axes : Animation, Gestion, Production.
L'Animation sur l'ensemble de notre réseau, avec une réelle implication dans notre stratégie générale, dans la communication interne et la gestion des ressources humaines.
La Gestion dans ses aspects courants de budgets et statistiques, mais aussi dans son approche d'harmonisation des méthodes et procédures.
La Production avec des interventions ponctuelles mais nécessaires pour une crédibilité hiérarchique.

◆ Ce poste implique une formation supérieure de commerce ou de gestion complétée par une expérience de la fonction acquise en milieu HLM, collectivités locales,... ou encore dans une Société de Conseils Techniques.

◆ Notre Conseil vous remercie de lui adresser votre CV avec photo et rémunération actuelle sous la référence 3465.



12, rue Hamelin 75116 PARIS
Paris-Lille-Lyon-Strasbourg

MEMBRE DE SYNTEC

PRIMABAIL

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

Dans le cadre de son nouveau développement, une petite société financière au statut de sicomi

recherche

UN CHARGÉ D'AFFAIRES SENIOR

Rattaché directement au directeur général, il sera responsable du développement commercial, du montage juridique et financier des dossiers de crédit-bail immobilier.

Agé de 30 à 40 ans environ, il possèdera une expérience confirmée en matière de crédit-bail immobilier.

Excellent négociateur, il sera en mesure d'analyser les risques financiers et immobiliers de chaque opération proposée au comité des engagements.

Envoyer c.v. + lettre manuscrite sous nº 8518 au:
Monde Publicité
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia, 75902 Paris Cedex 15.

LOGIC LINE CONSULTANT

Spécialistes des problèmes de la gestion des flux, de l'entreposage et du transport (organisation, équipements bâtiments, système d'information), nous sommes filiale de deux grands groupes implantés dans le monde entier.
Nous recherchons, pour rejoindre nos équipes, des

Consultants en Logistique



Les candidats devront avoir une expérience réussie de plusieurs années de Conseil ou d'Audit et/ou avoir assuré des responsabilités opérationnelles dans le domaine de la Logistique.

De formation supérieure, ils auront une grande *autonomie*, d'excellentes qualités relationnelles, une approche méthodique des problèmes, un sens commercial et/ou une aptitude au management d'équipe.

Prêts à s'impliquer sur des projets ambitieux nationaux et internationaux, hommes des challenges réussis, ils pourront prendre rapidement des responsabilités importantes dans notre organisation.

Merci d'adresser lettre, CV et rémunération à : *Norbert COHEN LOGIC LINE CONSULTANT - 13, boulevard Ney* - 75018 PARIS

Groupe Financier de taille humaine,
1re Banque Populaire française, 3700 collaborateurs,
afin de renforcer la Direction de l'Organisation
et du Développement, nous recherchons un

Organisateur

Vous prendrez en charge des missions d'audit et d'organisation pour tout le Groupe.

Vous serez responsable de la mise en place des actions préconisées et de leur suivi.

De formation supérieure (Grande Ecole ou Université), vous avez acquis une expérience d'au moins 2 à 3 ans dans le *domaine du conseil en organisation*, *au sein* d'un cabinet ou d'une entreprise.

Poste basé à PARIS.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et rémunération souhaitée) sous référence OR/LM au Service Recrutement de la BRED - 18, quai de la Rapée - 75012 PARIS.



La passion du client

Réveillez la mémoire des rues

Itinéraire recommandé pour un(e) passionné(e) d'Histoire et de la Ville

Leader dans notre secteur d'activité, nous développons un concept original au service des villes : raconter l'histoire des rues. Pour concrétiser ce projet, un nouveau type de mobilier urbain va faire ressurgir l'histoire oubliée ou mal connue des rues traditionnelles de la ville.

Cette idée, partagée avec des historiens et des élus locaux, nécessite l'intervention d'un **animateur** qui en assurera la coordination culturelle.

Vous rassemblerez talents et énergies, organiserez de A à Z cette opération historique d'une ville à l'autre.

Bénéficiant de l'appui de notre réseau relationnel, vous assurerez l'interface avec nos spécialistes du design et l'historien de renom qui s'est passionné pour notre projet.

Pour mieux faire battre le pouls de la rue au travers de ce rappel historique, vous apporterez une grande exigence de qualité, un dynamisme très communicatif et un sens de la coordination de projets. Mais ce sont avant tout votre aisance relationnelle, votre liant et votre impact personnel qui feront la réussite de ce projet.

Bien sûr votre niveau de formation supérieure (diplôme d'Histoire, Ecole du Louvre...) et votre expérience dans une grande institution publique (Monuments Historiques, Parlement...) seront des atouts.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence D 210 à EUROMESSAGES, BP 80, 92105 BOULOGNE CEDEX

Un grand projet pour deux gestionnaires de "valeurs" qui ont la santé !



Le Groupe Hospitalier St-Vincent, oeuvre congréganiste participant au service public, comprend 400 lits MCO ainsi qu'une école d'infirmières et d'aides soignantes, répartis sur 4 sites distincts. Il emploie environ 600 personnes. La mise en oeuvre d'un vaste projet d'entreprise, à la fois global et cohérent, conduit le nouveau Directeur Général du groupe à recruter deux cadres de gestion de bon niveau, membres du comité de Direction.

DIRECTEUR DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Réf : M 2/4502 B

Il sera chargé pour l'ensemble du groupe, de concevoir et développer les outils de gestion les plus appropriés, réaliser les études économiques, établir les procédures, mettre en œuvre le PMSI, etc...

A 30 ans au moins, diplômé de l'enseignement supérieur, le candidat recherché possède une expérience significative dans une activité de services. La connaissance du monde hospitalier est fortement souhaitée.

DIRECTEUR ADJOINT RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT

Réf : M 2/4502 C

Celui-ci assurera dans une grande autonomie la conduite d'un site d'envergure (140 lits essentiellement de chirurgie, 200 personnes, 60 MF au budget), dans l'esprit du projet d'entreprise.

Ce poste s'adresse à un généraliste de la fonction hospitalière, ayant acquis une bonne expérience de management d'équipes pluridisciplinaires.

Ces deux postes, basés à STRASBOURG, requièrent des aptitudes relationnelles au service des principes de qualité, ainsi qu'une capacité à travailler en équipe.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence choisie à

EGOR BIOMEDICAL
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

L'INDUSTRIE BIOMÉDICALE AVANCÉE



CIS bio international

***CIS BIO INTERNATIONAL** est l'un des leaders mondiaux français dans le domaine des technologies biomédicales, reconnu pour ses produits de haute qualité et fiabilité. Tournée vers la recherche et l'innovation, notre société poursuit son développement.*

Chef de région filiales

Le Chef d'Orchestre de nos filiales européennes, ce sera vous

Notre implantation internationale, la qualité de nos produits et de nos hommes nous permettent de réaliser 55% de notre CA à l'export.
Rattaché à un Directeur de Division Export, vous serez l'interface entre la société mère, basée à Saclay (91), et ses filiales européennes.
La mission complète que nous vous confions vous permettra d'affirmer vos compétences sur le plan commercial, marketing, organisationnel, financier et évidemment humain.
Vous enrichirez la cohésion entre les filiales et le Groupe en favorisant échanges et collaboration.
Vous stimulerez l'action des filiales, analyserez leur fonctionnement et résultats et rectifierez le tir si nécessaire.
A 35 ans environ, de formation supérieure scientifique et technique (diplôme d'ingénieur, de pharmacien ou équivalent), vous avez de sérieuses bases commerciales et de gestion ainsi qu'une expérience internationale idéalement acquise dans le suivi de filiales.
La maîtrise de l'anglais est indispensable, l'allemand serait apprécié.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions, sous réf. R92.2. à CIS BIO INTERNATIONAL, SDRH, BP 32, 91192 Gif-sur-Yvette Cedex.

MEDIA-SYSTEM

DEVELOPPER LA COMPÉTENCE DES HOMMES

Responsable Formation

Groupe de dimension internationale, Lafarge *Coppée, leader mondial des matériaux de* construction, développe un CA de 31 milliards de francs, avec 31 000 personnes et 500 unités réparties en France et dans une trentaine de pays.

Sa filiale **CIMENTS LAFARGE** (4,7 milliards de F de CA, 2 100 personnes), porte un intérêt particulier à l'évolution de ses métiers.

Rattaché au Directeur du Développement Social, vous êtes chargé de préparer et d'animer le plan de formation ; vous coordonnez la réalisation des actions avec notre Centre de formation *technique, avec les services du siège* et les animateurs formation des usines. Vous mettez en place les outils de suivi qualitatif. Vous concevez et animez des actions de formation en usine ou au siège.

Diplômé de l'enseignement supérieur (ESC, DESS gestion du personnel ou équivalent), vous avez acquis au *cours de 3 à 5 ans d'expérience un véritable* professionnalisme de la fonction Formation de préférence en entreprise. Vous maîtrisez l'outil de gestion informatique et pratiquez la langue anglaise.

Votre goût du terrain, votre force de proposition, vos qualités d'écoute et de souplesse relationnelle sont des atouts majeurs.

La taille du Groupe, sa dimension internationale et la diversité de ses métiers ouvrent à un candidat de valeur de réelles perspectives *de carrière.*

Poste basé à Saint-Cloud.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence CSF/92, à Muriel Simonneau, Responsable Recrutement, Ciments Lafarge, 5 boulevard Louis-Loucheur, BP 302, 92214 Saint-Cloud Cedex.



LAFARGE COPPEE

leader mondial des matériaux de construction

MEDIA-SYSTEM

500 000 heures stagiaires, 15 permanents, 40 vacataires, notre organisme de formation en alternance est spécialisé dans le secteur tertiaire. Aujourd'hui, pour superviser nos 800 élèves (formations BTS, Bac+4), nous recherchons notre

Directeur des Etudes

réf. 818/DE

Diplômé d'une grande école ou 3e cycle, vous bénéficiez d'une solide expérience de la formation continue et *de l'enseignement et connaissez* l'entreprise.

Vos dernières fonctions vous ont permis d'assurer la responsabilité d'une Direction. Vous interviendrez notamment dans la conception des programmes, le recrutement, la gestion et le contrôle. Vous aurez également de fréquents contacts avec les pouvoirs publics.

Professeurs Consultants

réf. 818/PC

Commerce
Gestion Comptabilité
Informatique
Bureautique

Diplômé 3e cycle ou grande école, vous avez une solide expérience pédagogique et possédez une bonne connaissance de l'entreprise.

Vous assurerez l'enseignement et l'encadrement des stagiaires. En contact permanent avec les chefs d'entreprise, vous développerez votre sens des relations humaines.

Postes basés à Paris et région parisienne.

Pour rejoindre une équipe dynamique au sein d'un groupe de formation en plein développement, adressez votre candidature en précisant la référence choisie à **MEDIA PA** - 50/54 rue de Silly 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX qui transmettra.

STRATÉUS & COMPAGNIE

Filiale du Groupe BDDP, STRATEUS & COMPAGNIE est spécialisée depuis plusieurs années dans la communication interne.
Nous intervenons auprès des grandes et moyennes entreprises selon 3 grands axes : l'évaluation, la formation, le conseil et l'accompagnement de projets.

CONSULTANTS & CONFIRMÉS

A 30 ans environ, le conseil dans le cadre de la communication interne n'a plus de secret pour vous.
Aujourd'hui, vous avez l'envergure d'un véritable chef de projet et vous avez acquis au cours de votre expérience une méthodologie qui s'appuie sur une spécialisation, que ce soit dans la conception et l'animation de formation ou dans la direction d'études qualitatives ou quantitatives.
Une excellente culture générale, un charisme et un esprit d'analyse éprouvés vous permettront de piloter dès septembre des chantiers diversifiés.
Pour en savoir plus en toute confidentialité et nous rencontrer rapidement, contactez ALLO-CARRIERES au (1) 49 09 09 49 en précisant la réf. A.609 du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

(1) 49.09.09.49
ALLO CARRIERES

MEDIAPA

ADMINISTRATEUR ADMINISTRATRICE

Demandé pour une fondation culturelle basée dans l'Aude.

Cette fondation aspire à attirer, aux niveaux local et international, des artistes et des étudiants pour des cours, avec une attention en particulier aux femmes et aux minorités raciales et sexuelles.

Votre rôle, travaillant dans une petite équipe très compétente, serait :

- Coordination journalière du bureau, personnel et étudiants.
- Coopération avec autorités et organisations locales, régionales et internationales.
- Organisation et application des structures budgétaires.

Envoyer : lettre manuscrite, CV et photo à :
M. DEREK, INSTITUT AZAZEL
BP 201 – 11005 CARCASSONNE CEDEX

Le Monde des

Collectivités territoriales

VILLE DE BÉZIERS

73 000 habitants

Entre mer et montagne en Languedoc
TGV – Autoroute A 9 – lignes aériennes

recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Conditions statutaires des Villes de 40 000 à 80 000 habitants, poste à pourvoir au 1-09-92.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo
à M. le Maire de Béziers, Hôtel de Ville
34321 BÉZIERS Cedex

LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉQUIPEMENT D'ILE-DE-FRANCE

recrute par contrat, pour sa Division de l'Urbanisme et du Schéma directeur

UN SPÉCIALISTE DE LA CARTOGRAPHIE

- Formation de préférence architecte urbaniste,
- Pratique de la CAO, DAO,
- Sens de l'organisation et de l'encadrement,
- Bonne culture informatique.

Adresser candidature, et CV à
M. le Secrétaire général de la Mission SDAU
21, 23, rue Miollis – 75015 PARIS

VAL-DE-MARNE

le Conseil général

Recrute par voie de mutation ou détachement
pour sa Direction des Bâtiments Départementaux

UN INGENIEUR EN CHEF DE 1ère CATEGORIE

ou un Ingénieur en Chef satisfaisant aux conditions d'avancement à la première catégorie pour exercer les fonctions de Chef du Service d'Études et de Conception d'Architecture
– 50 Agents
– Budget 200 000 000 francs

MISSIONS :
- Mettre en œuvre l'élaboration de la politique globale de développement et d'adaptation du patrimoine bâti départemental (400 équipements différents, 1 000 000 m² de planchers).
- Assurer la maîtrise d'ouvrage de toutes les opérations départementales de constructions et de restructurations.

PROFIL :
- Expérience des Collectivités Territoriales en matière de :
  – missions de coordination et d'organisation
  – procédures administratives, budgétaires et comptables
- Références significatives en maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre.

Envoyer une lettre motivée accompagnée d'un Curriculum Vitae à :
Monsieur le Président du Conseil Général du Département du Val-de-Marne
DIRECTION DU PERSONNEL DÉPARTEMENTAL
1er Bureau - Recrutement - Avenue du Général de Gaulle - 94011 CRÉTEIL CEDEX
Tél. : 43 99 84 15

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction des Bâtiments Départementaux au 43 99 81 01

VAL-DE-MARNE



le Conseil général

RECRUTE
(selon les conditions réglementaires)
pour sa Direction de la Circulation et des Équipements Routiers

UN INGENIEUR CHARGE D'ETUDES

MISSIONS :
- Études et faisabilité de réseaux d'autobus.
- Études fines de trafic et de conception de schémas de voirie.
- Études de desserte des villes.
- Modélisation en matière de déplacements.
- Analyses concernant la qualité de service des moyens de transports collectifs.

PROFIL :
- Jeune Ingénieur Centralien ou Ingénieur disposant d'une réelle expérience en matière de circulation (minimum 5 ans) tant en matière de véhicules particuliers que de réseaux d'autobus.

Pour tous renseignements, contacter la Direction de la Circulation et des Équipements Routiers (Tél. 46 87 22 10)

Envoyer lettre de candidature accompagnée d'un Curriculum Vitae à :
Monsieur le Président du Conseil Général
HOTEL DU DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE
DIRECTION DU PERSONNEL DÉPARTEMENTAL
1er Bureau - Recrutement - Avenue du Général de Gaulle
94011 CRÉTEIL CEDEX

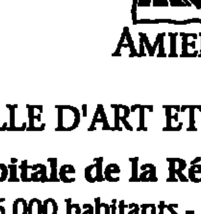


LA VILLE DE RENNES RECRUTE

un(e) journaliste

Placé sous l'autorité du Directeur de l'Information, le candidat retenu aura pour mission essentielle de seconder le Rédacteur en Chef du magazine municipal "Le Rennais" (enquêtes, secrétariat de rédaction, réécriture).
"Le Rennais" : mensuel, 48 pages, 105 000 exemplaires, distribution boîtes aux lettres.
Profil : journaliste confirmé (25-35 ans) ayant déjà une expérience de la presse de proximité, quotidienne ou mensuelle.
Qualités requises : capacité de synthèse, bonne plume, curiosité.
Adresser lettre de candidature, curriculum-vitae (2 feuillets maximum), photographie et prétentions à :

Ville de Rennes
Direction du Personnel - BP 26 A
35031 RENNES CEDEX
Avant le 20 juillet 1992



AMIENS

VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

Capitale de la Région Picardie
136 000 habitants - 1 heure de Paris

Organise les **24 septembre, 5 et 6 octobre 1992**

Un concours de recrutement
D'UN ANIMATEUR DU PATRIMOINE

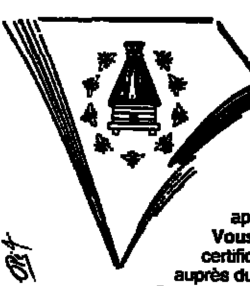
Les candidats doivent détenir l'un des diplômes suivants :
- Diplôme national d'aptitude aux fonctions de Conservateur de Musées délivré par l'École du Patrimoine.
- Licence d'Histoire de l'Art.
- Licence d'Histoire.
- Licence d'Urbanisme.
- Diplôme de l'École des Chartes.
- Diplôme supérieur de l'École du Louvre.
- Diplôme délivré par l'Université pédagogique d'Architecture.

•

Retrait des dossiers avant le 15 juillet 1992
au Service Ressources Humaines - Mairie d'Amiens
entre 8 h et 18 h.

•

Pour tous renseignements,
s'adresser au 22 97 42 67 ou au 22 97 41 70.



La Ville de **Maisons-Alfort**
(Val-de-Marne) 54.000 habitants
recrute pour son *Service Urbanisme*

un rédacteur

De niveau BAC minimum, vous possédez de préférence une formation juridique et des aptitudes informatiques.
Vous aurez pour missions : • les renseignements et certificats d'urbanisme, • le contentieux, • l'information auprès du public.
Salaire annuel brut de début : 93 KF.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à Monsieur Le Maire - Hôtel de Ville B.P. 24 - 94701 MAISONS-ALFORT Cedex.

Grande ville universitaire de l'Est de la France

CHARGE DE MISSION

Au sein du Cabinet, en concertation avec le Maire, vous prenez en charge l'étude et le suivi des grands dossiers économiques régionaux et internationaux.

Dans ce contexte, vous êtes l'interlocuteur privilégié des instances économiques et politiques locales.

Agé d'environ 35 ans, de formation supérieure, vous êtes un généraliste de haut niveau rompu au fonctionnement d'une administration centrale ou locale.

Votre connaissance du monde politique et de ses rouages fait de vous un homme de dialogue et de concertation.

La pratique de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 29/4448 B à :

EGOR REGION EST
41, avenue Foch - 54000 NANCY

EGOR

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

OFFICE PUBLIC D'HLM DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

13 000 logements

RECRUTE SON

DIRECTEUR FINANCIER

Rattaché au directeur général, il aura pour missions :
- l'élaboration et la mise en œuvre de la comptabilité générale et de la comptabilité analytique ;
- l'optimisation de la trésorerie et des ressources financières de l'Office ;
- la constitution et le suivi des dossiers de financement ;
- la gestion de la dette ;
- la préparation de la transformation de l'Office en OPAC.

De niveau Bac + 5, le candidat aura une bonne connaissance de la comptabilité publique et de la comptabilité privée.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite + CV et photo à :

l'OPHLM et la CUB, Direction des Ressources humaines
94, cours des Aubiers – BP 239
33028 BORDEAUX CEDEX.

VILLE DE TRÉLAZÉ (49)

10 500 H – Agglomération d'Angers
Recrute son

Directeur du développement culturel (H/F)

Chargé de définir et mettre en œuvre la politique culturelle municipale dans le cadre de son Développement social urbain.

Capacités : conception et initiatives de projets – constitution d'un partenariat.
Compétences : arts plastiques, musique, art urbain...
Statut : contractuel
Rémunération : 175 KF annuel
Poste à pourvoir : au 1er octobre 1992
Candidature à adresser à :

Monsieur le Maire – Hôtel de Ville
place Olivier-Thuau, 49800 TRÉLAZÉ
Renseignements : 41-33-74-75.

OPQCM — CSNCR

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Saint-Dizier et de la Haute-Marne recherche actuellement son

Directeur du Développement Economique

AMENAGEMENT - EQUIPEMENT - ACTIONS COLLECTIVES

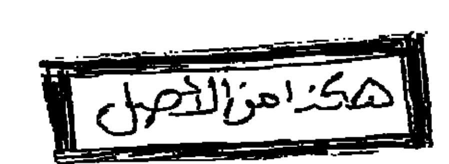
Membre du Comité de Direction, il aura pour principales missions - avec l'aide d'une équipe de 9 collaborateurs - de concevoir, de mettre en oeuvre et de faire aboutir, en partenariat avec les entreprises, les élus, collectivités et organismes locaux, des projets et actions favorisant le développement économique :
- Equipements - Aménagement du territoire : Infrastructures de communication et d'accueil, urbanisme commercial, logement, développement rural...
- Maîtrise d'ouvrage et gestion de zones d'activité
- Animation d'actions collectives tournées vers les entreprises : plasturgie, micro-chirurgie, diversification, sous-traitance, création d'entreprises, fonds d'investissement local
- Recherche et accompagnement de "porteurs de projets".

De formation Bac + 4 minimum (ingénieur souhaité), il aura de solides connaissances en droit et en gestion, une rigueur, une disponibilité et des qualités relationnelles affirmées.
Animateur de son équipe, il saura travailler en partenariat, avec un souci marqué du développement économique local et de l'intérêt collectif.

Pour recevoir un dossier d'information sur le poste, adressez lettre de motivation, CV et prétentions, sous réf. 2250 à

Cabinet Claude Blique
BP 3109 - 54013 Nancy

Groupe Michel Jouhannaud Conseils



Une expertise informatique ouverte sur une diversité de métiers.

JEUNE INGENIEUR

GRANDE ECOLE

OU UNIVERSITE

DEBUTANT OU

PREMIERE EXPERIENCE

Notre Direction de la Production et du Transport vous propose de rejoindre son Département Informatique, situé à Saint-Denis (93).

Dans un premier temps, vous serez intégré à une équipe chargée de fournir des outils aux développeurs d'applications. Intéressé à la fois par le système et les applications, vous avez le sens du service, une grande rigueur, mais aussi de la créativité et le goût des relations humaines.

Après cette première expérience en Informatique, vous pourrez poursuivre une carrière à EDF - GDF en choisissant l'un des nombreux métiers offerts par nos entreprises.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivation) sous réf. M/3006 à Marie-France Brun, EDF, Département Informatique, 6 rue Ampère, BP 197, 93208 Saint-Denis Cedex 1.



MEDIA-SYSTEM

COMPUTER ASSOCIATES

PROGICIELS APPLICATIFS

Dans le cadre de son très fort développement, notre Division Progiciels Applicatifs recherche, pour ses centres de compétence en :

- *G.P.A.O : Gestion de Production, Logistique, Distribution (CA-PRMS/CA-CAS)*
- *Comptabilité/Finance (CA-MASTERPIECE)*
- *Gestion de la Paie et des Ressources Humaines (CA-RH)*

SUR IBM GRANDS SYSTEMES, AS400, DIGITAL VAX ET UNIX :

INGENIEURS CONSULTANTS EXPERIMENTES

(Réf. 59.6064/LM)

Chargés du conseil avant-vente, de la formation et/ou de la mise en œuvre de nos solutions applicatives.

Profil : • 28/38 ans • Formation Ingénieur ou Ecole de Gestion • Expérience acquise chez un Editeur de logiciels, au sein d'un Cabinet Conseil ou comme Chef de Projet chez un utilisateur.

INGENIEURS COMMERCIAUX EXPERIMENTES

(Réf. 59.6071/LM)

En charge de la prospection ainsi que de la commercialisation de l'ensemble de notre offre applicative.

Profil : • 28/38 ans • Formation supérieure • Solide expérience de l'approche "grands comptes" en milieu informatique • Connaissances applicatives souhaitées.

Bon niveau d'Anglais souhaité. Postes basés à notre siège de NANTERRE. Déplacements ponctuels en Province.

Merci d'adresser CV. photo. lettre en précisant votre rémunération actuelle et la réf. choisie à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08.

Mercuri Urval

CONTESSE



L'Informatique au service de l'information

L'AGENCE FRANCE PRESSE, avec plus de 150 ans d'existence, est l'une des premières agences mondiales d'information. Implantée sur les cinq continents, avec une diffusion de l'actualité 24h/24h et 365 jours par an, grâce à des moyens de communication puissants, elle est à la pointe de la Technologie et recherche pour son Service Etudes et Développement un

Ingénieur Développement Logiciel

Spécialiste MACINTOSH

En rejoignant un Service d'AVANT GARDE dans le traitement et la distribution d'images, vous renforcerez une équipe performante tant au niveau hard que soft : nous sommes la 1ère agence à avoir conçu une chaîne complète de transmission numérique et de diffusion par satellite.
Intégré dans un environnement de haut niveau, vous serez chargé de développer, entre autres, des logiciels liés à l'interface entre le monde PC et le monde MAC.

Diplômé d'une Ecole Ingénieur, vous avez acquis une première expérience d'environ 3 ans. Une parfaite connaissance du MAC, une familiarisation avec les protocoles de communication, le langage C, et éventuellement UNIX vous permettront de vous épanouir pleinement dans le poste proposé. L'anglais est indispensable.

Poste basé à Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + prétentions) à notre Conseil sous la référence 632/LM.





LEVI-TOURNAY-AVAS-COM



Riche de ses 100 collaborateurs, experts du Conseil en Management, Organisation et Systèmes d'Information, ACP Consulting accompagne les entreprises dans leur développement. Décidée à se maintenir à un haut niveau de compétitivité imposé par son environnement international, elle poursuit la diversification de ses métiers.

Diplômés d'une grande école, vous avez 5 ans d'expérience du conseil en organisation et systèmes d'information, vous possédez une forte culture banque et/ou assurance et vous avez déjà prouvé vos talents d'organisateur.
Accueillis au sein d'une structure souple, nous vous proposons de valoriser vos compétences auprès de clients prestigieux. Vous participerez seul ou en collaboration à des missions de stratégie, d'organisation, de conception de systèmes d'information et de maîtrise d'ouvrage.

Consultants

Nous vous remercions d'adresser votre candidature, sous référence 3006/CSI, à notre Conseil : ELECTIQUE, Martine Basse, 36 rue Etienne Marcel, 75002 Paris.

Electique

MEDIA-SYSTEM

Centre Européen de Recherche et de Développement Clinique d'un des tous premiers groupes pharmaceutiques mondiaux, Wyeth Ayerst Research, c'est aujourd'hui 200 personnes avec une volonté commune : être leader dans la recherche.

Dans cette optique, nous recherchons un

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT SAS H/F

Vous prendrez en charge l'organisation du développement SAS en Europe, en collaboration avec le Responsable du département informatique Europe.

Au sein d'une équipe jeune et enthousiaste, vous travaillerez à la création d'un groupe de développeurs de haut niveau à dimension Européenne.

A 30 ans environ, vous possédez un esprit d'analyse et de synthèse aiguisé. De formation scientifique diversifiée et de haut niveau, vous avez une grande expertise du système SAS, avec lequel vous avez déjà développé des projets d'envergure.

De fréquents déplacements en Europe, indissociables de cette fonction, conviennent à votre personnalité très ouverte et dynamique.

L'anglais est indispensable. Poste basé à Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) à WYETH AYERST RESEARCH, Service du Personnel, 6 rue Clisson, 75646 Paris Cedex 13.



SENIOR CONSULTANTS / MANAGERS

INGENIERIE DE SYSTEMES D'INFORMATION

Réaliser des missions de conseil et des schémas directeurs, être l'architecte de systèmes complexes, concevoir des solutions informatiques, mettre en oeuvre et piloter de grands projets : telle est la vocation de **BOSSARD SYSTEMES**, filiale du Groupe BOSSARD, 1000 personnes, un des premiers groupes de conseil en France.

Pour renforcer nos équipes de **Consultants,** nous recherchons des

INGENIEURS GRANDES ECOLES

Vous possédez 4 à 6 ans d'expérience professionnelle (en grande entreprise ou dans un cabinet de conseil) dans l'analyse de systèmes d'information, la conception de solutions fonctionnelles et d'architectures techniques, le management de grands projets. Une expertise dans l'un des domaines suivants serait un plus : Architecture de réseaux, Télécom, GED, EDI.

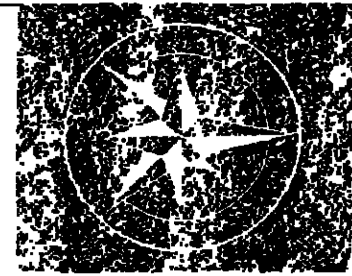
Votre ambition est de développer en permanence vos compétences et d'accéder aux responsabilités de **Manager.**

Dans un contexte stimulant par la richesse des problèmes posés, vous serez impliqué dans un travail d'équipe où professionnalisme, engagement et convivialité sont fondamentaux. Les missions que nous vous confierons vous permettront de mettre en valeur votre sens de l'autonomie et de développer vos aptitudes commerciales et d'encadrement.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 6890 à Murielle JESSENNE - **BOSSARD SYSTEMES,** 14 rue Rouget de Lisle, 92441 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX tél. 41 08 44 66



Dab's





CONSULTANTS SENIORS

Spécialiste depuis 12 ans de l'audit informatique, COMPASS s'affirme comme le leader mondial dans l'analyse technique et financière des centres de production informatique, de la migration d'architecture et de la consolidation des sites.

Nos techniques de modélisation et simulation au niveau de l'état de l'art, ouvrent à nos clients grands comptes la perspective d'une réduction sensible de leurs coûts ainsi qu'une optimisation de la qualité des réseaux, des clients serveurs et des centres informatiques.

Implantée en Angleterre, Allemagne, Suisse, Pays-Bas, Pays Scandinaves, Etats-Unis, Canada et maintenant en France, notre société poursuit son objectif stratégique avec l'expansion de notre filiale française qui est également responsable pour les secteurs Espagne, Italie et Belgique.

Pour réussir cette expansion, nous recherchons des :

Vous êtes l'interlocuteur privilégié des Directions informatiques de nos clients.

Vous avez d'excellentes qualités relationnelles et le sens des contacts à haut niveau.

Une expérience ces derniers 5 ans dans un rôle de responsable dans l'environnement d'exploitation IBM grands systèmes ou dans une fonction de consultant, fait de vous un professionnel averti techniquement et financièrement, attentif à l'évolution de l'informatique.
La connaissance de l'AS 400, DEC VMS, BULL DPS 7 ou 8 et réseaux est un atout.

Vous serez basé à Paris mais 25 % de votre temps sera consacré à des déplacements de très courte durée.

Pour ces postes importants, à très forte rémunération avec prime, nous souhaitons rencontrer des candidats ayant de préférence une formation supérieure. La maîtrise de l'anglais est indispensable et la bonne connaissance de l'italien ou de l'espagnol serait un avantage.



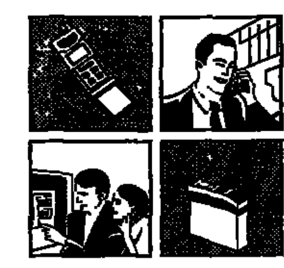
Merci d'adresser CV et prétentions sous réf. MC/06 à notre Conseil C/TEAM, CNIT, BP 240 - 2 place de la Défense - 92053 Paris La Défense.

NC Communication



Le Monde des

Secteurs de Pointe



Développez les logiciels des communications de demain

ALCATEL Radiotéléphone (1 500 personnes, 1,6 milliard de francs de CA), filiale du numéro un mondial des télécommunications, est leader en France pour la conception et l'installation de réseaux et systèmes de radiotéléphonie publics et privés. De la conception à la commercialisation de nos produits, notre maîtrise est totale. Et notre croissance à la mesure de celle du marché des communications mobiles. Dans ce contexte fortement concurrentiel, nous renforçons aujourd'hui nos équipes d'études.

INGENIEUR LOGICIEL

Au sein du Departement Etudes Logiciel, vous concevez et développez des logiciels **temps réel/télécoms** destinés aux réseaux et terminaux de radiotéléphonie publics et privés que nous commercialisons en France et dans le monde entier.
Dans un environnement **Hard/Soft** (Vax, Unix, HP, 68XXX), langages Assembleur, C, C++, vous êtes responsable de la qualité et des délais de vos réalisations qui s'appuient sur la méthodologie rigoureuse propre à nos projets.
Ingénieur Grande Ecole, Informaticien et/ou Electronicien, vous justifiez d'une première expérience probante des logiciels temps réel et/ou télécoms et avez le goût du travail en équipe. Vous souhaitez vous impliquer dans de grands projets novateurs. Bien sûr, vous pratiquez l'anglais.
Notre expansion rapide est le gage de votre évolution au sein de notre groupe.

ALCATEL
RADIOTELEPHONE
La communication au cœur de l'action.



Merci d'écrire, sous la réf. **M/92/309**, à notre conseil
INFORAMA CARRIERES - 50, rue Marcel Dassault - 92100 Boulogne.

HCA

L'ENVIE DE RÉUSSIR N'EST RIEN SANS LA FORCE D'OSER

Peut-on réussir dans les hautes technologies sans oser créer, innover et prendre des risques... calculés !

Oser choisir Grenoble pour implanter son laboratoire par exemple. HEWLETT-PACKARD est ainsi le seul constructeur d'ordinateurs personnels dont la R & D est établie en Europe. Ses 50 ingénieurs de développement y conçoivent aujourd'hui l'informatique individuelle de demain... en toute créativité.

Si comme eux vous alliez goût du risque et conviction, si vous avez une solide formation initiale complétée par 3 ans d'expérience minimum, et si vous possédez une première expérience dans l'une des spécialisations que nous recherchons aujourd'hui, merci d'adresser votre candidature à Eliane VIDIL
HEWLETT-PACKARD Service Recrutement
38053 GRENOBLE Cedex 09.

- ***INGÉNIEUR ALIMENTATION*** *responsable de la définition complète des alimentations. Bonne connaissance de l'électronique analogique et des alimentations à découpage.*
- ***INGÉNIEUR DEVELOPPEMENT responsable de la définition des unités de stockage de masse*** *(disques durs, floppy, stockage optique) spécialisé en électronique ou informatique pour qualification et intégration système de composant, veille technologique.*
- ***INGÉNIEURS TELECOM*** *responsable de l'investigation, du développement et de la réalisation d'interfaces téléphoniques et fax pour les stations de travail.*
- ***INGÉNIEURS ELECTRONICIENS*** *responsable de la qualification et de l'intégration d'écran plat pour stations de travail.*



Dunyding



Le centre technique des industries mécaniques

Organisme pluridisciplinaire internationalement reconnu avec 700 personnes à la pointe des nouvelles technologies, notre vocation est d'améliorer la compétitivité des entreprises de la mécanique. En partenariat avec elles, nous intervenons dans 3 activités complémentaires : l'analyse des besoins, la recherche et le développement, le transfert des connaissances.

Ingénieur

MECANIQUE - QUALITE
BESANCON

A 35/45 ans, Ingénieur expérimenté en mécanique et qualité, vous avez une bonne expérience professionnelle dans le secteur de la mécanique et maîtrisez la mise en place des systèmes qualité en PME et plus particulièrement les normes ISO de la Série 9000.

Pour ce poste en contrat à durée déterminée de 18 mois minimum*, vous serez chargé de réaliser des diagnostics qualité et des accompagnements de PME du secteur de la mécanique dans l'optique d'une certification AFAQ.*
Vous devrez déterminer les possibilités de transfert de nouvelles techniques à des entreprises, en particulier dans le domaine de la production.

Basé à BESANCON, votre domaine d'action s'étend sur une partie de l'Est de la France. Outre une réelle autonomie, ce poste nécessite un grand dynamisme et un sens acquis du contact humain.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à CETIM - Services Personnel et Relations Sociales - BP 67 - 60304 SENLIS CEDEX.

CONTESSE

ingénieur projet achats

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS DE HAUTE TECHNOLOGIE — BANLIEUE OUEST PARIS

Important **Groupe industriel français, leader en Europe** dans notre secteur d'activité, nous concevons, achetons et produisons, en petites et moyennes séries, des équipements integrant toutes les **technologies de pointe** (Electronique, Electromécanique...)
Notre Directeur des Achats Groupe (150 personnes) souhaite confier la **responsabilité des ACHATS** (plusieurs MF) d'un de nos plus **importants projets** à un

INGÉNIEUR DE HAUT NIVEAU

Votre mission :
Assumer l'entière **responsabilité de la conduite de ce projet** pour les ACHATS.
*Assurer l'***Interface** *entre les différentes* **Directions du Groupe** : Projet, Assurance Qualité, Production, Bureau d'Etudes et spécialistes Achats...
Vos atouts :
Ingénieur diplômé (ENSAM, ESTACA,...) avec une formation complémentaire en gestion (IAE, IFG, MAI), vous avez conduit avec succès des opérations industrielles importantes et comparables.
Des **qualités** naturelles : **autorité, diplomatie, rigueur, méthode,** sont indispensables pour assumer la fonction.
Ce poste implique la **pratique courante de l'anglais** pour évoluer dans un **contexte international.**
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. DJ 50 à notre Conseil qui vous garantit une confidentialité totale.

2, rue Louis David - 75782 PARIS Cedex 16
11, rue Victor Hugo - 69002 LYON.

COGEPLAN
à l'écoute des talents

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

FORCE

PHYSIQUE DES MATERIAUX...

Filiale d'un grand groupe industriel français diversifié dans les métiers d'avenir, nous sommes l'un des leaders européens des produits de raccordement pour câbles électriques haute et moyenne tension.
Nous recherchons pour notre filiale basée en Belgique un

RESPONSABLE PROJET

BRUXELLES

En liaison étroite avec le directeur du développement, vous serez chargé d'un projet "nouveaux produits" intégrant la recherche de matériaux (plastique, caoutchouc...).
Vous assurerez dans un deuxième temps la mise en place des procédures, les tests et l'industrialisation (avec le service méthode).
Ce projet, très complet, sera réalisé en collaboration avec nos autres filiales européennes. La connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand est indispensable.
Nous souhaitons rencontrer un **jeune ingénieur électricien + DEA de physique des matériaux,** soucieux d'évoluer, après une première expérience de 2 à 3 ans, dans un environnement international.
Téléphonez les 1er et 2 juillet à notre Conseil au *(16.1) 42.67.12.87 pour un premier contact ou envoyez* ou faxez votre dossier de candidature s/réf. G320 au (16.1) 47.54.94.56.

nervet pont conseil
15, rue Cardinet - 75017 PARIS



KERGUELEN

36 15
LM

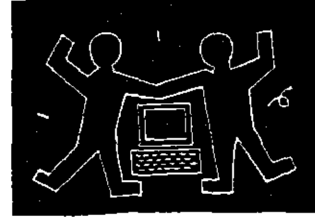
L'EXPERTISE

Chaque jour, des centaines de candidats découvrent vos annonces sur 3615 LM, soit par une recherche précise de poste, soit par une sélection réalisée par notre système expert en fonction de leurs curriculum-vitae.



LA PERTINENCE

Pendant un mois, grâce à la télématique du *Monde*, vous recevrez des candidatures qui correspondent exactement aux profils que vous recherchez. Les CV peuvent comprendre jusqu'à 7 écrans (formation, expérience, langue...), complétés par les coordonnées et une lettre de motivation des candidats.



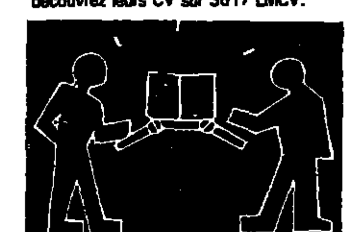
LE RENDEMENT

Du jeune diplômé au profil le plus pointu, *le Monde*, en couplage avec son service télématique expert de l'emploi des cadres, vous propose le système le plus performant pour améliorer vos rendements.

36 17
LM CV

L'INTERACTIVITÉ

Offrez-leur la possibilité de postuler directement dans votre boîte aux lettres et découvrez leurs CV sur 3617 LMCV.



LA CONVIVIALITÉ

Pour connaître les statistiques de rendement, pour répondre aux candidats en temps réel, pour joindre une lettre si nécessaire, il vous suffira d'une simple pression sur la bonne touche.



Ingénieurs Commerciaux Expérimentés

LYON - PARIS

ANDERSEN CONSULTING poursuit l'expansion de ses activités de Génie Logiciel à travers son offre FOUNDATION.

Le Génie Logiciel représente un des axes stratégiques de développement et d'investissement les plus importants de l'organisation mondiale ARTHUR ANDERSEN à laquelle nous appartenons.
A 30 ans au moins, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et avez acquis une bonne expérience de la commercialisation de logiciels incluant une activité de service et de conseil. Vous parlez l'anglais.
Venez rejoindre une équipe réputée pour l'avance technologique de ses produits et la qualité de son service.

Vous aurez la responsabilité d'assurer la promotion et la commercialisation de nos produits et services de Génie Logiciel (Foundation), de développer notre méthodologie de commercialisation, d'en assurer la mise en place et le suivi.
Vous travaillerez en étroite collaboration avec nos consultants et notre firme vous offrira de réelles perspectives d'évolution dans un environnement pluridisciplinaire et de haut niveau.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) en précisant la réf. (CEFP/LM pour Paris, CEFL/LM pour Lyon) à Marie-Hélène DARROUX ANDERSEN CONSULTING - Tour GAN CEDEX 13 - 92082 PARIS LA DEFENSE 2



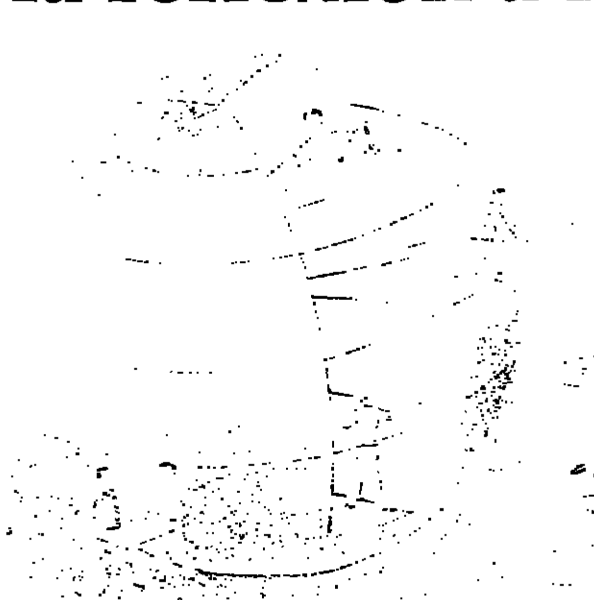
ARTHUR ANDERSEN & CO., S.C.

MEDIAPA

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36•15 LM

Secteurs de Pointe

De la réflexion à l'action, le conseil opérationnel.



JEUNES DIPLÔMÉS. Choisir Andersen Consulting : c'est opter pour le Conseil Opérationnel, c'est prendre part à un travail d'équipe en apportant votre sens du contact, votre esprit d'analyse, votre rigueur, votre créativité, votre exigence de qualité. C'est, pour vous, l'occasion de développer vos compétences et votre connaissance de l'entreprise au sein de nos deux activités : le conseil en Stratégie & Management et l'Ingénierie Informatique. *Andersen Consulting apporte à chaque* client les compétences spécifiques de chacune de ces deux activités en mettant à sa disposition une équipe pluridisciplinaire adaptée au problème à résoudre.

Vous intervenez dans des secteurs aussi variés que l'industrie, la distribution, la finance, les services, la *communication*, l'*administration ou* les collectivités locales. Dans le domaine du management, pour toutes les fonctions de l'entreprise, vous participez à des missions en profondeur de conception et de mise en place de solutions aux problèmes : stratégie, productivité, restructuration, système de gestion, communication. Dans le domaine informatique, vous concevez et réalisez des systèmes d'information fondés sur des techniques de pointe : génie-logiciel, réseaux, grands systèmes, informatique répartie, stations de travail.

Votre formation, particulièrement intense pendant les deux premières années, aux Etats-Unis, en Europe et en France, et le travail en équipe chez les clients vous permettent une progression personnelle et professionnelle accélérée.

En engageant vos talents dans notre développement, vous partagerez notre vocation : entreprendre pour les entreprises.

Vos contacts à Paris et à Lyon (préciser la réf. MGE/92) :

• ANDERSEN CONSULTING - Tour GAN CEDEX 13 92082 PARIS LA DEFENSE 2 - Tél. (1) 42.91.07.07.
- Stratégie et Management :
Isabelle Daumares (Responsable Recrutement).
- Ingénierie Informatique :
Marie-Hélène Darroux (Responsable Recrutement).

• ANDERSEN CONSULTING - Tour Crédit Lyonnais 129, rue Servient - 69431 LYON CEDEX 03 - Tél. 78.63.72.72.
- Stratégie et Management : Jean-Marc Ollagnier.
- Ingénierie Informatique : Daniel Violot.

ANDERSEN CONSULTING
ARTHUR ANDERSEN & CO. S.C.

MEDIAPA — Illustration : CHARBY

Ingénieurs Télécoms

Relevez avec nous le défi européen

*F*iliale d'un des premiers Groupes mondiaux de Télécommunications, nous concevons et réalisons des systèmes de communications numériques orientés vers les Télécoms d'entreprises (modems *pour données, fax, vidéo, image : multiplexeurs et gestion de réseaux). Et nous sommes leader.* Nous créons aujourd'hui notre Centre de Développement Européen et constituons notre équipe R & D.

*D*ans le contexte très concurrentiel du marché européen, nous voulons apporter des produits *de haute qualité, adaptés et novateurs.*

*V*os compétences HARD/SOFT appliquées au développement (Traitement du signal, architecture de systèmes numériques, protocoles...) vont contribuer au sein d'une équipe très performante à *atteindre cet objectif.*

*I*ngénieur Grande Ecole, spécialisé en Télécoms, vous avez déjà au moins 3 ans d'expérience dans cet environnement, et possédez une forte motivation pour vous impliquer dans un projet ambitieux. *Votre sens de la collaboration, votre dynamisme sont les atouts que vous pourrez* valoriser au sein d'une équipe internationale. Votre contribution doit vous permettre d'évoluer au sein du Groupe en France ou dans le monde.
Bien entendu, vous parlez parfaitement l'anglais.

*P*ostes basés dans le Sud de la France.



*E*crivez à notre Conseil
50, rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE
en précisant la réf. LC/92/311

OBC

POLYMERES TECHNIQUES

BASF, 1er groupe chimique européen, commercialise à travers sa filiale française - 600 personnes, 6 milliards de CA - environ 5 000 produits : des matériaux composites aux peintures, en passant par les fongicides ou les vitamines.
Notre gamme de matières plastiques est très complète et intéresse de multiples industries en particulier le secteur automobile. Pour y renforcer notre action, nous développons notre équipe technique

Ingénieur Développement

Formation Mécanicien ou Plasturgiste

Fort d'une première expérience d'environ 3 ans dans la transformation des matières plastiques, vous voulez développer vos compétences professionnelles et votre sens relationnel *dans une fonction de conseiller technique auprès des* ingénieurs et spécialistes chez nos clients : constructeurs équipementiers, transformateurs...
Pour favoriser votre réussite, vous serez d'abord formé à nos produits et techniques à notre maison mère en Allemagne; la connaissance de la langue allemande est donc necessaire dès maintenant et pour votre évolution dans notre groupe international.

Pour ce poste basé à Paris, merci d'écrire, sous ref. 02MP/LM, a BASF France, Service Recrutement, 49 avenue Georges-Pompidou, 92593 Levallois-Perret Cedex.

BASF des hommes responsables

BASF



Filiale commune des groupes :

ELF AQUITAINE - GAZ DE FRANCE

commercialise le gaz naturel dans l'industrie. Elle propose une carrière évolutive, dans des fonctions conformes à sa vocation et à ses talents, à un

JEUNE INGENIEUR

GRANDES ECOLES
Centrale - Arts et Métiers

Bénéficiant déjà d'une certaine expérience professionnelle, il recevra une première affectation à caractère technique et commercial en province (Sologne), après un bref passage au siège à Paris.

Possibilités d'affectation ultérieure à Paris ou dans une agence de Province.

Principales technologies mises en oeuvre :

thermique - instrumentation - informatique.

La rémunération, d'un bon niveau, pourra évoluer en fonction de l'accroissement des responsabilités.

Adresser CV. détaillé sous la référence 915 à notre conseil CEPIAD
135 avenue de Wagram - 75017 PARIS

LEVI-TOURNAY/ASICOM



INGENIEUR INDUSTRIALISATION ELECTRONIQUE

Leader mondial des moteurs et automatismes pour stores et volets roulants. A proximité de Chamonix et Genève. *Plus d'un milliard* de CA (doublé en 4 ans) dont 75 % à l'international (15 filiales à l'étranger). 1 300 personnes.

Notre vocation ? Simplifier la vie. Nos produits ?
Des moteurs intelligents, fabriqués en grande série, faisant appel à des technologies pointues et variées. Somfy, c'est aussi un potentiel humain de qualité, des projets industriels (nouvelle usine) et commerciaux ambitieux, une région magnifique et très dynamique. Voilà comment conjuguer épanouissement professionnel et qualité de vie

Vous aurez la responsabilité de l'industrialisation de l'ensemble des produits électroniques : systèmes de commande, commandes à distance, gestion de réseaux domotiques..

Animateur d'une équipe de techniciens, vous aurez en charge les projets de développement des moyens et process, en relation très étroite avec nos fournisseurs et l'ensemble des services internes marketing, études, production.

A 30 ans environ, ingénieur en genie électrique/électronique, vous souhaitez valoriser une expérience de 3 à 5 ans acquise dans l'industrialisation idéalement de produits electroniques
Anglais et allemand souhaités

Merci d'adresser votre candidature sous référence LM/IND. a SOMFY, Service recrutement, BP 152, 74303 Cluses Cedex.

SOMFY

Zambon Group

<u>Qui sommes - nous ?</u>

Zambon France est le Laboratoire Français du Groupe Zambon, qui depuis les années 60 a implanté ses unités dans plus de 16 pays : en Europe, en Amérique du Sud, aux Etats-Unis et au Japon. Il est connu pour ses centres de recherche internationaux qui ont développé des produits leaders en pneumologie, infectiologie, cardiologie et ophtalmologie. Zambon investit beaucoup actuellement dans son développement et cherche des collaborateurs capables de participer à sa croissance.
Dans un environnement particulièrement compétitif, Zambon en France prend en charge le Développement Européen de la biopharmacie et du matériel médico-chirurgical.

LE SUCCES EST UNE OBLIGATION !

<u>Que cherchons-nous ?</u>

2 INGENIEURS à fort potentiel pouvant faire preuve d'une expérience réussie de quelques années dans leur domaine.

- ***Ingénieur électronicien.*** Chef de projet R&D. Expérience requise de préférence dans l'étude et le développement de système comportant des cartes électroniques à microcontrôleur (automates programmables...). Bon gestionnaire.
- ***Ingénieur responsable*** Assurance Qualité ayant acquis une expérience dans une entreprise à forte structure qualité (industrie médicale, aéronautique, armement...) et de haute technologie.
- Bonne pratique de l'anglais. Italien apprécié. Sens des relations humaines. Postes à forte responsabilité. Grande liberté d'action. Salaire en relation avec potentiel et expérience.

Merci d'envoyer lettre manuscrite + CV + photo récente et prétentions à : J. MINGOTAUD - Direction Ressources Humaines - Laboratoires ZAMBON FRANCE S.A. - 664, Route des 3 Moulins - Sophia Antipolis 06600 ANTIBES.

DITTA

Le Monde
des
COMMERCIAUX

Un grand nom du Tennis

DIRECTEUR DES VENTES FRANCE

Cette PME est l'un des leaders sur le marché mondial, dans sa spécialité. Ses produits sont adoptés par un large éventail des meilleurs joueurs du circuit professionnel ATP.

Pour renforcer sa croissance, le Directeur Commercial recherche le Directeur des Ventes France. Animant et manageant une équipe de 13 personnes dont 9 commerciaux, il prend la responsabilité de son CA, contribue au respect des objectifs et devient l'interlocuteur privilégié des Centrales d'Achat Sports.

Il participe aux réunions du Marketing International et contribue à l'évolution de la politique commerciale de son marché.

30-35 ans, homme de terrain, de formation supérieure, le candidat souhaité possède un réel charisme. Son expérience d'encadrement commercial réussie reflète ses qualités relationnelles, un fort esprit d'équipe, son sens de l'organisation et sa ténacité.

Sa pratique de l'Anglais est souhaitée. Le poste est basé en Rhône-Alpes.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 68/1257 G à :

EGOR RHONE-ALPES
Tour du Crédit Lyonnais
129, rue Servient - 69431 LYON CEDEX 03

EGOR
PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

A ceux qui savent subtilement marier audace, talent commercial et sens des responsabilités...

nous proposons un métier qui les fera vivre plus intensément.

Ambition, détermination, passion, volonté de se dépasser, ténacité, sens du service... autant de valeurs prônées par notre société, qui seront largement exaltées dans la mission de ***CONSEILLER EN GESTION DE PATRIMOINE*** *que nous vous confierons.*

Créer le contact, écouter, conseiller, séduire et convaincre pour vendre notre conseil en gestion de patrimoine à une clientèle d'investisseurs privés et privilégiés, telle sera votre mission. Le développement d'un partenariat fondé sur la confiance est aussi primordial dans l'éthique de notre entreprise.

Intégré à l'une de nos 27 agences régionales, vous bénéficierez dès votre entrée :
– d'une "formation maison" sur la gestion patrimoniale et la méthodologie commerciale ;
– du savoir-faire des membres de l'équipe qui vous accueilleront ;
– des informations et de la logistique qui faciliteront le développement de votre clientèle et sa fidélisation.

Notre système de rémunération, lié à vos performances et à la qualité du partenariat obtenu avec l'ensemble de votre clientèle vous permet une rémunération à la hauteur de votre talent. Vous souhaitez mettre à profit vos qualités commerciales au service de notre passion : prenez sans tarder contact avec notre DRH en précisant la région de votre choix.

Une expérience réussie dans le secteur banque ou assurance constituera un atout.
Les rendez-vous auront lieu en région pour une intégration à partir de septembre.

AFFIDIA - réf MC - 51, rue de Châteaudun - 75009 Paris.

STRASBOURG - CANNES - NICE - LILLE - TOULON - MARSEILLE - TOULOUSE - NANTES - LYON - PARIS.



AFFIDIA
FILIALE DU GROUPE NORWICH UNION

ANSYS
CATIA
IBM RS6000
SIMFACTORY 11.5
NETWORK 11.5
MESTRA 440
...

VIVEZ VOTRE AVENIR AU PRESENT

INGENIEURS D'AFFAIRES

Dataid a rejoint en mai 1992 l'une des plus puissantes entreprises mondiales de communication et d'informatique : A.T.&T.. Axées sur les technologies avancées (études et production), nos compétences au sein de la branche S.T.I. du groupe Dataid (400 ingénieurs, 250 MF de CA) nous placent au quatrième rang français dans le domaine de l'informatique industrielle et technique.

Agé de trente ans environ, vous possédez une formation supérieure - ENSEEIHT, INSA, SUPELEC, etc. - et deux à cinq ans d'expérience commerciale.

Votre mission : la vente de solutions informatique sur la base :
- de développements spécifiques
- et de progiciels leaders dans leur domaine
  - Calculs de structure
  - CAO
  - Messagerie - Temps réel
  - Simulation de réseaux
  - Simulation de systèmes de production

Claude Xufré vous remercie de lui écrire à DATAID S.T.I. - 38/40, bd Henri Sellier 92150 SURESNES.



DATAID
SYSTEMES TECHNIQUES ET INDUSTIELS

CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL DE L'UKRAINE

Société basée à Paris, fondée par de très grandes entreprises ukrainiennes et un groupe français.

Chargé de mission

Vous participerez au développement économique des échanges et des investissements entre les industriels ukrainiens et occidentaux.
Diplômé ESC, vous avez 2 à 3 ans d'expérience de préférence dans une société de commerce international. Excellente maîtrise de l'anglais et du russe, indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo, prétentions) à **CCIU**, 43 rue Pergolèse. 75116 Paris.



SUCCES A L'APPUI

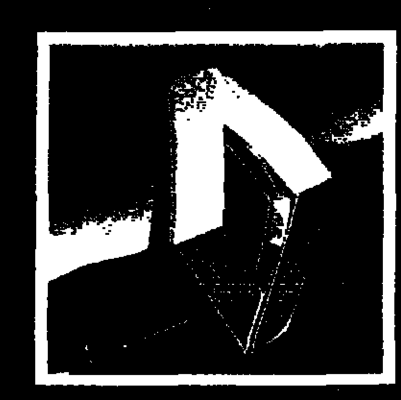
Les résultats sont là : qualité, technologie, rentabilité, Alliances, Formule 1,... Clio, R 19, Safrane ; autant de performances couronnant la passion et l'innovation.

Grandes Ecoles de commerce, d'ingénieurs ou 3ème cycle universitaire.

Direction Commerciale

Jeunes cadres commerciaux

Devenez rapidement des managers de la vente.
Après une première expérience de vente dans notre réseau commercial, vous aurez des opportunités d'évolution soit à la Direction Marketing, soit à la Direction Après-vente, soit dans nos réseaux. Ces postes sont ouverts à Paris et dans toute la France. Réf. COM



Jeunes ingénieurs après-vente

Après une période de formation, vous prendrez de vraies responsabilités qui mettront en valeur vos compétences, votre capacité d'animation aussi bien en logistique qu'en organisation et gestion de projets véhicules. Votre réussite vous ouvrira d'autres horizons dans de nombreux secteurs du groupe. Réf. IAV

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence choisie à Michel Douziech - Direction du Personnel Ingénieurs et Cadres RENAULT - 12, place Bir Hakeim 92109 Boulogne Billancourt.



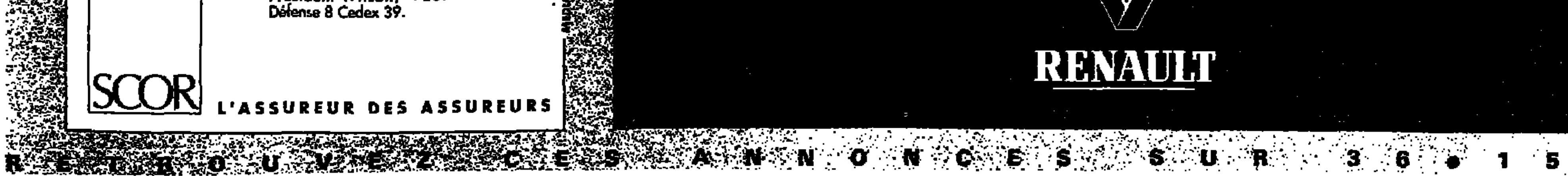
RENAULT

Financier, votre nouveau terrain d'action : l'Italie.

Au sein de notre Direction Crédit-Caution, vous êtes responsable du marché italien, négociez des contrats de réassurance auprès des sociétés italiennes actives en assurances crédit-caution. Après recherche d'informations et diagnostics financiers, vous jouez un rôle de conseil et prenez des engagements financiers auprès de nos clients. Vous analysez les résultats de votre zone, rédigez des rapports de synthèse et proposez des moyens pour développer votre branche.

ESC ou équivalent, vous avez 3 à 5 années d'expérience de la finance dans la banque ou l'assurance. Vous parlez couramment italien et anglais. Vous serez formé à nos techniques et voyagerez 2 mois par an en Europe du Sud. Rigueur, capacités d'initiatives et sens relationnel vous ouvriront de larges perspectives de carrière au sein de notre Groupe.

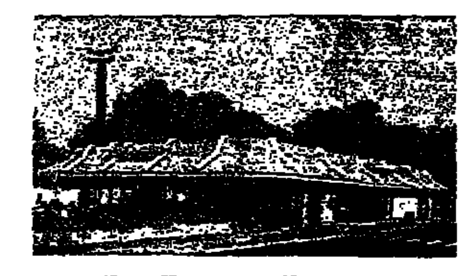
Pour ce poste basé à La Défense, merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, prétentions), sous réf. SSI LM, a SCOR, Service Recrutement, 1 avenue du Président-Wilson, 92074 Paris-La Défense 8 Cedex 39.



SCOR L'ASSUREUR DES ASSUREURS

Le Monde des COMMERCIAUX





FRANCHISE

Au sein de votre entreprise, le succès, vous connaissez.

Votre haut niveau de responsabilité le démontre :

Directeur Commercial, Directeur Marketing, Directeur des Ressources Humaines, Responsable d'un Centre de Profits...

Mais à 35-45 ans, quand on a bien travaillé pour les *autres*, ***créer sa propre entreprise est*** **une envie bien légitime.**

Aujourd'hui, McDonald's renforce son implantation en France, et recherche de nouveaux partenaires.

Pour vous, une occasion unique. Diriger de façon autonome une PME de 100 personnes, tout en profitant des moyens de la plus importante entreprise mondiale de restauration.

L'emplacement et l'achat immobilier, nous nous en chargeons, à vous d'assurer l'investissement mobilier.

En véritable patron, vous assumez aussi une gestion rigoureuse des produits et des personnes grâce à nos méthodes d'exploitation et notre logistique.

Le secret de la réussite? Un engagement total de part et d'autre.

Chez McDonald's, l'investissement personnel prime ; il explique et stimule notre fantastique expansion.

Si ce partenariat est à votre mesure, envoyez dès maintenant un CV avec lettre d'intention sous référence LM à Laurent LIAUTAUD McDONALD'S FRANCE - 59, quai Le Gallo 92513 Boulogne Cedex.

Ça se passe comme ça.



Jeune entreprise export agroalimentaire spécialisée dans les *produits gourmets vers les Etats-Unis recherche*

US AREA SALES MANAGER

360 KF DONT 180 KF DE FIXE

Avec un marketing spécialement adapté au marché, un produit et un environnement de qualité, une politique de marque et un programme promotionnel musclé, vous serez chargé :

- d'évaluer tous les potentiels de vente dans le secteur ;
- d'approcher les grandes entreprises régionales spécialisées ;
- de négocier les accords de distribution ;
- de coordonner les actions commerciales sur le terrain ;
- d'accompagner le rapide développement de l'activité.

25/35 ans, bilingue anglais, de formation supérieure commerciale et maîtrisant les techniques marketing, vous avez impérativement une expérience de la vente aux Etats-Unis dans le secteur agroalimentaire, de préférence dans la grande distribution. Mobilité indispensable (60 % de déplacement), fort potentiel de développement. Poste basé à Paris.

Dossier complet de candidature à envoyer sous référence 01 20 584 23 à Ghislaine Teil-Buchmuller APEC de Paris, 51, bd Brune, 75689 Paris Cedex 14.

DORMAN DIESELS LTD

ANGLETERRE

FABRICANTS DE DIESELS INDUSTRIELS

MOTEURS A GAZ ET GROUPES ELECTROGÈNES

RECHERCHE

DIRECTEUR DES VENTES INDUSTRIELLES - FRANCE

Dorman Diesels Limited, Angleterre, un fabricant leader de diesels industriels, de moteurs à gaz et de groupes électrogènes dans la gamme 26,5 a 2035 Kwa., recherche un directeur des ventes industrielles parlant l'Anglais afin de promouvoir *les ventes en France.*

Le poste offre une opportunité de challenge et de motivation avec un fabricant de moteurs en pleine expansion et reconnu internationalement au premier rang de la technologie des moteurs diesels communs et des moteurs à gaz.

Le candidat sélectionné devra posséder une expérience dans la vente de moteurs et/ou de groupes électrogènes.

Les responsabilités comprendront les ventes directes du produit aux fabricants de matériels électrogènes indépendants et le développement des opportunités commerciales pour les diesels et l'équipement des groupes électrogènes à gaz avec le secteur commercial et le secteur public.

Les termes, les conditions de travail et le salaire seront compétitifs et fonction de l'expérience.

Nous attendons des réponses de la part de candidats qualifiés en conséquence et enthousiastes.

Merci d'écrire en premier lieu à :

Mr. V.A. Wheeler – Personnel Manager

Dorman Diesels Limited

Tixall Road – Stafford

ST16 3UB ANGLETERRE

LABORATOIRE TETRA MEDICAL

Notre Société, 210 personnes, 175 millions de CA, 20 % à l'export, **leader national** sur le marché hospitalier des compresses stériles, offre une des plus larges gammes de produits *de soins en Europe : compresses, pansements, vêtements, kits d'intervention...* Notre développement nous amène à rechercher notre

Responsable des Achats

Homme de challenge, gestionnaire dynamique, de formation supérieure de type ESAP, vous pouvez justifier d'une **expérience *réussie d'au moins* 5 ans** au *sein* d'un *service* Achats.
Vous maîtrisez parfaitement **l'anglais** ; l'allemand serait apprécié.

Votre **autonomie** et vos qualités relationnelles vous permettront d'animer ce **poste clef** en relation avec *la production, le planning* et le service commercial. Vous aurez à gérer un **budget de 40 millions de francs** et vous assurerez en collaboration avec le *Directeur Industriel les fonctions suivantes :*

- prise de connaissance des normes techniques du produit et études logistiques,
- choix et *sélection* des fournisseurs, résolution des litiges,
- négociation des achats, qualité, coût, délais,
- gestion des stocks, suivi des commandes et approvisionnements.

Votre sens des responsabilités, votre aptitude au travail d'équipe, votre enthousiasme et votre capacité d'initiative vous permettront de vous affirmer dans ce poste, basé à 45 mn de Lyon.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à notre conseil Bernard **MALSCH ASSOCIES**, 72 cours Charlemagne, 69002 LYON, sous la référence 229

BERNARD MALSCH Associés
Conseil en Recrutement

MEDIA-SYSTEM

Importante Société Industrielle Internationale, située en banlieue parisienne (proximité RER), recherche

AREA MANAGER

EUROPE DE L'EST

Vous développerez les ventes de notre gamme produits haute technologie, serez responsable de l'évolution du C.A. et de la rentabilité, conformément au Plan de Gestion. Issu d'une Ecole de de Commerce ou d'Ingénieur, votre première expérience significative de la vente en milieu industriel vous permettra de mener à bien votre mission. • Déplacements à prévoir (50 % de votre temps). • Vous maîtrisez impérativement le russe, et l'anglais, la connaissance de l'allemand ou autres langues de l'Europe de l'Est sera un atout. Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 15958 à PREMIER CONTACT - 38, rue de Villiers - 92532 Levallois-Perret qui transmettra.

CONTESSE



Groupe international (1,3 milliard de CA, 1100 personnes en France), nous sommes avec 5 usines dans le monde, dont 3 en France et 25 agences travaux, l'un des leaders européens dans la production, la vente et la mise en œvre de produits d'étanchéité bitumeuse. Nous recherchons pour Paris et sa région un

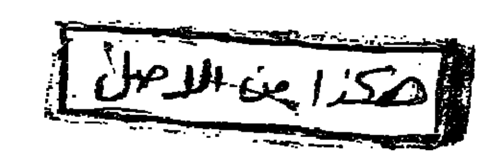
JEUNE CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

BTS ou DUT Bâtiment-Génie Civil
5 à 10 ans d'expérience
***technico-commerciale* pour le bâtiment.**

Mission : contacts d'informations techniques et de promotion à niveau élevé avec les responsables de cabinets d'architectes, bureau d'études, importants donneurs d'ordres des grandes administrations ou industries.

Rémunération de bon niveau. Intéressement stimulant.
Voiture de service.
Poste d'avenir évolutif.

Merci d'adresser votre CV détaillé sous référence **S/1598** à



25, avenue du Général de Gaulle
B.P. 333/R9
67009 STRASBOURG CEDEX

R E T R O U V E Z C E S A N N O N C E S S U R 3 6 1 5